



HAL
open science

Cultiver des liens : le rôle des jardins partagés dans le renforcement des liens sociaux. Étude géographique à l'échelle de l'agglomération de Caen

Zoé Féron

► To cite this version:

Zoé Féron. Cultiver des liens : le rôle des jardins partagés dans le renforcement des liens sociaux. Étude géographique à l'échelle de l'agglomération de Caen. Géographie. 2024. dumas-04788964

HAL Id: dumas-04788964

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04788964v1>

Submitted on 18 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mémoire de Master 1
Soutenu par Zoé FÉRON
Le 11 juillet 2024

Cultiver des liens

Le rôle des jardins partagés dans le renforcement des liens sociaux
Étude géographique à l'échelle de l'agglomération de Caen

Sous la direction de Maxime Marie



Master 1 de Géographie, Aménagement, Environnement et Développement
Parcours Territoires en Transitions, Métiers du diagnostic et du développement local
UFR SEGGAT – Département de Géographie
Année universitaire 2023-2024

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de recherche, Monsieur Maxime Marie, d'avoir accepté d'encadrer ce mémoire, mais surtout pour son accompagnement, ses précieux conseils, et sa disponibilité tout au long de cette étude.

Je remercie également l'ensemble des jardiniers que j'ai pu rencontrer tout au long de ce parcours, qui ont généreusement accepté de partager leur temps et leurs expériences avec moi. Leur enthousiasme et leur passion pour le jardinage ont enrichi cette recherche de manière inestimable. Grâce à cette expérience, j'ai pu faire de très belles rencontres et je veillerai à leur rendre visite pour les saluer et garder le contact.

Une pensée également pour toutes les autres personnes rencontrées qui ont contribué à ce mémoire. Les personnels des communes, les membres des structures, les habitants et bien d'autres qui ont accepté de me rencontrer de me donner de leur temps. Sans eux je n'aurais pas obtenu toutes ces informations qui m'ont permis de rédiger ce travail.

Ainsi, je voudrais remercier le personnel de la cartothèque SEGGAT sans qui nous n'aurions pas pu accéder à ce superbe endroit de travail qui est devenu notre seconde maison. Leurs conseils et leur aide ont été précieux tout au long de ce projet.

Un énorme merci à cette promotion, qui est à mes cotés depuis maintenant 4 ans, pour leur soutien, leurs idées, leurs discussions qui ont pu m'aider pour l'avancé de ce mémoire. Une pensée particulière pour mon petit groupe, à ce noyau dont les membres se reconnaîtront, sans qui ces moments de travail n'auraient pas été les mêmes.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes, de près ou de loin, qui ont apporté leur aide et leur soutien à la réalisation de ce projet. Ce mémoire n'aurait pas été possible sans leur contribution et leur bienveillance.

Merci à tous.

Sommaire

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Introduction générale	7
Partie 1.....	10
Présentation du sujet.....	10
1.1 Contextualisation et définitions.....	11
1.2 Questionnements et méthodologie.....	28
1.3 Terrain d'étude.....	40
Partie 2.....	57
Des jardins hétérogènes	57
2.1 Diversité des espaces jardiniers.....	58
2.2 Les profils jardiniers.....	85
Partie 3.....	107
Une pratique émergente favorisant les liens sociaux	107
3.1 Rôle et implication de la municipalité.....	108
3.2 Interactions et échanges entre les jardiniers et les communautés locales.....	120
3.3 Des rencontres ouvertes sur la population extérieure.	128
Conclusion générale.....	135
Bibliographie.....	137
Table des figures	141
Table des matières	145
Table de annexes	151

Introduction générale

L'urbanisation croissante et la densification des espaces urbains posent de nombreux défis aux sociétés contemporaines. Parmi ces défis, la question de la qualité de vie en ville, de la cohésion sociale et de la durabilité environnementale occupe une place centrale. Les villes, en se développant rapidement, peuvent entraîner une dégradation des conditions de vie des habitants, notamment en raison de la réduction des espaces verts, de l'isolement social et de l'augmentation des inégalités. Dans ce contexte, les initiatives citoyennes visant à améliorer la qualité de vie urbaine deviennent cruciales. Les jardins partagés émergent comme l'une de ces initiatives, offrant une réponse innovante et multi-facette aux enjeux urbains contemporains.

Cette pratique se définit par des espaces verts gérés collectivement par les habitants d'un quartier ou d'une communauté. Ils sont apparus comme une réponse aux crises alimentaires et aux mouvements de réappropriation des espaces urbains délaissés. En France, comme dans de nombreux autres pays, ces jardins se sont multipliés au cours des dernières décennies, reflétant un besoin croissant de nature en ville et une volonté de renforcer les liens sociaux. Les jardins partagés permettent aux citoyens de cultiver des légumes, des fruits et des fleurs, tout en favorisant des interactions sociales positives et en offrant un lieu de détente et de convivialité.

Cependant, malgré leurs avantages, il est essentiel de comprendre en profondeur l'impact de cette pratique sur la création de liens sociaux en milieu urbain. Dans quelle mesure ces espaces parviennent-ils à renforcer la cohésion sociale ? Quels types d'interactions favorisent-ils entre des individus de divers horizons socio-économiques et culturels ? Ces interrogations sont au cœur de la problématique de ce mémoire de recherche. L'objectif est de déterminer comment et si oui, les jardins partagés contribuent à créer des communautés plus soudées.

Pour aborder cette problématique, ce mémoire s'appuie sur plusieurs cadres théoriques issus des études urbaines, de la sociologie et de l'écologie urbaine. L'hypothèse principale est que les jardins partagés, en tant qu'espaces de rencontre et de convivialité, jouent un rôle significatif dans le renforcement des liens sociaux et la création d'un sentiment de communauté. Une hypothèse secondaire est que ces espaces contribuent également à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, en offrant un lieu de ressourcement et de participation active à la vie de quartier.

Pour tester ces hypothèses, une méthodologie mixte a été adoptée. Elle combine des enquêtes quantitatives menées auprès des usagers des jardins partagés et des entretiens qualitatifs avec les responsables de ces initiatives. Les enquêtes quantitatives visent à recueillir des données sur les profils des jardiniers, leurs motivations et leurs représentations des jardins partagés. Les entretiens qualitatifs, quant à eux, permettent d'approfondir la compréhension des dynamiques sociales et des défis rencontrés par ces espaces. Cette approche méthodologique permet de croiser différentes sources de données et de fournir une analyse complète et nuancée.

Ce mémoire est structuré en trois parties. La première partie présente une revue de la littérature sur les jardins partagés et leurs effets potentiels sur la cohésion sociale. Après une présentation de la situation actuelle de ces espaces dans l'agglomération caennaise, la méthodologie utilisée pour réaliser ce travail de recherche sera détaillée. La deuxième partie se concentrera sur les acteurs principaux de cette pratique : les jardiniers. Après une analyse des typologies de jardins partagés et de leurs caractéristiques, les profils des jardiniers rencontrés seront présentés, mettant en lumière leurs différences. Cette section examinera également si les jardins partagés sont des espaces d'entre-soi. Enfin, la troisième partie traitera des relations entre cette pratique et la municipalité. Il sera analysé comment ces espaces sont perçus et intégrés par la commune, ainsi que la manière dont les jardins partagés favorisent le contact social avec la communauté extérieure à la pratique du jardinage, renforçant ainsi les liens sociaux.

En somme, ce mémoire vise à apporter un éclairage nouveau sur le rôle des jardins partagés dans la dynamique sociale dans l'agglomération urbaine de Caen. En mettant en évidence leurs potentialités et les défis qu'ils rencontrent, cette recherche contribue à une meilleure compréhension des interactions sociales en milieu urbain et des moyens de les renforcer. Les jardins partagés, en tant qu'espaces de rencontre et de production, apparaissent comme des leviers essentiels pour la création de villes plus durables, inclusives et résilientes.

PARTIE 1

PRÉSENTATION DU SUJET

Partie 1

Présentation du sujet

L'agriculture urbaine englobe une diversité de pratiques parmi lesquelles figurent les jardins collectifs. Ces espaces verts, souvent implantés au cœur des villes, ont pris de multiples formes au fil du temps, chacune répondant à des besoins spécifiques des communautés urbaines. Une présentation détaillée de chaque type de jardin collectif sera effectuée, avec une attention particulière portée aux jardins partagés, qui constituent le sujet central de cette étude. Les jardins partagés sont nés dans un contexte social et politique particulier, où l'urbanisation croissante et les défis environnementaux ont conduit à leur création. Ces espaces ne sont pas seulement des lieux de production alimentaire, mais surtout des lieux de rencontre et de cohésion sociale. Contrairement aux jardins familiaux, les jardins partagés sont principalement reconnus pour leur rôle social, facilitant les interactions entre les citoyens et renforçant les liens sociaux à l'échelle locale (Cyrielle Den Hartigh, 2013). Cette dimension sociale prédominante est ce qui a incité le choix de ce sujet, avec pour objectif de comprendre en profondeur le rôle des jardins partagés dans la création de liens sociaux. Pour ce faire, il sera expliqué dans un premier temps ce qu'est le lien social, en définissant ses composantes essentielles et son importance dans le tissu urbain. Ensuite, sera introduit l'objet d'étude en détaillant les raisons qui ont poussé à cet intérêt. L'analyse portera sur un inventaire des jardins partagés présents dans l'agglomération de Caen, une zone qui offre un terrain d'observation riche et varié pour ce type de recherche. Sera ensuite dressé une typologie des différents jardins partagés existants, en explorant les caractéristiques spécifiques de chacun et en essayant de comprendre les facteurs qui influencent leur localisation. Pourquoi certains jardins partagés sont-ils situés dans des quartiers spécifiques ? Quels sont les critères qui déterminent leur implantation ? En répondant à ces questions, il sera tenté de mettre en lumière les dynamiques socio-spatiales à l'œuvre dans le développement des jardins partagés.

Plan de partie

1.1 CONTEXTUALISATION ET DÉFINITIONS

1.2 QUESTIONNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE

1.3 TERRAIN D'ÉTUDE

1.1 Contextualisation et définitions.

1.1.1- L'agriculture : une activité en perpétuelle évolution.

1.1.1.1- Origine et évolution de l'agriculture.

Selon Rémi Janin (2017), « *l'univers aurait environ 15 milliards d'années, la Terre se serait formée il y a 4,5 milliards d'années, et la vie y serait apparue il y a 3 milliards d'années. Les premiers mammifères auraient émergé peu de temps après, tandis que l'homme aurait fait son apparition entre 2 et 3 millions d'années.* » Cette chronologie met en perspective la jeunesse de l'humanité.

Aux premiers temps, les humains survivaient en chassant et en cueillant. Mais il y a environ 10 000 ans, ce qui est relativement récent à l'échelle de l'évolution, l'homme a commencé à s'engager dans l'agriculture dans différentes régions du monde. L'agriculture est ainsi une pratique ancienne, datant de plusieurs millénaires. Cette transition a commencé au Proche-Orient, entre le Tigre et l'Euphrate, où les humains ont commencé à domestiquer des plantes comme le blé, l'orge et des légumineuses, ainsi qu'à élever des animaux. (Histoire pour tous, année inconnu) Cette avancée a marqué le début d'une expansion agricole importante qui s'est étendue vers l'Ouest à un rythme moyen de 1 km par an, atteignant l'Europe et contribuant à l'émergence des premières communautés agricoles. D'autres foyers agricoles sont apparus plus tard, tels que celui des Amériques il y a 9000 ans, et celui de la Chine il y a 8500 ans (Janin, 2017). Ces divers points d'origine ont déclenché des mouvements progressifs d'expansion agricole qui ont fini par se rencontrer.

Aujourd'hui, l'agriculture occupe environ 5 milliards d'hectares, soit un tiers des terres émergées du globe. Cette évolution a été déclenchée par plusieurs facteurs, notamment la croissance de la population qui est devenue sédentaire et a donc eu des besoins alimentaires accrus. Cela a marqué une transition majeure dans la manière dont les humains voyaient leur rôle sur la planète, passant d'un état de chasseur-cueilleur, vivant en harmonie avec la nature, à un état d'agriculteur, semant des céréales et attendant la récolte, puis élevant des animaux pour la nourriture.

En plus de la pression démographique, l'apparition de l'agriculture pourrait également être liée à un changement climatique, avec des conditions plus douces permettant le développement de l'agriculture. Cependant, le facteur le plus significatif serait probablement un changement profond dans la relation des humains avec le monde qui les entoure. En effet, l'agriculture s'est alors rapidement implantée dans les premières villes apparues lors de la révolution néolithique. Selon Antoine Lagneau (2019) de l'Agence nationale de la biodiversité, les civilisations antiques, telles que les Sumériens de Mésopotamie, ont joué un rôle clé dans le développement de l'agriculture urbaine, comme le montrent les découvertes archéologiques autour de la ville d'Uruk. Cela suggère que la révolution néolithique pourrait être avant tout une révolution culturelle. En effet, Jacques Chauvin, archéologue ayant mis au jour les premières

sociétés agricoles au Moyen-Orient, notamment sous les ruines de Jéricho, a découvert de petites statuettes représentant généralement une déesse. Il avance que l'émergence de l'agriculture pourrait être liée à un changement dans la perception du monde et des divinités associées. Chauvin suggère que cette transformation culturelle, marquée par de nouvelles formes de spiritualité, a pu catalyser le passage d'une société de chasseurs-cueilleurs à une société agricole. Les découvertes de ces objets soulignent l'importance des croyances et des représentations spirituelles dans le développement des premières sociétés agricoles.

Après l'avènement de l'agriculture, plusieurs évolutions ont conduit à une croissance démographique progressive. Il y a environ 6 000 ans, les Égyptiens ont mis en place un système agricole sophistiqué dans le vaste lit du Nil, utilisant des bassins et la crue du fleuve pour l'irrigation. En Europe, vers l'an mille, lorsque le monde comptait environ 300 millions d'habitants, le développement de la faux, qui a remplacé la faucille, a permis une récolte plus rapide du foin et un meilleur stockage des fourrages pour l'hiver. Par la suite, d'autres innovations sont apparues, comme la généralisation des chars à roues, des tombereaux et des charrues, qui ont contribué à rendre l'agriculture plus efficace. Ces progrès techniques ont joué un rôle majeur dans le développement des sociétés agricoles (Janin, 2017).

Au cœur du Moyen Âge en France, différents types de paysages agricoles se sont progressivement mis en place. Au nord, les openfields étaient caractéristiques des sociétés collectives, tandis qu'au sud, des systèmes plus individualisés et éparpillés ont émergé.

Par la suite, des paysages bocagers ont commencé à apparaître dans plusieurs régions, se développant davantage à partir du XVIIe siècle, à l'époque de la révolution fourragère. L'agriculture était présente sur le territoire de la future France depuis environ 4000 ans (Pierre Le Roy, 2016). Cependant, il a fallu attendre le XIXe siècle pour que la propriété foncière soit en partie libérée des mains de la noblesse, du clergé ou de la bourgeoisie, permettant le développement de ces paysages bocagers dans différentes régions. Ces évolutions majeures se sont manifestées par exemple avec la Plaine des Vertus, qui couvrait autrefois une grande partie du territoire parisien. Paris accueillait également des animaux tels que des chevaux de trait et des pigeons d'élevage. À cette époque, l'agriculture employait jusqu'à trois français sur quatre, comprenant parents et enfants, permettant ainsi de nourrir le village toute l'année.

Au fil du temps, l'agriculture a connu une évolution significative. De nombreux progrès techniques et scientifiques ont contribué à transformer l'agriculture traditionnelle en une agriculture moderne. Cela comprend l'utilisation de ressources minérales comme le charbon et le pétrole, la mécanisation de l'équipement agricole, et le développement de produits phytosanitaires tels que les pesticides et les herbicides poussant à l'extrême production. Ces avancées ont également permis la construction des premiers chemins de fer, facilitant le transport de produits à travers le pays et encourageant chaque région à se spécialiser dans des cultures spécifiques selon son climat. Pour d'autres types de produits, les marchés locaux constituaient la principale source d'approvisionnement. Ces progrès favorisent l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs grâce à une production accrue et, par conséquent,

des revenus plus élevés. « *On produit plus, on produit mieux* » (L'histoire au quotidien, 2017). Dans les villes avant l'ère industrielle, la structure urbaine était largement influencée par les besoins alimentaires. Les abattoirs et les marchés étaient souvent situés au cœur des villes, permettant un accès direct à la nourriture. Après la Seconde Guerre mondiale, avec la croissance rapide de la population, l'agriculture moderne est devenue essentielle pour répondre aux besoins alimentaires. La révolution industrielle du XIXe siècle a marqué le passage d'une société principalement agraire et artisanale à une société commerciale et industrielle. Cette transition, stimulée par l'essor du chemin de fer dans les années 1840, a eu un impact majeur sur l'agriculture, transformant une économie autrefois centrée sur l'agriculture en une économie axée sur la production mécanisée à grande échelle de biens manufacturés dans des usines.

Certaines activités comme les abattoirs ont commencé à être déplacées vers la périphérie, suivant une tendance à rendre les villes plus conformes aux normes hygiénistes. Cette délocalisation a entraîné une certaine déconnexion entre les villes et leur source d'alimentation, les urbanistes accordant moins d'attention à la question alimentaire.

En regardant la France aujourd'hui, on constate que l'intervention humaine a profondément transformé le paysage. Les paysages d'autrefois, avant l'ère agricole, ont disparu. Tout a été radicalement modifié, travaillé, déplacé, adapté, développé et construit par l'humain. Ainsi, les territoires français modernes, comme d'autres en Europe, ne peuvent plus vraiment être qualifiés d'espaces naturels, car l'homme a physiquement reconfiguré ces lieux depuis des millénaires. « *L'homme ne serait plus pensé comme un être vivant au milieu des autres êtres vivants, mais au-dessus des autres, s'autorisant par ce nouveau positionnement mental à modifier l'espace dans lequel il se trouve, à le mettre à sa disposition, le transformer consciencieusement et à le construire physiquement.* » (Fumey, 2020). Ces changements ont eu un impact significatif sur l'agriculture traditionnelle, changeant la manière dont l'homme interagit avec son environnement agricole.

1.1.1.2- L'urbanisation : impact sur l'agriculture et l'environnement.

L'agriculture a toujours eu une place dans et autour des villes, qui elles-mêmes ont émergé grâce à cette activité (Steel, 2009). Cependant, comme mentionné plus tôt, l'agriculture a perdu progressivement ses espaces en raison de l'essor des transports, de l'étalement urbain, du développement de l'industrie agroalimentaire et de la mondialisation des échanges commerciaux. Comme le dit Rémi Janin (2019), « *les villes gonflent et s'étendent, et nous abandonnons progressivement notre identité d'agriculteurs pour entrer dans une nouvelle ère marquée par une vaste révolution urbaine.* » La France, par exemple, est restée largement rurale jusqu'au milieu du XXe siècle, avant que la population urbaine ne dépasse 77 % du total en 2009 (Den Hertigh, 2012). Actuellement, la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines : les villes regroupent 4,2 milliards de personnes, contre 751 millions en 1950, où seulement 30 % de la population était urbaine. Selon les projections, d'ici 2050, environ deux tiers de la population mondiale vivront en ville, ce qui représentera environ 6,7 milliards de personnes (Veolia,

2019). Pour répondre à cette demande croissante, les espaces bâtis ont augmenté de 3 % depuis l'an 2000, principalement au détriment des terres agricoles pour créer des zones résidentielles (Cyrielle Den Hertigh, 2012).

La perte de terres agricoles due à l'urbanisation est l'une des principales manifestations de la "consommation des terres". Ce processus, qui a commencé dans les années 1960 avec l'étalement urbain, atteint désormais des niveaux sans précédent. Les impacts de cette artificialisation sont multiples, affectant la production alimentaire, la sécurité alimentaire et la biodiversité. La protection des terres agricoles périurbaines et des activités qui y sont associées, comme la production alimentaire et le traitement des déchets, devient ainsi une préoccupation mondiale. Au fur et à mesure que les villes s'étendent, elles empiètent sur des terres qui étaient autrefois utilisées pour l'agriculture, réduisant ainsi les espaces fertiles disponibles pour la production alimentaire. Cette "consommation des terres" est souvent aggravée par des politiques d'urbanisme qui privilégient le développement résidentiel, commercial et industriel plutôt que la préservation des terres agricoles.

En conséquence, la réduction des terres agricoles peut entraîner la fragmentation des exploitations existantes, les rendant plus petites et dispersées, déclenchant des effets en cascade sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales. Cette situation risque d'entraîner une concentration des terres agricoles entre les mains de grandes entreprises et la perte de moyens de subsistance pour de nombreux agriculteurs locaux, ce qui entraîne un déclin économique dans les zones rurales. Ces changements peuvent aussi conduire à une migration des travailleurs agricoles vers les centres urbains à la recherche de nouvelles opportunités, ajoutant une pression supplémentaire sur les infrastructures urbaines et modifiant le tissu démographique des zones rurales. Ainsi, les agriculteurs peuvent se sentir de plus en plus isolés, physiquement et culturellement, dans un monde devenu principalement urbain. L'agriculture telle qu'elle existait depuis des millénaires semble progressivement se trouver enfermée dans une société de plus en plus urbaine, au point de menacer son existence même (Janin, 2017).

Au fil du temps, on constate un changement de mentalité dans la société qui affecte de plus en plus les agriculteurs. Les valeurs des sociétés urbaines évoluent vers une plus grande sensibilité envers les animaux et l'environnement. Aujourd'hui, de nombreuses personnes dans les villes s'opposent à l'idée de tuer des animaux pour la consommation, désapprouvent les pratiques d'élevage industriel qui confinent les troupeaux dans des bâtiments sans accès à l'extérieur, et dénoncent des procédés comme le broyage en masse de poussins vivants ou la manipulation génétique des plantes pour les rendre résistantes à des pesticides particuliers (Fumey, 2020). Plus globalement, les citoyens questionnent le bien-fondé de la domination de l'humain sur les animaux et la nature, et s'opposent de plus en plus à l'idée de modifier le vivant uniquement pour satisfaire des besoins humains. Ils commencent à se percevoir comme des êtres vivants parmi d'autres, et non comme des êtres supérieurs à la nature, cherchant à réduire leur impact et à vivre en harmonie avec l'environnement. Cette nouvelle approche a conduit de nombreuses villes à lutter contre l'étalement urbain, en mettant en place des ceintures vertes pour préserver des zones naturelles, des terres agricoles et des espaces forestiers autour des centres

urbains. Le concept de villes durables, de plus en plus adopté au cours des dernières années, remet l'urbanisation dans une perspective différente, où la biodiversité et la végétation sont prises en compte. Les citoyens prennent conscience des enjeux environnementaux actuels et des problèmes liés à l'alimentation. Ils accordent désormais plus d'importance à la qualité des produits qu'ils consomment, et certains pratiquent même l'agriculture urbaine pour cultiver leurs propres aliments. Cela représente une réconciliation entre le monde urbain et le monde rural, conciliant la croissance des villes avec la nécessité de préserver des espaces pour d'autres usages, en particulier l'agriculture.

1.1.1.3- Retour vers une ville agricole.

Après avoir pratiquement disparu de nos villes occidentales au milieu du XXe siècle, la culture urbaine a refait surface au début des années 1970, notamment à New York. C'est à ce moment-là qu'une transition importante s'opère, marquée par une prise de conscience des inégalités sociales croissantes et une réflexion sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (Thouvenin, 2010). Un tournant qui engendre ainsi des changements de la société amenant progressivement à une nouvelle réflexion sur la ville et sur le "comment vivre ensemble".

L'industrialisation à la fin du XIXe siècle a apporté des changements profonds, affectant à la fois les modes de production alimentaire et les relations entre les zones urbaines et l'agriculture. La croissance rapide des villes a créé une demande croissante de produits alimentaires, ce qui a nécessité l'adaptation des techniques de production. Devant ces défis financiers et pour répondre aux besoins alimentaires, l'agriculture urbaine a commencé à prendre de l'ampleur, principalement sous forme de jardins collectifs, permettant aux citoyens de cultiver leurs propres aliments.

L'agriculture urbaine, qui peut être définie de plusieurs manières, est décrite par Luc Mougeot du Centre de recherche pour le développement international au Canada comme « *une activité qui se déroule à l'intérieur ou à la périphérie des villes, impliquant la production, l'élevage, le transport ou la distribution d'une grande variété de produits* » (2010). Alain Mbaye de l'Institut sénégalais de recherche agricole précise que « *l'agriculture urbaine se déroule soit dans la ville, soit à ses abords, avec des produits principalement destinés à une consommation urbaine, tout en équilibrant l'usage des ressources entre fonctions agricoles et non agricoles* » (1999).

L'agriculture urbaine ne vise pas à recréer la campagne en ville, mais plutôt à revaloriser les espaces urbains de manière utile, ce qui peut contribuer à une alimentation plus saine et moins coûteuse (Fumey & Paquot, 2020). Pour certains, le terme "agriculture urbaine" peut sembler ambigu, car il associe deux notions qui paraissent opposées au premier abord. Cela s'explique par le fait que "l'agriculture" évoque souvent une production alimentaire à grande échelle, généralement associée à des activités intensives et industrielles, tandis que "urbain" désigne l'environnement des villes, avec des infrastructures et des services dédiés à une population dense. C'est pourquoi certains perçoivent ces termes comme incompatibles. Toutefois, l'agriculture urbaine incarne la convergence de ces deux concepts pour créer

des espaces verts productifs au sein des zones urbaines (Collectif Vertigo, 2013). Cependant, de nouvelles façons de concevoir l'aménagement urbain émergent, contribuant à la cassure née au XXe entre l'urbanité et la ruralité (Lagneau, 2019).

Des initiatives d'agriculture urbaine axées sur la solidarité, la créativité et la résilience se multiplient ainsi partout en France et dans le monde. L'agriculture urbaine est perçue différemment selon les pays. En France, cette pratique progresse grâce à des politiques publiques favorables et des initiatives écologiques. On assiste à une forte croissance de projets comme les jardins collectifs, avec des programmes tels que "Main Verte" à Paris. En Europe, l'agriculture urbaine est souvent associée à la production alimentaire à l'intérieur des villes, tandis qu'en Chine, elle se traduit par la création de fermes modernes et multi-fonctionnelles (Lagneau; 2019).

L'agriculture urbaine a évolué au fil du temps. À ses débuts, elle était étroitement liée à l'habitat. Aujourd'hui, cultiver en ville prend des formes de plus en plus diversifiées et devient plus complexe, reflétant les changements dans l'environnement urbain et les attentes des citoyens. L'agriculture urbaine est ainsi une pratique qui gagne en popularité dans de nombreuses villes à travers le monde, suscitant un intérêt croissant en raison de ses nombreux avantages et fonctions variées. Comme l'indique le schéma de Duchemin et al. (2008) ci-dessous, l'agriculture urbaine peut avoir de nombreuses fonctions, telles que l'aménagement urbain, la protection de l'environnement, le développement économique, la sécurité alimentaire, la santé, les loisirs, l'éducation et les interactions sociales (Collectif Vertigo, 2013)

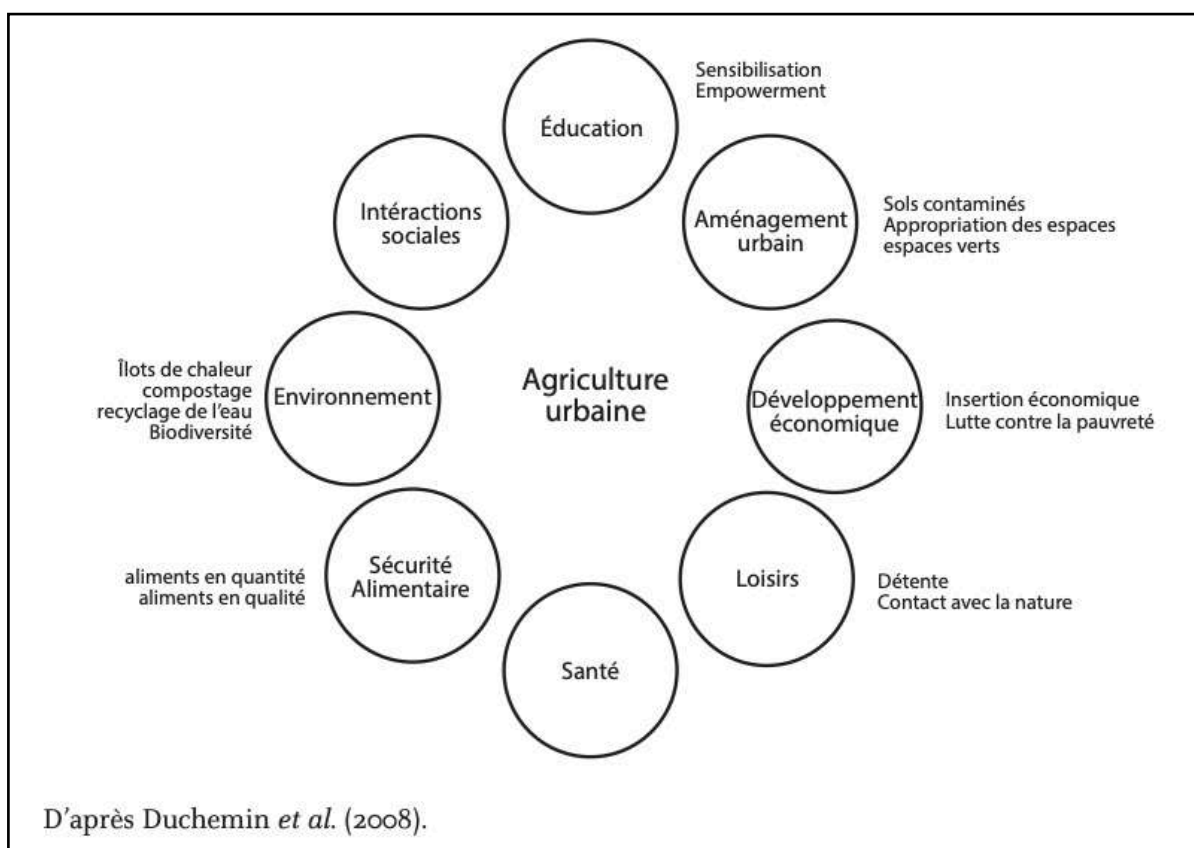


Figure 1: Multidimensionnalité de l'agriculture urbaine. (Duchemin et al. 2009.)

Aménagement urbain

L'agriculture urbaine contribue principalement à l'aménagement des villes, en les rendant plus viables et résilientes. Elle crée des espaces publics où les citoyens sont activement impliqués. Les personnes impliquées dans cette activité viennent généralement de milieux variés. Grâce à l'agriculture urbaine, des zones auparavant négligées peuvent être transformées en espaces verts et agricoles, permettant ainsi aux citoyens de se reconnecter avec la nature.

Environnement

L'agriculture urbaine joue un rôle crucial pour résoudre les problèmes environnementaux liés aux contextes urbains. Depuis les révolutions industrielles, notre relation avec la terre et la nature a évolué de manière significative, avec des effets toujours plus perceptibles des activités humaines sur l'environnement. Ces dernières années ont vu une accélération des problématiques environnementales, connues sous le nom de "crise écologique" (Lagneau, 2019). Ces évolutions ont profondément impacté la relation entre les humains et la biosphère, conduisant à un désir de rapprochement avec la nature et à une quête de modes de production alimentaire plus durables. L'agriculture urbaine offre divers avantages, notamment la production locale à cycle court. Les fruits et légumes récoltés sont vendus sur des marchés de proximité ou directement aux consommateurs, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et diminuant les besoins en énergie pour le stockage. De plus, le concept récent de ville durable envisage l'urbanisation sous un nouvel angle, en intégrant la biodiversité et la végétation. L'agriculture urbaine peut ainsi accroître le taux d'humidité et atténuer les îlots de chaleur grâce à la conversion de l'eau souterraine en humidité atmosphérique. Enfin, grâce au compostage et au recyclage des matières organiques dans le système urbain, l'agriculture urbaine devient une nouvelle approche pour la gestion des déchets. Ces pratiques offrent une solution innovante pour repenser l'utilisation des ressources et contribuer à la résilience environnementale des villes.

Économie et sécurité alimentaire

L'agriculture urbaine offre une solution aux disparités de richesse caractéristiques des villes modernes en permettant aux personnes dans le besoin de produire leur propre nourriture, ce qui réduit les coûts alimentaires. Dans certains cas, elle peut également fournir un complément de revenu aux ménages grâce à la vente de produits cultivés en ville. De plus, face à un contexte où le taux de personnes sous-alimentées est élevé (selon la FAO), l'agriculture urbaine contribue à la sécurité alimentaire en offrant aux ménages urbains démunis un accès plus facile à une source fiable de nourriture. Toutefois, la sécurité alimentaire ne consiste pas seulement à avoir suffisamment de nourriture. Elle implique également un sentiment de sécurité et de souveraineté sur les choix alimentaires, en permettant aux gens de consommer des aliments qu'ils ont eux-mêmes cultivés, exempts de produits chimiques nocifs.

Loisirs, santé, éducation et intégration sociale.

Dans certains cas, particulièrement au sein des jardins collectifs et partagés, l'agriculture urbaine devient un loisir agréable. C'est un moyen de passer du temps à l'extérieur près de chez soi, tout en pratiquant

une activité plaisante et en rencontrant de nouvelles personnes. Une étude de Veolia (2019) indique que le renouveau des politiques alimentaires urbaines dépasse largement l'agriculture urbaine et la simple production alimentaire. Il ne s'agit pas uniquement de nourrir les villes, car le potentiel de production reste limité, mais plutôt de réintroduire la nature et l'agriculture en milieu urbain, tout en encourageant la création de liens sociaux. L'agriculture urbaine encourage les interactions sociales en créant un environnement favorable au développement d'un sentiment de communauté et de possession partagée, ce qui facilite les échanges entre les membres du groupe et avec le reste de la société. Elle offre une solution aux problèmes d'isolement social, particulièrement pour les personnes âgées, les minorités ethniques et celles de statut socio-économique défavorisé.

Cela a également un impact positif sur la santé, en contribuant à combattre la sous-alimentation et en offrant des bénéfices physiques et mentaux, en particulier pour les personnes âgées. L'agriculture urbaine a un effet thérapeutique, procurant un sentiment de bien-être, de ressourcement spirituel par la relaxation, la paix et la tranquillité (Collectif Vertigo, 2013). Enfin, dans le même esprit, l'agriculture urbaine joue un rôle éducatif, permettant non seulement l'échange de savoir-faire entre jardiniers, mais aussi l'apprentissage pour les plus jeunes ou les personnes handicapées, grâce à des visites d'écoles ou de structures d'accueil dans des espaces dédiés comme les jardins collectifs.

En résumé, l'agriculture urbaine représente un levier essentiel pour renforcer la résilience des villes, leur permettant de mieux s'adapter ou de résister au changement climatique ainsi qu'aux crises économiques ou sociales futures. Aujourd'hui, il n'y a pas une seule forme d'agriculture urbaine, mais plusieurs, chacune ayant ses propres caractéristiques. Cette diversité des pratiques contribue à créer un ensemble de lieux uniques, tels que les toits végétalisés, les micro-fermes urbaines ou encore les jardins collectifs, enrichissant ainsi la richesse et la variété des approches en agriculture urbaine.

1.1.2 Les jardins collectifs.

Définir la notion de jardin collectif me paraît essentiel pour débiter l'étude de ces espaces qui sont des typologies différentes. Il n'existe pas encore de définition partagée par l'ensemble des acteurs, mais nous pouvons nous appuyer sur celles du Sénat. Les jardins collectifs représentent des espaces cultivés et entretenus par un groupe de membres au sein d'une communauté locale. « *Ces zones vertes contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées, fruits, légumes, fleurs, en favorisant leur connaissance, leur culture, leur échange non lucratif entre jardiniers* » (Den Hartigh, 2012). L'essence des jardins collectifs réside dans la création d'un espace où les membres de la communauté peuvent unir leurs efforts pour cultiver des plantes, renforcer les liens sociaux, partager des connaissances et offrir des produits frais locaux. La proposition de loi de 2003 relative aux jardins collectifs les définit comme des espaces « *créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives, et étant accessibles au public* ». Selon cette définition, les jardins collectifs comprennent les jardins familiaux (allouant une parcelle individuelle pour une production légumière pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage

commercial), les jardins d'insertions (utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle) et les jardins partagés (focalisés sur le lien social et la vie de quartier). Ainsi, ces différentes formes de jardins collectifs s'adaptent à des contextes locaux variés et poursuivent des objectifs diversifiés. Ils émergent souvent à l'initiative des résidents, mais peuvent également être le fruit d'associations, de municipalités, etc.

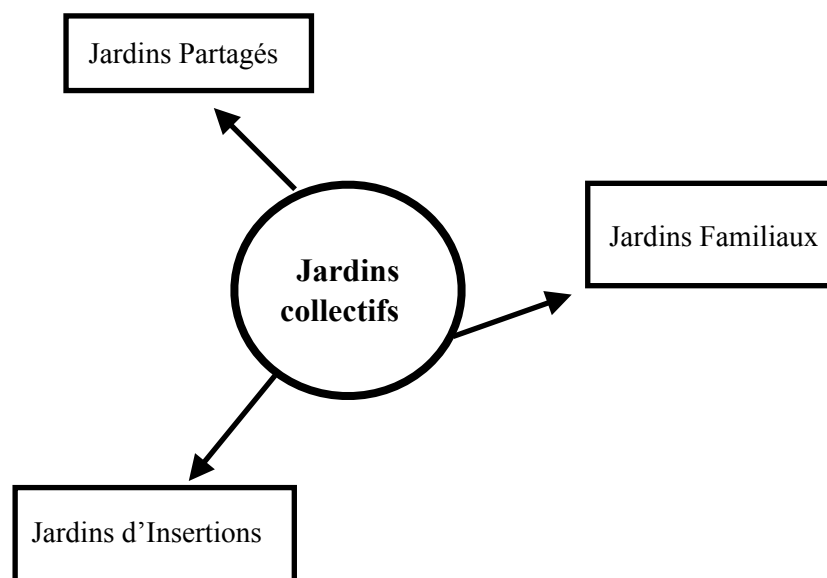


Figure 2 : Schéma des jardins collectifs (ZF,2024)

Dans le contexte de transition écologique, les jardins collectifs représentent des espaces emblématiques où se nouent des enjeux socio-environnementaux cruciaux. Ces jardins, qu'ils soient familiaux, partagés ou solidaires, incarnent un mode de gestion de l'espace urbain en phase avec les ambitions actuelles en matière de durabilité et de résilience. Ces espaces verts sont des lieux de convergence entre l'urbain et le rural contribuant à la reconquête de la biodiversité et à la régénération des écosystèmes locaux.

En outre, les jardins collectifs favorisent la reconnexion des citoyens avec la nature et la valorisation des savoirs traditionnels en matière de culture alimentaire, contribuant ainsi à renforcer les liens sociaux au sein des quartiers et à promouvoir des modes de vie plus durables et résiliants. Autre avantage, est celui du plan économique. Ces espaces de production alimentaire locale peuvent également constituer une réponse aux défis de l'accessibilité alimentaire et de la précarité socio-économique, en offrant aux habitants la possibilité de cultiver leurs propres fruits et légumes à moindre coût.

1.1.2.1 Les jardins ouvriers / familiaux.

Les jardins familiaux sont typiquement constitués d'une série de parcelles individuelles attribuées aux résidents qui en font la demande. Ces jardins ont pour objectifs principaux la production alimentaire, l'enseignement de pratiques favorisant l'autonomie alimentaire, l'accès à une alimentation saine et diversifiée, ainsi que la lutte contre les inégalités d'accès aux parcelles pour des publics en difficulté

sociale. Chaque parcelle dans les jardins familiaux appartient à une famille différente, permettant ainsi une gestion individuelle au sein d'un même espace. Les jardins partagés « *fonctionnement de façon assez pyramidale, et il n'existe que rarement de projet commun entre les jardiniers au delà d'un simple rapport de voisinage* » (Den Hartigh, 2012).

Les jardins ouvriers, considérés comme les précurseurs de l'agriculture urbaine, ont émergé en Europe occidentale au XIXe siècle (Den Hartigh, 2012). Après l'industrialisation, les conditions de vie des ouvriers ont été profondément affectées par les changements socio-économiques et urbains engendrés par la révolution industrielle. Celle-ci a entraîné une migration massive des populations rurales vers les zones urbaines concentrant les usines, créant ainsi des concentrations ouvrières dans les villes industrielles en pleine expansion. Ces ouvriers étaient souvent logés dans des quartiers ouvriers surpeuplés et insalubres, caractérisés par des logements de mauvaise qualité, des ruelles étroites et des conditions d'hygiène déplorable. La densité de population élevée favorisait la propagation rapide des maladies infectieuses telles que le choléra et la tuberculose, exacerbant les conditions de vie déjà précaires. Les ouvriers étaient soumis à des journées de travail excessivement longues, souvent de 12 à 16 heures par jour, dans des conditions dangereuses et insalubres, sans protection sociale ni droits du travail (Mestdagh, 2015). Les salaires étaient bas, ne permettant pas aux ouvriers de subvenir à leurs besoins fondamentaux, ce qui les maintenait dans un cycle de pauvreté persistante. De plus, les conditions de travail difficiles et l'exploitation par les employeurs ont engendré un mécontentement social qui s'est parfois manifesté par des mouvements de protestation, des grèves et des émeutes ouvrières.

Face à cette réalité, L'abbé Jules Lemire, député du Nord et défenseur du catholicisme social, semble être sensibilisé par ces problématiques de la vie ouvrière, et se présente ainsi aux élections législatives qu'il remporte à plusieurs reprises. Il concentre ainsi ses préoccupations sur la question de la famille, objet qui le suit tout du long de sa carrière politique. Il promeut ainsi la mise à disposition pour chaque famille ouvrière d'un espace de terre à cultiver. Cela visait non seulement à rétablir la propriété individuelle, mais également à lutter contre l'alcoolisme en offrant une activité aux ouvriers pour occuper leurs dimanches (Jégat, 2019). Cette volonté de L'abbé Lemire se concrétise en 1906 au Congrès Démocrate Chrétien, où il officialise le terme « jardin ouvrier », et crée la Ligue française du coin de terre et du foyer, ayant pour objectif d'accompagner la création de jardins ouvriers dans le but « *d'étudier, de propager, et de réaliser tout ce qui consolide la famille par la possession de la terre et du foyer* ». La ligue a évolué pour devenir la Fédération nationale des jardins ouvriers de France en 1921, puis la Fédération nationale des jardins familiaux en 1952. Avec le temps, ces jardins ont accueilli non seulement des familles d'ouvriers, mais également des familles de divers milieux sociaux. Ainsi, la loi du 26 juillet 1952 a changé la désignation de "jardin ouvrier" en "jardin familial". Ces jardins ont continué à évoluer et sont encore présents de nos jours (Baudelet, Basset, Leroy, 2008).

1.1.2.2 Les jardins partagés.

Les jardins partagés, souvent de taille plus modeste, s'intègrent au sein des quartiers et sont gérés collectivement par un groupe d'habitants. Contrairement aux jardins familiaux, les jardins partagés sont davantage des espaces de vie dans la société. Ils constituent des espaces verts cultivés et entretenus par une collaboration au sein d'une communauté, offrant une alternative à la responsabilité unique d'un jardin privé. L'objectif est de favoriser la collaboration, de renforcer les liens sociaux et de créer un lieu informel d'apprentissage sur la culture des plantes, dans une atmosphère conviviale. Il existe deux types d'organisation de ces jardins. Soit les jardiniers partagent la création et l'entretien d'une seul paysage, c'est à dire qu'ils se partagent les mêmes parcelles. L'idée est de jardiner ensemble et de partager les récoltes. Soit ils partagent un projet différent, où chacun met en exposition ses propres pratiques et goûts esthétiques sur des parcelles individuelles que chacun gère à sa manière (Baudelet, Basset, Le Roy, 2008).

Les jardins partagés ont vu le jour plus récemment que les jardins familiaux, émergeant dans les années 60-70 en réaction aux crises sanitaires et alimentaires de l'époque. L'idée de réappropriation urbaine a pris de l'importance, en parallèle avec l'émergence d'un mouvement écologiste, surtout aux États-Unis dans les années 70. Le jardinage est devenu une forme de militantisme, comme le souligne Léa Mestdagh (2015). En 1969, des premières actions écologiques ont eu lieu avec la mobilisation citoyenne sur un terrain abandonné à Berkeley. Cette initiative visait à nettoyer et cultiver le lieu, baptisé "People Park", dans le but de mettre en avant l'importance de la nature en milieu urbain. Ainsi, ce type de jardinage sur des friches urbaines a rapidement gagné du terrain aux États-Unis, donnant naissance aux premiers "Community Gardens", ancêtres des jardins partagés. La période du début des années 1970 a été particulièrement difficile à New York, touchée par une forte crise économique qui a entraîné l'abandon de nombreux immeubles. Certains propriétaires, cherchant à bénéficier des primes d'assurance, ont même incendié leurs bâtiments. Dans ce contexte, les friches et les terrains vagues se sont multipliés.

Liz Christy, résidente de Manhattan, artiste et militante locale, a commencé à végétaliser les espaces délaissés en utilisant des bombes de graines, constituées de glaise, de terreau et de graines compactées. (Plan Libre; date inconnue) L'objectif initial était de contrer la détérioration des quartiers urbains en offrant un espace naturel aux résidents locaux. Son choix de favoriser les fleurs colorées dans ses actions de désobéissance civile est mis en lumière par Sandrine Baudry (2011). À la suite des premiers signes de végétation, Liz Christy a poursuivi son engagement en s'appropriant un terrain en friche dans le Lower East Side en 1973, transformant ainsi ce lieu en le premier "community garden" de New York. En occupant des terrains sans autorisation légale, différentes guérillas jardinières revendiquent le droit des citoyens à organiser et à autogérer l'espace urbain. Elles militent pour une utilisation accrue des sols urbains à des fins horticoles, afin de créer des villes plus saines, accueillantes et productives.

Encouragée par le succès de son projet, Liz Christy fonde l'association à but non-lucratif "Green Guerilla" pour soutenir la création de jardins et conseiller les habitants désireux de s'impliquer. Le terme « guérilla jardinière » peut en étonner certains. Ce terme, dérivé de l'espagnol et signifiant littéralement « petite

guerre », renvoie à des techniques de combat politique basées sur des attaques typiques de militants affrontant des adversaires avec des ressources disproportionnées. L'utilisation de ce terme pour décrire des activités de jardinage urbain donne un caractère audacieux à ceux qui les pratiquent et met en lumière l'aspect politique de leur démarche, qui consiste principalement à cultiver discrètement des terrains appartenant à d'autres. Ces groupes utilisent le jardinage pour contester les structures sociales qui façonnent l'espace urbain.

Au-delà de leurs activités de plantation, c'est la manière dont ils opèrent qui démontre leur volonté de défier les rapports de pouvoir existants. Leur approche souligne une remise en question des normes établies, avec pour objectif de réinventer la ville de manière plus inclusive et respectueuse de l'environnement. Cette initiative a pris une ampleur significative avec la mise en place d'un programme de la ville de New York appelé "Green Thumb", qui permettait aux jardiniers amateurs de louer un terrain pour un dollar symbolique (Baudelet, Basset et Leroy, 2008).

Le premier jardin partagé français a été initié à la suite d'une proposition de visite des jardins communautaires de Montréal par le Programme Environnement de la Fondation de France. Cette visite a permis aux participants français de découvrir ces espaces de nature urbaine et a inspiré la création d'un forum appelé "Jardinage et citoyenneté", organisé à Lille en 1997 (Baudelet, Basset et Leroy, 2008). Le choix de la ville s'explique par la présence déjà avancée de pratiques de jardins collectifs sur le territoire, avec de nombreux jardins implantés depuis l'époque des jardins ouvriers du XIXe siècle. Réunissant des acteurs politiques, associatifs, institutionnels et professionnels, ce forum avait pour objectif d'échanger sur les jardins et leurs expériences. Les participants ont alors mis en place le réseau national français "Le Jardin Dans Tous Ses États", favorisant la collaboration et l'échange entre les acteurs des jardins. Une charte a été élaborée, basée sur plusieurs valeurs communes telles que le renforcement des liens sociaux, le soutien aux personnes en difficulté, le respect de l'environnement et la promotion de la liberté et de l'autonomie.

Par la suite, en réponse à un appel à projets de la Fondation de France, le "Jardin des Retrouvailles" a été créé en 1997, porté par l'association "Des Amis, des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés". Situé sur un terrain en friche de 1000m² à Lille, ce jardin est né d'une concertation des habitants organisée par la ville. Sa création a marqué le début de l'ouverture de nombreux autres jardins partagés en France, dans un contexte écologique qui concilie les enjeux sociaux et environnementaux.

1.1.2.3 Les jardins d'insertions.

Les jardins d'insertions visent à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes en difficulté sociale, telles que les chômeurs ou les bénéficiaires du RSA, par le biais d'activités de jardinage. Leur émergence, survenue progressivement au cours des dernières décennies, est étroitement liée à l'évolution des besoins sociaux. Ces jardins adoptent diverses approches, qu'il s'agisse de créer des espaces d'échanges, d'offrir une dimension pédagogique ou de dispenser une formation professionnelle.

Ils constituent un moyen efficace de soutenir les politiques sociales tout en bénéficiant à l'ensemble de la communauté. Initiés en réponse aux défis du chômage, de la précarité économique et de l'exclusion sociale, ces programmes prennent différentes formes, qu'il s'agisse d'initiatives associatives, de structures d'accueil social ou de programmes locaux. Les jardins d'insertions offrent des programmes de réinsertion professionnelle via des contrats d'insertion, tels que les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), et sont souvent regroupés au sein de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS).

Bien que leur nombre soit estimé à plusieurs milliers par le Sénat, de nombreux jardins axés sur la réinsertion et la production alimentaire ne sont pas accessibles au public. Néanmoins, certains s'efforcent d'impliquer la communauté locale en proposant des parcelles pédagogiques, en organisant des événements tels que des portes ouvertes ou des échanges de plantes, ou en accueillant des bénévoles. Bien que le respect de l'environnement soit souvent une considération importante, il n'est pas toujours l'objectif principal de ces jardins d'insertion (Paysalia, 2018).

1.1.3 Le lien social.

1.1.3.1 Lien social et groupes sociaux.

Le lien social, selon Serge Paugam (2022), représente le rapport entre un individu et ses groupes d'appartenance, ainsi que les conditions du changement social à long terme. En d'autres termes, le lien social est un processus évolutif qui permet à chaque personne de gagner en autonomie par rapport aux groupes auxquels elle appartient, tout en l'obligeant à se définir en fonction du regard que les autres portent sur elle. Dès sa naissance, l'humain entre dans un réseau d'interdépendance avec les autres. La solidarité est le fondement de cette interconnexion, constituant la base de « l'homo-sociologicus », c'est-à-dire la personne qui est intrinsèquement liée aux autres et à la société dans son ensemble. Cela n'est pas seulement essentiel pour se protéger des imprévus de la vie, mais aussi pour satisfaire un besoin fondamental de reconnaissance, qui contribue à forger son identité et son existence.

De nos jours, l'expression "lien social" évoque plusieurs idées, comme le désir de vivre ensemble, la volonté de rapprocher des individus dispersés ou l'aspiration à une société plus cohésive. Le lien social constitue le réseau d'interactions, de connexions et de dépendances qui sous-tendent la vie sociale. Il comprend divers aspects, comme les relations personnelles, les réseaux sociaux, les normes et valeurs communes, les engagements civiques et les institutions qui façonnent les rapports humains. Ces dimensions du lien social sont cruciales pour créer et maintenir le lien social, permettant aux individus de s'intégrer, de coopérer et de trouver un sens d'appartenance au sein d'une société en constante évolution.

Les liens sociaux se forment au sein des groupes sociaux auxquels chaque individu appartient. Un groupe social désigne un ensemble de personnes qui entretiennent des interactions directes (face à face) ou indirectes (à distance). Les individus faisant partie du même groupe social partagent souvent des caractéristiques communes. De plus, ils développent un sentiment d'appartenance au groupe et ont des intérêts communs. On distingue deux principaux types de groupes sociaux : les groupes primaires et les groupes secondaires (Paugam, 2022)

Les groupes primaires sont des groupes de petite taille où les interactions sont fréquentes, directes et informelles. Les membres de ces groupes partagent des relations proches, souvent caractérisées par un investissement émotionnel important. L'objectif principal des groupes primaires est d'intégrer et de socialiser les individus. Ce type de groupe englobe des relations comme celles avec la famille et les amis.

En revanche, les groupes secondaires sont généralement plus grands, avec des relations moins fréquentes, plus formelles et indirectes. Le degré d'intimité y est moindre, tout comme le sentiment d'appartenance. Ces groupes ont pour objectif le partage et la défense d'intérêts communs. Les groupes secondaires comprennent des relations professionnelles, des associations, ou des clubs, où les interactions sont principalement axées sur des tâches ou des objectifs spécifiques. Ainsi, la distinction entre groupes primaires et secondaires réside dans la nature des interactions, le niveau de proximité entre les membres, et les objectifs des groupes. Les groupes primaires sont essentiels pour le développement personnel et l'intégration sociale, tandis que les groupes secondaires répondent à des besoins plus fonctionnels, tels que les intérêts communs et les réseaux professionnels.

Les liens sociaux changent continuellement, modifiant la façon dont les individus se connectent, interagissent et établissent des relations au sein de la société. Plusieurs facteurs contribuent à ces évolutions, influençant le paysage des interactions sociales. Tout d'abord, les valeurs et les normes sociales évoluent, impactant directement les liens sociaux. Les mouvements sociaux et les changements d'attitudes, tels que ceux liés aux droits civiques, à l'égalité des sexes ou aux droits des personnes LGBTQ+, transforment les types de liens sociaux qui sont considérés comme valorisés. Les nouvelles générations introduisent souvent des perspectives différentes qui changent la nature des interactions sociales. La technologie et les réseaux sociaux ont également joué un rôle majeur dans la transformation des liens sociaux. L'avènement de plateformes numériques comme Facebook, Instagram ou Twitter permet aux individus de se connecter à grande échelle, franchissant des barrières géographiques. Si cela peut renforcer certains liens sociaux, cela peut aussi entraîner des connexions plus superficielles ou des phénomènes comme l'isolement numérique et la polarisation.

Les structures familiales évoluent également. L'augmentation des familles monoparentales, des couples non mariés, et des familles recomposées change la dynamique des relations familiales traditionnelles. De plus, les familles élargies et intergénérationnelles jouent un rôle de plus en plus important dans de

nombreuses sociétés, reflétant des changements dans la manière dont les gens tissent des liens au sein de leur cercle familial.

Les conditions d'emploi ont aussi un impact significatif. Autrefois, un marché du travail relativement stable offrait des emplois à durée indéterminée, mais aujourd'hui, avec des taux de chômage plus élevés, l'insertion professionnelle est plus difficile. Cette instabilité croissante entraîne une montée de la précarité, de l'exclusion, et de ce que l'on appelle la "disqualification sociale ».

Cependant, ces évolutions ne signifient pas la fin du lien social, mais plutôt sa transformation. Les nouvelles formes de famille, les changements dans les modes de travail et les pratiques sociales telles que le covoiturage, le co-travail ou la colocation, montrent que les individus trouvent de nouvelles façons de se connecter et de créer des liens sociaux. Le développement d'applications et de réseaux sociaux facilite également la formation de communautés et la sociabilité de proximité, permettant aux gens de maintenir des liens même dans des contextes en mutation. Ainsi, le lien social évolue mais ne disparaît pas ; il s'adapte aux changements culturels, technologiques, familiaux et économiques, prouvant la résilience de la nature humaine à maintenir des connexions significatives.

1.1.3.2 Les types de liens sociaux.

Dans la plupart des activités du quotidien, l'homme est souvent influencé par le regard des autres, ce qui l'amène à agir conformément aux règles et aux normes sociales. Cela lui permet aussi de satisfaire son besoin fondamental de reconnaissance, une des bases de son identité et de son existence en tant qu'être humain. Les relations qu'il tisse avec autrui peuvent être de diverses sortes, mais elles offrent toutes deux des éléments essentiels à l'épanouissement social : la protection et la reconnaissance.

La protection correspond à l'ensemble des ressources que l'individu peut utiliser pour faire face aux aléas de la vie, qu'il s'agisse de soutien familial, communautaire, professionnel ou social. La reconnaissance, quant à elle, découle de l'interaction sociale qui apporte à la personne une validation de son existence, une sorte de confirmation de sa valeur par le regard des autres.

Les expressions "compter sur" et "compter pour" illustrent ces concepts : "compter sur" évoque l'appui que l'individu attend de ses relations pour se protéger, tandis que "compter pour" suggère le besoin crucial de reconnaissance, d'être considéré comme ayant de l'importance pour les autres. Les relations qui procurent protection et reconnaissance ont donc une dimension affective, renforçant les interdépendances humaines.

Dans ce contexte, on peut identifier quatre types principaux de liens sociaux : le lien de filiation, qui concerne les relations familiales ; le lien de participation élective, qui englobe les amitiés et les relations choisies ; le lien de participation organique, qui englobe les relations professionnelles et économiques ; et le lien de citoyenneté, qui concerne la participation à la vie civique et politique. Ces liens jouent

chacun un rôle clé dans la construction des réseaux sociaux qui permettent aux individus de s'intégrer et de prospérer au sein de la société (Paugam, 2022).

Le lien de filiation évoque l'idée de consanguinité, c'est-à-dire le lien biologique établi entre les parents et la reconnaissance d'une parenté biologique entre un enfant et ses géniteurs. En principe, chaque individu naît dans une famille, rencontrant à sa naissance son père, sa mère, ainsi qu'une famille élargie. Cependant, il faut aussi tenir compte de la filiation adoptive qui diffère du placement familial. Dans le cas d'une adoption, l'enfant ne rencontre généralement pas ses parents biologiques, et la mère biologique n'est pas considérée comme la mère au sens juridique du terme.

Ainsi, que le lien de filiation soit biologique ou adoptif, il constitue le fondement essentiel de l'appartenance sociale. La filiation est également associée à la notion d'attachement, qui désigne la relation affective qui unit deux ou plusieurs individus par la reconnaissance de l'importance qu'ils ont l'un pour l'autre. L'attachement reflète une interaction réciproque : l'enfant manifeste le besoin que sa mère lui fournisse les soins et l'attention nécessaires à son bien-être. Ces pulsions d'attachement soulignent le lien profond qui unit l'enfant à sa mère, conférant au lien de filiation une dimension profondément émotionnelle.

Le lien de filiation dépend aussi du groupe familial. L'appartenance familiale se définit par le contrat (qui fonde le mariage) et par la résidence (qui crée le foyer). La famille reste un espace d'engagement durable et d'investissement affectif important pour ses membres, y compris entre frères et sœurs. Il ne faut pas non plus négliger le rôle de solidarité intergénérationnelle assuré par la famille, qui relie les différentes générations par des liens de soutien et d'entraide.

En dehors du cadre familial traditionnel, le lien de participation élective joue un rôle crucial dans la vie sociale. Ce type de lien fait référence aux relations sociales que l'on choisit de développer avec des amis, des partenaires et d'autres proches au sein de divers groupes. Ces rencontres se déroulent dans différents contextes, comme les quartiers, les cercles d'amis, les clubs sportifs ou culturels. Contrairement au lien de filiation, où l'on n'a pas le choix de sa famille, le lien de participation élective permet à une personne de choisir ses propres réseaux sociaux, offrant une certaine autonomie tout en favorisant l'affirmation de sa propre personnalité. En effet, dans ce type de lien, l'individu reste libre de choisir ses relations, ce qui peut contribuer à son épanouissement personnel.

Toutefois, selon Serge Paugam (2022), cette liberté est « *encadrée par une série de déterminations sociales.* » Il est courant que les gens choisissent des partenaires ou des amis issus d'un milieu social similaire. Les lieux de sociabilité restent souvent divisés par des critères sociaux, ce qui réduit la probabilité de rencontrer un conjoint ou des amis d'un milieu très différent. Cela signifie que même si le choix des relations sociales est théoriquement libre, il peut être influencé par des facteurs socio-économiques, limitant ainsi l'autonomie réelle. La reconnaissance dans les relations conjugales se manifeste par des signes mutuels d'attention et de respect, tandis que le lien d'amitié met l'accent sur le

soutien et la confiance. Un ami est souvent défini comme « *quelqu'un sur qui l'on peut compter en cas de problème* » (Paugam, 2022). L'amitié implique aussi la capacité de se confier et d'accepter les confidences de l'autre. Pour certaines personnes, les liens de participation élective, comme l'amitié, peuvent même être plus forts que ceux de la famille. Bien que les familles n'imposent plus les conjoints ou les amis, sauf exception, la liberté de choisir ses relations sociales reste parfois entravée par des barrières socio-culturelles.

En plus des liens familiaux et électifs, le lien de participation organique se révèle essentiel tout au long de la vie. Ce type de lien fait référence aux personnes que l'on rencontre dans le cadre des études ou du travail. Il commence à l'école et se poursuit tout au long de la vie professionnelle. Pour comprendre ce lien, il est nécessaire de considérer non seulement la relation que l'on a avec le travail, mais aussi le rapport à l'emploi, qui est lié aux mécanismes de protection sociale mis en place par l'État-providence.

Ce lien traduit la connexion entre individus dans le contexte professionnel, où le travail n'est pas seulement une source de revenu, mais aussi un moyen de s'intégrer socialement et de bénéficier d'un certain niveau de sécurité grâce à l'emploi et aux systèmes de protection sociale. Autrement dit, l'intégration professionnelle ne consiste pas seulement à trouver de la satisfaction dans son travail, mais aussi à accéder à un socle de protection sociale, souvent acquis par les luttes syndicales. Un emploi stable peut offrir un statut social valorisé, mais un emploi précaire peut exposer les travailleurs à des risques d'insécurité sociale. Ainsi, l'expression "avoir un travail" signifie pour de nombreux salariés la possibilité de s'épanouir dans une activité productive tout en bénéficiant de garanties pour l'avenir. Cela souligne l'importance de la reconnaissance à la fois matérielle et symbolique du travail, ainsi que de la protection sociale liée à l'emploi.

Enfin, il est crucial de considérer le lien de citoyenneté, qui fait référence à la relation qui relie un individu à la collectivité, en tant que citoyen. Ce lien repose sur la participation civique, les droits et les devoirs qui découlent de l'appartenance à une communauté politique, généralement un État ou une nation. Cela englobe des aspects comme l'engagement civique, la participation politique, le respect des lois, et le sentiment de faire partie d'une communauté plus large. En principe, une nation accorde à ses membres des droits et des responsabilités, les élevant ainsi au statut de citoyens à part entière. Dans les sociétés démocratiques, tous les citoyens bénéficient des mêmes droits, ce qui implique un effort constant pour garantir un traitement équitable pour tous, en accord avec des valeurs communes.

Le lien de citoyenneté engage l'individu dans des activités démocratiques comme le vote, la participation à des discussions publiques, et l'implication dans des associations civiques ou des mouvements sociaux. Ce lien comprend un ensemble de droits, tels que le droit de vote, la liberté d'expression, et la protection juridique, ainsi que des devoirs, comme le respect des lois et la contribution au bien commun. Le lien de citoyenneté repose sur la reconnaissance de la souveraineté du citoyen. La protection offerte par ce lien est incarnée par l'égalité démocratique, notamment la protection juridique, qui englobe les droits civils, politiques, et sociaux

Ces quatre types de liens sont interconnectés et complémentaires. L'identité d'une personne peut se rapporter à divers aspects : sa nationalité (lien de citoyenneté), sa profession (lien de participation organique), ses cercles sociaux (lien de participation élective), ou ses origines familiales (lien de filiation). Ensemble, ces quatre types de liens constituent le fondement de la structure sociale, au sein de laquelle les individus forment leurs appartenances et leurs relations par le processus de socialisation. Naturellement, ces liens sociaux varient d'une personne à l'autre, selon les circonstances uniques de leur socialisation. Les formes de sociabilité découlent de la diversité des modes de vie.

<i>Types de lien</i>	<i>Formes de protection</i>	<i>Formes de reconnaissance</i>
<i>Lien de filiation</i> (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants Reconnaissance affective
<i>Lien de participation élective</i> (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre-soi électif Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif Reconnaissance affective ou par similitude
<i>Lien de participation organique</i> (entre acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
<i>Lien de citoyenneté</i> (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

Figure 3 : Définition des différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance; (Serge Paugam 2013)

1.2 Questionnements et méthodologie.

1.2.1 Présentation du sujet d'étude.

1.2.1.1 Justification du choix du sujet de recherche.

Le choix du sujet sur "le rôle des jardins partagés dans la création de liens sociaux" repose sur la convergence de plusieurs intérêts personnels, en particulier les questions environnementales, la

transition écologique et sociale, et le développement durable. Ces thématiques revêtent une importance majeure dans notre société actuelle, en raison des défis que posent le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Ces enjeux ont des répercussions profondes sur la vie des individus, d'autant plus que les villes abritent désormais la majorité de la population mondiale.

Cet intérêt pour les questions environnementales a été renforcé par les préoccupations actuelles liées au changement climatique. L'augmentation des températures mondiales, principalement due aux émissions de gaz à effet de serre provenant de la combustion de combustibles fossiles, impacte gravement les zones urbaines. Les villes deviennent des "îlots de chaleur", ce qui aggrave les vagues de chaleur et pose des risques pour la santé. Ces défis environnementaux nécessitent des approches novatrices, et les jardins partagés offrent une solution qui contribue à la fois à la réduction des émissions et à la création d'espaces verts. La perte de biodiversité est un autre enjeu critique. L'activité humaine, en particulier la déforestation et l'urbanisation par exemple, a conduit à une extinction rapide de nombreuses espèces animales et végétales. Cette perte de biodiversité compromet l'équilibre des écosystèmes et réduit la résilience de la planète face aux changements environnementaux. Il est clair que s'intéresser aux problématiques environnementales actuelles n'est pas seulement une question de conscience écologique, mais une nécessité pour la survie et le bien-être de l'humanité. Les enjeux sont multiples et touchent à la santé, à la biodiversité, au climat, aux ressources naturelles... En prenant des mesures pour comprendre et réduire l'impact à cela, il est possible de créer un avenir plus durable, équitable et prospère pour tous.

De plus, suite à ma formation universitaire, s'est développé un intérêt particulier pour les enjeux sociaux et les dynamiques de vie en communauté. La géographie sociale examine comment l'espace influence les interactions humaines et la structure des sociétés. Ce choix de sujet s'explique en partie par l'évolution rapide des sociétés contemporaines, façonnées par la mondialisation, les avancées technologiques et les changements démographiques. Ces transformations affectent la manière dont les individus créent des liens sociaux et participent à des réseaux de relations.

En effet, la perte de lien social en zone urbaine est un phénomène préoccupant qui s'accroît avec l'expansion des villes et l'évolution des modes de vie modernes. Alors que les centres urbains continuent de croître, il semble paradoxal que les interactions humaines diminuent, laissant de nombreux citoyens se sentir isolés malgré la proximité physique avec des milliers de personnes. Ainsi, pour lutter contre la perte de lien social en zone urbaine, il est essentiel de créer des environnements urbains où les gens se sentent valorisés et connectés. Cela nécessite une approche qui prend en compte l'urbanisme et le mode de vie des habitants, afin de reconstruire le tissu social des villes et de redonner aux citoyens le sentiment d'appartenance dont ils ont tant besoin. Pour cela, l'implication de chaque individu compte, car le changement sociétal est le résultat des efforts collectifs pour construire un avenir plus équitable et solidaire.

Espaces de rencontre, de coopération et d'engagement collectif, les jardins partagés répondent à ce besoin croissant de créer des liens tangibles dans un monde de plus en plus individualiste. Ils offrent également des bénéfices environnementaux tangibles. Ils contribuent à la création de zones vertes dans des environnements urbains souvent dépourvus de nature, encouragent l'agriculture urbaine, et fournissent aux résidents des occasions de se rassembler et de travailler collectivement. Ces jardins jouent un rôle crucial dans la construction de liens sociaux solides, comme le souligne Éric Prédine (2012), fondateur de l'association Saluterre, qui promeut les jardins partagés : « *Les jardins partagés sont les pépinières du mieux vivre ensemble que nous souhaitons pour demain, des écoles des plaisirs de la terre et de la responsabilité.* »

Finalement, il est possible d'affirmer que le choix de ce sujet a répondu aux attentes en matière d'approche interdisciplinaire. Ce sujet donne l'occasion d'explorer la connexion entre les espaces naturels urbains et les interactions sociales. Le désir de comprendre comment les jardins partagés peuvent recréer des liens sociaux et permettre aux gens de renouer avec la nature s'est manifesté. Le sujet permet également d'adopter une approche interdisciplinaire, en étudiant des aspects tels que la géographie sociale, l'écologie urbaine, la planification urbaine, et la sociologie des espaces publics. En justifiant le sujet de recherche de cette manière, il est démontré non seulement l'intérêt des jardins partagés dans le contexte de développement durable, mais aussi leur potentiel rôle dans la création de liens sociaux essentiels à la cohésion des sociétés modernes. Ce sujet permet ainsi une meilleure compréhension de ces dynamiques et à l'élaboration de solutions qui renforcent les communautés tout en respectant l'environnement.

1.2.1.2 Objectif de l'étude.

Dans le cadre de ce mémoire de recherche sur le rôle des jardins partagés dans la création de liens sociaux, l'ambition principale est d'explorer en profondeur si ces espaces remplissent effectivement cette fonction, et si oui, de quelle manière. Pour ce faire, trois points seront abordés, rassemblant les différentes interrogations dominantes pour cette étude. Ces derniers formuleront par la même occasion, les trois axes de recherches principaux de mon mémoire.

1. Quelle situation pour les jardins partagés dans l'agglomération caennaise et quelle dynamique d'évolution récente ?
2. Comment sont représentés ces jardins par les pouvoirs publics, et les personnes extérieures et comment sont-ils accompagnés ?
3. Qui sont les jardiniers de ces jardins partagés, d'où viennent-ils, quelles sont leurs motivations ? Et comment se structurent leurs relations ?

Cette première phase de l'étude, se penchera sur les jardins partagés de la zone d'étude. Cela suppose d'analyser leur évolution au fil du temps et d'identifier d'éventuels jardins qui auraient disparu. Le but étant d'identifier combien de jardins partagés existent aujourd'hui dans l'agglomération de Caen et d'étudier les caractéristiques morphologiques de chacun. Il sera donc étudié ce qui motive la création et la présence de ces espaces publics au sein d'une ville, en particulier dans un quartier donné. Une question cruciale est celle de la localisation de ces jardins : sont-ils implantés de manière intentionnelle ou est-ce le fruit du hasard ? Existe-t-il un lien avec des facteurs socio-économiques tels que la composition sociale du quartier ? Des recherches antérieures, comme celles menées par Amélie Deschamps à Lyon (2019) et par DOLLAT Alice et GRILLET Maëlle à Paris (2020), ont révélé des différences de profil des jardiniers en fonction de leur classe sociale. Il est donc nécessaire d'étudier si cette observation se vérifie également dans l'agglomération de Caen.

De plus, va être évalué si la localisation des jardins est influencée par la densité de population dans les quartiers. L'étude de l'importance relative des jardins partagés dans chaque commune et à la proportion de la superficie totale qu'ils occupent, permettra de déterminer si il existe des disparités entre les communes et même entre les quartiers. Sera également exploré la répartition spatiale des jardins au sein des communes pour voir s'ils sont uniformément répartis ou si ils se concentrent dans certaines zones. Par ailleurs, afin d'illustrer la recherche avec des résultats concrets, il a été mis en place un questionnaire, non distribué à tous les jardins partagés de la zone d'étude. Une explication sur le choix des jardins inclus dans l'étude par questionnaire et qui seront pris en compte dans les différentes analyses de cette recherche sera mentionnée.

Pour aborder la seconde phase de l'étude, il sera examiné comment les municipalités perçoivent les jardins partagés, suivi d'une analyse de leurs soutiens en termes de ressources matérielles, financières et humaines, ainsi que leurs motivations à encourager ces projets. Le but est de comprendre leurs objectifs spécifiques et les mesures qu'elles mettent en place pour favoriser la création et le bon fonctionnement de ces espaces. Parallèlement, sera abordée une étude de la perception des jardins partagés par des acteurs externes, comme les structures associées à ces initiatives, pour comprendre les bénéfices qu'ils en retirent, suivi d'une identification de ces structures, examinant leur interaction avec les jardins partagés et leurs membres, et une recherche des motivations qui les poussent à s'impliquer dans ces projets. Les informations recueillies lors de des entretiens avec ces acteurs serviront de base aux analyses.

Enfin, le dernier point se concentrera sur les jardiniers, les membres des jardins partagés. Une typologie sera établie pour mieux comprendre qui ils sont. En utilisant les données recueillies grâce au questionnaire administré, sera créé des diagrammes et d'autres types de représentations pour comparer les profils des jardiniers. Sont-ils majoritairement des femmes ou des hommes? Plutôt des retraités ou des gens actifs? Les personnes de nationalités étrangères sont-elles également intéressées par cette pratiques? Quels sont les profils sociaux et les niveaux d'éducation des individus présents dans les jardins partagés ? Est-ce que ces caractéristiques varient d'un jardin à l'autre, d'un quartier à l'autre, ou d'une

commune à l'autre ? En d'autres termes, existe-t-il une forme d'homogénéité sociale au sein des jardins partagés ? Un autre aspect pertinent à examiner concerne le lieu de résidence des jardiniers. D'où viennent-ils ? Les participants aux jardins partagés sont-ils principalement des résidents du quartier où se trouve le jardin ? Ou bien viennent-ils de quartiers périphériques ? Si tel est le cas, quelles sont les raisons de cette situation ? Est-ce dû à un manque de jardins partagés à proximité de leur domicile ?

Pour comprendre leur origine géographique, une étude de la distance moyenne entre le domicile du jardinier et son jardin sera réalisée en se basant sur les réponses du questionnaire. Cela permettra de déterminer si la pratique du jardinage partagé est principalement locale ou s'étend au-delà des quartiers. Il sera également dans le cadre de ce point, explorés les motivations des jardiniers à rejoindre un jardin partagé, en mettant en évidence leurs réponses à l'aide de diagrammes, par exemple, pour une meilleure compréhension. Leur participation au jardin est-elle motivée principalement par le plaisir du jardinage ou par d'autres facteurs ? Pourquoi avoir intégré un jardin partagé ? Qu'est ce qu'ils apprécient dans cette pratique ? Cette motivation est-elle liée à leur volonté de créer des liens avec les habitants de leur quartier ? Ont-ils rencontré des voisins grâce à cette activité ? Les résidents du quartier, même s'ils ne participent pas au jardin, fréquentent-ils les lieux ? Cela favorise-t-il les échanges et la convivialité ?

Enfin, sera analysé les relations qu'ils entretiennent entre eux, que ce soit au sein du jardin ou en dehors. Les jardiniers se connaissaient-ils déjà avant d'intégrer le jardins ? Se voient-ils à l'extérieur dans d'autres circonstance ? Partagent-ils des moments de convivialités autre que ceux au jardin ? Ont-ils développer des véritables liens d'amitiés avec certains jardiniers grâce au jardin partagé ?

1.2.2 Méthodologie.

1.2.2.1 État de l'art.

Pour débiter la rédaction de ce mémoire de recherche, il a d'abord été consulté des études locales, tels que les travaux de Léna Jégat (2019), David Lemarquand (2016) ou encore Marine Bonnard (2013) qui traitent du sujet des jardins potagers et collectifs. Bien que ces lectures ont permis de structurer ce mémoire et à définir une orientation, elles étaient plutôt générales et ne correspondaient pas directement au sujet. En revanche, le rapport de projet tutoré d'Alice Bardou, Marie Baudin et Elouen Sagnes (2022) a été particulièrement utile pour contextualiser les jardins collectifs à Caen, dresser un inventaire des jardins partagés et aborder d'autres aspects pertinents.

Par la suite, a été entrepris une consultation des ouvrages traitant du sujet de manière exhaustive afin de clarifier les concepts fondamentaux. En ce qui concerne l'agriculture urbaine, l'ouvrage écrit par Antoine Lagneau, Marc Barra et Gilles Lecuir (2015) a été important. Ces auteurs explorent le concept d'agriculture urbaine et ses implications pour la relation entre la ville et la nature. Ils analysent comment l'intégration de pratiques agricoles dans les environnements urbains peut favoriser une meilleure harmonie entre l'urbanisation et la nature. Ils examinent les divers types d'agriculture urbaine, ainsi que

leurs avantages environnementaux, sociaux et économiques, tout en abordant les défis liés à leur mise en œuvre. De plus, l'ouvrage offre des pistes de réflexion sur la manière dont l'agriculture urbaine peut contribuer à créer des villes plus durables et résilientes.

Il a été consulté par la suite des ouvrages dédiés aux jardins collectifs, en débutant par une exploration des différentes formes de jardinage urbain collectif afin de mieux cerner les caractéristiques spécifiques des jardins partagés. Les ouvrages académiques sont particulièrement nombreux sur ce sujet. « Jardins collectifs urbains » de Cyrielle Den Hartigh (2012), est un ouvrage qui explore l'évolution des jardins collectifs depuis leurs origines jusqu'à une enquête contemporaine menée par l'auteure. Cette lecture a été précieuse pour amorcer la recherche, car elle aborde la pratique des jardins partagés dans le contexte de la crise écologique et économique actuelle, mettant notamment l'accent sur leur rôle potentiel en matière d'alimentation et d'expérimentation agricole pour répondre aux défis posés par l'urbanisation. Ce livre offre ainsi une vue d'ensemble assez complète des pratiques des jardins partagés, ce qui s'est avéré très utile pour les débuts dans cette étude. L'auteure présente huit exemples de jardins collectifs qu'elle a visités en France, cherchant à détailler le fonctionnement de chacun dans une perspective historique, environnementale et économique, tout en encourageant les différents acteurs urbains à s'inspirer des expériences décrites pour élaborer leurs propres projets de jardin.

Les études de Laurence Baudalet (2008) et de Eric Prédine (2009), ainsi que celles de divers chercheurs dans le domaine du jardinage urbain collectif (Den Hartigh, 2013), ont révélé des différences significatives entre les pratiques d'autoconsommation courantes dans les jardins ouvriers ou familiaux et leur quasi-absence dans les jardins partagés. En explorant la littérature consacrée à ces différentes formes de jardinage, il a pu être défini les caractéristiques distinctives des jardins partagés. En examinant comment le jardinage est pratiqué et perçu dans différents contextes, a été obtenu des points de vue utiles pour étudier et comprendre les jardins partagés, notamment pour préparer en amont le travail de terrain. Les travaux de recherche menés au Québec ont également été particulièrement instructifs, car ils accordent une attention particulière à la dimension sociale des jardins communautaires, comme le soulignent les études de Nathalie Daclon Bouvier (2001) et l'article "Vertigo" rédigé par Eric Duchemin (2013) et d'autres auteurs. Par ailleurs, le rapport intitulé "Les jardins collectifs : un outil de développement social", rédigé par Daniel Cérézuelle, Yann Le Formal et Pierre Jean Rocca (1990), a enrichi la réflexion en fournissant des pistes de réflexion sur les aspects sociologiques.

Le volet social des jardins partagés a été largement exploré dans les recherches de Savannah Mercier (2021) et Alice Thouvenin (2010), qui ont grandement enrichi la réflexion et ont servi de référence pour certains aspects, tels que la formulation des questions et la structuration de l'étude. La consultation de l'ouvrage de Serge Paugam (2009), a permis de se familiariser avec le lien social dans sa généralité. A travers cette ouvrage l'auteur explore les différentes dimensions du lien social dans les sociétés contemporaines. Paugam analyse comment le lien social évolue à travers les transformations économiques, politiques et culturelles. Il examine les liens sociaux primaires, tels que la famille et les amis, ainsi que les formes de solidarité institutionnalisées. Paugam met en lumière les tensions entre les

exigences de l'individu et celles de la société, et il propose des pistes pour renforcer le lien social dans un contexte de diversité et de changement social rapide.

Pour mieux comprendre l'impact environnemental des jardins partagés en Île-de-France, l'article de Kaduna-Eve Demailly (2007) a été consulté. Celui-ci explore comment ces espaces verts urbains favorisent des modes de vie durables et renforcent les liens sociaux locaux. En mettant en lumière les défis auxquels sont confrontés ces jardins dans la région francilienne, l'auteur souligne également leur potentiel en tant que moteurs de changement pour des villes plus durables. De plus, l'ouvrage de Gilles Fumey et Thierry Paquot (2020) aborde les défis liés à l'urbanisation croissante et à la dépendance alimentaire des villes vis-à-vis des zones rurales. Ils proposent des solutions pour promouvoir une agriculture urbaine productive et contribuer à l'autonomie alimentaire des villes, mettant en avant les différentes formes d'agriculture urbaine et leur potentiel pour des villes plus équilibrées sur le plan alimentaire.

1.2.2.2 Observation terrain.

Après avoir acquis des bases solides sur le sujet, l'étape suivante consistait à explorer le terrain d'étude. Malgré une connaissance de certains jardins partagés à Caen, découverts lors de promenades et par curiosité en amont de cette étude, cela ne représentait qu'une petite partie des jardins existants dans la zone d'étude. Afin de recenser un maximum de jardins partagés, plusieurs étapes ont été suivies. En effet, les jardins partagés sont des espaces qui ont souvent un statut administratif précaire, ce qui rend leur identification difficile. La première étape a été de contacter les mairies des différentes communes de mon étude. Ce processus a été fait tôt dans la période de recherche, car cela constituait la base du travail. Par le biais d'e-mails envoyés à chaque mairie dans lesquels le sujet a été expliqué, il a pu être demandé s'il y avait des jardins partagés dans leur commune. Cela paraissait un moyen simple et rapide d'obtenir des informations, mais ça n'a pas été aussi efficace qu'espéré. Après plusieurs relances, de nombreuses mairies n'ont pas répondu, même après plusieurs semaines.

Face à ce manque de réponse, il a été décidé d'adopter une autre approche : passer des appels téléphoniques aux mairies. Cela a permis d'obtenir des réponses plus rapidement, mais elles n'étaient pas toujours fiables. Souvent, les personnes contactées ne faisaient pas la distinction entre jardins partagés et jardins familiaux, ce qui a conduit à recevoir des informations incorrectes. Il a donc fallu vérifier la nature de chaque jardin mentionné pour confirmer s'il s'agissait bien d'un jardin partagé. Compte tenu de ces incertitudes, l'utilisation des outils géographiques comme Google Earth et Géoportail ont permis de parcourir la ville pour repérer des espaces qui semblaient être des jardins. Cela a conduit à identifier plusieurs jardins partagés et à obtenir leur localisation exacte. Ainsi, bien que le processus ait été plus long et complexe que prévu, l'obtention de données s'est vue suffisante pour avancer dans l'étude et atteindre l'objectif fondé.

Après avoir terminé l'inventaire, une visite des jardins partagés a été entreprise pour mieux comprendre le sujet d'étude. L'approche était résolument qualitative, axée sur une observation minutieuse et une

analyse descriptive des phénomènes étudiés. Au début, un choix personnel été basé sur la volonté de se rendre dans les jardins les jours où il n'y avait aucun jardinier, pour avoir la liberté de les explorer tranquillement et de prendre des photos sans sentir de pression ou de gêne liée à la présence d'autres personnes. Ces premières visites ont permis d'observer la configuration de chaque jardin et de noter les premières similitudes et différences entre eux. Il a été constaté qu'il existe une grande variété de jardin partagé. L'organisation ou l'aménagement par exemple n'est pas les mêmes d'un jardin à l'autre. À l'entrée de la plupart des jardins, il y a des panneaux informatifs avec le nom du jardin, des coordonnées de contact et les heures de permanence. En général, ces permanences ont lieu une ou deux fois par semaine, permettant aux jardiniers volontaires de se retrouver pour travailler ensemble. Ces moments d'activités collectives sont également ouverts au public, ce qui donne aux passants l'occasion de visiter les jardins et de discuter avec les jardiniers présents. La participation à certaines de ces permanences a d'ailleurs permis de rencontrer les jardiniers, d'observer leur façon de travailler et de comprendre leurs interactions. Le temps passé sur chaque jardin n'a pas été le même partout. Certains jardins m'ont invité à plusieurs événements et me gardé informée de leurs activités, ce qui incitera des visites plus régulières. D'autres avaient des horaires de permanence principalement le week-end, ce qui, pour des raisons personnelles, était plus difficile pour moi à gérer, car je profitais de ce temps pour le passer avec ma famille. Malgré ces contraintes, des visites de chaque jardin ont été faites au minimum une fois, que ce soit pendant les permanences ou sur d'autres moments de la semaine.

Les premières observations exploratoires ont commencé à la toute fin de l'année 2023 et se sont poursuivies activement jusqu'en mars-avril, période où a commencé les rencontres avec les jardiniers. Le travail sur le terrain s'est principalement déroulé durant la saison hivernale, une période où l'activité dans les jardins partagés est généralement plus réduite, en raison du froid et des conditions météorologiques pluvieuses, typiques de la Normandie. Des visites lors de journées pluvieuses ont d'ailleurs été faites, ce qui s'est avéré assez inconfortable, notamment pour prendre des notes. Ces conditions ont également limité la capacité à visiter certains jardins fréquemment et ont restreint le nombre de jardiniers ayant pu être rencontré.

Cependant, à l'arrivée du printemps, l'activité dans les jardins reprend, avec des espaces qui redeviennent plus fleuris et accueillent davantage d'événements. C'est précisément à ce moment-là qu'à commencé la rédaction de ce mémoire, ce qui a réduit le temps disponible pour les visites sur le terrain. Malgré cela, l'occasion de participer à certains événements organisés dans les jardins s'est avérée possible. Au printemps, des événements étaient organisés par les municipalités en collaboration avec les jardins partagés, ce qui a offert une perspective différente sur les interactions entre les jardiniers et le public. Bien que l'implication sur le terrain ait été moins active à cette période, ces événements ont permis d'observer les dynamiques sociales d'une manière nouvelle, en mettant en lumière les échanges entre les jardiniers et les visiteurs. Ce sujet sera abordé plus en détail dans une autre section de ce mémoire dédiée à ces activités et événements.

Les jardiniers se sont toujours montrés très accueillants et ouverts à la discussion. Bien sûr, certains étaient plus enthousiastes et investis dans les échanges que d'autres, mais cela ne représentait qu'une minorité. Certains jardiniers ont même offert des produits de leurs récoltes, comme des herbes aromatiques ou des légumes de saison, tels que des blettes. D'autres invitaient à partager des moments conviviaux autour d'une table, avec du thé ou du café. C'est au cours de ces instants que l'intégration s'est ressentie, ainsi que l'acceptation par les jardiniers, confirmant ainsi le rôle des jardins partagés dans la création de liens sociaux et de moments de convivialité.

Au fur et à mesure des visites, a été ressentie une sensation d'être de plus en plus reconnu et accepté par la communauté des jardiniers. Ils se souvenaient de mon prénom, me présentaient à d'autres personnes qui ne me connaissaient pas, et me demandaient des nouvelles de mes recherches. Lors des événements auxquels j'ai été convié, les jardiniers me saluaient chaleureusement, prenaient des nouvelles de mes progrès et partageaient des mises à jour sur leurs jardins comme si nous nous connaissions depuis longtemps. Ces interactions ont permis de comprendre à quel point ces jardins favorisent la construction de relations solides et durables, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté unie.

1.2.2.3 Rencontres des acteurs et entretiens.

Le premier objectif consistait à rencontrer les présidents des associations pour les jardins associatifs afin de réaliser les premiers entretiens. Pour les autres jardins, comme les collectifs d'habitants ou d'autres initiatives, ces visites ont permis de poser des questions directement sur place. Comme mentionné précédemment, un numéro de contact se trouve souvent à l'entrée des jardins, ce qui m'a permis de prendre facilement des rendez-vous avec les présidents. En cas d'absence de coordonnées visibles, des propres recherches ont été élaborées pour localiser les responsables, en utilisant des articles de presse en ligne, des pages Facebook d'associations, ou des contacts fournis par des personnes bien informées. Le but de ces premiers entretiens était de recueillir un maximum d'informations sur chaque jardin. Ces rencontres avaient principalement lieu directement dans les jardins, mais parfois aux domiciles des présidents d'associations, suivi d'une visite guidée du jardin.

Pour diriger ces entretiens, il a été préparé une grille de questions couvrant divers aspects : caractéristiques générales du jardin (nom, superficie, date de création, nombre de participants, mode de gestion), détails sur l'association, informations sur le jardin lui-même (aménagement, histoire), relations avec la municipalité (soutien, aide) et aspects sociaux (événements, collaborations avec d'autres structures, interactions avec les jardiniers et les personnes extérieures). Pour les autres types de jardins sans association formelle, les questions relatives à l'association ont été retirées. Cette phase d'entretiens a été initialement prévue sur le mois de février, ce qui a été globalement respecté, sauf pour quelques exceptions, comme des réponses tardives des jardiniers, la découverte de nouveaux jardins en cours d'étude, ou des indisponibilités de certaines personnes.

Les entretiens ont varié en termes de dynamisme : certaines personnes étaient très accueillantes, prêtes à partager et à élargir les sujets de conversation, ce qui a permis d'obtenir plus d'informations que prévu. D'autres étaient plus réservées, se limitant à répondre directement aux questions sans développer davantage. Les entretiens pouvaient alors durer entre une vingtaine de minutes à une bonne heure selon les personnes rencontrées. Malgré ces variations dans le déroulement des entretiens, aucunes difficultés majeures n'ont été rencontrés. Tous les participants étaient prêts à discuter, ce qui a permis de recueillir les informations nécessaires pour la réalisation de l'étude. À chaque entretiens, étaient des notes ont été prises. Craignant que cela puisse rendre certaines personnes mal à l'aise et, par conséquent, limiter leur volonté de coopérer, aucun enregistrement des échanges n'a été réalisé. Avec le recul, bien que l'approche choisie ait globalement bien fonctionné, l'utilisation d'enregistrements des entretiens aurait pu être bénéfique, surtout pour documenter des citations précises dans ce mémoire. Malgré tout, l'essentiel des conversations a été retenu grâce aux notes manuscrites, mais il est évident que l'utilisation d'enregistrements aurait apporté une dimension supplémentaire au travail et facilité la restitution exacte des propos tenus lors des entretiens.

La deuxième étape a consisté à rencontrer les personnes impliquées dans la gestion municipale. Cela pouvait inclure des élus locaux, des adjoints au maire ou parfois le maire lui-même. Pour organiser ces échanges, des e-mails aux différentes mairies ont été envoyés. Cette approche a pris un certain temps, mais plusieurs mairies ont finalement répondu favorablement à la demande. En présentant et en expliquant le but de l'étude, des rendez-vous avec celles qui ont accepté de coopérer ont pu rapidement être fixés. Cependant, d'autres mairies n'ont jamais répondu, ni par e-mail ni par téléphone. Un déplacement sur place pour obtenir des réponses aurait pu être fait, mais après deux ou trois relances sans retour, il valait sûrement mieux laisser tomber, pensant que leur silence était peut-être dû à des raisons valables.

Les municipalités qui ont participé à l'étude comprennent celles de Caen, Hérouville-Saint-Clair, Louvigny, Mondeville, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et Épron. Tout comme pour les entretiens avec les présidents d'associations de jardins partagés, il a été préparé une série de questions à l'avance pour guider nos discussions. Cette grille d'entretien portait sur la représentation des jardins partagés au sein de la ville, le soutien et l'encadrement offerts par la municipalité, la procédure nécessaire à la création d'un jardin partagé, ainsi que les actions de sensibilisation mises en place par la ville pour encourager ces initiatives écologiques. La plupart de ces entretiens ont eu lieu au cours du mois de mars, à la suite des entretiens avec les présidents d'associations. Chaque entretien, se sont déroulés sur place, c'est-à-dire dans les bureaux des mairies des différentes communes. Cette approche a permis d'obtenir des informations précieuses sur le rôle des municipalités dans le soutien des jardins partagés et de mieux comprendre les politiques locales relatives à ces espaces communautaires.

En parallèle, a été entrepris une rencontre avec d'autres acteurs impliqués dans les jardins partagés. En effet, la plupart de ces jardins entretiennent des collaborations avec diverses structures, où ils partagent des moments de convivialité et d'entraide. C'est donc dans cette optique qu'a été souhaité la rencontre

de ces partenaires pour mieux comprendre leur implication. Quelles sont leurs motivations à travailler avec les jardins partagés ? Quels bénéfices en retirent-ils ? Ces partenaires peuvent être variés, allant des écoles aux centres de jeunes enfants (halte-garderie de Mondeville), en passant par les structures d'accueil pour personnes en situation de handicap (Gem'ça HSC ; CROP Venoix), les centres d'accueil pour migrants (ASTI), ou encore les maisons de retraite (Le Clos de Calix), pour ne citer que quelques exemples. Une section ultérieure de ce mémoire sera d'ailleurs dédiée à cette thématique.

Les rencontres avec ces partenaires se sont déroulées de différentes manières, que ce soit sur le site du jardin, par téléphone, ou directement dans les locaux de la structure concernée. Pour les contacter, il a été une nouvelle fois adopté l'envoi d'e-mails dans lesquels était présentée ma demande. Bien que certaines demandes soient restées sans réponse ou en attente de retour, les personnes avec lesquelles des échanges ont pu être possibles, se sont montrées disponibles et ouvertes à ma démarche. Pour ces entretiens, aucune grille spécifique n'a été préparée; les questions sont venues naturellement au fil de la discussion, souvent facilitées par l'initiative des personnes interrogées qui apportaient spontanément des informations pertinentes.

1.2.2.4 Questionnaire.

La dernière phase de l'enquête a été la réalisation d'un questionnaire. Cette méthode a été choisie car elle m'a semblé être la plus adaptée pour atteindre l'objectif, qui était de solliciter un maximum de jardiniers afin d'obtenir un échantillon représentatif. Le questionnaire s'est avéré être un outil efficace pour atteindre cet objectif, car il suffisait de le partager et les personnes intéressées pouvaient y répondre facilement. Au départ, il était envisagé de réaliser des entretiens individuels avec chaque jardinier, ce qui aurait peut-être permis d'obtenir un taux de réponse plus élevé, car une fois en face de la personne, celle-ci aurait été plus encline à répondre.

Cependant, cette approche a semblé peu réalisable, à la fois en raison du temps que cela aurait nécessité compte tenu du nombre total de jardiniers, mais aussi parce qu'il était difficile d'avoir tous les jardiniers présents en même temps dans le jardin. Le questionnaire n'a pas posé de difficultés majeures. Après avoir réfléchi et organisé les questions de manière logique, ces dernières ont été intégrées dans le logiciel "LimeSurvey" pour créer le questionnaire en ligne. Celui-ci a ensuite été partagé de deux manières différentes. Pour la plupart des cas, le lien du questionnaire a été envoyé aux présidents des jardins par e-mail ou SMS, pour qu'ils puissent le partager avec tous les adhérents du jardin. Cela a plutôt bien fonctionné, bien qu'un taux de réponse plus élevé était espéré. En effet, un certain nombre de questionnaires ont été commencés mais abandonnés en cours de réponse, rendant les réponses partielles et inexploitable.

La deuxième méthode utilisée pour diffuser le questionnaire était sous format papier. En effet, comme il sera vu par la suite, une grande partie des jardiniers sont des retraités qui sont plus habitués au support papier et à l'écriture manuscrite qu'à la technologie. De plus, certaines personnes, même parmi celles

qui sont encore actives, ne sont pas familières avec les outils technologiques ou n'ont pas accès à internet chez elles par choix personnel. C'est pourquoi il a été distribué une quarantaine de questionnaires en version papier dans quelques jardins inclus dans l'étude. Or, sur l'ensemble des questionnaires distribués, 174 ont été renvoyés et seuls 132 sont exploitables, les autres étant soit partiellement complétés, soit pas du tout. Ainsi, l'objectif d'obtenir la participation maximale des jardiniers a été atteint, avec environ 43% de l'ensemble des jardiniers ayant rempli le questionnaire. Le nombre de questionnaires collectés est satisfaisant pour déceler les tendances dans la vie des jardins étudiés. De plus, le nombre de répondants par jardin varie naturellement d'un jardin à l'autre. Il est cependant plus facile d'obtenir une majorité de réponses lorsque le nombre total de jardiniers est réduit, comme c'est le cas pour Jardine ta ville, qui compte 6 jardiniers, contrairement aux Communaux de Saint-Paul, qui mobilise 35 personnes.

Nom Jardin	Nombre de questionnaires complets	Pourcentage de questionnaires complet	Nombre de questionnaires incomplets (commencés mais non terminés)	Pourcentage de questionnaires incomplets	Nombre de jardiniers total
Jardin Ecocitoyen	9	35%	6	23%	26
Vert De Terre	5	42%	1	8%	12
Jardin de Venoix	12	60%	2	10%	20
Communaux de St Paul	11	31%	5	14%	35
Caen Pousse	1	20%	1	20%	5 actifs
Jardine ta ville	4	80%	0	0%	5
Permaculture et Partage	11	55%	4	20%	20
Les Pouces Verts	12	40%	8	26%	30
Faitout	4	26%	3	20%	15
Jardin du Petit Odon	9	30%	4	13%	30
Saint Germain la Blanche Herbe	1	50%	0	0%	2
Tout y Pousse	9	41%	2	9%	22
Jardin de Charlotte	6	100%	0	0%	6
Pause Jardin	2	40%	0	0%	5
Millepertuis	2	100%	0	0%	2
Cercle des Tilleuls	9	75%	0	0%	12
IRTS	7	46%	0	0%	15
Grand Parc	6	75%	0	0%	8
Jardin de Pomone	3	50%	2	33%	6
Jard'iPotes	2	20%	2	20%	10
Les Belles Portes	1	17%	0	0%	6
Jardin de l'amitié	6	50%	2	16%	12
Total	132	43%	42	13,80%	304

Figure 4 : Taux de réponse au questionnaire partagé aux jardiniers (ZF; 2024)

La conception du questionnaire a été la même pour tous les jardins partagés. Le questionnaire vise à mesurer les pratiques individuelles à l'intérieur d'une structure sociale et d'un lieu. Le questionnaire est composé de questions fermés, mais également des questions mixtes et ouvertes, notamment pour ne

pas risquer d'influencer la réponse de l'enquêté et pour lui laisser plus de liberté d'expression. Il comprend environ quarante questions portant sur plusieurs aspects : la relation de chaque individu avec le jardinage (ancienneté dans la pratique, apprentissage, motivations), la relation avec le jardin lui-même (temps passé au jardin, découverte du jardin, raison de choisir ce jardin, distance par rapport au domicile, fréquence de visite, appréciation du jardin partagé), la perception du rôle du jardin dans la création de liens sociaux (relations au sein du jardin, interactions avec les autres membres du jardin et en dehors, participation aux activités organisées), et enfin des questions socio-démographiques pour étudier les profils (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, niveau d'études, type d'habitat).

Les questionnaires ont été envoyés au début du mois d'avril, avec une période de réponse d'un mois pour permettre à chacun de le remplir sans pression. Après plusieurs relances pour rappeler aux participants de répondre, les questionnaires papier ont finalement été récupérés fin avril/début mai, afin de pouvoir analyser l'ensemble des réponses vers la mi-mai. Ces questionnaires ont été uniquement distribués aux jardins ayant été choisis d'être inclus dans cette étude, ceux qui seront présentés dans le point suivant.

1.3 Terrain d'étude.

1.3.1 Les jardins partagés à Caen.

1.3.1.1 Évolution et inventaire des jardins partagés.

Les jardins partagés dans l'agglomération caennaise connaissent une évolution constante. Depuis la création du premier en 2006 sous le nom de « Jardin de l'Eco-Citoyen » situé à Hérouville Saint clair, ces espaces conviviaux se sont développés, surtout ces dernières années. Bien que certains fonctionnent parfaitement depuis leur création, d'autres ont rencontré des difficultés de gestion. Par exemple, le jardin de Jardine Ta Ville, créé il y a 14 ans, a récemment changé d'équipe associative en 2021, ce qui a temporairement affecté sa gestion.

Cependant, le groupe du jardin de la Venelle au Champs cité précédemment semble très satisfait de son état, et à juste titre, car il est très bien entretenu. En revanche, certains jardins, créés plus récemment, sont actuellement inactifs. Après des recherches sur Internet et des demandes auprès des communes, il semble que le jardin de Giberville soit dans ce cas. En 2020, un groupe d'habitants aurait initié un projet de coin potager sur le plateau de Giberville, mais lors d'une visite sur place, aucun jardin n'a été trouvé. Des tentatives de contact avec la mairie et le groupe en question sont restées sans réponse, empêchant ainsi d'en savoir davantage.

2021 et 2022 ont été des années importantes dans la création de jardins partagés, comptant respectivement 4 nouveaux jardins. La création de ces espaces continue toujours de se développer, avec déjà la création de 2 jardins depuis le début de cette année 2024, et d'autres pourraient également

voir le jour dans les mois à venir. Selon mon recensement, en espérant ne pas en avoir oublié, le Grand Caen compte 39 jardins partagés, qui peuvent être de différentes natures : publics, gérés par un collectif d'habitants, publics et accessibles à tous mais gérés par une structure, ou privés, situés dans l'enceinte d'une structure privée.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution annuelle du nombre de jardins partagés créés dans la zone d'étude. La courbe représentant le total cumulé de ces jardins montre clairement une augmentation significative au fil des années. Il est important de noter que ce graphique ne prend en compte que les jardins pour lesquels la date de création a pu être obtenue. C'est pourquoi le graphique recense 36 jardins au lieu des 39 qui seront présentés par la suite.

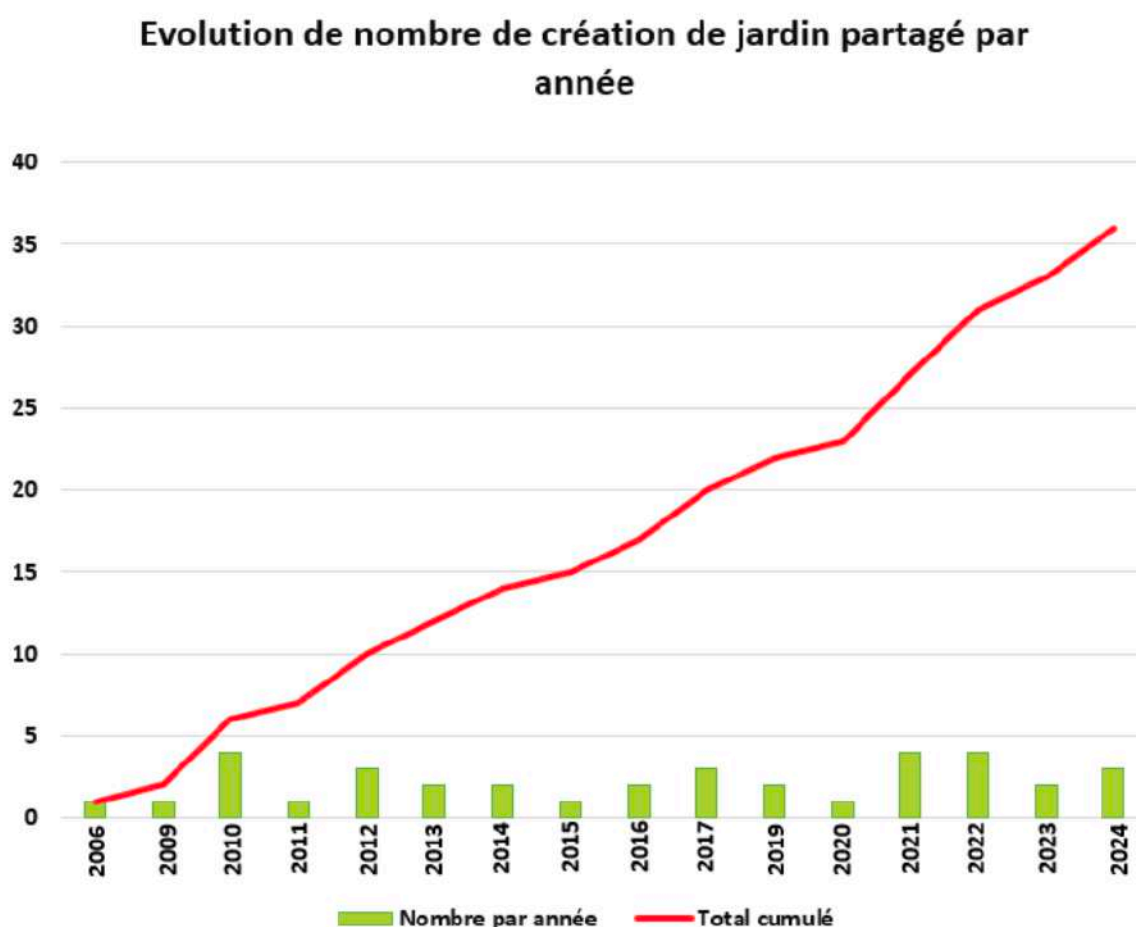


Figure 5 : Évolution et création des jardins partagés dans la zone d'étude (ZF; 2024)

La frise ci-après représente également cette évolution, mais en mentionnant cette fois-ci le nom des jardins partagés pour chaque année. Elle est suivie d'une carte indiquant l'emplacement actuel de l'ensemble des jardins partagés existants dans l'agglomération caennaise. Ces jardins sont classés en deux catégories : ceux situés dans des structures (généralement privées) et les jardins plus traditionnels, gérés par les habitants.

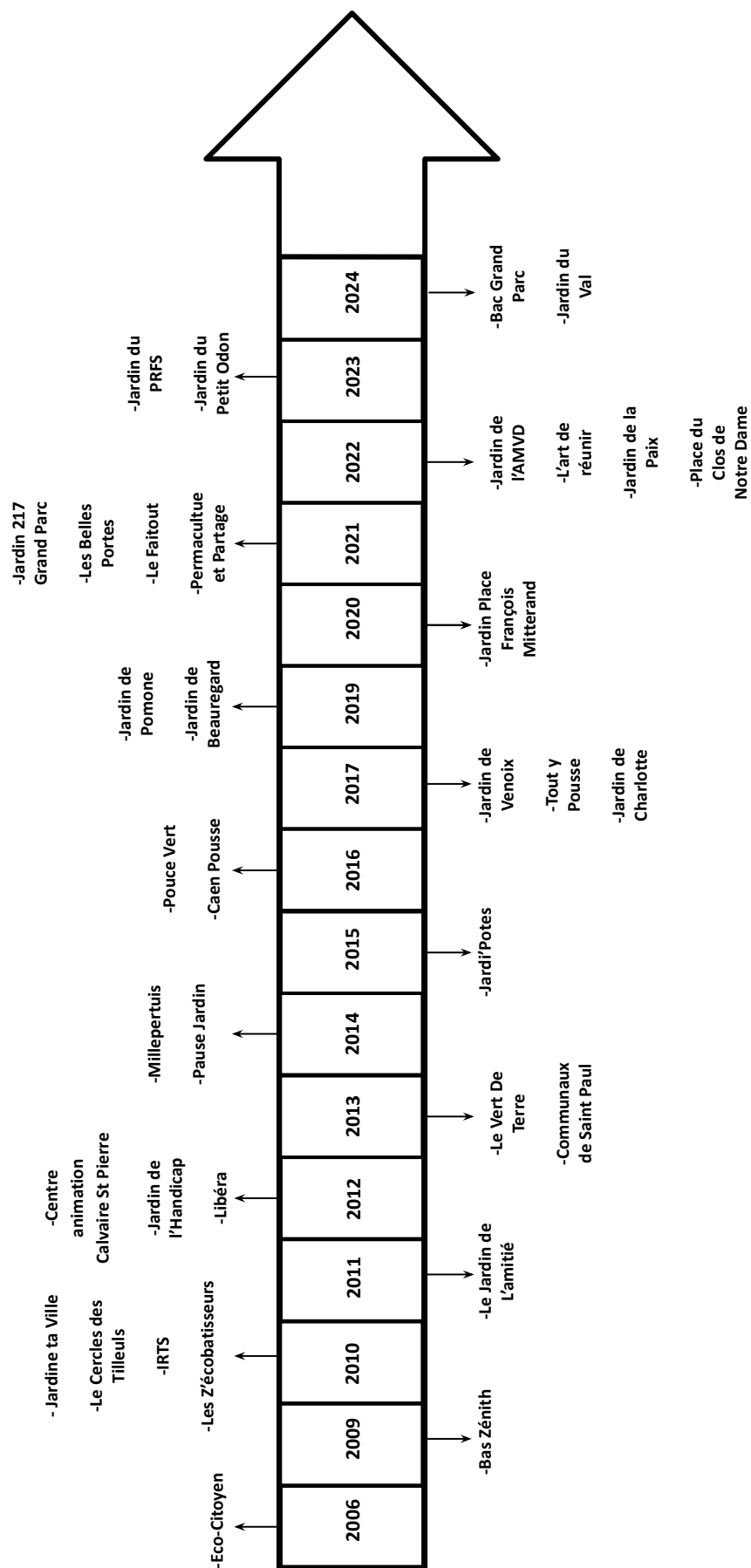


Figure 6 : Évolution et création des jardins partagés dans la zone d'étude (ZF; 2024)

LOCALISATION DES JARDINS PARTAGÉS DANS MA ZONE D'ÉTUDE

Numéro du jardin	Nom du jardin
21	Jardin 217 Grand Parc
22	Jardin de la Paix
23	L'Art de Réunir
24	Jardin des Belles Portes
25	Jardin de l'RTS
26	Bacs Les Belles Portes
27	Jardin Quartier Le Val
28	Jardin de la Boutique de l'habitant
29	Jardin de Bournegard
30	Bac Pôle de Cohésion Social Grand Parc
31	Le Faitout
32	Tout y Pousse
33	Le Jardin de Charlotte
34	Permaculture et Partage
35	Libéria
36	Jardin Place du Clos Notre-Dame
37	Jard'Poies
38	Jardin Place François Mitterrand
39	Jardin de l'Handicap
40	Jardin des Z'Ecobatteurs

Numéro du jardin	Nom du jardin
1	Miliparijus
2	Le Val de Terre
3	Caen Pousse
4	Le Petit Odon
5	Jacotte la Ville
6	Jardin de Venoz
7	Jardin de Famid
8	Place Vert
9	Faune Jardin
10	Jardin de Communauté des St Paul

11	Jardin de PRFS
12	Jardin de la Carthésigues
13	Sauvage Chemin Vert
14	Bar zenith
15	Jardins / AMVO
16	Jardin centre animation culturels et Pierre
18	Eco-Cloison
19	Jardin de Pomme
20	Le Cercle de Tilleuls

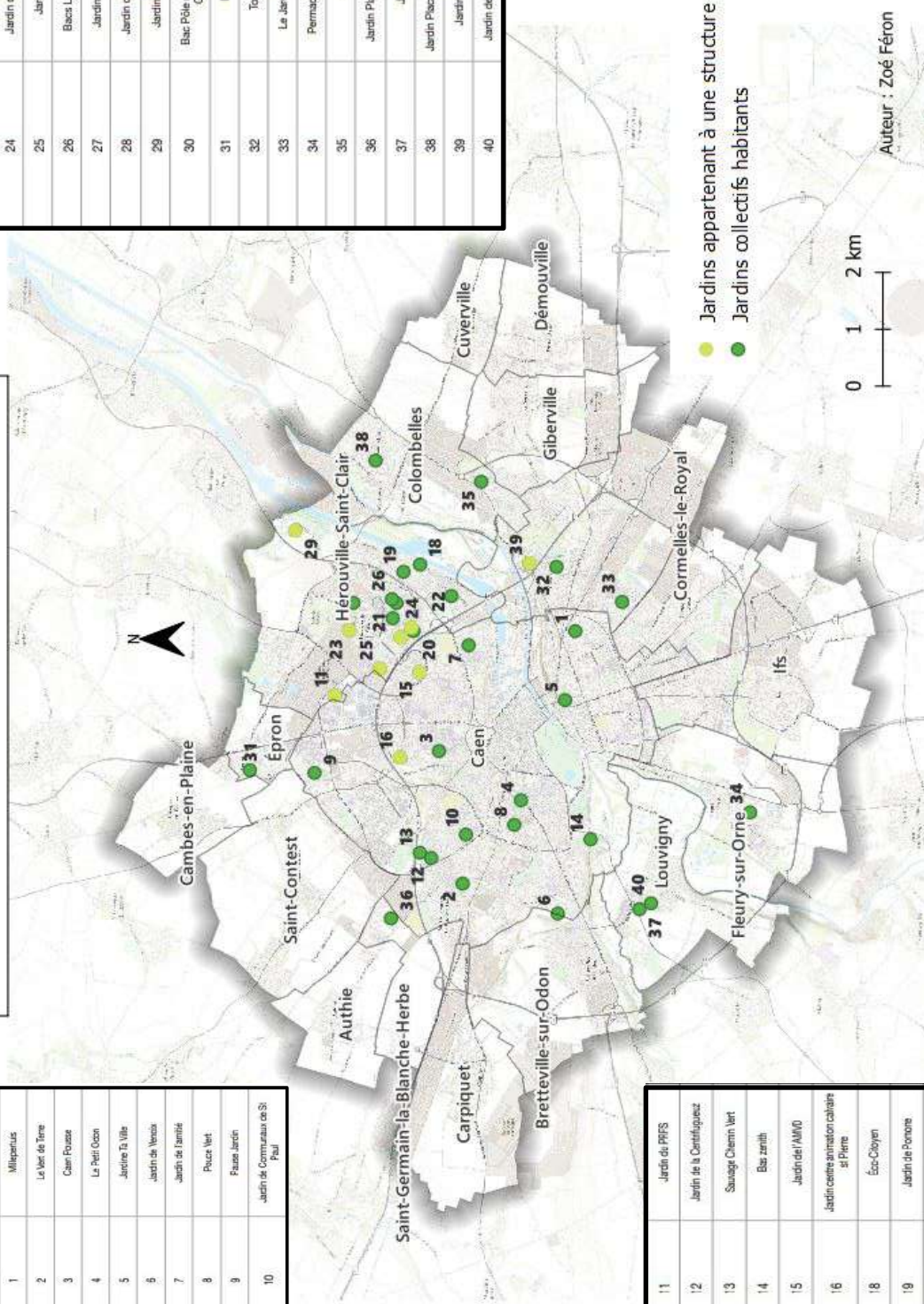


Figure 7 : Carte de localisation des jardins partagés dans la zone d'étude (ZF; 2024)

En observant la carte de localisation, il est évident que la répartition des jardins partagés est inéquitable dans l'agglomération caennaise. En effet, seules quelques villes sont concernées, à savoir Caen, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville, Louvigny, Épron, Colombelles, Fleury-sur-Orne et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, soit seulement 8 communes sur 19. De plus, au sein de ces communes, on constate que les jardins sont principalement concentrés à Caen et Hérouville-Saint-Clair, avec respectivement 16 et 12 jardins partagés. Plusieurs quartiers de Caen sont impliqués dans cette initiative, avec au moins un jardin partagé, tandis que certains quartiers, comme le centre ancien, Saint-Jean, La Grâce de Dieu ou La Guérinière, sont moins impliqués, soulignant ainsi une nouvelle forme d'inégalité dans la répartition de ces espaces verts.

Cette répartition inégale met en lumière les nouvelles inégalités résultant des démarches participatives. La concentration des jardins partagés à Hérouville-Saint-Clair, par exemple, donne l'impression d'une forte présence de ces espaces dans la commune. En réalité, Hérouville-Saint-Clair, essentiellement composée de logements collectifs, est la seule commune à posséder des jardins partagés au pied des immeubles. Une partie de ce mémoire se concentre justement sur la typologie d'habitat des adhérents. Cela permettra peut-être de comprendre si un lien existe entre la volonté d'accéder à un jardin partagé et le manque de jardin personnel, par exemple.

1.3.1.2 Localisation de ses jardins : y'a t-il une explication ?

a) Densité de population.

Les rapports sur le nombre de jardins par commune ne fournissent pas des résultats exploitables, car ils ne prennent pas en compte la taille des villes. Par exemple, certaines villes comme Ifs ou Saint-Contest, bien que plus étendues, ne possèdent pas de jardins partagés, tandis qu'une ville comme Épron, moins étendue, en possède un. Pour mieux comprendre la répartition de ces jardins dans la ville, nous avons examiné la densité de population dans les différents quartiers. En analysant la localisation des jardins en fonction du nombre d'habitants dans chaque commune par zone, nous avons constaté que la plupart des jardins sont situés dans des zones où la densité de population est assez élevée.

Par conséquent, on peut supposer que le choix de l'emplacement des jardins partagés est lié à la densité de population, afin de garantir une participation active et nombreuse, ainsi que pour répondre à une éventuelle demande importante des habitants mobilisés. En effet, les quartiers densément peuplés peuvent présenter une demande plus élevée pour des espaces verts et des activités communautaires. Les résidents peuvent être plus enclins à soutenir et à participer à des projets tels que les jardins partagés, ce qui encourage leur création dans ces zones.

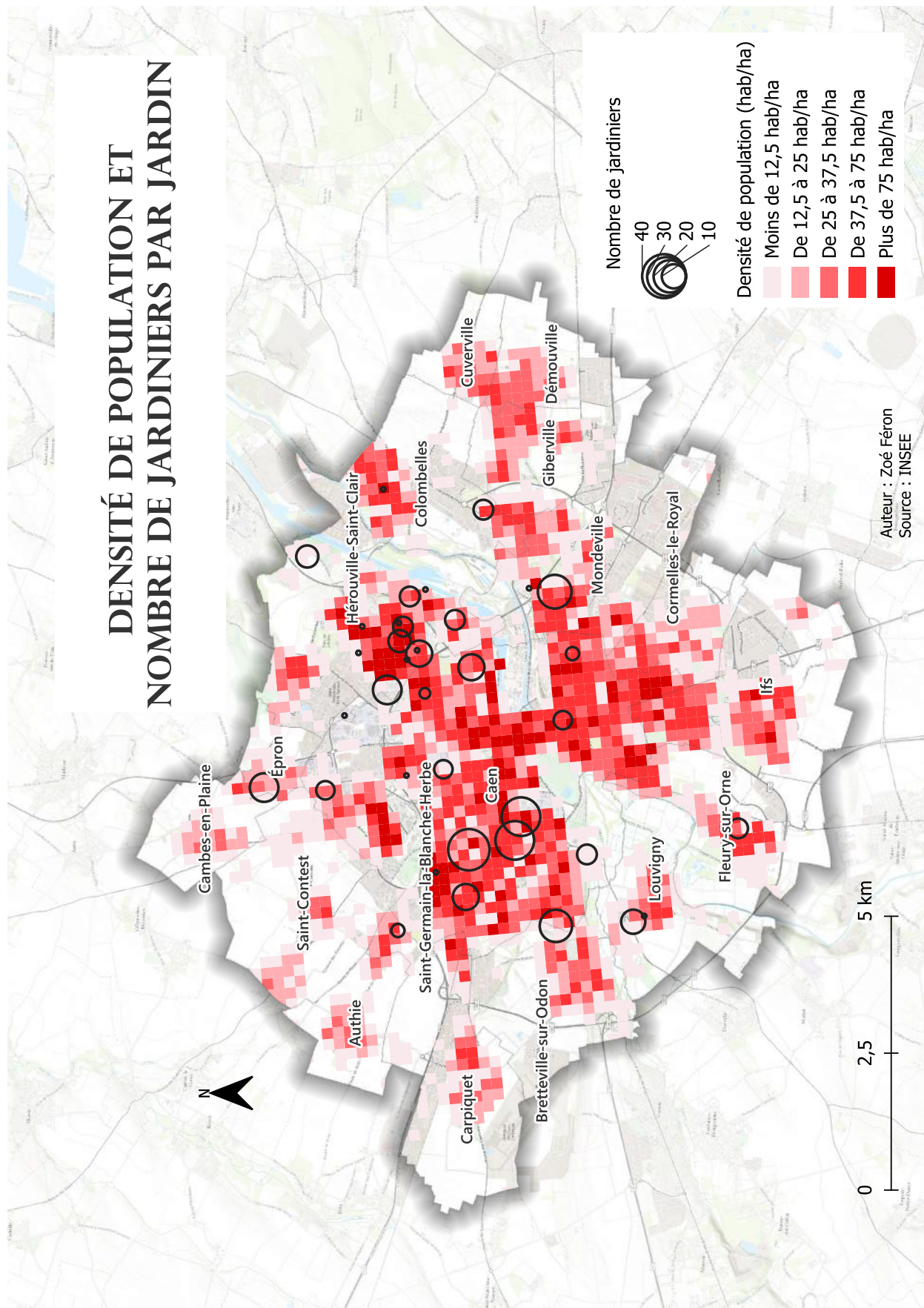


Figure 8 : Carte de densité de population dans la zone d'étude (ZF; 2024)

De plus, en comparant la densité de population avec le nombre de jardiniers par jardin, on constate qu'il n'y a pas de réelle corrélation. En effet, Hérouville-Saint-Clair présente la densité de population la plus élevée, avec 300 à 1300 habitants par maille de 200m. Cependant, on observe que ce ne sont pas les jardins de cette zone qui accueillent le plus de jardiniers, atteignant tout au plus une dizaine de jardiniers.

À l'inverse, les jardins regroupant le plus grand nombre de jardiniers se trouvent principalement dans les zones où la densité de population est plus faible. Par exemple, le jardin des Communaux de Saint-Paul à Caen accueille environ 10 jardiniers, tandis que le jardin Permaculture et Partage à Fleury-sur-Orne en accueille 34. Ces observations suggèrent que les jardins partagés situés dans des zones moins densément peuplées peuvent attirer davantage de jardiniers, possiblement en raison d'un plus grand espace disponible.

b) Niveau de vie.

Il serait également intéressant d'analyser si un lien existe entre l'emplacement des jardins partagés et le niveau de vie des habitants. Les quartiers densément peuplés sont souvent caractérisés par une diversité socio-économique et culturelle. Les initiatives de jardins partagés peuvent être initiées dans le but de favoriser la mixité sociale et l'inclusion, en offrant un espace commun où les résidents de différents milieux peuvent se rencontrer et interagir.

Dans la zone d'étude, on observe que la localisation des jardins partagés varie en fonction du niveau de vie des communes. Par exemple, Hérouville-Saint-Clair présente un niveau de vie généralement plus faible et compte une plus grande densité de jardins partagés. Cela suggère que la présence de ces jardins dans ce type de quartier favorise non seulement la production.

À l'inverse, les jardins partagés dans des communes comme Caen, Louvigny, ou Épron sont situés davantage dans des quartiers « plus aisés » que ceux d'Hérouville-Saint-Clair par exemple. Cela pourrait être une indication préliminaire suggérant que les résidents ne recherchent pas nécessairement la production alimentaire en tant que telle dans la pratique du jardinage partagé, mais plutôt la possibilité de promouvoir des actions favorables à l'environnement tout en participant à une activité agréable dans un cadre convivial.

L'image selon laquelle les jardins partagés sont une pratique réservée aux "bobos" peut être influencée par le niveau de vie des utilisateurs. Le terme "bobo," abréviation de "bourgeois-bohème," décrit souvent un groupe socioculturel urbain caractérisé par un mode de vie privilégié, une sensibilité à l'écologie et des valeurs progressistes (Mestdagh, 2015). Cette perception découle en partie du profil des utilisateurs des jardins partagés, qui attirent effectivement des personnes sensibilisées aux enjeux environnementaux et aux modes de vie écoresponsables souvent associés au concept de « bobo ».

Cependant, cette représentation est simpliste. Les jardins partagés sont en réalité des espaces accueillants une diversité de participants, issus de différents milieux sociaux, culturels et économiques. Par exemple, dans de nombreux quartiers populaires, les jardins partagés sont gérés par des associations locales et rassemblent des familles modestes, des retraités et des individus en situation de précarité. Un exemple concret est le jardin de Charlotte, situé dans un quartier populaire de Mondeville, au pied d'immeubles réservés au logement social. Dans ce contexte, la priorité est souvent de produire des aliments dans une optique d'économie.

Ainsi, bien que les jardins partagés attirent effectivement des personnes sensibles aux questions écologiques et sociales, ils ne sont pas exclusifs à un groupe socioculturel particulier. Au contraire, ils reflètent la diversité et la pluralité des communautés urbaines, offrant un espace d'échange et de partage accessible à tous.

Cette fois-ci, en croisant les informations sur le nombre de jardiniers par jardin avec le niveau de vie, on remarque que les jardins ayant le plus de jardiniers sont situés dans des zones où le niveau de vie est relativement plus élevé. Bien que ce ne soient pas les zones les plus aisées, elles présentent tout de même un niveau de vie supérieur à celui d'Hérouville-Saint-Clair, où le niveau de vie est le plus bas. Ainsi, une nouvelle fois, il est difficile d'établir un lien direct entre le niveau de vie et le nombre de jardiniers. Si l'inverse était vrai, on pourrait supposer que le nombre élevé de jardiniers s'explique par un niveau de vie faible, motivant les résidents à cultiver pour réduire les coûts alimentaires. Cependant, ce n'est pas ce que montre cette analyse.

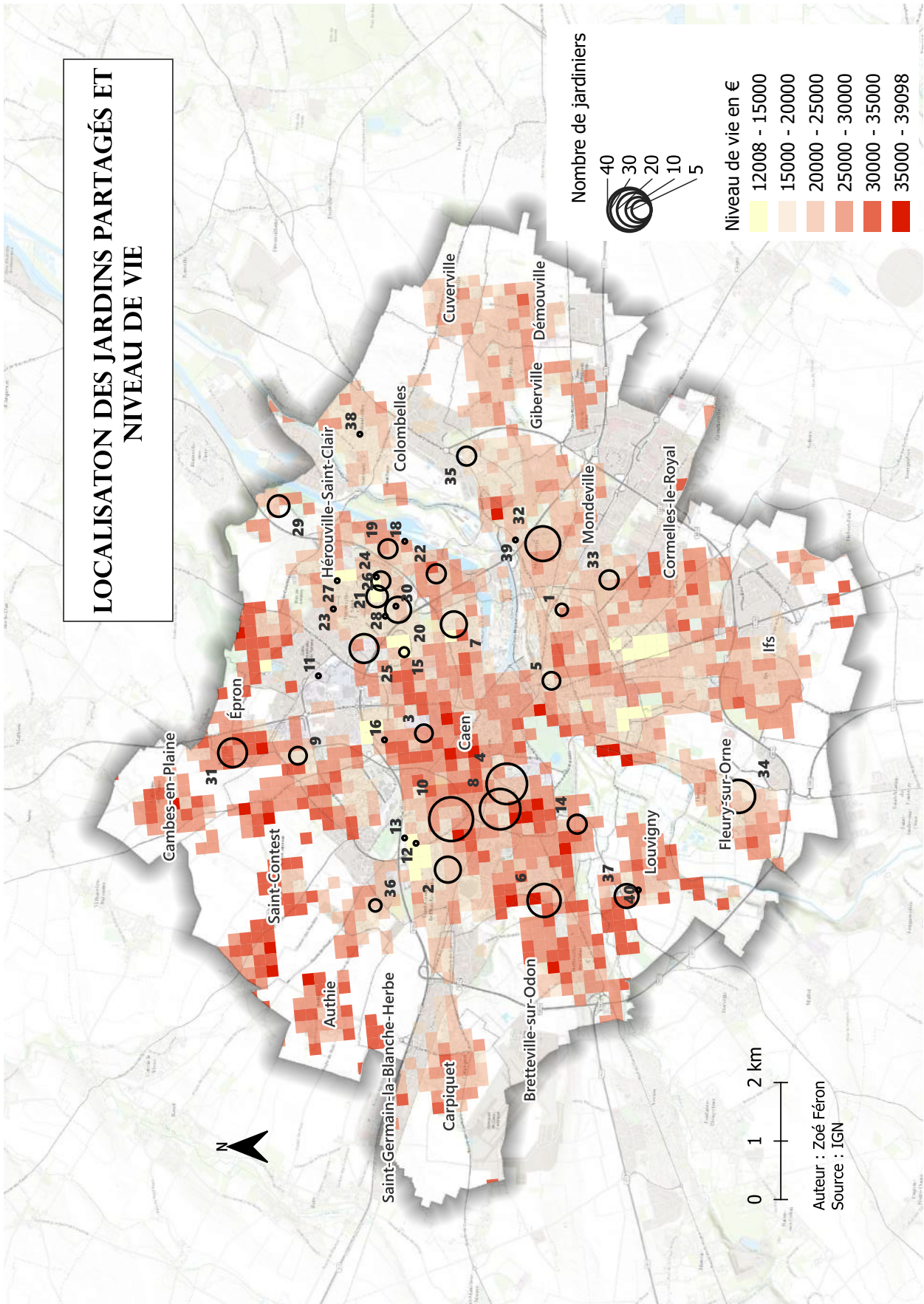


Figure 9 : Carte de niveau de vie de la population dans la zone d'étude (ZF; 2024)

1.3.2 Les jardins partagés pris en compte dans l'étude par questionnaire.

1.3.2.1 Présentation des jardins restants pris en compte dans le questionnaire

Comme mentionné précédemment, pour garantir la fiabilité des données nécessaires à l'illustration de ce mémoire, l'utilisation d'un questionnaire a été choisi. Celui-ci permettra de solliciter la participation de chaque jardinier, du moins dans une certaine mesure. En effet, parmi la totalité des jardins partagés répertoriés, soit un total de 39 jardins, certains d'entre eux ont été exclu de l'étude par questionnaire.

Les jardins partagés se caractérisent par une diversité considérable, que ce soit dans leurs structures ou leurs méthodes de gestion. Ainsi, un processus de sélection rigoureux a été entrepris afin de déterminer les sites qui feront l'objet d'études dans le cadre de ce mémoire. Voici les jardins partagés retenus :

Numéro du jardin	Nom du jardin	Numéro du jardin	Nom du jardin
18	Eco-citoyen	36	Saint-Germain La Blanche Herbe
2	Vert de Terre	32	Tout y Pousse
6	Venoix	33	Jardin de Charlotte
10	Communaux de Saint-Paul	9	Pause Jardin
5	Jardine ta Ville	1	Millepertuis
34	Permaculture et Partage	25	IRTS
8	Les Pouces Verts	20	Cercle des Tilleuils
31	Le Faitout	21	Grand Parc
4	Le Petit Odon	19	Jardin de Pomone
37	Jardi'Potes	7	Jardin de L'amitié
26	Les Belles Portes		

Figure 10 : Inventaire des jardins partagés pris en compte dans les résultats du questionnaire (ZF; 2024)

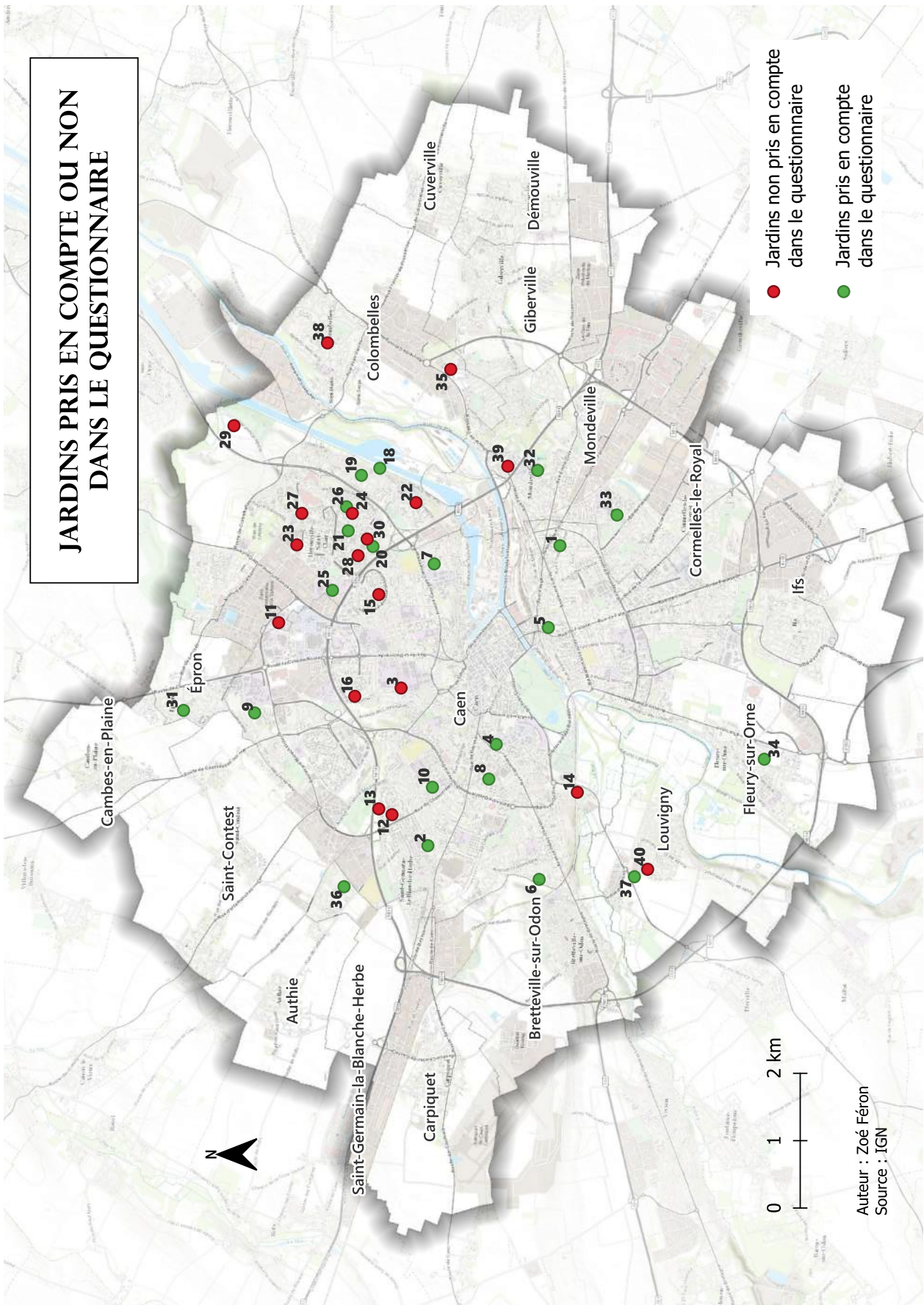


Figure 11 : Localisation des jardins partagés pris en compte ou non dans les résultats du questionnaire (ZF; 2024)

1.3.2.2 Explication du choix.

Dans un premier temps, il a été choisi d'écartier tous les jardins appartenant à des structures. Ces derniers sont pris en compte dans mon inventaire, afin de faire savoir qu'ils existent, mais ils ne sont pas réellement concernés par le sujet de mon étude. En effet, l'objectif est de comprendre en quoi les jardins partagés jouent un rôle dans la création de lien social entre habitant de quartier (commune dans le cas où il y a qu'un jardin). Ainsi, les jardins dans les structures sont dédiés plus généralement à la pédagogie et l'insertion ou à l'utilisation des salariés. Outil d'apprentissage pratique, ils permettent de découvrir et de comprendre les cycles de vie des plantes, la biodiversité, ainsi que les principes de l'agriculture durable.

En outre, d'autres jardins inclus dans le recensement sont intégrés à des structures spécifiques. Ces espaces, tels que "L'art de réunir" du GEM'ça ou le jardin de l'handicap à Mondeville, sont conçus comme des lieux de pédagogie et d'activités manuelles, principalement destinés aux personnes en situation de handicap. À chaque visite dans ces jardins, les participants sont accompagnés, et ils participent généralement à des activités régulières organisées comme des permanences quotidiennes. Ces activités sont similaires à d'autres activités quotidiennes, telle que la pratique sportive par exemple, où chacun se retrouve à un moment précis de la semaine (comme le mercredi pour le jardin de l'handicap à Mondeville) pour participer à un atelier de jardinage. Il est donc très pertinent de se pencher sur ces jardins partagés, surtout étant donné que certains, comme le GEM'ça, établissent des collaborations avec d'autres jardins. C'est donc pourquoi ils ne sont pas exclus de mes visites et de mes entretiens, bien qu'ils ne sont pas inclus dans l'étude par questionnaire, car les questions ne seraient pas du tout adaptées à leur contexte spécifique.

Un autre jardin affilié à une institution, également exclu de l'étude par questionnaire, est celui de la Boutique de l'Habitat, situé à Hérouville-Saint-Clair. Ce jardin est situé dans l'enceinte même de la structure et est réservé au personnel travaillant dans cette agence. Il n'est accessible qu'aux heures d'ouverture de l'établissement. Une fois de plus, son inclusion dans le questionnaire n'aurait pas été pertinente, car ce jardin partagé ne favorise pas la rencontre et l'échange entre les résidents du quartier qui viennent spécifiquement dans celui-ci pour partager des moments de convivialité.

Enfin, il y a le jardin du PRFS, créé l'année dernière dans une partie de la cour intérieure. Bien qu'il soit affilié à un établissement d'enseignement, celui-ci est ouvert à tous à tout moment. Cependant, il ne s'agit pas vraiment d'un jardin partagé au sens traditionnel, avec des récoltes abondantes. Il contient quelques plantes aromatiques et autres végétaux nécessitant peu d'entretien. Le terme "jardin partagé" semble plutôt utilisé pour décrire un espace où les étudiants peuvent simplement prendre leur repas, grâce à l'installation de tables de pique-nique, pendant leurs pauses entre les cours. Cependant, personne ne s'occupe réellement des plantes déjà présentes.

D'autres jardins se sont vus être exclus de l'étude par questionnaire après avoir été visités. Ces derniers sont en effet peu actifs ou sont gérés par une seule personne, ce qui n'aurait pas fourni suffisamment de réponses à la question principale, qui est de savoir si les jardins partagés favorisent les liens sociaux entre les habitants. C'est notamment le cas du jardin de l'AMVD à Pierre Heuzé, celui de Saint-Germain la Blanche Herbe et celui de Colombelles place François Mitterrand.

D'autre part, certains jardins ont été mis à l'écart par ma propre faute, car leur existence a été découverte trop tard dans le processus de recherche. Le délai fixé pour obtenir les réponses aux questionnaires était déjà trop avancé, voir terminé. Les jardins concernés comprennent celui en bas du Zénith ainsi que celui de Beauregard.

Ensuite, à Hérouville, deux nouveaux jardins partagés ont été créés au cours des dernières semaines : l'un dans le quartier du Val et l'autre dans le quartier des Belles Portes. À ce stade, ces jardins n'ont pas encore d'habitants réellement engagés dans leur gestion, ce qui aurait rendu difficile la recherche de personnes à qui distribuer les questionnaires.

De plus, le cas du jardin de la Centrifugeuz est particulier car il était situé à l'intérieur d'un espace artistique, qui a dû être vidé à partir de juin. Ils ont donc déménagé vers de nouveaux locaux dans le quartier du Chemin Vert, où ils prévoient de recréer un jardin partagé. Cependant, ce jardin n'est pas encore réalisé, ce qui rend son étude difficile à ce stade.

Enfin, le Jardin de la Paix ou encore Libéra de Colombelle sont également exclu de l'étude par questionnaire, car malgré leur distribution, il n'a été reçu aucune réponse de la part des personnes responsables de leur gestion.

Au vu de la présence importante de jardins partagés au sein de la zone de recherche, il est évident que ces derniers présentent une diversité remarquable, que ce soit au niveau de leur typologie, de leur gestion ou de leur organisation. En outre, même parmi les jardiniers, une grande variété se manifeste, tant d'un jardin à l'autre que au sein d'un même jardin. Cette constatation montre la richesse et la complexité des initiatives de jardinage partagé, qui reflètent les besoins, les valeurs et les spécificités de chaque communauté locale.

Ainsi, afin de comprendre pleinement leur impact sur le tissu social et environnemental, il est crucial d'appréhender cette diversité et d'explorer en profondeur les différents aspects qui façonnent ces espaces de convivialité et de partage.

Conclusion de la partie 1

Cette première partie a permis de présenter les jardins collectifs, leurs caractéristiques et leur histoire, contextualisant ainsi leurs objectifs primaires. En nous intéressant au lien social, qui désigne l'ensemble des relations et des interactions unissant les individus au sein d'une société, nous avons établi une connexion avec la pratique des jardins partagés. Le lien social, englobant les relations familiales, amicales, professionnelles et civiques, est crucial pour permettre aux personnes de se sentir intégrées, soutenues et reconnues dans leur communauté. Ce lien est fondamental pour le fonctionnement harmonieux de la société, car il favorise la solidarité, la cohésion et le sentiment d'appartenance, des aspects que nous aborderons plus en détail dans les parties suivantes.

En présentant le sujet d'étude, il a été identifié 39 jardins partagés créés ces dernières années. Leur localisation semble corrélée à la densité de population et au niveau de vie des habitants, bien que ces critères varient selon les communes. La distribution de ces jardins est également influencée par leurs objectifs et leur typologie, des aspects que nous analyserons dans la partie suivante

PARTIE 2

DES JARDINS HÉTÉROGÈNES

Partie 2

Des jardins hétérogènes

Cette seconde partie se propose d'examiner en détail les jardins partagés ainsi que leurs jardiniers. Dans un premier temps, sera entrepris une étude approfondie des jardins inclus dans cette étude. Il sera d'ailleurs constaté que ces jardins se répartissent en plusieurs typologies selon leurs caractéristiques morphologiques. Chaque jardin possède ses propres propriétés distinctives, que ce soit en terme de superficie, de forme ou d'aménagements. Tous ne présentent pas les mêmes caractéristiques physiques ni les mêmes objectifs. Cette partie expliquera comment les jardins partagés ont été créés pour des finalités variées, généralement influencées par leur localisation et leur typologie.

La suite de la partie se penchera sur les principaux acteurs de ces espaces, c'est-à-dire les jardiniers. À l'aide du questionnaire élaboré lors du travail de terrain, il sera conduit une analyse approfondie des profils des jardiniers. Ces profils sont assez hétérogènes et varient souvent en fonction du jardin auquel ils appartiennent. Une fois les profils des jardiniers étudiés, l'objectif sera de comprendre les motivations qui les ont poussés à intégrer un jardin partagé, leur représentation de ces espaces et les avantages qu'ils en retirent.

Plan de la partie

2.1 DIVERSITÉ DES JARDIN PARTAGÉS

2.2 PORTRAIT ET PARCOURS DIFFÉRENTS

2.1 Diversité des espaces jardiniers.

2.1.1 Différentes typologies de jardins.

2.1.1.1 Initiative de départ.

L'initiative de création d'un jardin partagé varie selon les projets. Souvent, la création d'un tel jardin résulte d'une démarche collective impliquant divers acteurs motivés par des objectifs communs, tels que le développement durable, la cohésion sociale et l'amélioration de la qualité de vie urbaine. Dans la majorité des cas, l'idée de créer un jardin partagé émane des habitants de la commune ou du quartier. En effet, ce sont généralement les résidents locaux qui identifient en premier le besoin et le désir d'un espace vert collectif. Souvent, l'initiative provient d'une ou deux personnes qui mobilisent ensuite d'autres bénévoles et volontaires pour soutenir le projet.

Dans certains cas, comme celui du jardin des Pomones (Hérouville-Saint-Clair), l'initiative est véritablement portée par un nombre restreint de résidents. Ce jardin est particulièrement sollicité par les habitants de l'impasse où il se situe. Bien qu'il n'y ait pas de conditions de participation, ce jardin est essentiellement fréquenté par les résidents du lotissement de maisons individuelles environnant. Le porteur du projet, un habitant de l'impasse, propose de créer un jardin partagé sur les espaces de pelouse libres lors de la réunion annuelle de la fête des voisins. Dans ce contexte, trouver des personnes pour accompagner le projet est relativement facile, car le jardin est en quelque sorte dédié à un collectif fermé d'habitants qui se connaissent déjà, grâce à des rencontres informelles dans le lotissement ou à des événements comme celui mentionné précédemment. C'est également le cas du jardin du Cercle des Tilleuls (Hérouville-Saint-Clair), qui regroupe principalement des habitants de la résidence Eylau, située juste à côté. L'initiative de ce jardin provient d'ailleurs d'une des résidentes.

Dans d'autres cas, pour les jardins initiés par des habitants mais situés dans des zones plus centrales d'un quartier ou d'une commune, l'initiative peut émerger lors de réunions de quartier. C'est le cas de "Permaculture et Partage" à Fleury-sur-Orne, né de l'initiative de deux amis, dont l'un a proposé l'idée de création d'un jardin partagé à l'élue chargée du développement durable de la ville, sans imaginer que cela aboutirait aussi rapidement.

Cependant, dans ces situations où les espaces sont ouverts et où l'initiative provient de quelques personnes, il est essentiel de mobiliser un maximum d'habitants pour rendre le projet viable, ce qui peut parfois s'avérer plus difficile selon les jardins. Par exemple, comme mentionné précédemment, le jardin de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ou celui de la place François Mitterrand à Colombelles, n'attirent que très peu de personnes motivées, ce qui peut conduire à l'échec du projet et à la déception. « *Nous souhaitons que les gens s'approprient ces espaces, mais cela n'a pas fonctionné* » (Personne à l'initiative et à la gestion du jardin). Le manque de mobilisation des habitants, surtout pour les jardins très exposés,

peut être lié au jugement des autres. « *Je ne vais jamais jardiner à quatre pattes devant tout le monde en plein milieu de la ville avec tous les voisins qui me regardent* » (Habitante de Colombelle).

À l'inverse, pour la plupart des jardins partagés observés, la mobilisation des personnes se fait assez naturellement et peut s'effectuer de différentes manières. La figure 12 illustre cela grâce à la question « *Comment avez-vous connu le jardin dans lequel vous êtes membre* » posée dans le questionnaire individuel. À l'exception des personnes ayant répondu "Autres" (principalement celles à l'origine du groupe d'habitants souhaitant la création du jardin partagé), la majorité des participants ont découvert le jardin par le bouche-à-oreille ou en passant devant. En effet, les habitants d'un même quartier se croisent souvent dans diverses situations et discutent, le jardin partagé devenant ainsi un sujet de conversation. Cela peut se produire à la sortie des écoles, par le biais d'autres associations ou activités ayant lieu dans le quartier.

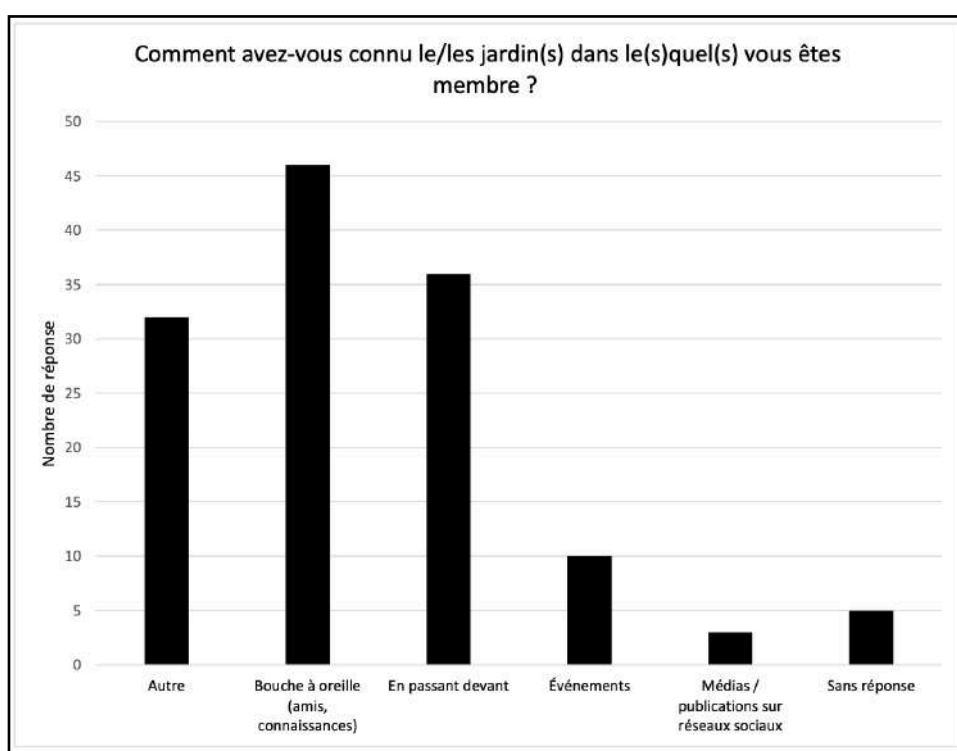


Figure 12 : Diagramme illustrant la manière dont les jardiniers ont connu leur jardin (ZF; 2024)

De plus, les jardins sont généralement situés dans des espaces centraux, bien visibles des passants. Ces derniers, souvent équipés de panneaux informatifs sur les coordonnées de l'association du jardin, les horaires de permanence, etc., facilitent la prise de contact. Certains jardins ont également tenté de mobiliser des personnes grâce à des publications sur les sites de la commune, des tracts distribués dans les boîtes aux lettres ou déposés dans des boutiques locales.

Enfin, les jardins partagés organisent des événements, principalement pendant les beaux jours, mais aussi à d'autres occasions comme les portes ouvertes, permettant ainsi aux gens de découvrir le jardin et de s'y inscrire. Ce point sera abordé plus en détail dans la suite de cette étude.

L'initiative de la création d'un jardin partagé peut également émaner directement de la municipalité. Les autorités locales peuvent être les instigateurs de projets de jardins partagés. Sensibilisées aux attentes des citoyens et aux politiques publiques en faveur du développement durable, les municipalités peuvent identifier des terrains disponibles et proposer leur mise à disposition. C'est le cas de la ville de Mondeville. Anciennement connue pour sa tradition agricole, la ville a perdu cette pratique avec la création de la Société Métallurgique de Normandie. Plus tard, avec l'établissement de jardins ouvriers, la ville a lancé un appel à projet pour la création de deux jardins partagés. Cette initiative vise à encourager la politique actuelle de la municipalité, qui privilégie le retour et l'importance de la nature en milieu urbain.

Les jardins partagés peuvent également être initiés par des bailleurs sociaux. C'est le cas à Hérouville-Saint-Clair avec les jardins du Grand Parc, du Val, et des Belles Portes. Les bailleurs y voient un moyen de garantir ou de prévenir la paix sociale locale en favorisant la mixité sociale dans un lieu ouvert aux habitants d'une même résidence. Ces jardins sont généralement situés au pied des immeubles, centralisant ainsi leur accessibilité. Les échanges avec des bailleurs, tant publics que privés, ont mis en lumière leur intérêt pour le développement des jardins partagés. Ces espaces permettent une occupation apaisée, un entretien à faible coût, et indirectement, une réduction des charges. Inolya, premier bailleur social du Calvados, implanté dans 230 communes, est un acteur clé dans ces projets. L'idée de créer des jardins partagés est venue de Jean Léonce Dupont, président d'Inolya, qui avait l'ambition de développer au moins 1 000 jardins partagés dans le Calvados. En commençant petit, avec une expérience pilote sur un premier groupe immobilier de chaque agence, le développement des jardins partagés s'est intensifié. L'année dernière, neuf jardins ont été créés. Ces jardins sont avant tout dédiés aux habitants des logements appartenant aux bailleurs sociaux.

Les jardins partagés peuvent également être initiés par des associations déjà formées qui souhaitent créer un jardin partagé. Les associations et collectifs locaux, qu'ils soient orientés vers l'écologie, le social ou la culture, jouent un rôle crucial dans la genèse de ces jardins. Ces organisations possèdent souvent l'expertise et les réseaux nécessaires pour structurer le projet, mobiliser les bénévoles et obtenir les premières ressources financières ou matérielles. Elles peuvent également offrir un cadre juridique et administratif facilitant les démarches auprès des institutions. L'exemple de SOLIB - Les Libellules Solidaires, occupant le jardin de l'IRTS (Hérouville-Saint-Clair), illustre cette idée. Cette association, centrée sur l'agro-écologie, a pour ambition de favoriser une relation harmonieuse avec soi-même, les autres et la nature, en étant attentive à la faune et à la flore. L'association rassemble majoritairement des habitants d'Hérouville-Saint-Clair, mais pas seulement, tous amoureux de la nature et du jardinage, avec un engagement fort pour l'écologie. Beaucoup de ses membres sont également investis dans plusieurs jardins partagés de la ville.

Enfin, les jardins partagés présents dans des structures ou des écoles sont souvent initiés par ces institutions elles-mêmes. Les écoles, collèges et autres établissements éducatifs peuvent mettre en place des jardins partagés dans une perspective pédagogique. Ces espaces deviennent alors des outils

d'apprentissage en plein air, permettant aux élèves de découvrir l'agriculture urbaine, la biodiversité et les pratiques écologiques. Les projets peuvent également impliquer les familles et la communauté locale, renforçant ainsi les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance. De plus, certaines entreprises, dans le cadre de leur politique de responsabilité sociale et environnementale ou d'autres motivations, peuvent soutenir ou initier la création de jardins partagés. Elles peuvent fournir des financements, du matériel ou encourager leurs employés à participer au projet.

La création d'un jardin partagé est un processus collectif et implique plusieurs acteurs. Que ce soit sous l'impulsion des habitants, d'associations, de municipalités, d'établissements éducatifs ou d'entreprises, ces espaces verts partagés émergent de la volonté commune de créer des lieux de vie plus durables, inclusifs et agréables. Chaque acteur contribue avec ses compétences, ses ressources et sa vision, ce qui favorise la réussite et la pérennité du projet.

2.1.1.2 Lieux privés ou publics ?

La classification des jardins partagés comme espaces publics ou privés dépend de leur nature et de leur propriété. Un espace public est vu comme un « *espace accessible à tous et toutes, appartenant à la collectivité, ou géré collectivement par une communauté* » (Géoconfluence). Selon Cyrielle Den Hartigh (2013), les espaces verts sont des espaces plantés de végétaux, ouverts et accessibles au public, incluant parcs urbains, squares, aires de jeux, pelouses, et jardins collectifs.

L'espace privé est lui défini comme une zone ou un lieu réservé à l'usage personnel ou exclusif d'individus ou de groupes spécifiques. Contrairement aux espaces publics, les espaces privés sont caractérisés par un accès restreint, une propriété privée et un contrôle sur l'entrée et l'utilisation par les propriétaires ou les occupants.

Par nature, les jardins partagés sont conçus pour être des espaces ouverts au public. Certains sont situés à l'intérieur de parcs, jardins ou squares publics, tandis que d'autres sont situés en retrait du passage et clôturés par des barrières ou grillages, ou encore intégrés dans une structure. Les jardins intégrés dans des structures peuvent être considérés comme des espaces privés puisqu'ils appartiennent à ces structures et non à la municipalité. Cependant, certains jardins, comme celui de l'IRTS ou le Faitout, bien que possédés par un établissement, restent accessibles au public par une ouverture, même lorsque l'établissement est fermé. L'accessibilité est donc un critère crucial. La majorité des jardins partagés sont non seulement clôturés et souvent situés en retrait, dans un espace disponible au sein du quartier, rendant l'accès impossible sans la présence d'un jardinier. Situé sur un espace public, ils sont donc exposés à la vue de tous, les habitants et les passants.

Cette volonté de clôturer le jardin peut provenir de la municipalité, mais vient plus généralement des jardiniers. L'origine du mot "jardin" vient du bas latin "gradinus", signifiant clôture (Dollat & Grillet, 2020), ce qui explique la tendance à clôturer ces espaces. Ces clôtures empêchent l'entrée de personnes

non autorisées en l'absence de jardiniers. Cette mesure vise à prévenir les dégradations, les vols et les déjections canines.

La relation au jardin peut aussi relever de l'ordre de l'intime, certains jardiniers étant très attachés à leur morceau de terrain et refusant d'y voir entrer d'autres usagers, peuvent préférer clôturer leur espace. Les jardiniers se considèrent souvent comme une "mini-société" responsable de ces espaces, tout de même situé sur un terrain appartenant généralement à la municipalité, et font donc d'eux des espaces publics.

C'est donc pour cela que beaucoup de ses jardins mettent en place des permanences une ou plusieurs fois pour d'autres, où les jardiniers volontaires se réunissent pour entretenir le jardin, et accueillir les visiteurs. Ces permanences offrent aux passants non adhérents l'opportunité de découvrir le jardin, d'obtenir des informations et de s'initier au jardinage. Elles renforcent également la sécurité, puisque le jardin n'est ouvert au public que lorsqu'au moins un jardinier est présent. La citation suivante d'une membre du jardin de l'amitié illustre bien cette idée « *Si on laisse ouvert, il peut y avoir des squatteur, cela amènerait à des conflits et c'est pas dans la psychologie du jardin. Justement ici on cherche de la bonne humeur de la bonne entente, ça serait contradictoire* » (Gérante du centre d'animation, et à l'initiative du jardin). Cependant, certains jardins ne suivent pas ce modèle et fonctionnent sur une base individuelle, sans horaires collectifs, un peu comme le principe d'un jardin familial, dans l'esprit du chacun pour soit. Cependant, cette notion de sécurité n'est pas infaillible. Par exemple, certains jardins, comme celui de Venoix, ont subi des vols d'outils de travail dans leurs cabanes malgré la clôture et la fermeture.

C'est pourquoi d'autres jardins ont décidé de ne pas se clôturer, favorisant ainsi l'esprit de partage et permettant à tout le monde d'en profiter à tout moment de la journée. L'ambition des jardiniers rencontrés est de rendre ces espaces de jardinage publics, contribuant à la vie du quartier. Ils permettent aux habitants d'observer les plantes, de se promener, de s'asseoir et de passer du temps, se reconnectant ainsi avec la nature même en ville.

L'accès à ces jardins est totalement libre, car ils se trouvent souvent en pied d'immeuble ou de résidence (Grand Parc, Jardin de la Paix, Les Belles Portes, le Cercle des Tilleuls, Jardin de Pomone, etc.), dans des parcs ou de grands espaces de verdure (Jardine ta ville, Communaux de Saint-Paul, Permaculture et Partage, etc.), ou encore dans des espaces ouverts au public comme l'université ou Beauregard. Ces espaces favorisent davantage les interactions sociales, car leur ouverture permet à chacun de s'y rendre et de participer à la vie publique à travers des rencontres et des échanges. En revanche, les jardins clôturés, bien qu'étant des espaces publics, peuvent donner l'impression d'être des espaces privés appartenant aux jardiniers, où l'accès est restreint. « le statut de ces jardins est ambigu : comparables à des espaces verts, ils sont néanmoins fermés à la circulation » (Mestdagh, 2015). Cette clôture peut conduire à une appropriation par certains membres, limitant l'accès aux non-jardiniers.

Certains jardiniers considèrent leur jardin comme leur propre espace, ce sentiment d'appropriation étant plus marqué dans les jardins partagés avec des parcelles individuelles, similaires aux jardins familiaux (Jégat, 2023). En effet, bien que ces jardins soient situés sur un terrain appartenant à la commune, ils sont entièrement investis et aménagés de manière autonome par un groupe d'habitants. Dans la majorité des cas, le terrain appartient à la collectivité locale ou fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et la collectivité locale. Pour les jardins initiés par les bailleurs sociaux, ces derniers accordent une certaine confiance à leurs locataires pour la gestion de ces espaces. L'appropriation des lieux par un groupe de jardiniers entraîne, dans une certaine mesure, une privatisation de l'espace. Toutefois, ce n'est pas l'objectif de ces jardins partagés clôturés. Bien qu'ils soient fermés en l'absence de jardiniers, ces espaces restent très ouverts et accueillants lors des permanences, permettant aux visiteurs de découvrir et de participer au jardinage.

Cependant, en dehors des périodes d'ouverture, l'idée d'espace privé peut se développer, même si ce n'est pas intentionnel. Cette perception peut être due à l'aménagement du lieu, aux plantations et aux décorations réalisées par les jardiniers. La présence de hautes clôtures, rendant souvent invisibles le jardin de l'extérieur, et le fait que celui-ci soit fermé la majeure partie du temps accentuent cette impression de privatisation. Cela peut rendre plus difficile pour les nouveaux habitants ou les passants de rejoindre le collectif, surtout lorsqu'il est nécessaire d'adhérer à l'association du jardin pour y participer.

2.1.1.3 Finalités différentes.

Les objectifs des jardins partagés sont aussi variés que les projets eux-mêmes. Chaque jardin ont leurs propres spécificités en fonction de son contexte, de son histoire, de son territoire, et des personnes qui le portent. Ainsi, la diversité des finalités est remarquable, car chaque jardin définit son projet en tenant compte de ses besoins, de ses objectifs et des personnes qui y contribuent. Il est important de souligner que les jardins partagés ne se limitent généralement pas à une seule finalité ; la plupart d'entre eux cherchent à répondre à différents besoins et attentes locales, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou autres. Cette diversité d'objectifs explique la grande variété des jardins partagés existants.

Objectif social

Plusieurs jardins ont été créés avant tout dans un dessein social. Ceux-ci visent à utiliser la pratique des jardins partagés pour encourager les rencontres, les échanges et les liens entre les habitants d'une même ville. Pour les porteurs de ces jardins, l'objectif premier de leur projet est de permettre aux citoyens de se réunir et de dialoguer, le jardin n'étant qu'un prétexte à ces interactions. « *Nous voulions surtout créer un espace convivial en extérieur pour tous les membres du centre social. Une fois que nous avons aménagé l'espace avec des tables, un espace pour les enfants et une cuisine équipée d'un four à pain..., il nous restait de la place, et c'est à ce moment que nous avons pensé à un espace de jardinage* » (adhérente du jardin de l'amitié Caen). Cette citation d'un adhérent du jardin de l'amitié montre qu'il s'agit donc de favoriser la convivialité, de faciliter les rencontres et la connaissance mutuelle pour encourager, notamment, la mixité sociale locale. Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure le jardin partagé était

un lien, 36% des répondants, soit 47 sur 132, ont placé "un moyen de rencontre" en première position dans leur classement des éléments de réponse.

Objectif environnemental

D'autres jardins ont été créés principalement dans un but écologique. En effet, les jardins partagés sont un moyen d'agir en faveur de la nature. En se concentrant sur l'aspect social, il se peut que l'importance de l'aspect environnemental a été minimisé dans le questionnaire. Cependant, ce point est souvent revenu dans les réponses libres. De plus, lors des visites dans les jardins et des entretiens avec les membres, l'importance de l'écologie a également été soulignée. « *La déconnexion de l'Homme avec la nature, c'est mauvais* » (adhérente retraitée du jardin de Grand Parc Hérouville-Saint-Clair). Cette citation met en avant cette philosophie de maintenir et d'entretenir une bonne relation avec la nature, car « *la Terre nous donne des choses gratuites. Nous ne faisons que passer sur celle-ci, donc il faut en prendre soin* » (adhérente retraitée du jardin de Grand Parc Hérouville-Saint-Clair). En effet, que nous l'acceptions ou non, nous sommes intimement liés à la nature. « *Nous arrivons en terre et nous repartirons en terre* » (adhérente retraitée du jardin de Grand Parc Hérouville-Saint-Clair). À la lumière de ces citations, le jardinage, pour certains, est bien plus qu'une activité manuelle et conviviale ; il permet également d'appliquer des pratiques écologiques bénéfiques pour la faune et la flore.

Une grande partie des jardiniers rencontrés se sentent concernés et impliqués dans cet aspect écologique par leurs pensées et leurs actions. Cela peut sembler évident, mais même le mode de déplacement pour se rendre au jardin est significatif. Les trois quarts des participants se déplacent à pied, en trottinette, à vélo ou en bus, et seuls quelques-uns utilisent la voiture. « *Ce serait en effet complètement contradictoire de mettre en place des pratiques écologiques dans le jardin et de nous y rendre en voiture pour moins d'un kilomètre* » a expliqué une adhérente du jardin Tout y Pousse à Mondeville. À la question « Pourquoi avez-vous choisi ce jardin en particulier ? », la réponse "Pour sa proximité" a été la plus fréquente, avec 102 réponses positives sur 132, soit 77 %, comme le montre la figure 13 ci-dessous. Dans la suite de ce mémoire, sera également étudié plus en détail ce que signifie cette proximité en étudiant la distance moyenne entre le jardin et les lieux de résidence des jardiniers.

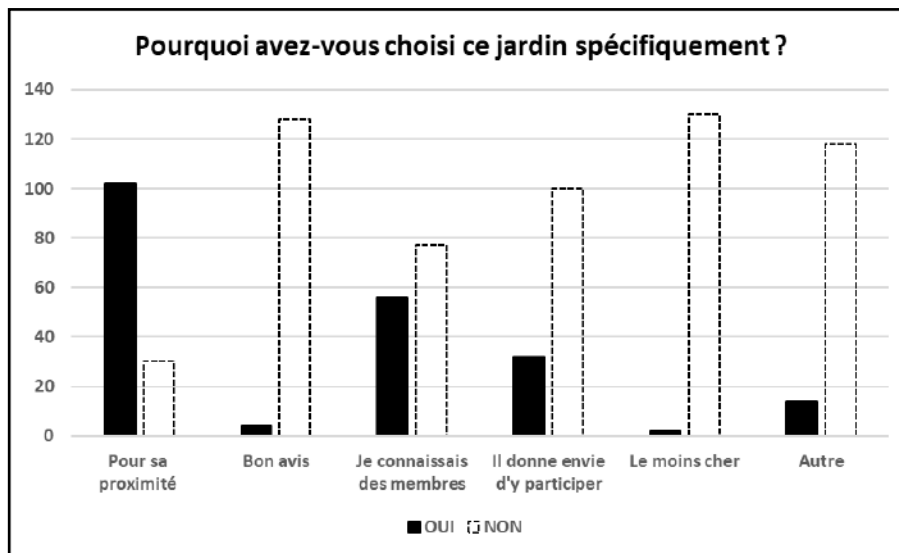


Figure 13 : Graphique représentant les réponses à la question « pourquoi avez-vous choisi ce jardin? » (ZF; 2024)

Par ailleurs, l'aménagement durable et écologique observé dans presque tous les jardins témoigne de cette volonté de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Les composteurs, présents dans chaque jardin visité, encouragent la collecte des déchets organiques des jardiniers ainsi que des habitants du quartier qui le souhaitent. Cela favorise une approche écologique du jardinage en apportant des nutriments aux plantes, en augmentant le stock d'humus dans le sol, et en améliorant ainsi sa fertilité. De ce fait, il réduit la nécessité d'utiliser des engrais chimiques, qui ne sont d'ailleurs utilisés dans aucun des jardins partagés étudiés.

Tous les jardins partagés adoptent des pratiques écologiques, que l'on pourrait, pour certains, qualifier de « permaculture ». Ce terme, créé dans les années 1970 par Bill Mollison et David Holmgren, combine « permanent » et « agriculture ». La permaculture inspire de nombreux jardins, comme le jardin Permaculture et Partage (Fleury sur Orne) qui tire son nom de cette pratique. Elle met en avant l'observation et l'interaction avec la nature, et prône une agriculture sans engrais ni pesticides et avec un minimum d'arrosage. La majorité des jardins sont équipés de récupérateurs d'eau pour arroser les plantations. Certains, comme le jardin Caen Pousse (Université), ont installé des oyas : des dispositifs d'irrigation traditionnels en terre cuite. Ces pots, enterrés près des plantes, libèrent lentement l'eau dans le sol grâce à leur structure poreuse. Les oyas, en raison de leur composition en terre cuite et de leur efficacité, sont considérés comme une méthode d'irrigation écologique et durable.

D'autres pratiques permettent également de réduire la consommation d'eau tout en restant écologiques, comme le paillage, utilisé dans de nombreux jardins. Le paillage consiste à couvrir le sol autour des plantes avec une couche de matériaux organiques ou inorganiques. Cette technique aide à conserver l'humidité du sol, réduisant ainsi l'impact des sécheresses éventuelles. En outre, le paillage offre une solution naturelle et esthétique pour contrôler les mauvaises herbes et enrichir le sol, contribuant ainsi à une culture plus durable et moins exigeante en entretien.

La préservation de la faune est elle aussi mise en avant avec une approche écologique prononcée. Plusieurs jardins partagés, tels que celui du Faitout (Épron), Les Pouces Verts (Haie Vigné Caen) ou encore l'IRTS (Hérouville-Saint-Clair), intègrent des mares naturelles, favorisant ainsi la biodiversité et le maintien des écosystèmes en équilibre. Ces espaces attirent une multitude d'espèces animales et végétales, contribuant à la création d'écosystèmes variés au sein des jardins. Ils fournissent un habitat crucial pour de nombreux organismes, notamment les insectes, les amphibiens, les oiseaux et les plantes aquatiques. Ces derniers participent à la pollinisation des cultures, à la régulation des populations d'insectes nuisibles comme les limaces, les chenilles et les pucerons, ainsi qu'à la décomposition des matières organiques, ce qui renforce la santé générale de l'écosystème.

Les jardins partagés accueillent également les abeilles, grâce à la présence de ruches, et les oiseaux, grâce à des nichoirs. Ces installations, présentes par exemple dans les jardins Tout y Pousse (Mondeville) et des communaux de Saint Paul (Saint-Paul, Caen), jouent un rôle crucial dans l'équilibre de l'écosystème du jardin. Les abeilles sont essentielles à la pollinisation des plantes, contribuant ainsi à leur reproduction et à la biodiversité en milieu urbain. Les oiseaux, quant à eux, sont efficaces dans la lutte contre les ravageurs des cultures, telles que les chenilles et les pucerons, faisant d'eux des alliés pour les productions végétales.

Certains jardins intègrent également des animaux, notamment des poulaillers, qui apportent divers avantages. En plus de fournir des œufs frais, les poules jouent un rôle essentiel dans la production d'engrais écologique. Leurs déjections peuvent être utilisées directement après récolte ou bien compostées. Outre leur contribution écologique, les poules favorisent également le volet social des jardins partagés. Une adhérente du jardin du Faitout (Épron), qui avait accueilli des poules avant leur disparition, soulignait qu'elles avaient créé une activité familiale attrayante, surtout pour les enfants. Les poulaillers partagés deviennent de véritables points de rencontre, réunissant les habitants autour de l'élevage des poules. Cela favorise le développement de liens sociaux et permet de partager des moments conviviaux tout en pratiquant une activité enrichissante. De plus, cette expérience est éducative, car elle implique les participants dans la vie quotidienne du poulailler, leur apprenant ainsi le sens des responsabilités à travers des tâches telles que le changement d'eau et de paille, le nourrissage des poules et la récolte des œufs.

En outre, de nombreux jardins partagés à Caen, et plus largement dans le département, encouragent la présence des hérissons grâce au programme Piqu'Caen, désormais renommé Piqu'ville. Mis en place par le groupe mammalogique normand, ce programme vise à installer des passages pour hérissons, facilitant ainsi leur déplacement d'un jardin à l'autre et les protégeant des dangers potentiels pour leur survie. Certains jardins vont même jusqu'à installer de petites maisons pour que ces animaux puissent trouver refuge, notamment pendant leur période d'hibernation.



Figure 14 : Poulailier, Jardin de la Centrifugeuz, (06.03.24), Z.Féron

Figure 15 : Composteurs, Le Cercles des Tilleuils (16.12.23), Z.Féron

Figure 16 : Mare, Le Faitout, (24.01.24), Z.Féron

Objectif d'aide sociale

Certains jardins ont été créés avant tout pour des vocations d'aide sociale. C'est notamment le cas du jardin du Gem'ça (Hérouville-Saint-Clair) et du jardin de l'handicap de Mondeville. Ces lieux utilisent la pratique du jardinage pour aider les personnes handicapées, les traumatisés crâniens et cérébraux, entre autres, à retrouver goût à la vie de manière différente. Par exemple, le Gem'ça accueille des personnes incapables de reprendre un poste professionnel, ce qui impacte leurs occupations et entraîne de l'ennui au quotidien. Le Gem'ça, en tant qu'association d'accueil, propose diverses activités, y compris le jardinage partagé, pour permettre à ces personnes de se sentir utiles, de s'occuper et de contrer l'ennui, tout en partageant des moments collectifs avec d'autres participants. Ces jardins sont évidemment aménagés pour accueillir des personnes en situation de mobilité réduite, en fauteuil roulant ou ayant des difficultés à se déplacer ou à se baisser. « *Nous avons tous besoin d'aménagements adaptés afin de repousser nos limites et de développer notre autonomie dans les meilleures conditions de confort et de sécurité* » (Baudalet, Basset, Le Roy, 2008).

Les jardins disposent donc de bacs surélevés adaptés pour permettre l'accès en fauteuil roulant. Une adhérente du Gem'ça, hémiparalysée à cause d'un AVC, explique qu'elle apprécie venir dans cette structure d'accueil, car cela lui permet de voir du monde, de sortir de chez elle et de trouver des occupations pour ses journées. Aimant jardiner, elle considère cette activité proposée par l'association comme un moyen de penser à autre chose tout en pratiquant une activité qu'elle apprécie. Bien que la considération des personnes en situation d'handicap est prise dans certains des jardins, il est vrai que c'est quelque chose qui doit être prise dans la totalité des jardins. « *Créateur de lien social, le jardin partagé est un lieu de rencontre et de partage qui se doit d'être accessible à tous, aux personnes en situation de handicap temporaire ou permanent, comme à celles auxquelles les fatigues de l'âge rendent difficile l'accès au jardin et au jardinage.* » (Baudalet, Basset, Le Roy, 2008).



Figure 17 : Bacs en hauteur, L'Art de réunir, (05.04.24), Z.F

Figure 18 : Bacs pour fauteuil roulant, Le Val, (16.05.24), Z.F

Figure 19 : Jardin de l'Handicap, (25.03.24), Z.F

Objectif alimentaire

Bien que d'importance moindre, la fonction économique et alimentaire d'un jardin ne doit pas être négligée. Si, à première vue, la vocation la plus évidente d'un jardin potager est de produire de la nourriture, ce n'est pourtant pas toujours la plus importante. L'aspiration à une consommation alimentaire saine et locale gagne en popularité parmi les citoyens d'aujourd'hui. En milieu urbain, cette quête d'autonomie alimentaire se manifeste souvent à travers le jardinage urbain, notamment sous forme de jardins ouvriers, aussi appelés jardins familiaux, où la production alimentaire est une priorité.

Cependant, la majorité des jardins partagés n'ont pas pour objectif principal la production alimentaire. Comme l'a dit une jardinière du jardin du Pouce Vert (Haie Vigné, Caen) « *Si nous comptons sur nos récoltes pour nous nourrir, je crois qu'on mourrait de faim* ». La réalité est plus complexe et dépend en grande partie de la perspective des jardiniers. Cette recherche d'une production alimentaire ou non sera davantage étudiée dans la suite de ce mémoire. Il apparaît que les jardiniers motivés par cette volonté se trouvent principalement dans des jardins avec des parcelles individuelles, tels que le jardin de Charlotte (Mondeville) ou le jardin Écocitoyen (Hérouville-Saint-Clair). Cela soulève la question d'une possible corrélation entre la structure des parcelles et l'importance accordée à la production alimentaire.

2.1.2 Des morphologies différenciées.

2.1.2.1 Parcelles individuelles ou collectives ?

Les jardins partagés peuvent être organisés de deux manières principales. D'un côté, certains jardins favorisent le partage et la collaboration en optant pour des parcelles collectives. Dans ce modèle, les jardiniers travaillent ensemble sur des parcelles communes où les tâches de plantation, d'entretien et de

récolte sont partagées entre les participants. Les récoltes peuvent être utilisées pour des repas partagés, des ventes, ou des dons, renforçant ainsi les liens communautaires et encourageant la coopération. « *La parcelle collective est donc le lieu de "socialité" par excellence sur un jardin partagé. Elle rassemble les jardiniers autour du projet, cristallise les tensions, entraîne des conflits mais permet la rencontre de l'autre, sa compréhension et donc son respect.* » (ARGOS, 2013).

D'un autre côté, certains jardins privilégient l'autonomie individuelle en utilisant des parcelles individuelles. Chaque jardinier ou famille se voit attribuer une parcelle spécifique où ils peuvent cultiver ce qu'ils souhaitent de manière autonome. Lors de leur inscription, les nouveaux adhérents choisissent la parcelle qui leur convient parmi celles disponibles. Ce modèle permet aux jardiniers de planifier leur présence au jardin selon leur convenance, sans contrainte de participation à des moments de jardinage collectif.

Les jardins partagés configurés en parcelles individuelles présentent cependant plusieurs inconvénients en termes de création de liens sociaux et de moments de convivialité. Tout d'abord, cette configuration peut encourager une approche plus isolée du jardinage, où chaque participant se concentre principalement sur sa propre parcelle. Cela limite les interactions spontanées et les opportunités de socialisation et de création de liens communautaires. De plus, la division stricte des parcelles peut engendrer une certaine compétition pour les ressources et l'espace, au lieu de favoriser la coopération et le partage. Cette dynamique peut également renforcer une perception de territorialité, où chacun se sent propriétaire exclusif de sa parcelle, au détriment de l'esprit collectif. Malgré ces inconvénients, les observations de terrain et les entretiens montrent que les moments de partage et de convivialité ne sont pas totalement absents des jardins à parcelles individuelles. Ces jardins accueillent des événements publics, des repas partagés, des temps de travail collectif pour l'entretien global du jardin (compost, haies, réparations), ainsi que des moments de discussions et d'échanges de connaissances, notamment pour les novices en jardinage.

Certains jardins partagés combinent ces deux modèles, offrant à la fois des espaces individuels pour ceux qui préfèrent jardiner de manière autonome et des espaces collectifs pour ceux qui valorisent le travail en groupe et la dynamique communautaire. Par exemple, le jardin "Tout y Pousse" à Mondeville propose une partie collective et une partie individuelle sous forme de bacs. L'obtention de ces bacs est soumise à certaines conditions : les bénéficiaires doivent être résidents de la commune et habiter en appartement. La présence à la fois d'espaces collectifs et individuels dans le jardin encourage donc l'engagement de chaque participant dans le projet et attire des personnes ayant des motivations variées. Ainsi, les jardins partagés peuvent s'adapter aux besoins et aux préférences de leurs membres, en trouvant un équilibre entre autonomie individuelle et esprit communautaire.

En effet, le choix entre des parcelles collectives ou individuelles est déterminé par les jardiniers en fonction de leurs objectifs et préférences. Plusieurs jardins ont débuté avec des parcelles collectives et ont par la suite constaté que des parcelles individuelles seraient plus adaptées et attireraient davantage

de personnes. Les parcelles collectives impliquent le partage et le travail en groupe, ce qui favorise la socialisation et nécessite des décisions et des règles communes ainsi que des récoltes partagées.

Cependant, pour les personnes plus solitaires ou moins à l'aise avec le travail collectif, cette configuration peut être dissuasive. C'est pourquoi les parcelles individuelles, bien qu'intégrées dans un jardin "collectif" avec des équipements partagés comme une cabane et des outils communs, offrent une alternative attractive. Elles permettent aux jardiniers de prendre leurs propres décisions sans avoir besoin d'obtenir un consensus. Dans les limites du règlement intérieur, ils peuvent planter ce qu'ils souhaitent, jardiner à leur manière, donner à leur parcelle l'esthétique de leur choix, et bénéficier de leurs propres récoltes. Les récoltes appartiennent effectivement au jardinier, cependant, les échanges et les dons sont des pratiques courantes. Ils s'effectuent généralement au sein de la famille ou sont partagés avec les voisins de parcelle ou de logement.



Figure 20 : *Tout y Pousse*, (23.06.24), Z.F



Figure 21 : *217 Grand Parc*, (26.03.24), Z.F

2.1.2.2 Superficie.

Encore une fois, la taille de chaque jardin varie. La diversité des jardins partagés dépend également du contexte local, y compris la disponibilité et la configuration des terrains, l'environnement urbain, ainsi que les politiques locales et la capacité des initiateurs et des jardiniers à s'adapter à chaque contexte. La carte ci-dessous montre que la majorité des jardins partagés ont une superficie inférieure à 1000 mètres carrés. Parmi eux, 78 du nombre total de jardins de l'étude ont une superficie inférieure à 500 mètres carrés, tandis que seulement 3 ont une superficie supérieure à 5000 mètres carrés. Les variations de superficie peuvent refléter les contraintes et les opportunités spécifiques à chaque quartier ou zone urbaine.

Par exemple, dans les quartiers densément peuplés, il peut être plus difficile de trouver de grands espaces disponibles pour créer des jardins partagés, ce qui entraîne la création de jardins plus petits et plus compacts (exemple de ceux d'Hérouville-Saint-Clair). En revanche, dans les zones moins urbanisées, il peut y avoir plus de terrains disponibles, permettant ainsi la création de jardins partagés de plus grande taille. Finalement, la surface n'est pas un critère indispensable, « *l'expérience montre qu'il n'est pas nécessaire de disposer de grandes surfaces pour assurer à la réussite du projet* » (Baudalet, Basset, Le Roy, 2008).

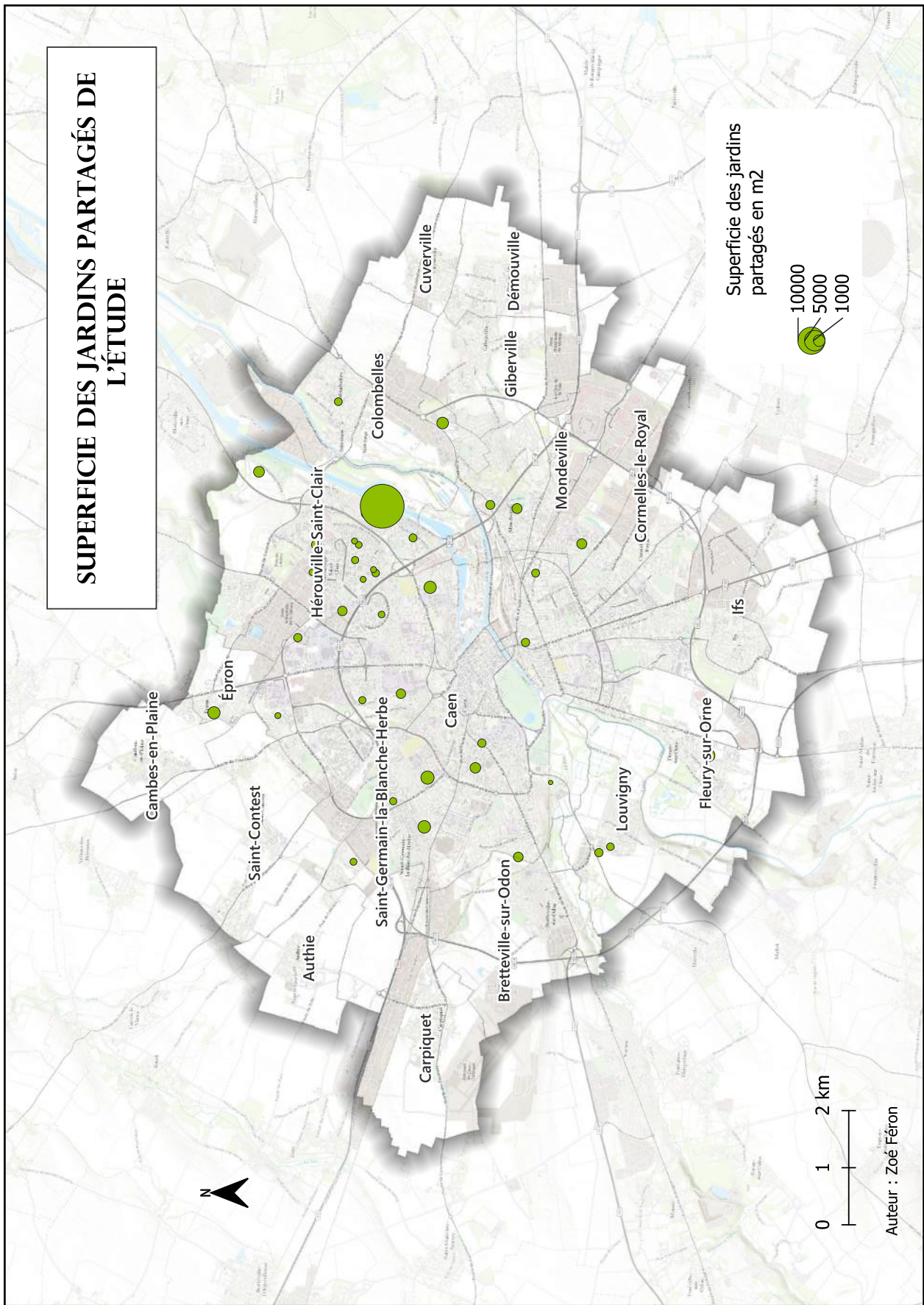


Figure 22 : Carte représentant la superficie des jardins partagés de l'étude (ZF, 2024)

De plus, il est intéressant de faire un lien entre la surface dédiée au jardin et leur typologie. Comme expliqué précédemment au cours de ce mémoire, il est possible d'identifier trois types de jardins partagés (figure 23) :

- Le premier type est celui des jardins de pied d'immeubles, ou au sein d'une résidence, parfois sous forme de bacs en hauteur. 8 jardins sont concernés.
- Le deuxième type, celui des jardins clôturés ou non, situé à l'écart des habitations. 20 jardins sont concernés.
- Enfin le troisième, celui des jardins appartenant à une structure. 13 jardins sont concernés.

Le graphique ci-dessous, figure 23, montre que les jardins de typologie 1 sont les plus petits : six d'entre eux font moins de 300 m², et deux autres moins de 600 m². On remarque que la quasi-totalité de ces jardins se trouve à Hérouville-Saint-Clair. Cela illustre que l'espace disponible est souvent plus restreint dans ces environnements, en raison de la densité de population et de logements, comme l'a montré la carte du nombre d'individus vue plus tôt. À l'inverse, les espaces plus ouverts et éloignés des habitations, tels que des parcs ou d'autres espaces libres au sein d'un quartier ou d'une commune, bénéficient généralement de plus d'espace. En effet, bien que certains de ces jardins aient également une superficie inférieure à 300 m², c'est la seule typologie qui possède des jardins de plus de 1000 m². Ces jardins sont souvent situés à la périphérie des zones résidentielles, ce qui explique leur superficie généralement plus grande. Enfin, la superficie des jardins de type 3, c'est-à-dire des jardins appartenant à des structures spécifiques, dépend de la taille de ces structures et du nombre de personnes qui y ont accès. Ces jardins peuvent varier considérablement en taille en fonction des ressources et des besoins de l'organisation qui les gère.

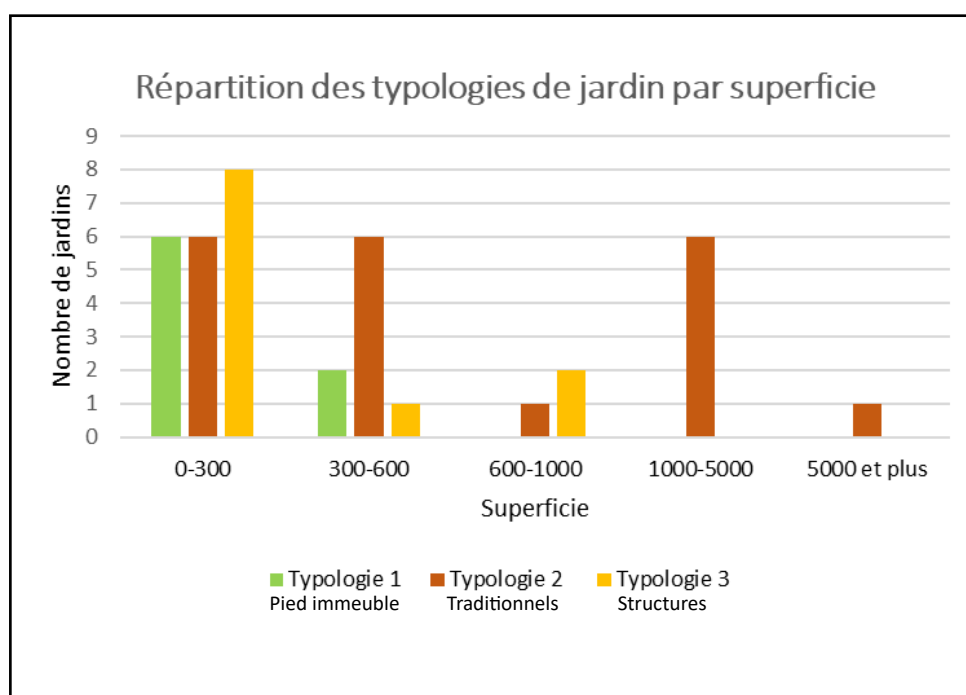


Figure 23 : Diagramme représentant la répartition des jardins par superficie (ZF; 2024)

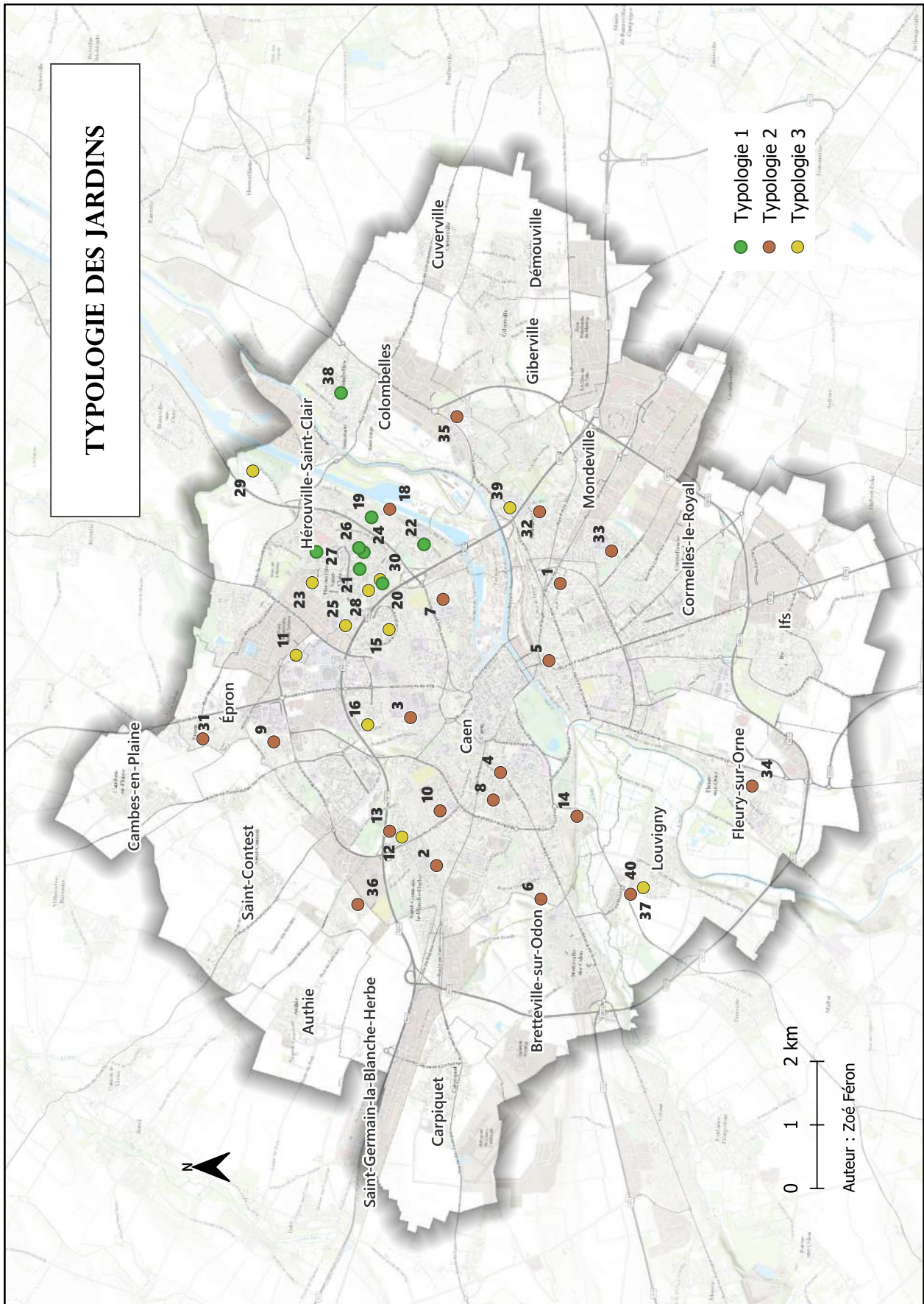


Figure 24 : Carte des différentes typologie de jardins partagés (Z.F, 2024)

2.1.2.3 Esthétisme.

L'approche esthétique et les méthodes de travail de la terre peuvent varier d'un jardin à l'autre, d'une parcelle à l'autre et surtout d'un jardinier à l'autre. La façon dont les jardiniers abordent le travail de la terre est influencée par leurs représentations individuelles et leurs préférences personnelles. Certaines méthodes s'inspirent des traditions agricoles anciennes, mettant l'accent sur l'organisation et la planification pour créer des espaces esthétiquement plaisants avec des rangées bien ordonnées et des parcelles soignées. Cette approche traditionnelle vise à maximiser la production alimentaire en utilisant des techniques comme la rotation des cultures, tout en facilitant la surveillance et l'entretien grâce à une gestion systématique des parcelles.

En observant lors des visites sur les terrains et en discutant avec les adhérents eux-même, cette pratique s'est avérée être avant tout utilisée par les personnes plus âgées, de générations précédentes. Ces pratiques sont en effet, souvent perpétuées par les générations précédentes, héritant d'une expertise profonde et considérant ces méthodes comme fiables et éprouvées. Cependant, bien que profondément enracinée dans la culture locale et associée à des pratiques communautaires, cette approche traditionnelle peut être laborieuse, nécessitant un entretien régulier pour maintenir l'ordre et la productivité. De plus, elle peut être critiquée pour son impact écologique, notamment en raison de méthodes d'irrigation inefficaces qui entraînent une consommation excessive d'eau et une mauvaise gestion des ressources hydriques, exacerbant ainsi les problèmes de sécheresse et d'approvisionnement en eau.

C'est pourquoi, de nombreux jardiniers, sensibilisés à l'écologie et à la protection de l'environnement, cherchent à explorer de nouvelles approches dans leurs pratiques de jardinage. Ils aspirent à combiner des savoir-faire traditionnels avec des techniques innovantes, créant ainsi une forme de modernité dans l'agriculture urbaine, qualifiée « d'agriculture sauvage ». Contrairement à une approche strictement organisée et géographique, l'agriculture sauvage privilégie une esthétique du foisonnement, s'inspirant de l'idéologie écologiste et cherchant à recréer des espaces semblables à des friches naturelles. Cette méthode favorise la diversité des plantes, offrant des habitats pour les pollinisateurs et contribuant à enrichir l'écosystème local.

De plus, en imitant les processus naturels, elle requiert moins de travail intensif et d'intervention humaine. Certains jardiniers, notamment ceux qui ont des parcelles individuelles, adoptent cette approche pour gérer leurs espaces. Dans les jardins avec des parcelles collectives, l'agriculture sauvage est également utilisée, bien que de manière moins poussée. Les jardiniers interviennent moins sur la terre, préférant laisser la nature suivre son cours. Ils se contentent souvent de retirer les herbes indésirables pour favoriser l'espace nécessaire pour la plantation des légumes, par exemple.

En revanche, une caractéristique fréquente des jardins partagés est la présence de parcelles entièrement sauvages qui nécessitent peu voire aucun entretien. Ces zones abondent en biodiversité, avec des

plantes qui poussent spontanément et qui contribuent à la vie du jardin. Juste quelques mètres carrés peuvent suffire pour observer une explosion de vie utile.

D'autre part, certains choisissent également la culture hors sol, souvent à travers l'utilisation de bacs. Initialement, la culture hors sol peut être une solution face à la qualité médiocre ou même polluée du sol dans certaines zones du jardin. Cette approche permet principalement de transformer des espaces non propices à la culture en terres cultivables. Elle offre ainsi une alternative de jardinage qui demande moins d'entretien, sans besoin de labour ni de lutte contre les mauvaises herbes, tout en favorisant une croissance plus rapide des plantes.

Ainsi, dans les jardins partagés, ce qui pourrait être perçu comme un espace négligé et non entretenu est finalement valorisé, formant une sorte de "nature naturelle", libre et écologique. L'ambition de recréer une nature semi-sauvage trouve sa justification lorsque la faune commence à s'y installer, témoignant du caractère authentique du milieu.

L'agriculture sauvage, inspirée de la permaculture et des principes agroécologiques, promeut une intervention minimale des jardiniers, ce qui favorise la biodiversité et renforce la résilience des écosystèmes. Cette approche s'avère plus respectueuse de l'environnement, réduisant ainsi l'empreinte écologique et encourageant une cohabitation harmonieuse avec la nature. Cependant, elle requiert une formation spécifique et une compréhension approfondie des interactions naturelles, ce qui peut constituer un obstacle pour certains jardiniers.

Par conséquent, des tensions peuvent émerger entre les partisans de ces différentes approches. Les objectifs des jardiniers urbains modernes dans les jardins partagés, axés sur un jardinage non conventionnel et non productif, peuvent dissuader ceux qui préfèrent une approche plus traditionnelle.

Le choix entre le jardinage traditionnel et le jardinage sauvage dans les parcelles de jardins partagés dépend des objectifs et des préférences individuelles des jardiniers. Une combinaison des deux approches pourrait être bénéfique, en offrant des espaces dédiés à la production alimentaire organisée ainsi que des zones favorisant la biodiversité et une esthétique naturelle.

Cette coexistence pourrait maximiser les avantages de chaque méthode tout en atténuant leurs inconvénients, créant ainsi un espace de jardinage diversifié et inclusif.



Figure 25 : Bacs en hauteur, Belles Portes, (26.03.24), Z.F

Figure 26 : Parcelle « refuge », Le Cercle des Tilleuils, (23/06/24), Z.F

Figure 27 : Le Corridor Vert, Le Faitout, (24.01.24), Z.F

2.1.3 Organisation intérieure différente.

2.1.3.1 Règlement intérieur.

Les jardins partagés fonctionnent de manière variée et n'accordent pas tous la même importance aux règles. Tout d'abord, il est important de noter que tous les jardins ne sont pas gérés de manière associative, ce qui peut entraîner une moindre importance des règlements. Certains jardins ne sont que des collectifs d'habitants sans statut officiel. Autrement dit, cela signifie qu'aucune formalité administrative n'est nécessaire, qu'il n'y a ni de réunions, d'assemblées générales ou de gestion de comptes bancaires. Sans association, il n'y a pas de trésorerie à gérer. Par exemple, au jardin partagé "Pause Jardin" de la Folie Couverte, qui compte cinq jardiniers, il n'y a pas de contraintes liées à la gestion associative. Une des membres a exprimé cette préférence : « *Nous sommes juste un petit collectif, nous n'avons pas vraiment envie de nous embêter avec toute cette gestion, ça ne vaut pas le coup* » (Adhérente du jardin Pause Jardin).

Cependant, ces contraintes peuvent représenter des avantages pour d'autres jardins, car elles facilitent la gestion et le fonctionnement de l'espace. La formation d'une association pour la gestion d'un jardin partagé est une étape cruciale qui apporte structure, organisation et durabilité à ces espaces communautaires. D'une manière générale, la formation d'une association fournit une structure organisationnelle claire et bien définie, essentielle pour coordonner les activités et prendre des décisions. Elle permet de formaliser les rôles et responsabilités des membres, en créant des postes spécifiques tels que président, trésorier et secrétaire. Cette répartition des tâches assure une gestion plus efficace et évite la confusion et les chevauchements de responsabilités.

De plus, cette approche est souvent encouragée par les municipalités. Étant donné que les jardins partagés sont souvent situés sur des terrains appartenant à la commune, il est crucial pour cette dernière de disposer de noms et de statuts associés à ces espaces. La formation d'une association confère au jardin partagé une reconnaissance légale, lui permettant de fonctionner en tant qu'entité juridique. Cela facilite l'ouverture de comptes bancaires, la souscription d'assurances, ainsi que l'obtention de subventions ou de financements publics et privés. La reconnaissance officielle renforce également la crédibilité du jardin partagé auprès des partenaires potentiels, des sponsors et des autorités locales.

Comme détaillé plus loin dans ce mémoire, la municipalité soutient les jardins partagés dans leur gestion, notamment par le biais de subventions destinées à l'achat de matériaux et de mobiliers. Ces fonds ne peuvent être attribués que si les jardins disposent d'un compte bancaire. Dans les cas où ce n'est pas le cas, les jardins reçoivent tout de même un soutien sous une autre forme : la municipalité achète directement les équipements nécessaires et les transmet ensuite au jardin.

De plus, la formation d'une association implique la tenue de réunions ou d'assemblées générales. En engageant activement les membres dans la gouvernance du jardin, l'association favorise l'engagement et la participation. Les adhérents peuvent voter sur les décisions importantes, proposer des idées et participer à des comités ou des groupes de travail. Cette implication renforce le sentiment d'appartenance et de responsabilité collective, indispensable pour la réussite du projet. Ces réunions se tiennent généralement une fois par mois ou quelques fois par an, à des intervalles réguliers. Par exemple, le jardin des Eco-Citoyens d'Hérouville Saint-Clair organise son assemblée générale tous les premiers samedis de chaque mois. Ces assemblées permettent aux associations d'aborder des sujets relatifs à l'amélioration de la gestion de leurs jardins. Elles discutent des modifications des pratiques, de l'aménagement du jardin, de la création et de l'organisation d'événements, ou encore des comportements perturbateurs au sein du groupe.

L'association établit également un cadre formel pour les règles et les régulations du jardin partagé, souvent codifiées dans des statuts et des règlements intérieurs. Ces documents définissent les objectifs du jardin, les règles de conduite, les procédures de résolution des conflits et les modalités de gestion des ressources. Ils fournissent une base solide pour maintenir l'ordre et la discipline, tout en respectant les droits et les devoirs de chaque membre. Ces règlements mettent souvent l'accent sur les aspects collectifs et sociaux. Par exemple, dans le règlement intérieur de « Tout y Pousse » à Mondeville, il est précisé que les membres ne sont pas obligés de jardiner, peuvent participer aux parcelles collectives sans récolter uniquement pour eux-mêmes, et doivent faire preuve de bienveillance et de tolérance envers les autres. L'aspect environnemental est également valorisé dans ces règlements : « *Jardiner librement sur sa parcelle en respectant les principes écologiques qui favorisent la vie du sol et la tranquillité des voisins* » (Eco-citoyen) et « *Aménager des jardins respectueux de l'environnement, favorisant la biodiversité* » (Tout y Pousse). Par ailleurs, certains jardins ont des règles plus strictes, exigeant des adhérents un engagement plus important. Par exemple, le règlement du jardin éco-citoyen stipule que les adhérents doivent assister à un nombre minimum de réunions, participer aux travaux collectifs et aux

événements. Enfin, ces règlements précisent souvent le montant de la cotisation nécessaire pour adhérer à l'association et accéder au jardin et à une parcelle. Les tarifs varient d'un jardin à l'autre, allant de quelques euros à une vingtaine d'euros. Dans les jardins proposant des parcelles individuelles, les adhérents doivent payer pour devenir membres de l'association, ainsi que pour leur parcelle individuelle, sous la forme d'un tarif au mètre carré. En somme, la formation d'une association pour la gestion d'un jardin partagé transforme un projet communautaire en une initiative solide et pérenne, capable de relever divers défis.

2.1.3.2 Aménagement du jardin.

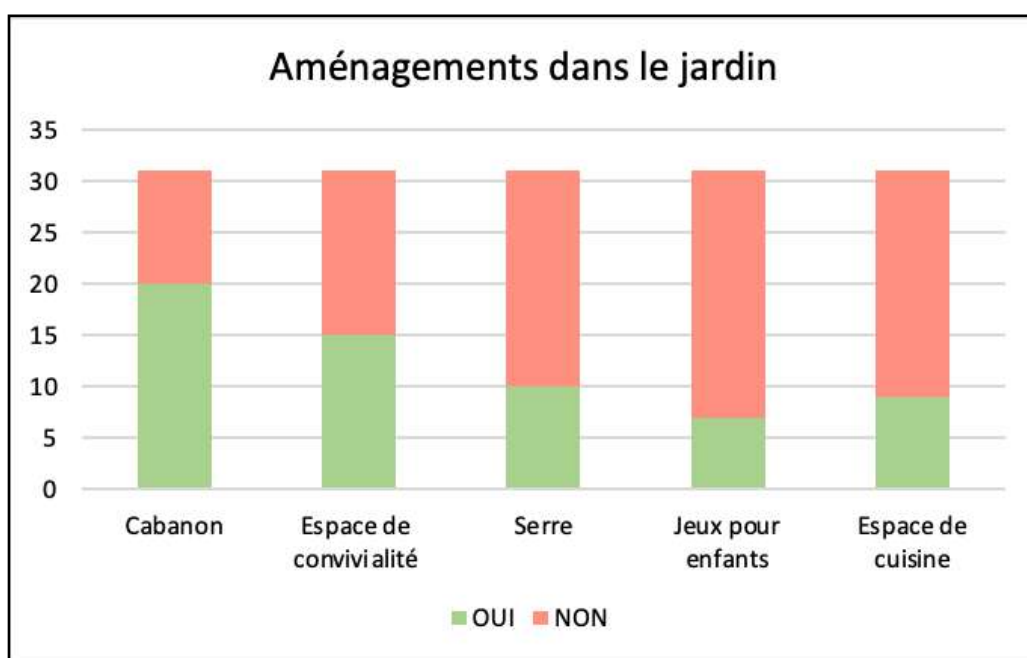


Figure 28 : Diagramme illustrant les aménagements dans les jardins partagés (Z.F., 2024)

L'aménagement d'un jardin partagé offre une certaine liberté aux jardiniers, leur permettant de choisir ce qu'ils souhaitent voir dans leur espace selon leurs goûts, envies et besoins, sauf exceptions. En effet, certains jardins nécessitent des aménagements spécifiques, mais ne peuvent les réaliser en raison de contraintes d'espace, de budget ou d'impossibilité technique. Par exemple, un cabanon pour ranger les outils est souvent souhaité, mais le manque de place empêche parfois son installation. Les jardiniers doivent alors s'organiser en apportant directement leurs outils ou en utilisant un espace prêté à proximité, comme c'est le cas pour le jardin des Communaux de Saint-Paul (Saint-Paul, Caen) qui utilise un gymnase pour le rangement. Outre les aménagements écologiques évoqués précédemment, certains jardins sont également équipés de diverses installations favorisant l'aspect social du jardin partagé.

On observe sur la figure 28, que le cabanon est l'équipement le plus couramment présent dans les jardins, avec vingt d'entre-eux en étant dotés. Un autre équipement, également utile pour le jardinage mais moins répandu, est la serre. Elle permet de prolonger la saison de culture en créant un microclimat favorable à la croissance des plantes. La serre protège les cultures des intempéries, du froid et des

gelées, permettant ainsi de commencer les plantations plus tôt au printemps et de les poursuivre plus tard en automne.

L'absence de serres n'est pas forcément due à un manque de volonté de la part des jardiniers, mais plutôt à un manque d'espace. En effet, huit des jardins sont des jardins de type 1, c'est-à-dire des jardins situés au pied d'immeuble, souvent avec une petite superficie. Ces jardins, malgré leur ambition de créer un espace convivial et écologique, doivent se concentrer principalement sur l'installation de parcelles et de composteurs en raison du peu d'espace disponible.

En revanche, dans les jardins de plus grande taille, d'autres équipements sont souvent présents, comme des espaces de convivialité où chacun peut se retrouver autour d'une table pour partager des moments collectifs. Les tables et les chaises fournissent des lieux de rassemblement où les jardiniers peuvent se réunir, discuter et socialiser. Ces espaces encouragent les interactions informelles et renforcent le sentiment de communauté.

Certains jardins disposent également d'équipements de cuisine, tels que des barbecues ou des fours à pizza/pain, favorisant les goûters ou repas partagés, créant ainsi des occasions conviviales pour partager des moments ensemble. Ces événements culinaires sont des occasions idéales pour mieux se connaître et développer des liens amicaux.

Enfin, certains jardins partagés incluent des aires de jeux pour enfants, illustrant leur vocation familiale. Les installations de jeux permettent aux enfants de s'amuser pendant que les parents jardinent ou se détendent, rendant le jardin accessible et agréable pour toute la famille. « *Voir ses enfants dehors, jouer avec les autres, rigoler... et éventuellement jardiner un peu, à la place de les laisser devant les écrans c'est toujours plus sympa* » (Jardinière du jardin de l'amitié). Cela favorise les interactions entre générations et encourage les familles à participer activement.

De plus, la présence d'équipements adaptés aux enfants et aux familles rendent le jardin plus attractif pour un public diversifié, augmentant ainsi la participation et l'engagement des membres. On retrouve ces équipements dans des jardins dont la principale ambition est de créer des liens sociaux et d'accueillir spécifiquement des familles, comme le jardin "Pouce Vert" à La Haie Vigné ou "Le Jardin de l'amitié" dans le quartier Saint-Jean-Eudes. Ainsi, l'installation de ces espaces conviviaux peut paraître essentielle pour créer un environnement accueillant et inclusif. Ces installations facilitent les interactions sociales, le partage de connaissances et le soutien mutuel, tout en rendant le jardin agréable pour toutes les générations. Elles jouent un rôle clé dans la promotion de la sociabilité, le bien-être et l'engagement des membres, transformant ainsi le jardin partagé en un véritable espace de vie communautaire.

Les jardins partagés sont également des lieux propices à la créativité. En effet, « *le jardinage partagé ne se résume pas à la seule préoccupation d'aménager ensemble un espace* » (Baudelet, Brassat, Le Roy, 2008). Les jardiniers, sans chercher à s'approprier l'espace, ont tendance à ajouter leur touche

personnelle, que ce soit dans leur parcelle ou au sein même du jardin, afin de se sentir comme chez eux. L'objectif est que chacun puisse se sentir à l'aise et y trouver sa place. Cela peut se manifester par l'ajout d'objets personnels, mais aussi par des sculptures, des étiquettes pour reconnaître les légumes, des graffitis, etc., créés par eux ou par d'autres personnes ayant un lien avec le jardin, notamment des enfants.

Bénéfique pour le bien être des jardiniers, cela peut également l'être pour celui des visiteurs. En effet, des éléments créatifs comme des peintures murales, des mosaïques, ou des installations artistiques rendent le jardin plus attrayant visuellement. Un jardin esthétiquement plaisant encourage les visites fréquentes et attire de nouveaux membres. Les décorations et œuvres d'art contribuent à créer une atmosphère chaleureuse et conviviale, où les gens se sentent à l'aise et invités à passer du temps.

En restant sur le thème de la créativité, il est important de souligner que dans la quasi-totalité des jardins, certains aménagements tels que les bordures de parcelles, les meubles, les serres, et les cabanes sont entièrement faits à la main par les jardiniers eux-mêmes ou par des institutions collaborant avec les jardins, comme des écoles ou des structures de réinsertion à l'emploi. De plus, ces aménagements proviennent souvent de matériaux récupérés, pour rester dans cette ligné de pratique écologique.



Figure 29: Entrée du Faitout, (24.01.24), Z.F

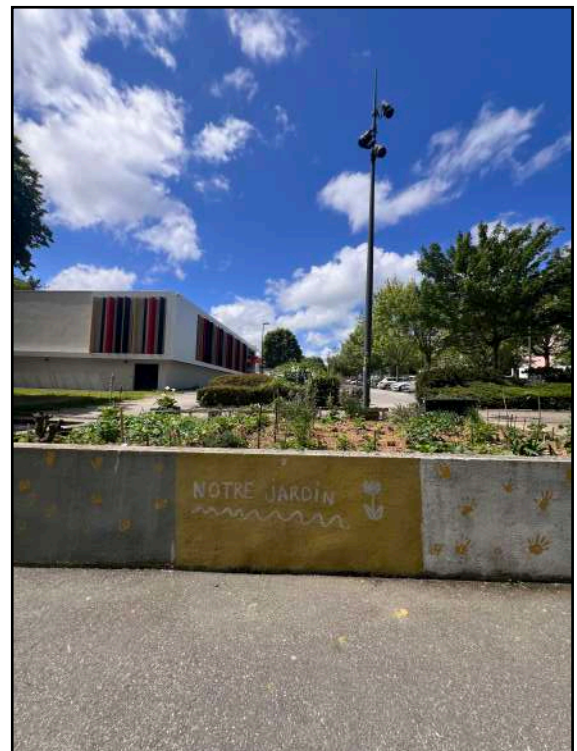


Figure 30 : Les Belles Portes, (23.06.24), Z.F

2.1.3.3 Gestion des jardins partagés : combien de jardiniers ?

L'organisation interne des jardins partagés apparait donc, elle aussi, multiple et dépend de facteurs variés dont, en particulier, l'état et la forme du terrain disponible ou encore le nombre de jardiniers participant au jardin partagé. En effet, les jardins sont gérés avec plus ou moins de jardiniers. Le nombre d'adhérents

par jardin varie dans un premier temps selon la date de création du jardin. Un jardin qui vient d'être créé, peu compter moins de jardiniers car le temps nécessaire pour le « recrutement » de ces jardiniers, et pour la mise en activité du jardin paraît trop courte, comme c'est le cas des nouveaux créés à Hérouville-Saint-Clair cette année par exemple.

Une autre variable importante d'étudier, c'est le lien entre la superficie du jardin et le nombre de jardiniers présent dans ces derniers. En effet, on peut remarquer qu'il y a comme une proportionnalité, justifiant que plus l'espace est grand, plus il y a de jardiniers. Ce qui, à première vue, peut sembler évident. En général, les jardins partagés plus grands ont la capacité d'accueillir un plus grand nombre de jardiniers. Une superficie étendue permet de diviser l'espace en plusieurs parcelles individuelles ou collectives, offrant à plus de personnes la possibilité de cultiver leur propre portion de terrain.

À l'inverse, les jardins de petite taille, tels que ceux situés en pied d'immeuble, peuvent accueillir un nombre limité de jardiniers. L'espace restreint nécessite une organisation stricte et une répartition équitable des parcelles pour maximiser l'utilisation du terrain disponible. Ainsi, la densité de jardiniers par unité de superficie dépend de la manière dont le jardin est organisé et géré.

Dans certains cas, des jardins de taille moyenne peuvent accueillir un nombre élevé de jardiniers grâce à une organisation optimale des parcelles et des espaces communs. En revanche, dans les jardins avec des espaces communs bien aménagés, comme des zones de repos, des aires de jeu pour enfants, ou des espaces de convivialité vu précédemment, peuvent parfois nécessiter de sacrifier des parcelles individuelles, réduisant ainsi la densité de jardiniers mais enrichissant la qualité de vie dans le jardin.

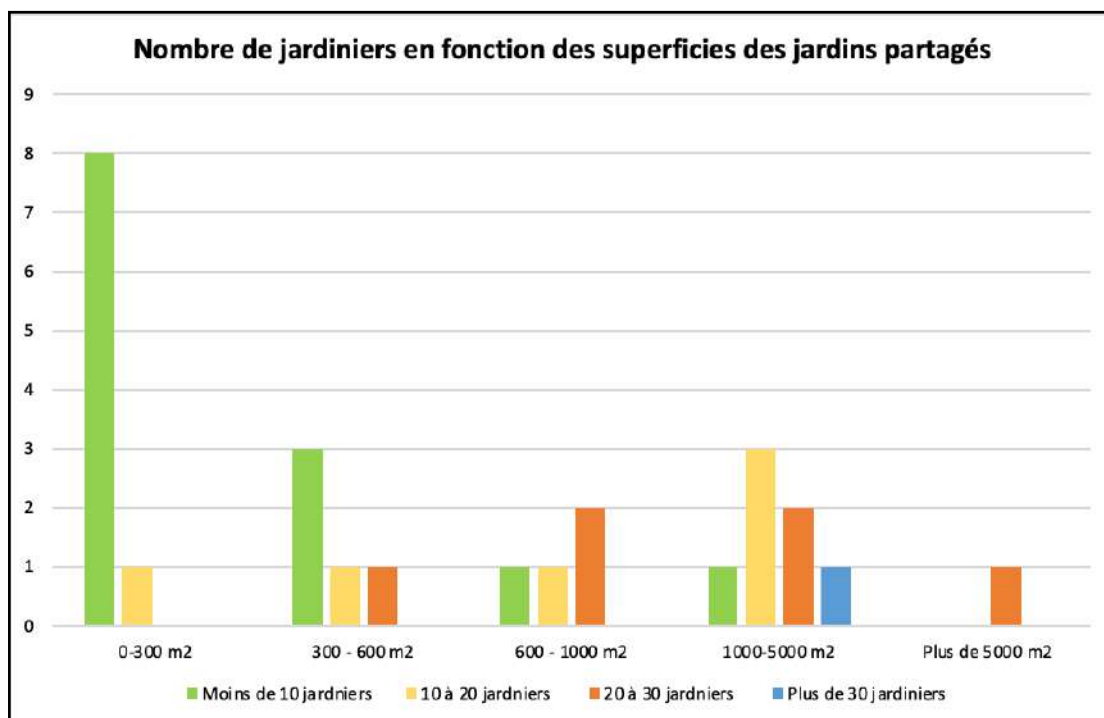


Figure 31 : Diagramme représentant le nombre de jardinier par superficie de jardin (Z.F, 2024)

Ainsi les jardins de l'étude rassemblent, en général, moins d'une vingtaines de jardiniers voir d'une dizaine pour certains. Les jardins regroupant plus de 20 et a fortiori plus de 30 jardiniers ne représenteraient qu'une infirme partie des jardins partagés. Il semblerait que la superficie du jardin soit le principal (mais pas l'unique) facteur d'explication du nombre de jardiniers. Le graphique ci-dessus figure 31, illustre la relation entre la superficie et le nombre de jardiniers. Il ne prend en compte que les jardins comptant un nombre réel d'actifs présents de manière régulière. En effet, il est difficile de déterminer le nombre exact de jardiniers pour les jardins sans fréquentation assidue. De plus, les jardins gérés par une seule personne ont également été exclus de l'étude.

On observe que les jardins avec moins de 10 jardiniers ont une superficie inférieure à 600 m². À l'inverse, les jardins qui comptent le plus de jardiniers sont ceux qui disposent d'une plus grande superficie, avec notamment le jardin de l'éco-citoyen contenant 26 jardiniers pour une superficie de 3 hectares, ou encore le jardin des communaux de Saint Paul avec 35 jardiniers.

Cependant, plus de jardiniers adhérents, ne veut pas dire meilleure cohésion et meilleure organisation. L'assiduité et la présence des jardiniers dans un jardin partagé sont des aspects cruciaux pour la réussite et la pérennité de ces espaces communautaires. Une présence régulière des jardiniers assure non seulement le bon entretien des parcelles, mais aussi le maintien d'une dynamique de groupe essentielle pour la vie du jardin. L'assiduité permet de répondre rapidement aux besoins du jardin, ce qui est indispensable pour garantir la productivité et la santé des cultures. Les jardiniers réguliers peuvent aussi détecter et résoudre rapidement les problèmes, comme maladies des plantes, des vols, ou autre problèmes avant qu'ils ne deviennent ingérables.

Au-delà des aspects techniques, une présence régulière favorise les échanges et le partage de connaissances entre les membres. Elle renforce les liens sociaux et crée un sentiment de communauté, ce qui est l'un des objectifs fondamentaux des jardins partagés. Les moments passés ensemble à jardiner, discuter, ou organiser des événements collectifs contribuent à créer un environnement convivial et inclusif. Cependant, l'assiduité peut varier en fonction des contraintes personnelles des jardiniers, telles que les horaires de travail, les responsabilités familiales ou les conditions météorologiques.

L'assiduité figure parmi les rares sources de conflits au sein du collectif. En effet, bien que les désaccords soient relativement rares, ils existent bel et bien dans les jardins partagés. Lors de l'enquête, une question spécifique a révélé que 73 personnes sur 132 ont ressenti des conflits au sein de leur jardin partagé.



Figure 32 : Diagramme représentant le nombre de jardinier ayant déjà ressenti des désaccords au sein du jardin (Z.F, 2024)

Les jardins partagés, bien qu'initiés dans un esprit de coopération et de convivialité, ne sont en effet pas à l'abri des conflits. Ces espaces communautaires sont souvent le reflet des dynamiques sociales plus larges et, par conséquent, peuvent être les victimes de tensions et de désaccords. En plus de l'assiduité, les gestions des ressources communes peut également devenir une source de conflit. Que ce soit pour la gestion et l'utilisation de l'eau par exemple, une ressource limitée, ou encore pour les ressources plus matérielles, comme les outils, que certains ne pensent pas à nettoyer après leur utilisation. De plus, comme mentionné précédemment, les différences de vision et de méthodes de jardinage peuvent aussi provoquer des tensions. Les membres ont des opinions divergentes sur les pratiques de culture. Certains prônent l'utilisation exclusive de méthodes biologiques, tandis que d'autres étaient plus pragmatiques et favorisaient une approche mixte pour maximiser la production.

Des conflits peuvent également survenir en raison de différentes visions des modes d'organisation. Certains jardiniers souhaitent se sentir libres et autonomes, sans avoir à suivre de règles strictes ni à respecter des tâches spécifiques. En revanche, d'autres préfèrent une répartition équitable des tâches, afin que le travail ne repose pas toujours sur les mêmes personnes et que les tâches les plus pénibles soient partagées par tous. Se faire entendre et écouter dans ces moments peut s'avérer plus difficile que prévu. En effet, dans certains jardins, il a été constaté que certaines personnalités cherchent à prendre le dessus, imposant leurs idées, cherchant à se mettre en avant et à contrôler le groupe.

Face à ces observations et défis, l'ARDES, une association qui accompagne les jardins partagés et qui sera présentée dans la suite de ce mémoire, propose des solutions simples et fondamentales pour favoriser une bonne harmonie au sein d'un collectif. Cette affiche ci dessous (figure 33), rappelle les éléments essentiels à prendre en compte lorsque l'on vit en communauté, des idées parfois négligées auxquelles on ne pense pas forcément, mais qui sont pourtant la base d'une bonne cohésion.

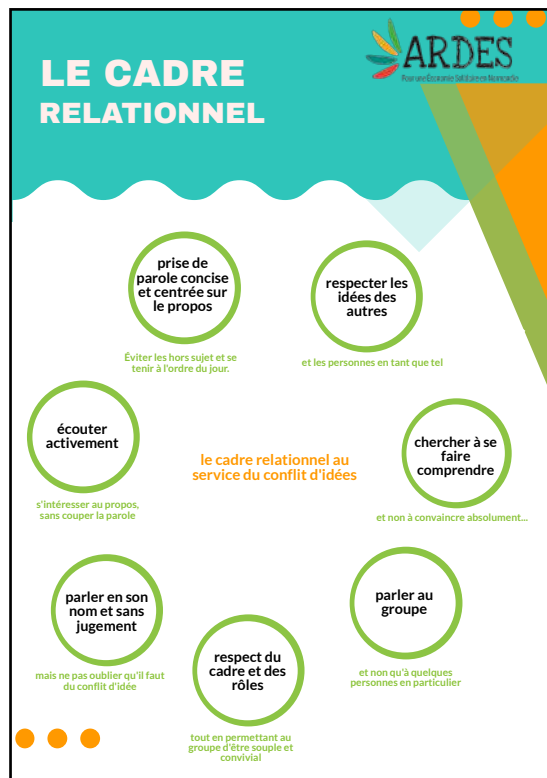


Figure 33 : Affiche sur le cadre relationnel créée par l'ARDES (2024)

2.2 Les profils jardiniers.

2.2.1 Différents portraits.

2.2.1.1 Genre, âge et origine des jardiniers.

Contrairement aux jardins familiaux, les jardins partagés sont des espaces majoritairement féminins. Sur les 132 personnes ayant répondu à mon questionnaire, 66 % sont des femmes contre 26 % d'hommes (7 % sans réponse et 1 personne non binaire). Ces résultats ont été confirmés lors des observations sur le terrain, où l'accueil se faisait par des groupes majoritairement composés de femmes. Lors de discussions avec les adhérents, il est apparu que « *les hommes viennent généralement pour faire du bricolage ou des tâches extérieures au jardinage* » (Jardinière du Faitout). En effet, plusieurs hommes rencontrés s'occupent de l'entretien de certains espaces, de la fabrication d'aménagements, de tailler les haies, etc...

Selon Lea Mestdagh (2015), cette surreprésentation des femmes s'expliquerait par une répartition genrée des modes de jardinage : « *La culture florale serait l'apanage des femmes, la parcelle individuelle et la production alimentaire seraient masculines* ». Cependant, les observations exploratoires ne confirment pas ce propos. Les femmes sont tout autant investies dans le jardinage alimentaire (fruits, légumes, herbes...). D'ailleurs, aucun jardin ne cultive exclusivement des fleurs. Une participante à un jardin partagé de Gennevilliers évoque le contact et la protection de la terre pour expliquer ce phénomène : « *La relation de la femme à la terre, c'est une relation maternelle, presque. Elle s'occupe de faire pousser, de faire à manger, de nourrir* » (Faure, Luxembourg, Dupont, 2018).

De plus, les femmes montrent souvent un intérêt plus prononcé pour des activités liées à la santé, l'écologie et la nutrition. Le jardinage partagé, avec ses aspects de production de nourriture locale, de promotion de la biodiversité et de création d'espaces verts, correspond bien à ces intérêts. « *Certains discours font également appel à des prétendues qualités ou caractéristiques propres aux femmes (écoute, sociabilité, sensibilité) et aux hommes (force, technicité)* » (Faure, Luxembourg, Dupont, 2018). Effectivement, les jardins partagés sont des lieux de socialisation et de création de liens communautaires, activités dans lesquelles les femmes s'impliquent souvent plus que les hommes, eux souvent plus présents dans les jardins de type ouvriers (Jégat, 2019).

Enfin, un autre aspect important est le taux de participation des femmes dans le monde associatif. Les femmes enquêtées sont souvent très impliquées dans le travail associatif et bénévole, que ce soit pour le jardin partagé ou d'autres associations. Les jardins partagés, souvent gérés par des associations, bénéficient de cette dynamique.

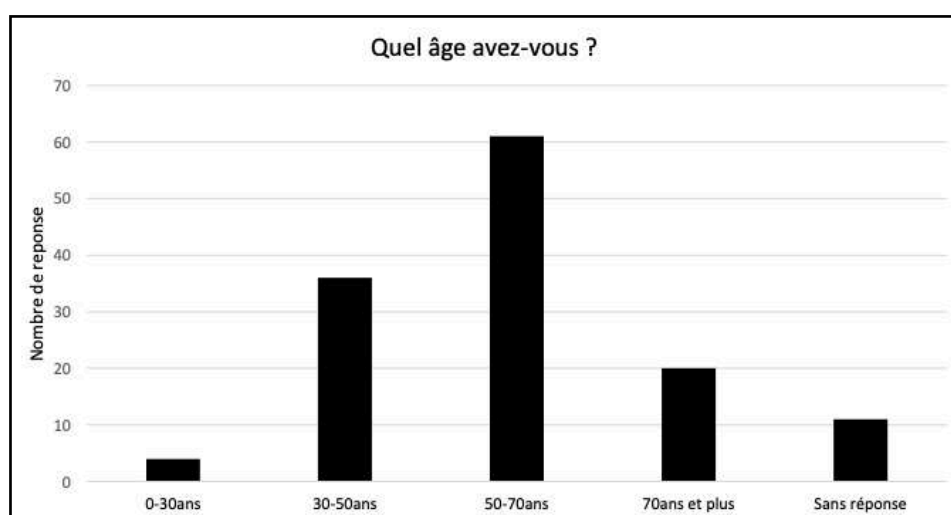


Figure 34 : Diagramme représentant l'âge des jardiniers (Z.F, 2024)

La diversité des profils de jardiniers se manifeste également sur le plan générationnel. La figure 34 montre que le jardinage partagé suscite un intérêt majeur chez les personnes plus âgées. En effet, seulement 3 % des répondants au questionnaire ont moins de 30 ans, tandis que les groupes les plus représentés sont ceux des personnes âgées de 50 à 70 ans, représentant 46 % des répondants, avec même 15 % ayant 70 ans et plus. Parmi les jardiniers rencontrés, la personne la plus âgée, une femme de 96 ans, témoigne de cet intérêt intergénérationnel.

On observe également qu'une proportion significative, soit 27 % des répondants, est âgée entre 30 et 50 ans. Une analyse plus détaillée de ces résultats montre que ces personnes se concentrent principalement dans les jardins à vocation familiale, tels que Pouce Vert à la Haie Vigné ou Le Faitout à Épron. Ainsi, la pratique du jardinage partagé permet une activité intergénérationnelle, accueillant également des enfants qui, bien sûr, n'ont pas répondu au questionnaire.

Un élément qui n'a pas été exploré à travers le questionnaire, mais qui a été remarqué lors de des observations sur le terrain et des entretiens, c'est la diversité des origines parmi les participants. Par exemple, le jardin « Vert de Terre » (chemin vert, Caen) semble être celui qui accueille le plus de personnes d'origines différentes, avec la présence de participants palestiniens, marocains, syriens, saoudiens et tchadiens. Dans d'autres jardins, on compte également des adhérents d'origines diverses, comme le jardin de Venoux (Caen) qui a déjà accueilli des personnes russes, chinoises et norvégiennes, ou encore le jardin Libéra (Colombelle), avec des adhérents réunionnais, turcs, algériens et haïtiens. Cette diversité favorise les interactions interculturelles et les échanges entre les participants, permettant de découvrir et d'apprécier les traditions, les pratiques et les perspectives différentes en matière de jardinage et au-delà. Chaque individu apporte avec lui ses connaissances, ses compétences et son expérience uniques en matière de jardinage, créant ainsi une opportunité d'apprentissage mutuel et de partage de savoir-faire entre les membres du jardin. De plus, cette diversité culturelle permet à chacun de faire découvrir les plantations provenant de son pays d'origine.

2.2.1.2 Catégorie professionnelle et degré de scolarité.

La majorité des jardiniers interrogés par le biais du questionnaire appartiennent à des niveaux de catégories sociales assez similaires. La présence prépondérante de personnes âgées dans cet échantillon s'explique en partie par leur disponibilité en temps libre. En effet, le jardinage demande beaucoup de temps et il est donc plus aisé de s'engager dans cette activité lorsque les contraintes temporelles sont moindres, d'autant plus que les horaires d'ouverture des jardins ne sont pas toujours adaptés aux horaires de travail habituels, souvent durant la semaine et en journée. Cette disponibilité accrue pourrait également expliquer la proportion importante de personnes retraitées, représentant 37% des répondants avec 49 réponses positives. Néanmoins, les personnes en activité représentent la catégorie la plus importante, totalisant 45% des répondants. En revanche, la part des personnes sans emploi est minime, ne représentant que 10% des répondants.

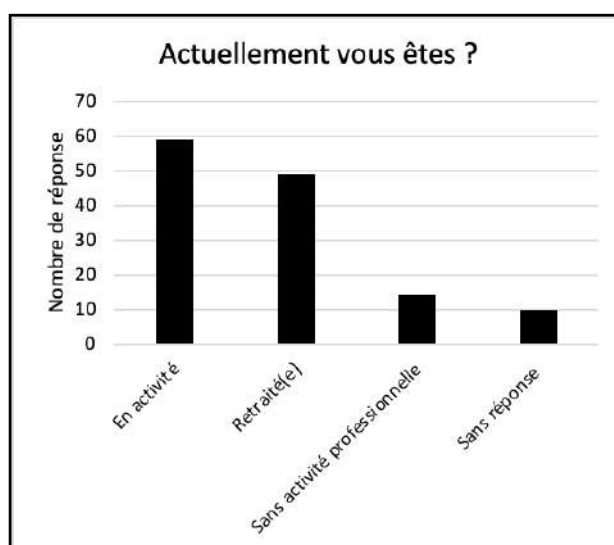


Figure 35 : Diagramme illustrant la situation des jardiniers (Z.F, 2024)

Les jardins partagés se distinguent toutefois par une diversité sociale notable. Le deuxième graphique présenté ci-contre (figure 36) illustre la répartition des catégories professionnelles parmi les jardiniers interrogés. Il convient de noter que pour les personnes actuellement à la retraite, il a été sollicité qu'elles répondent en fonction de leur profession antérieure. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont majoritaires, représentant 34% de l'échantillon avec 45 réponses. De manière concomitante, les personnes occupant des postes de professions intermédiaires ou d'employés sont également bien représentées dans les jardins partagés. En revanche, les ouvriers, les artisans et les personnes inactives sont quasiment absents de cet échantillon. Cette diversité des catégories professionnelles au sein des jardiniers démontre que les jardins partagés attirent un public varié, allant des cadres aux employés en passant par les retraités. Cette mixité sociale contribue à enrichir les interactions et les échanges au sein de ces espaces collectifs, favorisant ainsi une dynamique inclusive et collaborative.

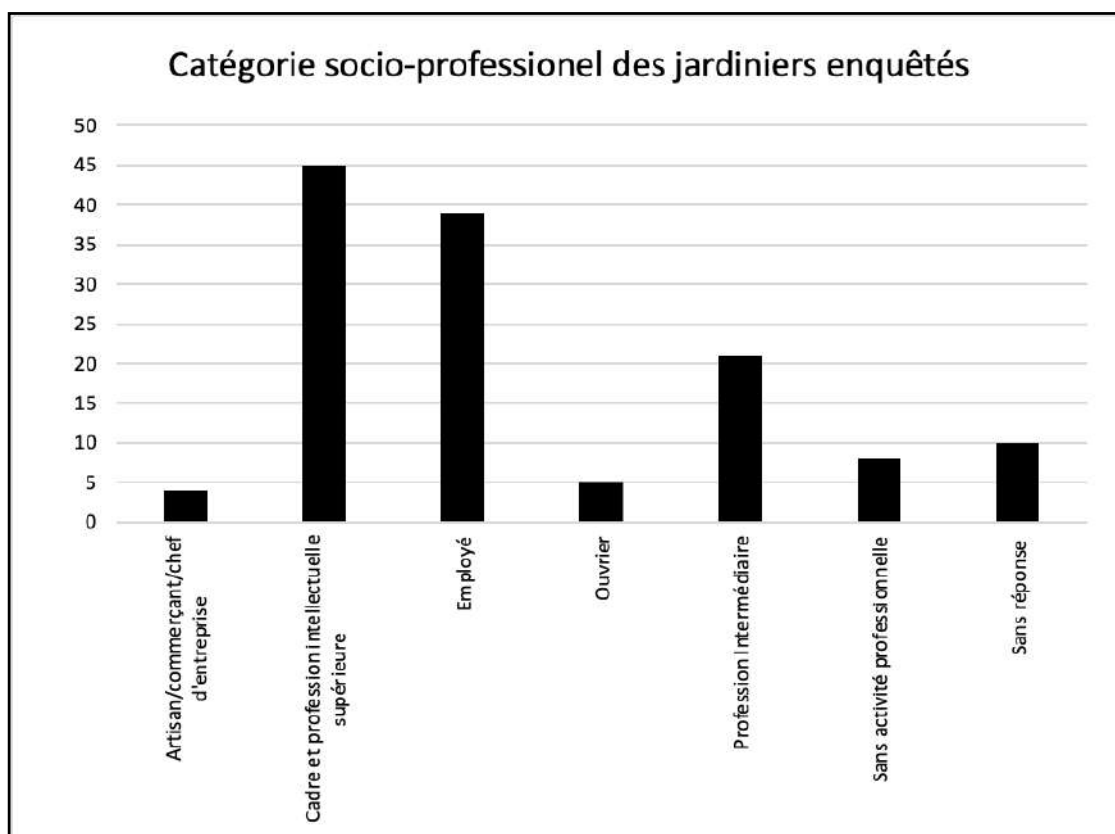


Figure 36 : Diagramme illustrant la catégorie socio-professionnel des jardiniers (ZF, 2024)

Ces observations sur les jardins partagés ne se vérifient pas dans les jardins familiaux. L'étude de Léna Jégat sur les jardins familiaux dans l'agglomération de Caen (2023) montre que les quartiers abritant ces jardins sont principalement composés de catégories sociales populaires. En effet, le tableau ci-dessous (figure 37), tiré de son étude (2023), présente les profils des jardiniers dans les jardins familiaux des sites étudiés. On remarque que, dans le cas de Caen, les ouvriers et employés sont majoritaires, représentant 67 % des jardiniers, et 57 % d'entre eux ont un père ouvrier ou employé. Ainsi, contrairement aux jardins partagés, qui, comme on l'a vu, accueillent principalement des cadres supérieurs, des employés et des

personnes exerçant des professions intermédiaires, les jardins familiaux en comptent très peu, avec seulement 7 % de représentation.

	Rouen		Caen		Alençon		Moyenne 3 terrains
	Enquête (385 enq)	RP, 2018	Enquête (153 enq)	RP, 2018	Enquête (67 enq)	RP, 2018	
Âge moyen	67,1 ans	/	65,6 ans	/	59,2 ans	/	65,8 ans
Hommes	75 %	47 %	76,5 %	47 %	72 %	47 %	75 %
Retraités	74 %	22 %	70,5 %	20 %	46 %	28 %	70 %
Ouvriers + employés	69 %	25 %	67 %	23 %	73 %	24 %	69 %
Père ouvrier + employé	62 %	/	57 %	/	54 %	/	60 %
Origine rurale	53 %	/	61 %	/	55 %	/	55 %
Moins de 60 ans	20 %	76 %	24 %	76 %	49 %	69 %	24 %
Immigrés	17 %	9 %	17 %	7 %	45 %	7 %	20 %
Père agriculteur	17 %	/	24 %	/	31 %	/	20 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12 %	8 %	7 %	8 %	2 %	5 %	12,6 %

Figure 37 : Tableau récapitulatif des profils de jardiniers dans les jardins familiaux (Jégat, 2022)

Ainsi, il est possible d'affirmer que les jardins partagés et les jardins familiaux représentent deux types de pratiques distinctes. Ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs : les jardins familiaux se concentrent principalement sur la production alimentaire, tandis que les jardins partagés visent avant tout à créer du lien social. En outre, ces espaces attirent des profils de personnes différents. Les jardins familiaux sont majoritairement fréquentés par des ouvriers et des employés, alors que les jardins partagés attirent principalement des cadres supérieurs, des employés et des personnes exerçant des professions intermédiaires. Cette distinction souligne l'importance de considérer les objectifs et les publics variés de chaque type de jardin dans les politiques urbaines et les initiatives communautaires

En corrélation avec la surreprésentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures dans les jardins partagés, il est observé que les niveaux de diplôme des jardiniers sont élevés. En effet, près de 66% d'entre eux sont titulaires d'un diplôme supérieur, équivalent à des études post-baccalauréat. Parmi ceux-ci, 43% possèdent même un diplôme d'études supérieures de longue durée, soit un niveau BAC +3 ou supérieur. En revanche, seulement 24% des enquêtés ont un niveau d'éducation secondaire ou inférieur.

En comparant les niveaux de diplôme des jardiniers dans les jardins partagés avec leurs localisations dans différents quartiers, il est possible de constater une certaine tendance à l'entre-soi. Ce concept d'entre-soi, désigne la propension des individus à se regrouper et à interagir principalement avec des personnes partageant des caractéristiques similaires, telles que la classe sociale, l'origine ethnique ou la religion (Mestdagh, 2015). Après une étude plus approfondie par jardin pour chaque niveau d'étude, on

remarque que les jardins les moins représentés dans les niveaux d'études les plus élevés sont principalement "le Jardin de l'amitié", "Jardine ta ville", les pieds d'immeubles d'Hérouville-Saint-Clair ou encore "le jardin de Charlotte". En se référant à la carte présentée précédemment dans le mémoire, qui illustre le niveau de vie dans les différents quartiers (figure 9), il est possible de constater que ces jardins se trouvent dans des quartiers où le niveau de vie est moins élevé.

À l'inverse, les jardins les plus fréquemment associés à la catégorie "études supérieures" sont principalement situés dans des quartiers de Caen légèrement plus aisés, ainsi que dans des villes avoisinantes plus prospères. Cette observation suggère une certaine tendance à l'entre-soi dans la répartition des niveaux d'éducation au sein des jardins partagés, avec une corrélation potentielle entre le niveau socio-économique des quartiers et le niveau d'éducation des participants.

2.2.1.3 Situation familiale.

Les profils de jardiniers selon leur situation familiale présentent également une diversité intéressante. Parmi les répondants au questionnaire, 60 sont en couple, tandis que 61 sont célibataires, séparés ou veufs (le reste n'ayant pas répondu). Cette répartition équilibrée entre personnes seules et non seules est significative, car elle peut influencer le niveau d'implication des jardiniers ainsi que les raisons pour lesquelles ils participent à cette activité. De nombreux jardiniers en couple sont tous deux adhérents au jardin partagé. Dans les jardins où l'ambiance est familiale, comme Pouce Vert (Haie Vigné, Caen), Le Faitout (Épron), ou Permaculture et Partage (Fleury sur Orne), cette situation est courante. Ces jardins sont souvent gérés par des couples, parfois avec des enfants, et comptent principalement des personnes actives, les retraités étant moins nombreux. Pour ces couples, le jardinage partagé peut être une activité commune qui renforce leur relation, offrant des moments de qualité et de collaboration.

L'étude des profils de jardiniers vivant seuls révèle des aspects tout aussi intéressants. Ces jardiniers, sans compagnie régulière, trouvent dans les jardins partagés un espace de socialisation. Cela est particulièrement attrayant pour ceux cherchant à rencontrer du monde et à créer des liens sociaux. La solitude peut avoir des effets significatifs sur la santé mentale et le bien-être, exacerbant les sentiments de tristesse, de désespoir et d'inquiétude. À la question "Votre participation au jardin partagé a-t-elle joué un rôle sur votre bien-être mental et/ou physique ?", 98 personnes (74% des enquêtés) ont répondu oui. Parmi elles, une trentaine ont précisé que le jardin les aide à rencontrer du monde, à sortir de chez eux, ou à ne pas se sentir seuls. Par exemple, une jardinière du jardin des communaux de Saint-Paul (Caen) a déclaré : « *Je suis arrivée à Caen après un divorce, le jardin partagé m'a permis de rencontrer des personnes rapidement, de m'évader l'esprit et m'offrir un but de sortie et de plaisir.* »

De plus, deux répondants ont indiqué avoir rencontré leur conjoint(e) grâce au jardin. Le jardinage partagé permet aux participants de développer un fort sentiment d'appartenance et de communauté, ce qui est particulièrement bénéfique pour les personnes vivant seules. Le contact avec la nature et l'activité physique douce réduisent les niveaux de stress et d'anxiété, améliorant ainsi la santé mentale.

Une jardinière du jardin de Venoux (Caen) a avancé « *Quand je suis stressée et que je me rends au jardin, cela m'apaise. Je peux y passer des heures, 5 heures sans soucis (c'est déjà arrivé) et toute seule. J'aime y passer du temps pour moi, c'est mon petit moment.* » Les jardins partagés offrent des bénéfices variés aux personnes vivant seules, en améliorant leur bien-être social, mental et physique. Ils fournissent un espace de rencontre, de partage et de soutien, permettant de lutter contre l'isolement et de favoriser des liens communautaires forts, dans un lieu, généralement à deux pas de son domicile...



Figure 38 : Nuage de mots représentant les raisons pour lesquels le jardin permet le bien-être mental (Z.F, 2024)

2.2.2 Différentes pratiques.

2.2.2.1 Type d'habitat.

Le type d'habitat des jardiniers a une influence déterminante sur leur engagement, leur motivation et leur passion pour le jardinage partagé. Le fait de résider dans une maison individuelle, un appartement avec ou sans balcon affecte non seulement la volonté de participer à un jardin partagé, mais aussi la façon dont les jardiniers s'investissent et perçoivent cette activité. Parmi les personnes interrogées, la majorité (79) vit en appartement, tandis que 43 habitent dans une maison individuelle avec terrain.

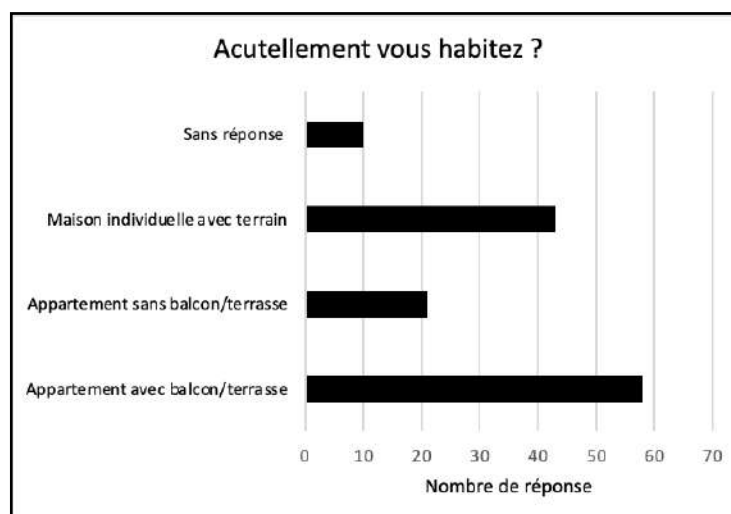


Figure 39 : Diagramme illustrant le type d'habitation des jardiniers (Z.F, 2024)

Les résidents des maisons individuelles ont souvent leur propre jardin, ce qui pourrait suggérer une moindre nécessité de participer à un jardin partagé. Cependant, lors des entretiens avec certains d'entre eux, la grande majorité indique qu'ils cherchent avant tout à pratiquer une activité qu'ils aiment dans un espace plus vaste, propice à l'expérimentation, tout en étant en compagnie d'autres personnes. Ils voient à travers ces jardins partagés une opportunité d'apprendre de nouvelles techniques et d'échanger des idées. Comme l'a souligné l'une des jardinières du jardin du Faitout (Épron) « *Nous avons un grand jardin et disposons même d'un potager personnel. Nous aimons jardiner. Cependant, ce que nous apprécions ici, c'est surtout de pratiquer une activité quotidienne que nous aimons, en compagnie de personnes que nous retrouvons à chaque fois, pour partager des moments conviviaux. Il est plus agréable de jardiner à plusieurs, à quatre ou cinq, que seul dans son jardin.* »

D'un autre côté, vivre dans un appartement présente l'inconvénient du manque d'espace. Même si les appartements avec balcons offrent la possibilité de réaliser quelques petites récoltes dans un espace restreint, cela ne rivalise pas avec l'étendue offerte par un jardin partagé. En ce qui concerne les appartements sans balcons, l'espace dédié au jardinage est presque inexistant, si l'on considère la possibilité de cultiver quelques plantes telles que les herbes aromatiques dans des jardinières ou de faire des semis. Ainsi, pour ceux qui résident dans des appartements sans espace extérieur et qui désirent rester en contact avec la nature, tout en aspirant à consommer des produits locaux, la pratique du jardinage partagé est idéale.

De plus, avoir accès à un jardin partagé lorsque l'on habite en appartement permet de profiter d'un espace extérieur non seulement pour jardiner, mais aussi pour se détendre, prendre des repas, profiter du soleil, ou encore laisser les enfants jouer, afin d'éviter de rester confiné dans un espace restreint. « *Le jardin ne nous sert pas vraiment à sa fonction première qui devrait être le jardinage. Pour être honnête, la plupart d'entre nous habitent des appartements, et nous utilisons ce jardin comme un espace extérieur, surtout en été. C'est un peu comme notre propre jardin, en fin de compte* » (Jardinière des Pouces Verts, Haie Vigné, Caen).

En effet, les jardins aménagés avec des espaces de convivialité, des tables et des chaises, des barbecues ou encore des aires de jeux pour enfants, sont généralement clôturés. Ainsi, ces jardins sont sécurisés avec un cadenas à code (connu de chaque membre) ou à clé (dont chaque membre possède un jeu). Par conséquent, en dehors de leur fonction de jardinage et des périodes de travail collectif, ces jardins peuvent également servir de jardin personnel pour chaque membre, qui peut s'y rendre individuellement. « *Ici, il n'y a pas vraiment de règles strictes, nous nous faisons confiance. Si quelqu'un souhaite venir profiter du jardin avec sa famille, organiser un repas, ou toute autre activité, c'est tout à fait possible, du moment qu'il respecte les lieux et que tout est remis en ordre ensuite* » (Présidente de l'association Vert de Terre, Chemin Vert, Caen). C'est d'ailleurs ce qu'Eric Prédine met en lumière dans une interview en avançant que « *le jardin est un lieu de détente pour le cadre stressé comme pour le chômeur menacé par une coupure d'électricité. Cette petite parcelle est le prolongement du logement, salon ou cuisine d'été, souvent les deux* » (Jean-Paul Collaert, 2009).

Ces discussions mettent en lumière l'importance de l'environnement de vie dans l'engagement des individus dans le jardinage partagé. Que l'on réside dans une maison individuelle avec son propre jardin ou dans un appartement sans espace extérieur, chacun trouve des motivations spécifiques à participer à cette activité collective.

Si l'on se penche attentivement sur la carte ci-dessus, illustrant la répartition des jardins entre les quartiers de logements individuels et collectifs, une tendance significative se dégage : la densification des jardins est nettement plus marquée dans les zones résidentielles à logements collectifs, principalement des appartements, comme observé notamment à Hérouville-Saint-Clair.

En revanche, dans les zones où les logements individuels prédominent, la présence de jardins est moins fréquente. Cette disparité pourrait refléter un désir plus prononcé chez les habitants des appartements de disposer d'un espace extérieur, une nécessité qui semble être comblée par la création de jardins partagés. Cette tendance suggère que les résidents des logements collectifs ressentent un besoin accru d'accès à un environnement extérieur, probablement en raison des contraintes d'espace propres à ce type de logement.

En conséquence, la création de jardins partagés dans ces quartiers répond à cette demande croissante en offrant un espace vert collectifs où les résidents peuvent se détendre, cultiver des plantes et interagir avec leurs voisins. Par ailleurs, le nombre plus important de jardins dans les zones résidentielles à logements collectifs par rapport aux zones de logements individuels souligne l'importance croissante de ces espaces partagés dans les environnements urbains denses.

Cette observation met en lumière l'évolution des besoins des habitants des villes, qui cherchent à concilier les avantages de la vie en collectivité avec le désir de connexion à la nature et à un mode de vie plus durable. En somme, la densification des jardins dans les quartiers à logements collectifs témoigne d'une adaptation aux réalités urbaines contemporaines, où l'accessibilité à des espaces extérieurs joue un rôle crucial dans le bien-être et la qualité de vie des résidents.

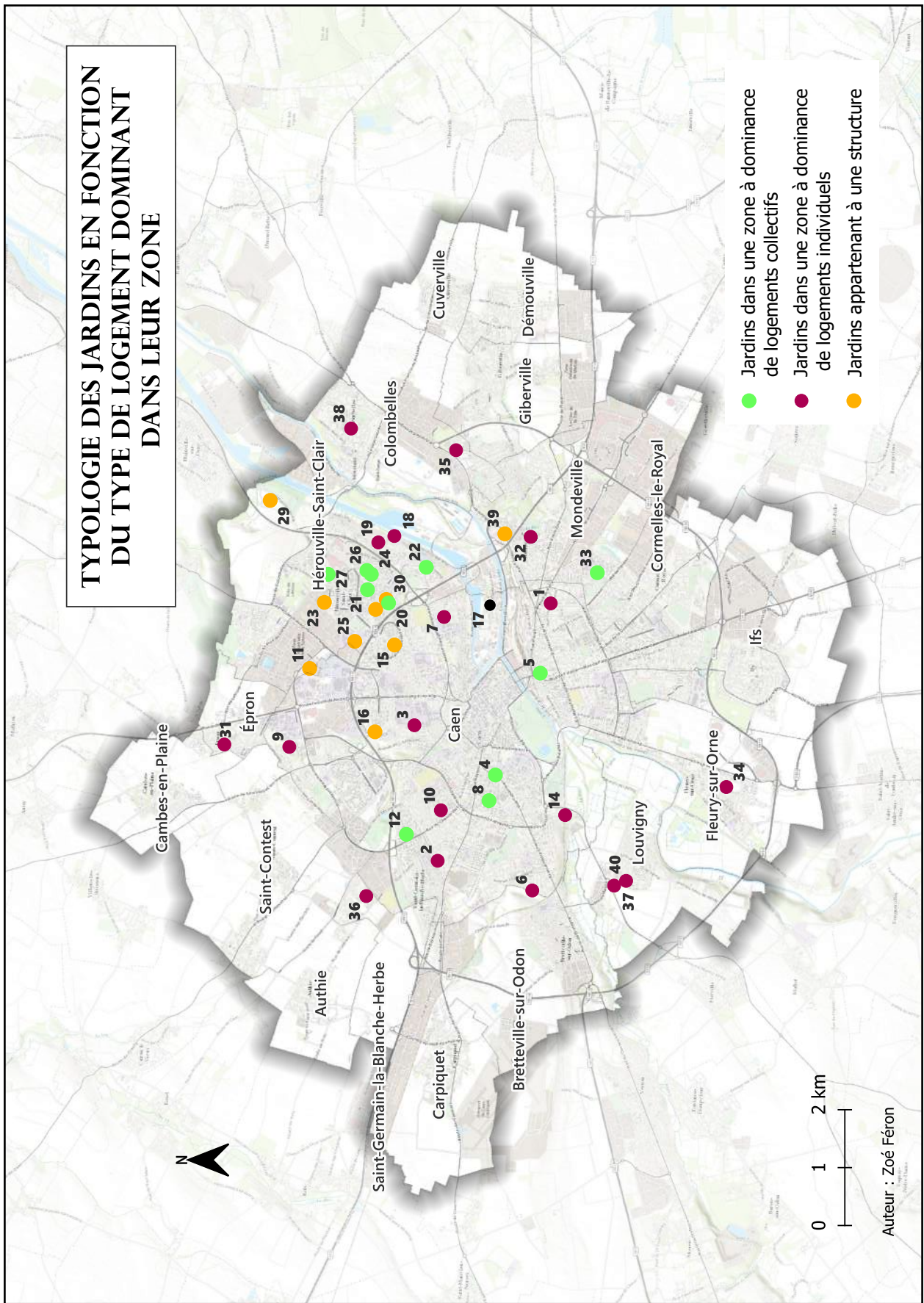


Figure 40 : Carte illustrant la répartition des jardins partagés selon le type de logement (Z.F, 2024)

2.2.2.2 Jardiniers et lieu de résidence : une pratique de proximité ?

La distance entre le domicile d'un jardinier et le jardin partagé est une variable importante qui peut influencer plusieurs aspects, notamment la participation et l'engagement des jardiniers. En effet, les jardiniers vivant plus près du jardin partagé sont généralement plus susceptibles de le fréquenter régulièrement. La proximité facilite l'accès et permet des visites plus fréquentes, car ils sont plus susceptibles de passer devant en rentrant du travail, en se promenant, etc. Le fait de résider proche du jardin partagé permet également aux jardiniers de s'y rendre à pied ou à vélo, réduisant ainsi la dépendance aux transports motorisés. Cela est particulièrement pertinent pour les personnes âgées, les enfants, et ceux sans accès facile à un véhicule.

Le tableau suivant, figure 41, présente la distance et le temps moyen entre le domicile et le jardin partagé pour l'ensemble des réponses obtenues via le questionnaire. Pour ce tableau, trois jardins pour lesquels aucune réponse n'a été obtenue ont été exclu, car cela ne permettait pas de calculer une moyenne fiable. On remarque ainsi que pour la plupart des jardins (15 sur 19), les jardiniers habitent à moins d'un kilomètre de distance, avec des moyennes allant de 20 mètres à plusieurs kilomètres, comme pour le jardin de l'IRTS (Hérouville-Saint-Clair) avec une moyenne de sept kilomètres. En ce qui concerne le temps de trajet, on observe que pour 13 jardins, les jardiniers mettent en moyenne moins de 10 minutes pour s'y rendre, tandis que pour 9 jardins, le temps est supérieur, avec une moyenne maximale de 37 minutes. On note également que les jardins les plus proches des domiciles des jardiniers sont souvent situés au pied des immeubles ou des habitations, comme le Grand Parc (175m), le Cercle des Tilleuls (120m), Millepertuis (20m), ou encore le jardin de Pomone (20m).

Il convient de noter que ce tableau, qui présente une moyenne de tous les résultats obtenus, ne reflète pas toujours fidèlement la réalité. En effet, on observe que les jardins comme « Permaculture et Partage » et celui de l'IRTS affichent des moyennes de distance et de temps assez élevées. Ces résultats sont influencés par la présence d'une seule personne dans le groupe qui parcourt plus de 30 minutes de route en voiture, soit environ une trentaine de kilomètres. De plus, la variable temps est également biaisée, car elle dépend de chaque jardinier, en fonction de la vitesse de marche, de l'état physique, etc.

Pour une meilleure compréhension, le graphique ci-dessous montre cette fois-ci la distance domicile-jardin par jardinier, selon des variables de distance. On constate que plus de la moitié des jardiniers vivent à moins de 500 mètres de leur jardin, avec seulement 13 d'entre eux résidant à plus de deux kilomètres.

	DISTANCE MOYENNE (m)	Temps moyen (en min/à pied)	Nombre jardinier
ECO- CITOYEN	888	13	9
Vert de Terre	1000	16	5
Jardin de Venoix	560	9	
Jardin des Communaux de St Paul	749	9	10
Jardine ta ville	500	8	4
Permaculture et Partage	3360	37	11
Pouce Vert	390	4	12
Faitout	700	5	4
Le Petit Odon	650	9	9
Tout y Pousse	725	12	8
Jardin de charlotte	460	8	6
Pause Jardin	1000	15	2
Millepertuis	20	1	2
Cercle des Tilleuils	120	2	7
IRTS	7000	16	6
Le Grand Parc	175	4	6
Jardin de Pomone	20	1	3
JardiPotes	300	3	2
Jardin de l'amitié	400	8	5

Figure 41 : Tableau représentant la distance et le temps moyen entre le jardin et le domicile des jardiniers (Z.F, 2024)

Pour une meilleure compréhension, le graphique ci-dessous montre cette fois-ci la distance domicile-jardin par jardinier, selon des variables de distance. On constate que plus de la moitié des jardiniers vivent à moins de 500 mètres de leur jardin, avec seulement 13 d'entre eux résidant à plus de deux kilomètres.

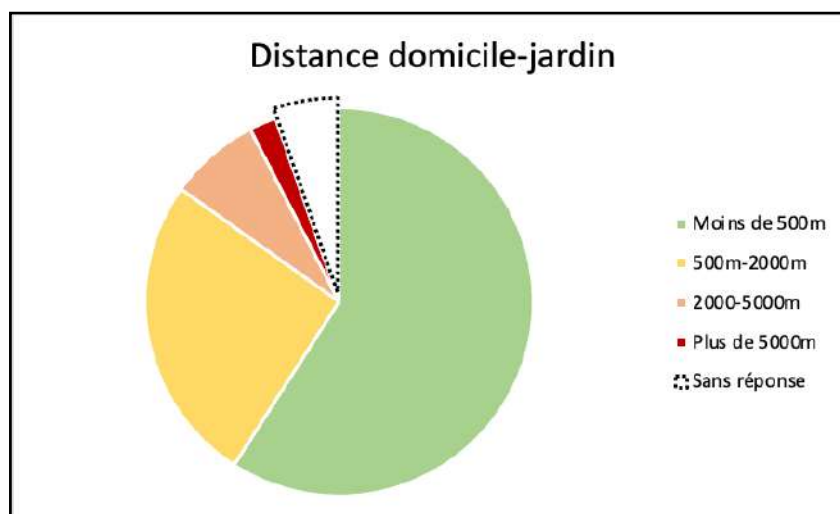


Figure 42 : Diagramme illustrant la distance domicile/jardin par jardinier (Z.F, 2024)

Ces résultats confirment que le jardinage partagé reste avant tout une pratique de proximité. Peu de jardiniers ont choisi d'intégrer un jardin situé plus loin que celui qui existe déjà à proximité de leur domicile. En effet, comme mentionné précédemment, le jardin partagé permet aux personnes vivant en appartement de profiter d'un espace extérieur qu'elles peuvent s'approprier comme leur propre jardin. Ainsi, devoir parcourir plusieurs kilomètres à chaque fois qu'ils souhaitent s'y rendre pourrait constituer un frein. De plus, la proximité entre le domicile et le jardin partagé joue un rôle crucial dans la dynamique communautaire qui se développe au sein de ces espaces. En vivant près de leur jardin, les jardiniers ont plus d'occasions de rencontrer leurs voisins et de renforcer les liens sociaux. Les jardins partagés deviennent ainsi des lieux de rassemblement et d'interaction sociale, où les individus peuvent partager des connaissances, des expériences et des ressources.

2.2.2.3 Fréquences et durée sur le jardin.

La fréquentation des jardins partagés varie considérablement d'un jardinier à l'autre. Le temps accordé au jardin dépend de différents facteurs, notamment du temps libre disponible, qui peut varier entre les personnes actives avec une vie de famille et les retraités ayant plus de temps libre. La fréquence des visites au jardin dépend également des raisons pour lesquelles chaque jardinier vient. Par exemple, une personne qui vient principalement pour planter et récolter ses légumes, en prenant soin de sa parcelle de temps en temps, viendra moins souvent que quelqu'un qui vient non seulement pour jardiner, mais aussi pour profiter de l'espace en plein air, rendre visite aux autres jardiniers et participer aux événements organisés dans le jardin.

De plus, l'organisation du jardin joue un rôle important. Un jardin où des temps de permanence et de travail collectif sont encouragés est susceptible de recevoir un même jardinier plus souvent qu'un jardin avec simplement des parcelles individuelles, où les jardiniers viennent quand bon leur semble. Les réponses obtenues lors du questionnaire la question « À quelle fréquence venez-vous au jardin ? » comme montré dans la figure 43 ci-après, révèlent que les réponses sont assez variées. En effet, 30 personnes ont répondu "quelques fois par mois", 44 personnes "une fois par semaine", et 41 personnes "plusieurs fois par semaine". La majorité des jardiniers semblent donc assez assidus, venant au moins une fois par semaine. Cela peut être dû à la présence de permanences collectives imposées dans certains jardins, mais aussi à la volonté de s'occuper du jardin et des récoltes quotidiennement pour certains.

À l'inverse, une partie des jardiniers viennent au jardin seulement quelques fois par mois, ayant donc une implication moindre, ce qui rejoint l'idée de "noyau dur" mentionnée précédemment. Quelques jardiniers (deux personnes) ont même répondu qu'ils ne venaient jamais. Lors d'un entretien, une participante m'a dit que certaines personnes adhéraient au jardin pour soutenir l'association avec leurs cotisations, mais n'y allaient pas forcément. Le président de l'association du jardin de Venoix m'a également confié qu'il allait très rarement au jardin et ne jardinait pas. Il est probablement présent lors des événements ou des repas partagés. Cela met en lumière la recherche de rencontre et de sociabilisation plutôt que la pratique du jardinage en tant que telle.

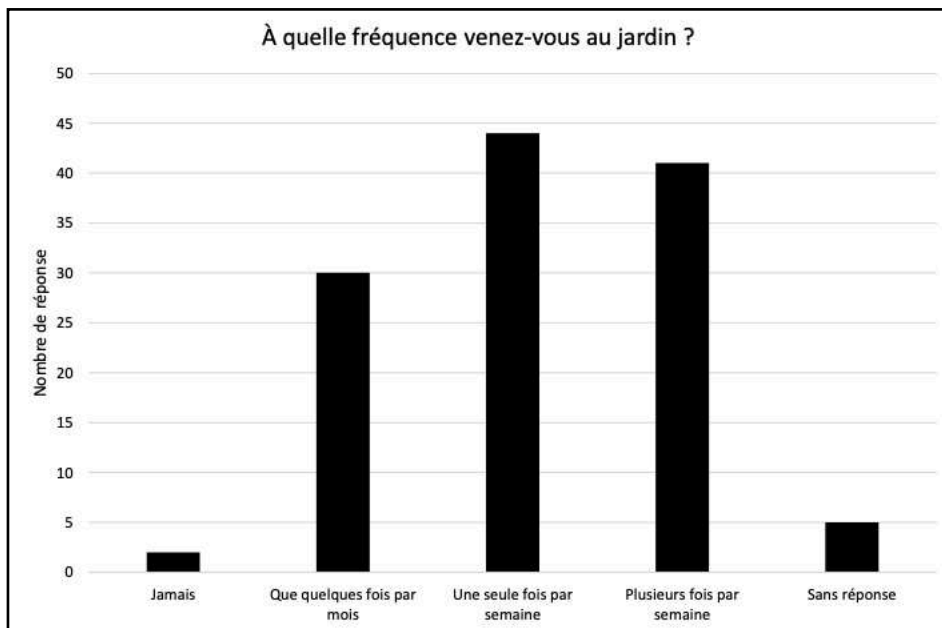


Figure 43 : Diagramme illustrant la fréquence de visité des jardiniers (Z.F, 2024)

La majorité d'entre eux affirme passer entre une et trois heures à chaque visite dans le jardin, avec 53 personnes ayant répondu "1 à 2 heures" et 37 "2 à 3 heures", tandis que 18 personnes y passent parfois jusqu'à quatre heures.

Cependant, très peu de jardiniers passent moins d'une heure ou, à l'inverse, plus de quatre heures au jardin. Les passages d'une à deux heures se concentrent principalement sur les activités de jardinage : entretien des parcelles, de l'espace du jardin lui-même, du composteur, etc. Lorsque le temps passé au jardin dépasse les deux heures, il inclut également des pauses pour s'asseoir, prendre un verre, discuter, etc. Ayant participé à des séances de jardinage avec les jardiniers sur certains jardins, il a été constaté qu'il y avait finalement beaucoup à faire et que le temps passait relativement vite. Évidemment, dans beaucoup de jardins, le jardinage est accompagné d'un thé, d'un café, ou d'un verre de cidre, ainsi que d'un goûter, animé par des échanges et des discussions sans rapport avec le jardinage.

Les jardiniers ont également fait part que leur temps de présence varie selon les saisons. Le temps gris et froid de l'hiver donne moins envie de s'éterniser dans le jardin que la période estivale, marquée par des journées plus longues, un ensoleillement accru et des températures agréables. C'est d'ailleurs en été que se multiplient les rassemblements dans les jardins pour des repas sous forme de pique-nique, ou des événements tels que des portes ouvertes.

De plus, après une étude plus détaillée des réponses, notamment en croisant avec d'autres données comme le type de lieu de résidence, on remarque que les jardiniers qui passent un temps important à chaque visite habitent pour la plupart en appartement. Ces derniers soulignent leur volonté de "voir autre chose que quatre murs" et considèrent le jardin comme un lieu de plaisir et d'occupation. Comme en témoigne une jardinière : *"Je déteste rester à ne rien faire chez moi, j'ai besoin d'être en activité, surtout lorsque je suis en jour de repos. Le jardinage me permet d'avoir une activité à la fois manuelle et physique et en plus, j'adore ça."* (Jardinière du Cercle des Tilleuils, Hérouville-Saint-Clair.)

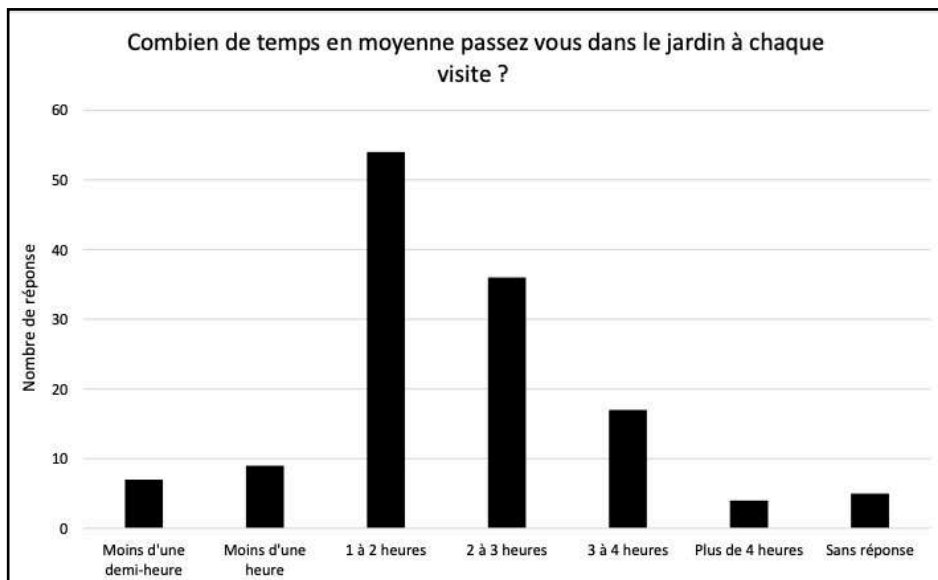


Figure 44 : Diagramme illustrant le temps moyen de chaque visite (Z.F, 2024)

2.2.3 La pratique du jardinage.

2.2.3.1 Le commencement.

L'âge auquel les jardiniers des jardins partagés ont commencé à pratiquer le jardinage varie considérablement, reflétant ainsi les différentes trajectoires de vie et les expériences personnelles de chacun. Cette diversité se traduit également par des niveaux de connaissances et de pratiques hétérogènes. En effet, certains jardiniers ont découvert et commencé à jardiner récemment, tandis que d'autres pratiquent cette activité depuis plusieurs années, voire depuis l'enfance. Comme le montre la figure 45, qui représente les réponses des jardiniers à la question « Depuis combien de temps pratiquez-vous le jardinage ? », les réponses sont variées et démontrent une grande diversité dans la durée de pratique du jardinage.

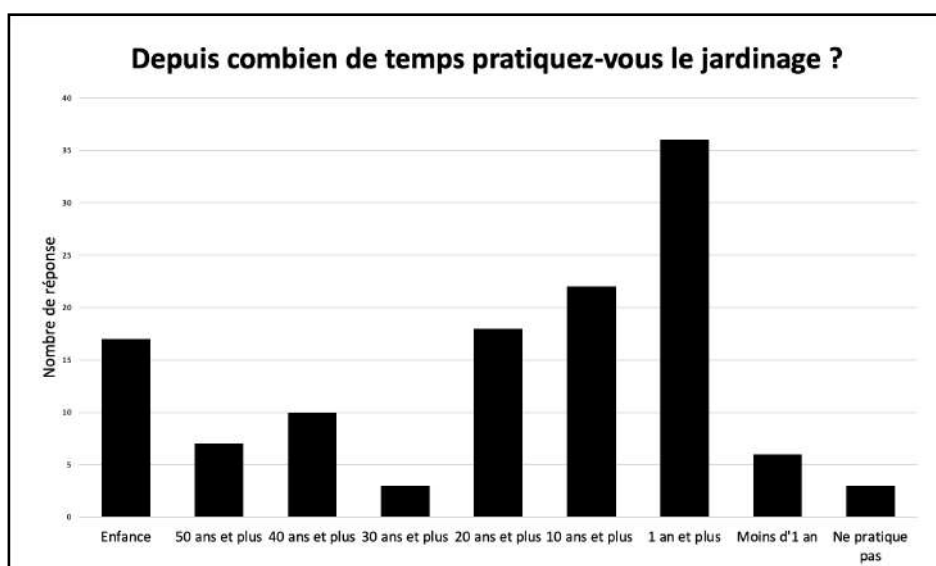


Figure 45 : Graphique représentant le temps de pratique du jardinage des jardiniers (Z.F, 2024)

Pour certains jardiniers (17 d'entre eux), l'introduction au jardinage remonte à l'enfance ou à l'adolescence. Ces jardiniers ont souvent grandi dans des familles où le jardinage était une activité courante. À la question « La pratique du jardinage existait-elle déjà dans votre famille ? », 107 personnes, soit 81 %, ont répondu « oui ». Cela suggère que, pour les plus passionnés d'entre eux, ils ont acquis les bases du jardinage en aidant leurs parents ou grands-parents dans le jardin familial. Ces premières expériences créent une passion pour le jardinage qui peut durer toute une vie. Par exemple, une jardinière raconte comment elle a commencé à jardiner dès le plus jeune âge avec sa grand-mère. Chaque été, elles plantaient des tomates et des fraisières dans le potager familial. Elle ajoute qu'elle préférerait malgré tout les manger directement sur place. Ces souvenirs ont non seulement développé ses compétences en jardinage, mais ont également créé un lien émotionnel fort avec la terre et la nature.

En effet, une longue pratique du jardinage implique généralement une régularité dans l'activité et une accumulation de connaissances. Lors des observations et des visites sur le terrain, il a été constaté qu'il y avait souvent une personne agissant comme une sorte de guide pour le reste du groupe, grâce à ses vastes connaissances acquises au fil du temps. Ces experts deviennent rapidement des mentors pour les autres jardiniers, organisant des ateliers et partageant leurs techniques et conseils avec chacun, en particulier les plus novices.

D'après les données recueillies par le questionnaire et représentées dans le graphique, il ressort que la majorité des jardiniers ont commencé à pratiquer le jardinage relativement récemment, au cours de la dernière décennie. En effet, 27% des répondants, soit 36 personnes, ont indiqué avoir commencé à jardiner dans cette période. Pour certains, le jardinage débute à l'âge adulte, motivés par des préoccupations écologiques, le désir d'autosuffisance alimentaire ou simplement l'intérêt pour une nouvelle activité de loisir. Les jeunes adultes, en particulier, prennent conscience des impacts environnementaux de l'agriculture industrielle et voient dans le jardinage une manière durable de produire leur propre nourriture. Pour d'autres, le jardinage représente une activité qu'ils découvrent ou redécouvrent à un moment de leur vie où ils recherchent des moyens de réduire le stress et de renouer avec la nature. Après des années de travail intense et de responsabilités familiales, de nombreux individus trouvent dans le jardinage une forme de thérapie et de détente. C'est pourquoi de nombreux retraités se tournent vers le jardinage. Ayant plus de temps libre à disposition et souvent désireux de rester actifs, ils voient dans cette activité une manière de s'occuper tout en préservant leur santé physique et mentale. Pour ces jardiniers, le jardinage représente souvent une nouvelle passion qui leur offre un sens et une satisfaction personnelle.

La variété d'âges parmi les jardiniers des jardins partagés constitue une véritable richesse en termes d'expériences et de perspectives. Ces jardins deviennent ainsi des espaces où des personnes de différentes générations se rencontrent, échangent des connaissances et apprennent les unes des autres. Les jeunes jardiniers bénéficient de l'expertise et des conseils des plus âgés, tandis que ces derniers peuvent s'inspirer de l'enthousiasme et des nouvelles idées apportées par les plus jeunes.

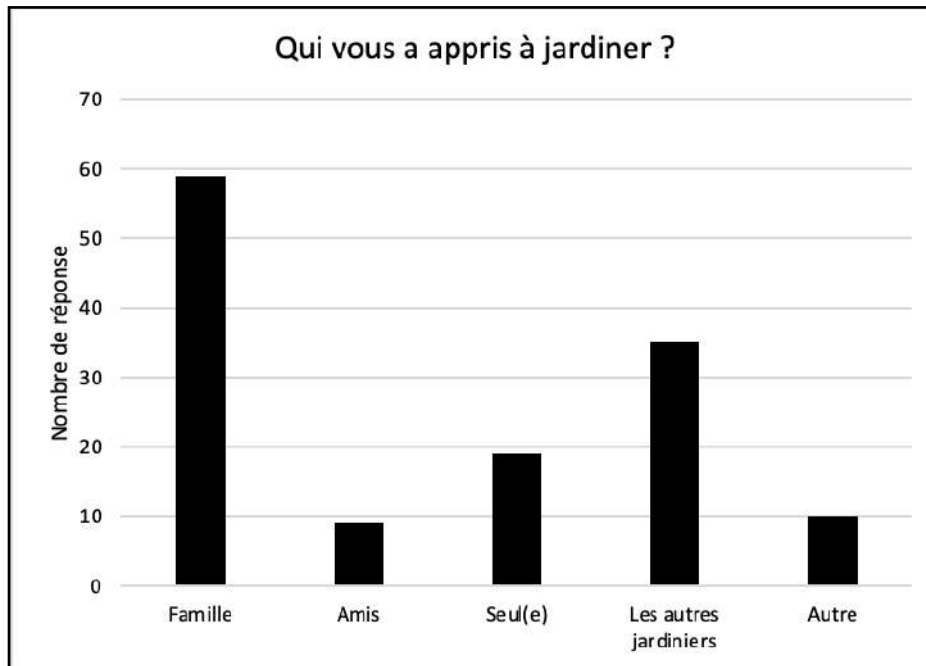


Figure 46 : Diagramme illustrant la manière dont les jardiniers ont appris à jardiner (Z.F, 2024)

En effet, la figure ci-dessus (46) met en lumière la diversité des parcours d'apprentissage du jardinage au sein des jardins partagés. Une part importante des jardiniers ont acquis leurs compétences grâce à leur famille, ce qui confirme l'importance de l'apprentissage dès le plus jeune âge, comme évoqué précédemment. En revanche, les nouveaux venus, dépourvus d'expérience préalable, ont souvent appris à jardiner grâce à leurs pairs. Les interactions sociales au sein des jardins partagés jouent ainsi un rôle crucial dans ce processus d'acquisition de connaissances. Les échanges réguliers entre jardiniers permettent de partager des astuces, des conseils et des solutions aux défis rencontrés. Ces espaces favorisent un environnement collaboratif où l'apprentissage se fait de manière collective. Les réunions fréquentes, les événements communautaires et les sessions de jardinage en groupe offrent des occasions idéales pour enrichir ses compétences et son savoir-faire. Enfin, certains jardiniers ont opté pour l'apprentissage autonome, en se basant sur des ressources telles que des vidéos sur internet, des livres ou des formations.

2.2.3.2 Fonctions et motivations.

Chaque jardinier participe au jardin partagé pour des raisons différentes. Par le biais du questionnaire, il a été demandé aux participants de classer par ordre d'importance quatre aspects du jardin partagé. Il ressort deux types de réponses : un objectif agricole et un objectif social. La réponse « un lieu de rencontre » arrive en première position avec le plus de votes. En effet, le jardinage partagé représente une opportunité de cultiver des liens sociaux et de renforcer le tissu communautaire. En cultivant ensemble, les jardiniers tissent des liens forts avec leurs voisins et les membres de leur communauté. Les jardins partagés deviennent ainsi des espaces de rencontre et d'échange, favorisant le développement de relations sociales et le sentiment d'appartenance à un groupe. Cette notion de lien récurrente s'accompagne de la valorisation d'une certaine diversité : « *lieu ouvert sur le quartier favorisant les*

rencontres entre générations, entre les cultures », « créer du lien social transversal en direction des différentes populations de la ville, créer de la convivialité », « interculturalité, intergénérationnalité », « mélange des cultures / milieux sociaux / générations », « rendre vivable l'entassement en ville [...], l'objectif est d'arriver à supporter les autres et particulièrement ses voisins qui sont non choisis », « échanges entre habitants de toutes générations » » (Mestdagh, 2015).

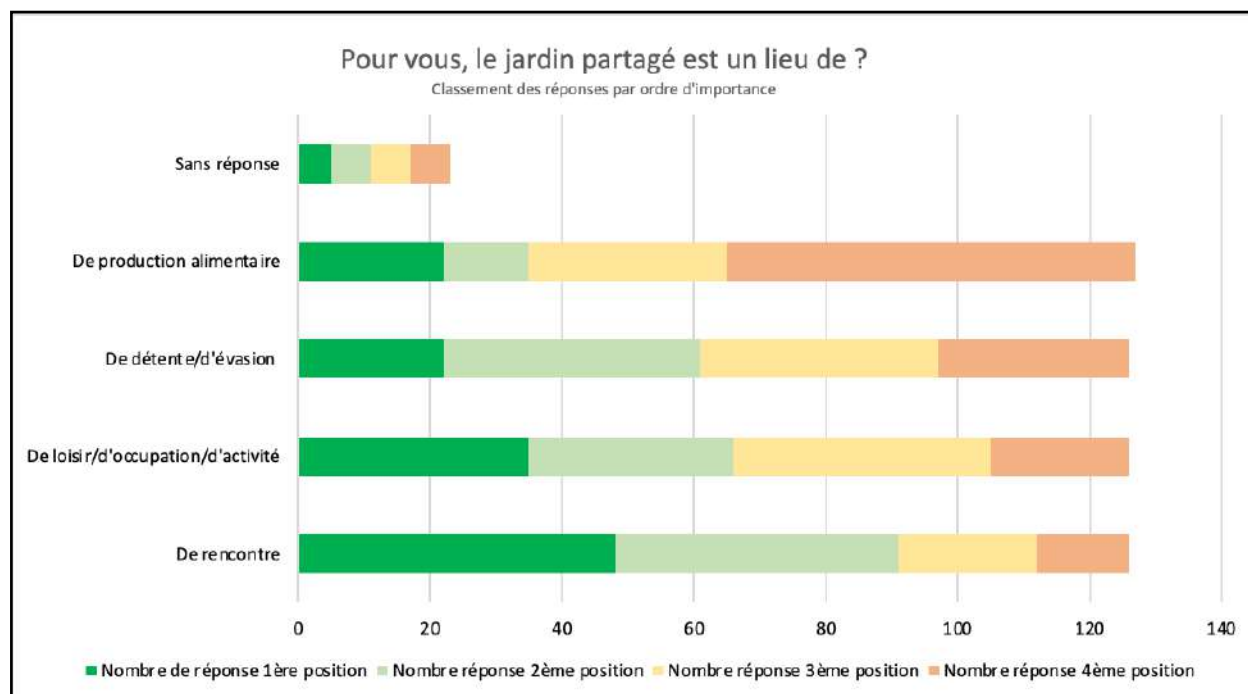


Figure 47 : classification par ordre d'importance la vision d'un jardin partagé (Z.F, 2024)

À l'inverse, on remarque que peu de personnes ont mis en première position la réponse « un lieu de production alimentaire », mais qu'en revanche, beaucoup l'ont placée en dernière place. Ainsi, seulement une vingtaine de personnes voient le jardinage avant tout comme une motivation économique. En produisant leur propre nourriture, ils cherchent à réduire leurs dépenses alimentaires et à accéder à des produits frais et de qualité à moindre coût. Le jardinage partagé leur offre ainsi une opportunité de s'engager dans une démarche d'autosuffisance alimentaire et de mieux-être économique.

Il a été oublié de le mentionner dans les réponses, mais la participation à un jardin partagé est avant tout un acte écologique et environnemental. Soucieux de l'impact de l'agriculture industrielle sur l'environnement, certains jardiniers voient dans le jardinage une manière de cultiver leur propre nourriture de manière durable et respectueuse de la nature. Ils sont animés par le désir de réduire leur empreinte écologique et de promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Cela fait écho au loisir et surtout à l'éducation de l'environnement, aux bonnes pratiques écologiques « détente, rencontre et initiation à l'agriculture bio » » (Mestdagh; 2015). C'est un moyen de donner au quartier un mouvement vers un développement plus durable tout en retrouvant la nature en milieu urbain.

Conclusion de la partie 2

En conclusion, cette partie a mis en avant la diversité et la complexité des jardins partagés. Nous avons vu que ces jardins se distinguent par leurs différentes typologies, chaque type ayant des caractéristiques physiques propres qui influencent leur finalité et leur utilisation. Les initiatives de création de jardins partagés varient considérablement, certaines étant issues de projets communautaires, d'autres de programmes municipaux ou encore d'initiatives privées, créant ainsi une incertitude quant à leur statut en tant qu'espaces privés ou publics. Les objectifs des jardins partagés diffèrent également en fonction de leur typologie. Certains sont principalement axés sur la production alimentaire, tandis que d'autres privilégient la socialisation, l'éducation environnementale ou la réhabilitation d'espaces urbains. Les formes physiques des jardins varient, certains étant clôturés pour protéger les cultures ou délimiter l'espace, d'autres restant ouverts pour encourager l'intégration communautaire. Les superficies des jardins sont également hétérogènes, les plus grands se trouvant souvent en périphérie des zones résidentielles, loin des habitations, offrant ainsi plus d'espace pour diverses activités. Les modes de gestion des jardins partagés diffèrent, allant d'une gestion collective par les membres à une administration par des associations ou des municipalités, chaque mode ayant ses propres avantages et défis.

En ce qui concerne les jardiniers, leurs profils sont diversifiés en termes d'âge, de situation socio-économique et de genre. Cette hétérogénéité se reflète également dans leur vision des jardins partagés. Pour certains, il s'agit d'un lieu de production et de subsistance, pour d'autres, d'un espace de détente et de rencontre sociale. La pratique des jardins partagés est souvent une activité de proximité, avec la majorité des jardiniers vivant à proximité de leur jardin, ce qui renforce les liens locaux et facilite la gestion quotidienne des parcelles. Cette analyse met en évidence la richesse et la diversité des jardins partagés, ainsi que leur importance en tant qu'espaces multifonctionnels dans le tissu urbain.

PARTIE 3 :
UNE PRATIQUE ÉMERGENTE
FAVORISANT LES LIENS SOCIAUX

Partie 3

Une pratique émergente favorisant les liens sociaux

Cette troisième et dernière partie aborde l'objectif principal de ce mémoire : la création de liens sociaux par le biais des jardins partagés. Dans un premier temps, l'étude se penchera sur le rôle des municipalités, afin de comprendre comment les jardins partagés sont représentés et pris en compte par les pouvoirs publics. Il sera mis en avant les raisons pour lesquelles les autorités locales soutiennent le développement de ces espaces et les différentes mesures mises en place pour favoriser leur expansion. Les politiques publiques et les programmes municipaux encourageant la création et la gestion des jardins partagés seront au coeur de la partie, tout en analysant leur impact sur les communautés locales.

Ensuite, sera développé l'importance de l'objectif social à travers les jardins partagés. Le but sera de démontrer comment ces espaces facilitent les échanges sociaux, tant à l'intérieur du jardin, entre les jardiniers, qu'avec la population extérieure. Une analyse des interactions quotidiennes entre les membres des jardins et leur environnement immédiat, ainsi que les initiatives visant à ouvrir ces espaces au public, comme des événements communautaires, des ateliers éducatifs et des fêtes de quartier seront exploitées.

De plus, il sera mentionné la manière dont les jardins partagés peuvent servir de moteur pour le renforcement du tissu social local, en créant des opportunités de rencontre, de collaboration et de solidarité. Il sera donc mis en lumière des exemples concrets où ces échanges sociaux ont conduit à des projets collectifs, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale.

Plan de la partie

3.1 Municipalité

3.2 Échanges et interactions entre jardiniers et personnes environnantes

3.3 Des rencontres ouvertes sur l'extérieur

3.1 Rôle et implication de la municipalité.

3.1.1 Motivations pour soutenir cette pratique.

Les municipalités jouent un rôle central dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en prenant des décisions qui influencent directement leur environnement quotidien. À une époque où les défis urbains se multiplient, ceux du changement climatique, la densification urbaine et la nécessité de promouvoir des modes de vie plus durables, il est impératif pour les administrations locales de disposer d'outils de planification efficaces. Parmi ces outils, le plan d'action municipal se distingue comme un document stratégique essentiel.

En se basant sur une analyse approfondie des besoins et des opportunités locales, le plan d'action municipal permet de structurer et de prioriser les initiatives visant à répondre aux attentes des résidents. Il offre une vision claire et cohérente pour le développement futur de la communauté, englobant divers aspects tels que l'infrastructure, les services publics, l'environnement, et la cohésion sociale. L'un des domaines de plus en plus pris en compte dans les plans d'action municipaux est le développement des pratiques de jardinage partagé. Ces jardins partagés ne sont pas seulement des espaces de production alimentaire comme il a été mentionné auparavant, mais aussi des lieux de socialisation, d'éducation environnementale et de promotion de la biodiversité urbaine. En intégrant ces projets dans leurs stratégies, les municipalités peuvent encourager des pratiques durables tout en renforçant les liens au sein de la communauté. Un plan d'action municipal est un document stratégique essentiel pour le développement et la gestion efficace des activités au sein d'une municipalité. Il joue un rôle crucial en définissant les priorités, en structurant les initiatives, et en guidant les efforts des responsables locaux. Le principal but d'un plan d'action municipal est de définir une feuille de route claire pour le développement et l'amélioration continue de la communauté locale. Les municipalités s'appuient alors sur plusieurs thèmes généraux sur lesquels des projets et des points doivent être abordés, dont certains en rapport avec le développement des pratiques de jardinage partagé.

3.1.1.1 Écologique.

Les municipalités reconnaissent aujourd'hui de plus en plus l'importance cruciale des enjeux environnementaux. La ville de Caen, par le biais de son programme intitulé « Caen, quartiers en transition », aspire à accélérer les transformations de son territoire d'ici 2030. Cette ambition se concrétise par une stratégie de transition intégrant des actions tangibles, des objectifs quantifiés et des indicateurs de suivi. La feuille de route 2030 de Caen s'aligne sur des cadres programmatiques nationaux et internationaux, en adaptant les principes de son projet territorial, notamment dans son volet écologique, à l'échelle communale. Pour une vision intégrée et partagée, Caen structure sa feuille de route autour de cinq axes stratégiques adoptés par la Communauté urbaine, axes qui orienteront les

actions des deux collectivités jusqu'en 2030. Parmi ces axes, quatre mettent particulièrement l'accent sur les questions écologiques (Caen Normandie, 2023)

- 1. Un territoire plus autonome** : Pour encourager des comportements plus responsables et réduire les émissions indirectes liées à l'importation de biens essentiels, Caen a initié des actions visant à rapprocher producteurs et consommateurs, facilitant ainsi les circuits courts. La ville soutient également les pratiques de consommation durable des habitants et des entreprises en promouvant l'économie circulaire et les énergies renouvelables.
- 2. Un territoire sobre** : La sobriété est désormais intégrée dans les divers domaines d'intervention municipaux. Cela implique une révision complète de nos modèles, depuis la planification jusqu'aux comportements individuels. Des initiatives sont mises en œuvre pour encourager une urbanisation dense et attractive, plus végétalisée, ainsi que pour promouvoir la sobriété énergétique, la mobilité bas-carbone et un tourisme durable et responsable.
- 3. Un territoire résilient** : Le changement climatique entraîne de nombreuses conséquences à l'échelle locale, affectant la vulnérabilité du territoire, le cycle de l'eau, la biodiversité et la santé publique. La Ville de Caen met en œuvre des mesures d'adaptation pour protéger ses ressources et garantir un cadre de vie agréable pour ses habitants, aujourd'hui et demain. Ces actions se concentrent sur des projets d'aménagement responsable, la sensibilisation et l'accompagnement au changement.
- 4. Un territoire d'expérimentation des transitions** : Caen aspire à être un terrain d'expérimentation pour les transitions, soutenant ainsi des dynamiques et des projets innovants et testant des solutions pouvant être déployées à plus grande échelle. En conjuguant la lutte contre le changement climatique à l'échelle des quartiers avec le développement de l'économie locale, la ville s'associe à des partenaires tels que l'université, des écoles, des tiers-lieux et des entreprises innovantes. Cela permet de proposer des réponses concrètes aux défis de la transition dans divers domaines : mobilité, éco-construction, économie circulaire, sobriété, décarbonation, adaptation et biodiversité.

Ainsi, à travers ces axes, se dégagent plusieurs orientations prioritaires, articulant les différents objectifs fixés par les pouvoirs publics. La ville de Caen met alors en avant la volonté de « *favoriser l'accès de tous à une alimentation locale et durable* », « *augmenter les lieux de production alimentaire sur la ville* », « *augmenter les espaces végétalisés sur le territoire de Caen* », « *faire de la végétalisation un atout de bien-être et de santé publique* », ou encore « *préserver et restaurer la biodiversité en ville* ». (Caen Normandie, 2023)

À travers ces objectifs, on peut imaginer que la création de jardins partagés puisse répondre en partie à ces différents points. En effet, les jardins partagés représentent une réponse concrète et efficace à ces orientations prioritaires. En promouvant l'accès à une alimentation locale et durable, ces espaces permettent aux habitants de cultiver leurs propres fruits et légumes, réduisant ainsi la dépendance aux circuits alimentaires traditionnels et diminuant l'empreinte carbone liée au transport des denrées. En

augmentant les lieux de production alimentaire, la ville favorise l'auto-suffisance alimentaire et renforce la résilience de la communauté face aux crises alimentaires.

De plus, en multipliant les espaces végétalisés, les jardins partagés contribuent à l'embellissement du cadre de vie urbain et améliorent la qualité de l'air, tout en offrant des refuges pour la biodiversité. La végétalisation devient alors un vecteur de bien-être et de santé publique, en réduisant les îlots de chaleur urbains et en offrant des espaces de détente et de loisirs accessibles à tous.

La ville de Caen n'est cependant pas la seule à intégrer l'aspect écologique dans ses programmes. Par exemple, la ville de Mondeville exprime sa volonté de s'adapter au changement climatique en apportant de la fraîcheur et en proposant un cadre de vie agréable pour tous. Chaque année, Mondeville adopte un plan de renaturation comprenant des mesures de végétalisation et de désimperméabilisation de plus en plus ambitieuses. Dans leur projet, ils affirment que *« vivre le changement climatique aujourd'hui, c'est garantir que demain reste habitable face aux conséquences du réchauffement, mais aussi améliorer le quotidien actuel. En apaisant l'environnement urbain, en embellissant le paysage et en réduisant la pollution atmosphérique et sonore, la végétalisation de la ville crée un cadre de vie agréable et adapté aux fortes chaleurs »* (Ville de Mondeville, 2020). Plusieurs milliers de mètres carrés de bitume ont déjà été remplacés par des espaces verts, et dans les semaines à venir, l'esplanade de la mairie sera réaménagée avec un jardin, une mare et de nombreuses plantations pour offrir un espace verdoyant aux habitants. Bien que ce passage ne traite pas directement des jardins partagés, il montre un lien clair avec l'idée de revégétaliser la commune pour répondre aux préoccupations environnementales. Les jardins partagés, en tant qu'espaces de nature et de plantation, favorisent la création d'îlots de fraîcheur. Dans leur plan d'action, Mondeville prévoit d'ailleurs de *« proposer des aides pour la création de jardins potagers, » « d'intégrer dans le magazine municipal un supplément dédié à la transition écologique, »* et *« d'organiser des événements sur le thème de la transition écologique »* (2020). Ces initiatives illustrent bien la préoccupation grandissante pour l'environnement.

De même, Louvigny est très engagée dans cette démarche, en ayant réalisé la plantation d'arbres fruitiers, l'insertion d'un éco-pâturage, la création d'une mare pédagogique et d'un nichoir à oiseaux, ainsi que l'obtention d'un label de développement durable pour une école. La ville compte également deux boulangeries bio et consacre un temps hebdomadaire aux AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Bien que toutes les municipalités concernées par cette étude n'aient pas été rencontrées, il est évident que chaque ville s'efforce d'agir en faveur de l'environnement selon ses moyens et à son échelle, ce qui témoigne de l'importance croissante de cette préoccupation.

3.1.1.2 Une volonté d'embellir la ville.

Les jardins partagés représentent une initiative clé pour l'embellissement des villes et des quartiers, offrant des avantages significatifs non seulement sur le plan esthétique mais aussi sur le plan social. Leur rôle dans la transformation des espaces urbains contribue à la création de communautés plus cohésives,

et à la prévention de la gentrification, tout en favorisant un environnement plus accueillant et sûr.

Les jardins partagés peuvent en effet jouer un rôle important dans la réduction de la délinquance et de l'incivilité. La présence active de résidents engagés dans des activités positives et visibles dissuade les actes de vandalisme. L'entretien régulier des jardins et la fréquentation accrue de ces espaces par des familles, des enfants et des personnes âgées créent une atmosphère de vigilance collective qui contribue à repousser les éléments perturbateurs et à augmenter le sentiment de sécurité dans le quartier. Cette dynamique positive peut transformer des zones autrefois négligées et perçues comme dangereuses en espaces vivants et accueillants. En effet, plusieurs jardins partagés, notamment ceux d'Hérouville-Saint-Clair, ont été créés principalement dans des zones auparavant occupées par des regroupements de bandes, souvent liées à des activités illicites comme le trafic de drogue. En transformant ces espaces en lieux plus attrayants et visibles pour les résidents, on peut dissuader ces pratiques, qui sont mal perçues par certains habitants.

Un autre aspect crucial des jardins partagés est leur potentiel à limiter les effets négatifs de la gentrification. Souvent, les efforts d'embellissement urbain sont associés à l'augmentation du coût de la vie et au déplacement des résidents à faible revenu, un phénomène connu sous le nom de gentrification. Cependant, les jardins partagés, en impliquant directement les résidents locaux dans la revitalisation de leur quartier, peuvent aider à ancrer les communautés en place. En offrant des espaces de culture collective et en améliorant la qualité de vie sans nécessairement entraîner une augmentation des loyers, ces initiatives permettent aux populations historiques de rester et de bénéficier des améliorations apportées.

De plus, les jardins partagés aident à créer un cadre de vie plus agréable et accueillant, ce qui peut renverser les tendances de déclin urbain. La transformation d'espaces vacants ou peu utilisés en jardins verdoyants améliore l'image du quartier et peut renforcer la fierté des habitants. Cela peut aussi attirer de nouveaux résidents et investisseurs sans exclure ceux qui vivent déjà là. En promouvant un développement urbain inclusif et durable, les jardins partagés peuvent équilibrer le changement, garantissant que les avantages de l'embellissement urbain profitent à tous.

Enfin, d'un point de vue plus esthétique, les jardins partagés transforment les zones urbaines en espace de verdure et de couleur. Ils apportent une beauté naturelle à des environnements souvent dominés par l'urbanisation et les bâtiments bétonnés. Les fleurs aux couleurs vives et les feuillages variés créent un cadre visuel agréable, stimulant les sens et améliorant le bien-être général des résidents. Cette transformation esthétique est particulièrement importante dans les quartiers défavorisés, où l'accès à des espaces verts est souvent limité. Les jardins partagés revitalisent ces zones, augmentant leur attractivité. En effet, les espaces verts en général ont un effet bénéfique sur la qualité de vie des résidents. Les jardins partagés, en particulier, fournissent un lieu de détente et de loisirs en plein air. Les municipalités reconnaissent ces avantages et soutiennent les jardins partagés comme un moyen de promouvoir le bien-être global de la population.

3.1.1.3 Une pratique qui permet la création de liens.

Les municipalités accordent également une grande importance aux relations sociales présentes dans leur commune, afin de rendre une ambiance agréable et de bon vivre. Dans le plan d'action de la ville de Mondeville (2020) par exemple, il est stipulé l'ambition de réunir la ville. « *Une ville est aussi un ensemble de personnes de tous âges qui peuvent partager des moments de convivialité ensemble, au-delà de leurs différences* ». Ainsi, les jardins partagés peuvent jouer un rôle crucial dans la création de liens sociaux au sein des communautés urbaines. Inolya définit d'ailleurs cet espace comme « *un lieu de vie à la ville ou en campagne, accessible à tous, pour créer du lien, partager, jardiner, échanger, contempler, dans le respect de l'environnement et de chacun* ». Ils transcendent en effet leur fonction première de simple espace vert pour devenir des lieux d'interaction, de collaboration et de solidarité entre les résidents. « Ils favorisent le lien social car on peut venir sur le jardin sans forcément jardiner, s'y rendre juste pour voir du monde en sortant de son immeuble » (Inolya; 2024).

Les jardins partagés offrent un espace commun où les habitants peuvent se rencontrer et interagir de manière informelle. Contrairement à d'autres lieux publics comme les parcs, les jardins partagés requièrent une participation active, ce qui favorise les échanges et la communication entre les participants. En travaillant ensemble, les jardiniers partagent des expériences, des compétences et des connaissances, ce qui crée des opportunités d'apprentissage mutuel et de coopération. Ces interactions quotidiennes renforcent les liens et établissent des relations de solidarité, pouvant aider au voisinage de se connaître les uns les autres.

De plus, les jardins partagés sont souvent synonyme de diversité culturelle. Ils réunissent des personnes de différentes origines, âges et milieux socio-économiques autour d'un projet commun comme cela a été montré dans la partie précédente. Cette diversité enrichit les interactions et favorise une meilleure compréhension et acceptation des différences. Les échanges de techniques de jardinage, de recettes culinaires utilisant les produits cultivés, ou simplement les discussions sur les traditions et les cultures contribuent à créer un sentiment d'appartenance et de communauté. Ainsi, les jardins partagés se transforment en reflets de la société, où la diversité est valorisée et les préjugés peuvent être dépassés.

Les jardins partagés jouent également un rôle important dans l'insertion sociale des personnes marginalisées ou isolées. Pour les personnes âgées, les immigrants, les personnes à faible revenu ou celles souffrant de problèmes de santé mentale, les jardins partagés offrent une occasion de sortir de l'isolement et de participer à la vie en communauté. En fournissant un espace où chacun peut contribuer et se sentir utile, les jardins partagés renforcent l'estime de soi et le sentiment de dignité. Ils créent des réseaux de soutien informels où les individus peuvent trouver de l'aide, des conseils et de l'amitié.

En alignant ses objectifs sur les priorités écologiques et sociales, les municipalités peuvent faire des jardins partagés un élément central de leur stratégie de transition. Ces espaces ne sont pas seulement

des lieux de production alimentaire, mais aussi des outils puissants pour la promotion de la durabilité, le renforcement de la résilience communautaire, et l'amélioration de la qualité de vie urbaine.

3.1.2 Programmes et initiatives.

3.1.2.1 Programme : Ville Fertile.

Dans leur engagement à promouvoir la protection de l'environnement, la ville d'Hérouville Saint-Clair a lancé en 2020 le programme "Hérouville Ville Fertile". Cette initiative vise à encourager les jardins partagés et l'autoproduction alimentaire. En réponse à la tendance croissante vers une alimentation de proximité, ce programme mobilise une diversité d'acteurs, incluant les institutions, les associations, les bailleurs sociaux, les collectifs d'habitants, ainsi que les citoyens. Les actions mises en place comprennent la promotion des circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, le développement de l'autoproduction dans les jardins, qu'ils soient privés ou partagés.

Le programme "Hérouville Ville Fertile" est coordonné par la ville en partenariat avec divers acteurs locaux, tels que l'IRTS et Pimms Caen Médiation, ainsi que plusieurs associations et collectifs d'habitants. Le Pimms (Point Information Médiation Multi Services) de Hérouville Saint-Clair, une entité faisant partie du réseau national Pimms Médiation, joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des résidents, notamment ceux en situation de précarité ou de vulnérabilité sociale. Ces structures sont des lieux d'accueil et de services destinés à faciliter l'accès des habitants à divers services publics et privés. Au sein de ce programme, une animatrice/médiatrice en agroécologie urbaine, opérant sous l'égide du Pimms d'Hérouville Saint-Clair, apporte un soutien technique aux initiatives citoyennes émergentes. Son rôle inclut l'animation et la fédération des différents jardins existants, la promotion et l'encouragement du compostage collectif, ainsi que la création.

Le territoire de la commune d'Hérouville Saint-Clair, riche en espaces verts, est particulièrement propice à la création de jardins de proximité. Le programme "Hérouville Ville Fertile" a quatre objectifs principaux. Le premier objectif est de favoriser l'appropriation collective des espaces communs. Ce programme encourage les habitants à s'approprier et à gérer de manière responsable les espaces verts de la ville. Le second objectif est de soutenir les initiatives de jardins de proximité en aidant à la création et au développement de jardins partagés pour promouvoir l'autoproduction alimentaire saine et locale. Cela inclut des aides techniques et organisationnelles pour les nouveaux projets ainsi que le soutien aux jardins existants. Par exemple, une référente du projet et animatrice en agroécologie urbaine proposait chaque samedi des astuces de jardinage aux Hérouvillais résidant en appartement ou possédant un jardin. Sa mission était d'animer et de fédérer les jardins collectifs existants, tout en soutenant les nouvelles initiatives citoyennes, permettant ainsi la mise en place de nouveaux espaces de jardins et de sites de compostage collectif. Bien qu'elle ne fasse plus partie de la structure du Pimms, elle continue de partager ses connaissances sur les jardins dont elle est membre et lors d'événements. Le troisième objectif est de renforcer le lien social dans les quartiers. Les jardins sont utilisés comme moyens pour

renforcer les relations entre voisins et différents acteurs communautaires. Enfin, le quatrième objectif est de mettre en réseau les acteurs du jardinage en facilitant les échanges et la coopération entre les jardiniers, les institutions et les associations, renforçant ainsi le réseau local des jardins partagés

3.1.2.2 Sensibilisation : Tous au compost.

"Tous au Compost" est une initiative nationale en France qui vise à promouvoir et encourager la pratique du compostage domestique et collectif. Organisée par le Réseau Compost Citoyen, cette campagne annuelle se déroule généralement sur une période de deux semaines à la fin du mois de mars et au début du mois d'avril. Elle mobilise divers acteurs locaux, tels que les collectivités, les associations, les écoles et les citoyens, autour d'un objectif commun : sensibiliser le public aux avantages du compostage et encourager sa pratique à domicile ou en communauté. L'importance de "Tous au Compost" s'inscrit dans une prise de conscience écologique plus large et répond à des enjeux environnementaux pressants. En sensibilisant le public aux bénéfices du compostage, cette initiative contribue significativement à la réduction des déchets organiques envoyés en décharge ou incinérés.

Les déchets organiques représentent une part importante des ordures ménagères, et leur traitement inadéquat contribue aux émissions de gaz à effet de serre. Le compostage, en revanche, permet de recycler ces déchets en produisant un amendement organique bénéfique pour les sols, souvent utilisé pour les jardins partagés, ce qui s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable.

Le programme ne se contente pas de sensibiliser. Il propose également des actions concrètes pour promouvoir la pratique du compostage. À travers des ateliers pratiques, des démonstrations et des événements publics, "Tous au Compost" offre aux citoyens les compétences nécessaires pour composter efficacement. Ces ateliers se déroulent à proximité des composteurs installés, souvent situés près des jardins partagés. Ouverts au public, ces événements visent à familiariser les participants avec les techniques de compostage, notamment par le biais de jeux collectifs.

De plus, ces actions permettent de clarifier le processus de compostage et de le rendre accessible à tous, que l'on vive en milieu urbain ou rural. Les participants peuvent ainsi apprendre à gérer leurs déchets organiques de manière autonome et responsable.

En outre, "Tous au Compost" joue un rôle crucial dans le renforcement du lien social. Les événements organisés dans le cadre de cette initiative sont des occasions privilégiées pour les membres de la communauté de se rencontrer et d'échanger autour des pratiques écologiques. Cela favorise la création de réseaux locaux de compostage, où les expériences et les bonnes pratiques peuvent être partagées. Les sites de compostage partagés, par exemple, deviennent des lieux de convivialité et de coopération, renforçant ainsi les relations entre voisins et acteurs communautaires. Le soutien technique et logistique fourni par le Réseau Compost Citoyen est également essentiel pour la réussite de cette initiative. En accompagnant les projets de compostage, qu'ils soient individuels ou collectifs, l'association offre un

appui précieux aux porteurs de projets. Cela inclut des conseils techniques, la mise à disposition de composteurs et des ressources pédagogiques.

Dans le contexte environnemental actuel, des initiatives comme "Tous au Compost" sont indispensables. Elles permettent de transformer les déchets en ressources, soutenant ainsi les principes de l'économie circulaire. En réduisant la quantité de déchets organiques incinérés ou mis en décharge, le compostage contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et enrichit les sols, améliorant ainsi leur structure et leur fertilité. Par ailleurs, en éduquant le public et en le formant aux pratiques écologiques, "Tous au Compost" incite à des changements durables dans les comportements individuels et collectifs. "Tous au Compost" est bien plus qu'une simple campagne de sensibilisation. C'est un mouvement qui promeut une gestion responsable des déchets, renforce les liens sociaux et contribue à la protection de l'environnement. Son succès repose sur l'engagement des citoyens et des acteurs locaux, qui, ensemble, œuvrent pour un avenir plus durable.



Le quiz du compostage

1 Qu'est-ce que le compostage ?

- Une méthode pour cultiver des légumes
- Un processus de décomposition des déchets organiques
- Une technique pour faire pousser des fleurs

2 Quels types de déchets peuvent être compostés ?

- Plastique et verre
- Papier et carton
- Épluchures de fruits et de légumes

3 Pourquoi le compostage est-il important pour l'environnement ?

- Il réduit la quantité de déchets envoyés en décharge
- Il favorise la croissance des mauvaises herbes
- Il encourage la pollution de l'air

4 Combien de temps faut-il généralement pour que le compost soit prêt à être utilisé ?

- Quelques jours
- Quelques semaines à quelques mois
- Plusieurs années

5 Quel ingrédient est nécessaire pour le compostage ?

- Terre
- Eau
- Matière organique



Figure 48 : Prospectus donnés lors de Tous au compost, Jardin de la Paix; 06/04/24; ZF
Figure 49 : Questionnaire donné lors de Tous au compost, Jardin de la Paix; 06/04/24; ZF
Figure 50 : Tous au compost, Jardin de la Paix; 06/04/24; ZF

3.1.3 Les aides et accompagnements.

3.1.3.1 ARDES.



Figure 51 : Logo de l'association ARDES (ARDES)

L'ARDES, ou Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire, mène une variété d'actions pour promouvoir l'économie solidaire en Normandie. Fondée en 1994 et basée à Caen, cette association regroupe des citoyens, des porteurs de projets, des collectifs, des coopératives, des associations et des collectivités locales. Tous partagent les valeurs de l'économie solidaire et cherchent à les développer dans les territoires normands.

Les actions de l'ARDES reposent sur plusieurs axes principaux. Tout d'abord, l'association mène des initiatives de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'économie solidaire au grand public. Cela inclut des campagnes de communication, des événements publics et des ateliers éducatifs qui visent à informer et à éduquer les citoyens sur les valeurs et les pratiques de cette économie alternative.

En parallèle, l'ARDES accompagne les porteurs de projets solidaires en leur offrant des conseils, des formations, ainsi qu'un soutien technique et financier. Ce soutien permet aux entrepreneurs sociaux de développer leurs idées et de concrétiser leurs projets. L'association valorise également les initiatives locales en mettant en lumière les projets innovants et en facilitant les échanges entre les différents acteurs de l'économie solidaire. Elle organise des événements pour promouvoir ces initiatives et favoriser les réseaux de coopération, ce qui aide à la reconnaissance et au développement des projets remarquables.

La formation est un autre pilier des actions de l'ARDES. L'association propose des programmes de formation destinés aux porteurs de projets, aux bénévoles et aux professionnels. Ces formations couvrent divers aspects de l'économie solidaire, incluant la gestion de projet, le développement durable et les techniques de communication, permettant ainsi aux participants d'acquérir des compétences essentielles pour réussir dans ce domaine.

Enfin, l'ARDES anime des ateliers et réalise des interventions pour promouvoir l'économie solidaire auprès de différents publics. Elle offre également des conseils et des informations aux structures souhaitant s'engager dans cette voie, contribuant ainsi à créer un environnement propice au développement de l'économie solidaire. En regroupant ces actions, l'ARDES s'efforce de créer un impact durable et positif sur les communautés locales, en soutenant des initiatives qui favorisent l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le développement économique équitable.

Pour aborder le sujet des jardins partagés, l'ARDES joue un rôle crucial en soutenant les collectifs d'habitants désireux de s'engager dans cette démarche. L'association accompagne ces groupes à chaque étape du projet, en proposant des animations pour favoriser les rencontres et l'élargissement des réseaux. Lorsqu'un groupe d'habitants souhaite créer un jardin partagé et a besoin d'accompagnement pour mener à bien ce projet, il peut se tourner vers l'ARDES. L'association les aide à trouver un terrain, à effectuer les démarches auprès de la municipalité pour obtenir des conventions ou des aides matérielles, et à établir des contacts avec d'autres associations, contribuant ainsi à renforcer le réseau des jardins partagés.

L'accompagnement offert par l'ARDES varie en fonction des besoins et du degré d'autonomie des jardins partagés. Certains jardins, plus autonomes, nécessitent moins d'assistance, tandis que d'autres, souvent novices et moins expérimentés, ont besoin d'un soutien plus intensif pour mener à bien leur projet. L'ARDES intervient dès les premières étapes pour orienter les projets sur la bonne voie, mais elle peut également apporter son aide à des projets déjà initiés par les habitants qui rencontrent des difficultés et cherchent à améliorer leur fonctionnement. L'ARDES est consciente que tous les projets ne se concrétisent pas toujours. Certains peuvent échouer ou ne pas perdurer en raison d'un manque de

motivation des demandeurs ou d'autres facteurs imprévus. Cependant, l'association s'efforce de fournir un accompagnement adapté à chaque situation pour maximiser les chances de succès des jardins partagés.

Afin de développer l'aspect relationnel, l'ARDES met en contact les jardins partagés de différentes manières. Tout d'abord, l'ARDES organise régulièrement des échanges en visioconférence, réunissant principalement les présidents des associations de chaque jardin en lien avec l'ARDES. Le but de ces rencontres virtuelles est de permettre à chacun de discuter d'un thème spécifique, qui change à chaque session. Ces échanges, qui durent généralement deux heures, se déroulent en plusieurs étapes. Premièrement, un tour de table permet à chacun de se présenter ou de se reconnaître. Ensuite, une discussion est engagée autour du thème du jour, qui peut porter sur des sujets variés tels que la communication au sein du collectif, la gestion du jardin, ou les initiatives mises en place dans chaque jardin. Enfin, un troisième temps, parfois sous forme de jeu de rôle, est consacré à la mise en situation, où chaque participant se voit attribuer un rôle spécifique. L'objectif principal de ces échanges en visioconférence est de discuter de sujets essentiels pour la gestion et le fonctionnement des jardins partagés.

En réunissant des participants de différents jardins, ces rencontres permettent d'échanger des idées basées sur les expériences de chacun, de s'entraider face aux divers problèmes rencontrés, et de trouver des solutions collectivement. La communication, la coopération, la résolution de conflits et la prise de décision collective sont autant de compétences qui sont renforcées à travers ces échanges. En interagissant avec des personnes venant de différents horizons, les jardiniers apprennent à mieux travailler ensemble et à respecter les perspectives et les opinions diverses.

L'ARDES organise également des rencontres en présentiel. Certaines de ces réunions, appelées « les décapsuleurs », se déroulent à la Maison des Solidarités autour d'un apéritif, créant ainsi une atmosphère conviviale pour discuter de diverses problématiques. D'autres rencontres prennent la forme de visites des jardins partagés. Après avoir convenu d'une date de visite avec chaque jardin, les membres des différentes associations se rendent tour à tour dans les jardins des uns et des autres. Ces événements ont principalement lieu pendant la période estivale, vers la fin de mon temps de recherche, ce qui fait que la participation à toutes ces rencontres n'a pas pu être faite dans le temps imparti de ce mémoire. Ces visites permettent à chaque jardin de se faire connaître auprès des autres passionnés, favorisant le partage d'expériences et de connaissances. Les participants peuvent ainsi échanger des idées et des conseils sur l'aménagement des jardins, les techniques de culture de certaines plantes, etc. Ces visites sont souvent accompagnées de gâteaux et de boissons, facilitant les échanges et créant des moments de convivialité.

Ayant participé à certaines de ces rencontres, il est possible d'affirmer qu'elles sont très agréables à vivre. Elles permettent de retrouver régulièrement les mêmes personnes, renforçant ainsi les liens sociaux. Bien que la présentation de chacun soit une étape obligatoire au début de chaque visite, les

gens commençaient à me reconnaître au fil des rencontres. Certains me demandaient des nouvelles de mes avancées, d'autres venaient me questionner pour en savoir plus. Ces moments de partage contribuent effectivement à la création de liens sociaux d'une manière significative.

Ainsi, les échanges et rencontres orchestrés par l'ARDES donnent naissance à un réseau solidaire étendu parmi les membres des différentes communautés. En partageant leurs expériences, les jardiniers créent des liens de camaraderie et de soutien. En dépit des tendances à la clôture sociale qui peuvent prévaloir dans certains jardins, les rencontres inter-jardins encouragent la diversité et l'inclusion en réunissant des individus aux origines culturelles, sociales et économiques variées. Ces interactions brisent les barrières sociales et encouragent une compréhension mutuelle plus profonde. La diversité des participants enrichit les discussions en offrant une pléthore de perspectives et d'idées bénéfiques à tous les jardins impliqués. Ces échanges ne renforcent pas seulement les individus, mais aussi l'ensemble de la communauté, contribuant ainsi à bâtir des sociétés plus solidaires, résilientes et durables.



Figure 52 : Affiche de communication pour événement de l'ARDES (ARDES; 2024)

3.1.3.2 Processus et procédures de création.

L'émergence des jardins partagés constitue une réponse novatrice aux défis contemporains, alliant pratiques agricoles durables et renforcement des liens sociaux au sein des communautés. Leur création représente un processus complexe, impliquant une série d'étapes et de procédures qui nécessitent une attention particulière pour assurer le succès et la durabilité de ces espaces. Les différentes phases de la mise en place d'un jardin partagé sont importantes, mettant en évidence les défis potentiels et les meilleures pratiques à adopter.

Comme mentionné plus tôt dans ce mémoire de recherche, bien que certains jardins partagés soient à l'initiative direct de la municipalité ou de bailleurs sociaux, ils sont généralement pour la plupart du temps des idées venues d'habitants. L'idée peut venir d'une opportunité (comme un terrain libre), d'une envie ou d'un constat, notamment par le besoin (Olivier Blanc, 2013). En effet, le détail du terrain est important. « *Sans terrain, pas de jardin* » (Baudalet, Basset, Leroy, 2008). Les jardins partagés prennent généralement forme sur des terrains disponibles. Sauf exception, peu de commune rendre disponible un terrain déjà occupé pour y aménager un jardin partagé. Ainsi, la première étape cruciale dans la création d'un jardin partagé réside dans l'identification d'un site approprié. Celui-ci devrait être accessible à tous les membres de la communauté, offrir un bon ensoleillement et disposer d'un accès à l'eau. La sélection d'un emplacement stratégique favorise non seulement la productivité du jardin, mais aussi sa visibilité et son accessibilité pour les participants. Un emplacement idéal est essentiellement un terrain disponible, sans projet en cours, qui est propice à la culture maraîchère, en particulier en ce qui concerne la qualité du sol. Cependant, dans certains cas, cela peut ne pas être un obstacle, car il est possible d'aménager des cultures hors sol à l'aide de bacs surélevés.

Pour que le projet soit bien organisé et bien présenté à la municipalité, il est important de parvenir à une évaluation minutieuse des ressources disponibles et des besoins de la communauté est essentielle pour assurer le bon déroulement du projet. Cela implique de prendre en compte les compétences des participants, les ressources financières nécessaires, ainsi que les outils et équipements disponibles. Une compréhension approfondie de ces éléments permet de mieux planifier les étapes suivantes et d'anticiper d'éventuels obstacles. Pour pouvoir faire sa demande à la municipalité et que celle-ci soit acceptée, notamment pour obtenir des aides et du financement, il est important pour le projet qu'un collectif soit formé, pour ensuite former une association. Ainsi, avant de procéder à la mise en œuvre du projet, il est impératif d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités locales et des propriétaires du terrain, qui sont souvent la municipalité. Cette étape administrative est indispensable pour garantir la légalité et la pérennité du jardin partagé. Si le projet rentre dans les cordes et qu'il est possible, une convention est donc signée entre le collectif d'habitant et la commune. La convention, ou même le règlement intérieur qui devra être rédigé par le collectif, sont importants, puisqu'ils attestent du droit d'occuper les lieux, et de ses conditions.

Pour débiter, la réussite d'un jardin partagé repose largement sur l'engagement et la participation active de la communauté. La mobilisation des habitants autour du projet est donc une étape cruciale, qui nécessite des efforts de sensibilisation et de communication. Organiser des réunions d'information, des ateliers participatifs et des événements de sensibilisation permet de susciter l'adhésion et de rassembler les énergies autour d'un objectif commun.

Une fois tous les préparatifs terminés et la communauté mobilisée, il est temps de passer à la phase de mise en place. Cela implique la préparation du terrain, qui pour certains jardins est une étape plus compliqué. En fonction de l'état initial des lieux, le travail sera plus ou moins important. Le jardin de l'amitié par exemple, a du retravailler entièrement le terrain eux même pour rendre celui-ci pratique et

adapté pour jardin. La construction des parcelles de jardin, la plantation des cultures, l'installation des infrastructures nécessaires... Une fois le terrain préparé pour la culture, les jardiniers ont la liberté d'aménager le jardin selon leurs préférences, leurs désirs et leurs objectifs, afin de le rendre attrayant et invitant.

La création d'un jardin partagé est un processus qui peut sembler simple à première vue, mais demande finalement une organisation importante. C'est une initiative à multiples facettes, qui requiert à la fois une vision stratégique et une approche participative. En suivant ces étapes et ces procédures avec rigueur et engagement, il est possible de créer un espace de vie communautaire dynamique et durable, capable de répondre aux besoins des habitants et de contribuer au renforcement du lien social et à la promotion d'une agriculture urbaine responsable.

3.2 Interactions et échanges entre les jardiniers et les communautés locales.

3.2.1 Un lieu propice aux nouvelles rencontres et aux moments conviviaux.

3.2.1.1 Une volonté de faire des rencontres.

La notion de lien social revient fréquemment dans les témoignages des jardiniers, qui la mentionnent spontanément (lors des entretiens ou en réponse au questionnaire) comme l'un des objectifs principaux des jardins partagés. « *Le jardinage collectif est étroitement lié à l'échange, à la communauté et à la convivialité* » (Mestdagh, 2015). Une question du questionnaire était spécialement dédiée aux avantages tirés de la participation au jardin partagé. La réponse « faire de nouvelles rencontres » est arrivée en deuxième position, avec 89 réponses affirmatives contre 43 réponses négatives.

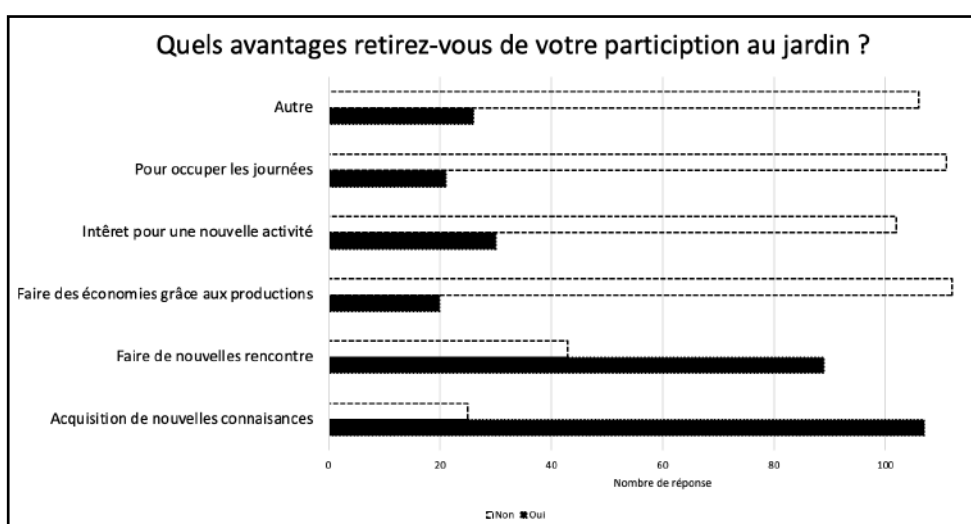


Figure 53 : Graphique représentant les avantages du jardin partagé selon les jardiniers (ZF, 2024)

Les jardins partagés offrent en effet une opportunité pour les jardiniers de faire des rencontres et d'enrichir leur vie sociale. Contrairement aux espaces privés, ces jardins collectifs créent un environnement où les interactions sociales sont non seulement possibles, mais encouragées. Pour de

nombreux jardiniers, l'intérêt de participer à un jardin partagé réside dans cette dimension sociale. En effet, les jardins partagés sont des espaces de rencontre et de convivialité, rassemblent des personnes de divers horizons, qui, autrement, n'auraient peut-être pas eu l'occasion de se connaître. En se retrouvant régulièrement pour jardiner, les participants nouent des relations basées sur des intérêts communs. Le partage des tâches et des responsabilités dans le jardin crée des occasions pour les jardiniers de s'associer et de dialoguer, favorisant ainsi la création de liens sociaux solides. De plus, les jardins partagés sont souvent perçus comme des lieux de soutien mutuel. Les jardiniers échangent, partagent et s'entraident pour résoudre les problèmes rencontrés. Les nouveaux arrivants trouvent souvent dans ces espaces un accueil chaleureux, ce qui peut faciliter leur intégration dans le jardin ou même dans le quartier. Les jardins partagés deviennent ainsi des espaces de solidarité où chacun peut apporter et recevoir de l'aide, créant un environnement de confiance.

Une autre question du questionnaire demandait aux jardiniers s'ils venaient parfois au jardin sans l'intention de jardiner, mais simplement pour voir du monde. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées ont répondu « oui ». Cela démontre clairement que l'aspect social est crucial pour les jardiniers. En effet, on pourrait penser que le but principal d'un jardin est avant tout de cultiver des plantes, et que les gens s'y rendent principalement pour effectuer des tâches liées au jardinage. Cependant, ce graphique révèle que beaucoup de jardiniers voient le jardin partagé comme un lieu de rencontre sociale autant que comme un espace de culture. En définitive, les jardins partagés ne sont pas simplement des espaces verts, mais des lieux dynamiques où la nature et les habitants se rencontrent et s'épanouissent ensemble.

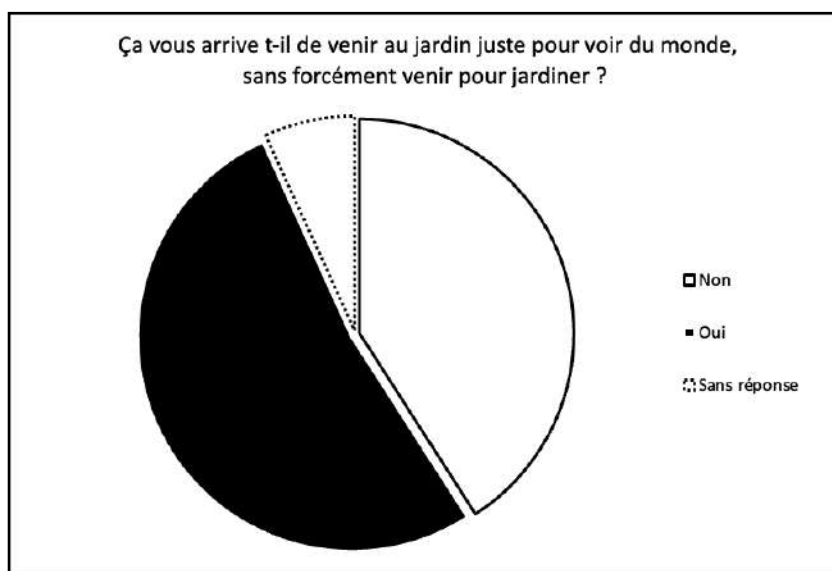


Figure 54 : Diagramme illustrant les réponses des jardiniers sur l'interaction sociale entre jardiniers (ZF, 2024)

3.2.1.2 La partage au centre des motivations des jardiniers.

Afin de multiplier les occasions d'échanger et de discuter d'autres sujets que le jardinage, plusieurs jardins, notamment ceux dotés d'espaces de convivialité, organisent régulièrement des moments de

partage centrés sur des thèmes variés. Le jardin sert ainsi de cadre naturel et spacieux, permettant à tous les volontaires de se retrouver et de renforcer les liens entre eux. Ces événements sont généralement bien accueillis et appréciés par les jardiniers. Comme le montre le graphique ci-dessous, illustrant les réponses à la question « Participez-vous aux événements et activités organisés par le jardin ? », presque tous les répondants ont répondu positivement. Les réponses sont réparties de manière équilibrée : 56 jardiniers participent à tous les événements, tandis que 57 participent à quelques-uns seulement. Les raisons des absences varient en fonction des disponibilités de chacun et de l'attrait de l'activité proposée, qui peut ne pas plaire à tous.



Figure 55 : Graphique représentant la participation des jardiniers aux événements du jardin (ZF, 2024)

Les jardiniers apprécient particulièrement les moments de partage sous forme de repas et de goûters, que ce soit en dehors des sessions de jardinage ou pendant des pauses entre deux tâches. Ces moments permettent aux jardiniers de se retrouver autour d'une table et de discuter ensemble de divers sujets. En effet, bien que les jardins partagés soient des lieux de collaboration, le travail y est souvent réparti entre différents groupes. Chaque groupe s'occupe de tâches spécifiques ou de parcelles particulières, ce qui leur permet de ne pas travailler seuls tout en facilitant une progression plus rapide des travaux.

Cependant, cette répartition du travail limite les interactions prolongées entre tous les jardiniers. Ceux qui ne travaillent pas sur les mêmes parties du jardin se croisent souvent pour échanger des conseils de jardinage, mais ils n'ont pas toujours l'occasion de s'engager dans des conversations plus longues et approfondies. Les moments de pause, où tout le monde se regroupe, offrent une opportunité précieuse pour renforcer les liens sociaux au sein de la communauté. Ces pauses permettent non seulement de se reposer et de reprendre des forces, mais elles créent aussi un espace où les jardiniers peuvent véritablement interagir, partager des expériences personnelles et renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe. Elles favorisent un climat de camaraderie et de solidarité, essentiels pour maintenir une dynamique de groupe positive. De plus, ces moments informels de socialisation contribuent à créer un environnement accueillant et chaleureux, où chacun se sent valorisé et écouté. Les repas partagés, en

particulier, jouent un rôle crucial dans la construction de ces liens sociaux. En partageant de la nourriture, les jardiniers célèbrent non seulement leurs récoltes, mais aussi leur collaboration et leur engagement commun. Ces repas deviennent des rituels importants qui ponctuent la vie du jardin et renforcent la cohésion du groupe.

En outre, ces moments de convivialité peuvent également attirer de nouveaux participants. Voir un groupe de jardiniers heureux et engagés peut inciter d'autres membres de la communauté à rejoindre le jardin partagé, augmentant ainsi la diversité et la richesse des interactions sociales. De cette manière, les jardins partagés deviennent des lieux de rassemblement qui transcendent leur fonction initiale de production alimentaire, devenant des pôles de vie sociale et collectif.



Figure 56 : Jardin Vert de Terre; (Nadia AB; 27/05/24)

Figure 57 : Jardin de l'Amitié ; Facebook Caen Saint Jean Eudes

3.2.1.3 Des liens développés entre chaque jardiniers.

Cependant, l'importance des liens entre les jardiniers varie. Selon le jardin, le développement des relations peut être plus ou moins naturel. Les jardins dont l'objectif principal est la production et le jardinage, avec peu de moments conviviaux partagés, auront moins tendance à favoriser des relations profondes et développées entre les membres. De plus, dans un groupe de nombreux jardiniers, les affinités ne sont pas les mêmes avec tous. Comme dans toute société, il y a des personnes avec qui l'entente est plus facile et naturelle, et d'autres avec qui le courant passe moins bien. Ainsi, il est possible que certains jardiniers se connaissent mieux que d'autres, de manière plus personnelle, tandis que d'autres se limitent à des discussions purement centrées sur le jardinage.

Réponse	Nombre de réponse
<u>Non</u> : Il y a certaines personnes avec qui j'échange pas du tout et donc que je ne connais pas	14
<u>Plus ou moins</u> : Je parle tout le monde, mais c'est pas pour autant qu'on se connaît. Ça reste que des discussions à propos du jardin	40
<u>Tout à fait</u> : Je parle à tout le monde et je connais à peu près bien tout le monde	69
Sans réponse	9
Total	132

Figure 58 : Tableau représentant l'importance du développement des liens entre les jardins (ZF, 2024)

La figure ci-dessus illustre les réponses des jardiniers à la question : « Vous connaissez-vous tous les uns les autres ? ». Parmi les participants, 69 personnes ont répondu « Tout à fait », indiquant qu'elles interagissent régulièrement avec l'ensemble des jardiniers et ont une connaissance relativement approfondie les uns des autres. Ces interactions vont au-delà des simples échanges sur le jardinage, incluant des discussions sur leurs vies personnelles et familiales, ce qui témoigne d'un lien social fort au sein du groupe. En revanche, 40 personnes ont répondu qu'elles se connaissent « plus ou moins ». Cela signifie qu'elles se rencontrent régulièrement, connaissent des informations de base telles que les noms, les âges et peut-être les adresses respectives, mais leurs interactions restent superficielles. Ces jardiniers n'engagent pas souvent des discussions approfondies, limitant leurs échanges à des sujets liés au jardinage ou à des salutations courtoises. Enfin, 14 personnes ont répondu qu'elles n'échangeaient pas du tout avec certains autres jardiniers et ne les connaissent pas. Ce manque de communication peut être attribué à la faible participation de certaines personnes, qui ne viennent au jardin que très occasionnellement, réduisant ainsi les opportunités d'interaction. Ces jardiniers se contentent souvent de simples salutations lorsqu'ils se croisent lors de leurs rares visites au jardin.

Ces résultats montrent que, bien que la majorité des jardiniers se connaissent et interagissent régulièrement, il existe des niveaux variés de familiarité et de connexion sociale au sein du groupe. Ceux qui connaissent bien leurs collègues jardiniers bénéficient probablement d'un réseau social plus riche et d'un soutien communautaire plus fort. En revanche, ceux qui ne connaissent que superficiellement ou pas du tout leurs pairs peuvent se sentir moins intégrés et soutenus. Ces variations dans les niveaux de connaissance et d'interaction mettent en évidence l'importance des efforts continus pour encourager la participation et l'engagement de tous les membres du jardin partagé. Organiser des activités sociales régulières, comme des repas communs ou des ateliers de jardinage, peut aider à renforcer les liens entre les jardiniers et à intégrer davantage ceux qui participent moins fréquemment. En créant des opportunités pour des interactions plus profondes, les jardins partagés peuvent devenir des

communautés encore plus unies et solidaires, où chacun se sent inclus et valorisé, pouvant même créer de vraies relations amicales.

3.2.2 Du jardinage à la convivialité et à la structuration des liens sociaux.

3.2.2.1 Des temps de jardinages communs.

Au fil des saisons et des récoltes, les jardiniers développent des relations qui vont au-delà du simple voisinage de parcelles. En effet, nombre d'entre eux organisent leur emploi du temps de manière à être présents simultanément au jardin, ce qui leur permet de partager des moments de convivialité et de renforcer les liens qui les unissent. La figure ci-dessous montre en effet que plus de 60 personnes accordent toujours leurs temps entre eux pour venir jardiner ensemble au jardin.

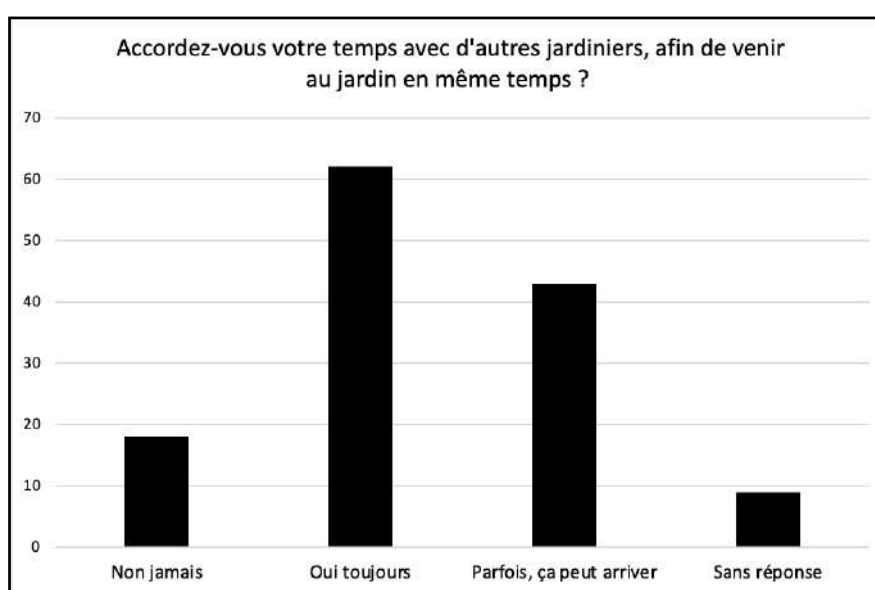


Figure 59 : Diagramme représentant l'accord entre jardiniers sur les temps de jardinage commun (Z.F, 2024)

Cela s'explique d'abord par la volonté de ne pas travailler seul. En effet, le jardinage partagé est avant tout conçu pour favoriser le travail collectif, d'où son nom. Dans certains jardins, les temps de jardinage collectif sont déjà définis à des jours et heures fixes chaque semaine. Dans ces cas, les jardiniers volontaires et motivés se rassemblent naturellement pendant ces périodes sans avoir besoin de coordonner leurs horaires. Cependant, certains jardiniers préfèrent venir au jardin en dehors de ces créneaux fixes, comme dans les jardins qui n'imposent aucun temps de permanence. Dans ces situations, les jardiniers qui aiment associer leur temps de visite avec celui d'autres personnes ne le font généralement pas au hasard. Ils essaient de se coordonner avec ceux avec qui ils s'entendent bien, travaillent efficacement, et avec qui ils ont un minimum de contact. Tous les jardiniers n'ont pas forcément les coordonnées les uns des autres. Dans certains jardins, il n'y a aucun moyen direct de contact et les échanges se font principalement via les communications de l'association par mail.

Dans d'autres jardins, un groupe sur un réseau social a été créé, permettant à chacun de communiquer avec l'ensemble des adhérents. Le jardin du Faitout, par exemple, utilise un groupe commun pour transmettre des informations importantes sur le jardin, mais aussi pour maintenir le contact entre les membres. Une jardinière de ce jardin a expliqué que, grâce à ce groupe, ils partagent des photos du jardin ou des événements qui s'y déroulent, permettant ainsi à ceux qui ne sont pas présents de se sentir inclus. Cela montre un fort sentiment d'appartenance des jardiniers envers leur jardin. Le fait que les jardiniers se retrouvent habituellement chaque dimanche matin au jardin est devenu un rituel pour eux. Lorsqu'ils savent qu'ils ne pourront pas être présents, ils ressentent le besoin de prévenir les autres par respect, comme une forme d'excuse. Ils se sentent mal de ne pas pouvoir être là et de devoir laisser les autres jardiniers accomplir le travail en leur absence. Cette dynamique montre que le jardinage partagé ne se limite pas à une activité pratique mais devient une expérience sociale enrichissante. Les interactions régulières, la coopération et le soutien mutuel renforcent les liens entre les jardiniers, transformant parfois des relations de simple voisinage en véritables amitiés.

Enfin, dans certains jardins, les relations entre les jardiniers sont plus profondes et personnelles. Chaque jardinier possède le numéro de téléphone personnel des autres membres, ce qui facilite la communication, surtout pour ceux qui n'utilisent pas les réseaux sociaux ou n'ont pas accès à Internet. Cependant, cette pratique va au-delà de la simple commodité. En effet, ces échanges de numéros de téléphone témoignent de relations bien plus intimes que de simples connaissances au sein d'un jardin partagé. Les jardiniers utilisent ces contacts pour discuter en dehors du cadre du jardinage, abordant des sujets variés et partageant des moments de leur vie quotidienne. Cela renforce les liens personnels et crée un réseau de soutien et d'amitié solide.

3.2.2.2 Des liens amicaux renforcés.

À force de se voir régulièrement, les relations entre les jardiniers se développent de plus en plus et deviennent importantes, créant pour certains des amitiés et même des couples. En effet, suite à une question posée via le questionnaire distribué, qui demandait si le jardinier interrogé pensait avoir développé de réelles relations amicales avec certains jardiniers, 90 personnes ont répondu « oui », contre seulement 30 personnes qui ont répondu « non ».

Dans certains jardins, l'esprit de convivialité et familial se ressent davantage que dans d'autres. Après avoir observé et visité les jardins, on remarque qu'il y a des jardins où jardiner est avant tout une activité de plaisir, faite par amour de la nature et par volonté de faire un geste écologique. C'est par exemple ce qui a pu être ressenti dans les jardins d'Hérouville-Saint-Clair comme celui du Grand Parc, du Cercle des Tilleuls ou de l'IRTS. Puis, il y a ceux où l'on se rend compte que le jardin est un endroit pour pratiquer une activité aimée, mais surtout pour permettre à chacun de se retrouver. Les retrouvailles au jardin, devenues habituelles, sont finalement comme des rendez-vous quotidiens à ne pas manquer, presque obligatoires, comme une activité sportive où chacun se retrouve pour partager quelques heures de camaraderie. C'est ce que j'ai ressenti lors des visites et des échanges que j'ai pu avoir à propos des

jardins du Faitout, des Pouces Verts ou encore de Permaculture et Partage. Ces relations d'amitié se manifestent donc au sein du jardin mais également à l'extérieur. Sur le graphique suivant, on observe les réponses des jardiniers à la question « Voyez-vous des participants du jardin partagé en dehors, dans d'autres circonstances ? »

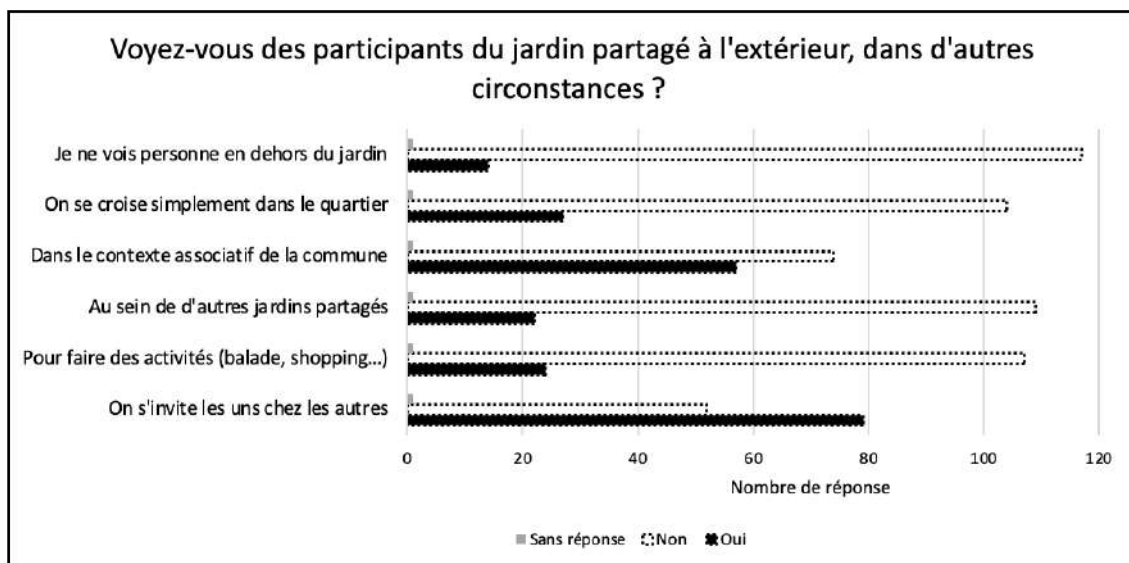


Figure 60 : Graphique illustrant les interactions extérieures au jardin entre jardiniers (ZF, 2024)

On observe tout d'abord que très peu de personnes ne voient les autres jardiniers uniquement au jardin partagé. Étant donné que le jardinage partagé est principalement une activité de proximité et de quartier, plusieurs personnes ont répondu « on se croise seulement dans le quartier ». Pour ces personnes, les relations s'arrêtent tout de même au jardin. Leurs rencontres dans le quartier sont des événements qui se produisent sans réelle intention, mais plutôt par logique, puisque tous habitent à quelques mètres les uns des autres.

De plus, presque la moitié des participants se retrouvent dans le cadre associatif de la commune. En effet, de nombreux jardiniers sont également membres d'une ou plusieurs autres associations en dehors de celle du jardin. Cela inclut des associations culturelles, de solidarité, des AMAP, des associations de quartier et de parents d'élèves, ainsi que d'autres associations de jardinage et de protection de l'environnement. Ces jardiniers se distinguent par la diversité de leurs pratiques culturelles et leur engagement associatif, dont le jardin partagé fait partie, une activité principalement axée sur la sociabilité (Mestdagh, 2015). Cependant, encore une fois, ces rencontres ne se font pas par choix délibéré, mais plutôt par « obligation », étant donné qu'ils sont engagés dans les mêmes associations et n'ont donc pas d'autre choix que de se voir.

En revanche, à l'inverse, on remarque qu'une majorité des personnes enquêtées se voient en dehors du jardin par choix. Près de 80 personnes ont répondu qu'elles se rencontrent les unes chez les autres. Cela signifie que les relations sont plus personnelles et intimes. Les jardiniers concernés s'invitent pour des repas ou des cafés. Un groupe de plusieurs familles d'un jardin partagé a confié qu'elles se retrouvent régulièrement pour manger ensemble, ce qui leur permet de se voir dans d'autres circonstances que le jardin, surtout lorsque la météo n'est pas favorable. Dans ces situations, il est donc probable que les

discussions ne se limitent pas au jardinage, rendant les relations plus intimes et de confiance. Pour d'autres, ces retrouvailles peuvent également se faire par le biais d'autres activités organisées. Une jardinière a expliqué qu'elle pratique la marche nordique avec une autre membre du jardin. D'autres peuvent se voir pour faire du sport, aller au marché, etc.

Ainsi, cela montre que les relations établies au sein du jardin partagé dépassent l'activité de jardinage. Les jardiniers développent des liens suffisamment forts pour vouloir passer du temps ensemble en dehors du cadre initial, ce qui témoigne d'une véritable amitié. La communauté des jardiniers ne se limite pas au jardin mais s'étend à d'autres aspects de la vie quotidienne.

3.3 Des rencontres ouvertes sur la population extérieure.

3.3.1 Au sein du jardin .

3.3.1.1 Collaboration avec les structures.

Les liens sociaux créés par le jardin partagé ne se limitent pas au personnel du jardin, mais s'étendent également à la communauté locale et extérieure au jardin. De nombreux jardins collaborent avec d'autres structures pour faire connaître le jardin, favoriser la pédagogie, l'insertion sociale et la mixité. Beaucoup de jardins travaillent avec des structures accueillant des enfants, comme des écoles, des centres aérés, et des halte-garderies, dans un but principalement éducatif. Cette « éducation jardinière » englobe plusieurs domaines, mais elle est avant tout une éducation à l'environnement. « *Si cette diversité vise le plaisir de contemplation et de détente, elle permet aussi un autre type d'observation, davantage tournée vers la connaissance* » (Mestdagh, 2015). Une collaboration entre des jardins partagés et des structures accueillant des enfants permet de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'environnement, de la biodiversité et de la nature. Ils apprennent les bases du jardinage et la provenance des aliments. « *Cela leur permet de comprendre que les légumes ne poussent pas dans un centre commercial, mais que ça provient de la terre* » (Jardinier gérant de l'AMVD Pierre Heuzé, Caen). Ces échanges offrent aux enfants des expériences pratiques et concrètes en jardinage, complétant ainsi les enseignements théoriques qu'ils reçoivent en classe. Ils apprennent la plantation, l'entretien des plantes, la récolte et la compréhension des cycles naturels.

D'un point de vue social, ces interactions favorisent les échanges entre les enfants et les jardiniers, aidant les enfants à développer des compétences sociales, à travailler en équipe et à apprendre les valeurs de coopération et de respect. Ils sont ainsi impliqués dans des projets communautaires, leur enseignant l'importance de l'engagement civique et de contribuer à leur communauté locale. Dans certains jardins, les enfants participent à des activités créatives pour fabriquer des objets utiles pour le jardin. Par exemple, au jardin de Jardine ta Ville, les élèves de l'école voisine ont créé deux épouvantails, auxquels ils ont donné des noms, et qui sont désormais installés dans le jardin. Au jardin de Venoix, des enfants

ont fabriqué des étiquettes avec les noms et les dessins des outils pour organiser et ranger le cabanon. Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Outre les enfants, les jardins partagés peuvent également collaborer avec diverses autres structures. Par exemple, le jardin de Venois collabore avec le CROP (Centre Ressources de l'Ouïe et de la Parole), destiné aux personnes handicapées des sens. Ces personnes peuvent bénéficier d'activités adaptées qui leur permettent de participer activement à la vie du jardin, développant ainsi des compétences pratiques et sociales. Le jardin éco-citoyen collabore avec l'ASTI (Association de Solidarité avec Tous les Immigrés) du Calvados. Les immigrants y trouvent un espace accueillant où ils peuvent rencontrer et échanger avec les habitants locaux, participant à des activités collectives qui facilitent leur intégration.

D'autres jardins, comme celui de l'Amitié, collaborent avec des maisons de retraite. Les personnes âgées peuvent ainsi participer à des activités de jardinage, leur permettant de rester actives, de maintenir un lien avec la nature, et de se sentir utiles et intégrées dans la communauté. Le jardinage, en tant qu'activité physique bénéfique, peut améliorer la santé physique et mentale des participants. Ces collaborations favorisent les échanges entre différentes générations et cultures. Les jeunes et les personnes âgées, les locaux et les immigrants peuvent partager des expériences, des connaissances et des histoires, renforçant ainsi la cohésion sociale. Travailler ensemble dans un jardin partagé aide à surmonter les préjugés et les stéréotypes. Les participants apprennent à connaître et à respecter les différences culturelles, générationnelles et physiques, favorisant ainsi une société plus inclusive et tolérante.



Figure 61 : Jardin de l'amitié; (Facebook Caen St Jean Eudes, 25/04/24)



Figure 62 : Jardin AMVDD (ZF, 27/03/24)

3.3.1.2 Événements publics.

Comme mentionné plus tôt dans ce mémoire, les jardins sont des espaces publics, accessibles à tous. Pour valoriser ces lieux et les rendre plus attractifs, certains jardins organisent des événements ouverts à tous, sans nécessiter d'adhésion préalable. Ces événements peuvent varier en fonction des thèmes,

allant d'activités liées à des fêtes nationales comme Halloween, Pâques avec sa chasse aux œufs, ou la fête de la musique, à des événements plus spécifiques tels que des ateliers de maquillage ou de préparation de pain et de pizza maison. Ces événements visent avant tout à ouvrir le jardin à l'ensemble du quartier et, plus largement, à toutes les personnes intéressées. En rendant ces événements publics, le jardin évite de devenir une « mini-société » privée et fermée. Ces initiatives renforcent l'idée que le jardin est un espace public, accessible et accueillant pour tous.

De plus, ces événements jouent un rôle crucial dans l'animation du quartier en proposant des activités généralement gratuites et accessibles à tous. Ils offrent aux habitants une occasion unique de se rencontrer, de partager des moments conviviaux et de faire connaissance, favorisant ainsi la création de liens sociaux solides. Ces événements permettent aux résidents de se rassembler autour d'intérêts communs, renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté. Ces événements encouragent également les relations intergénérationnelles. En attirant de nombreux enfants et leurs familles, ils créent un cadre ludique et éducatif où jeunes et moins jeunes peuvent se retrouver. Les enfants bénéficient d'activités adaptées à leur âge, tandis que les adultes et les seniors ont l'occasion de partager leurs connaissances et expériences, enrichissant ainsi les échanges pour tous. En proposant une gamme d'activités allant des ateliers pratiques aux événements culturels, les jardins partagés deviennent des lieux de rencontre dynamiques qui attirent un public diversifié.

Ces activités enrichissent la vie communautaire et font des jardins partagés des lieux de rencontre incontournables, contribuant à une société plus cohésive. Le jardin devient ainsi un lieu central du quartier où les gens font connaissance et se rencontrent, un véritable espace producteur de sociabilité et de solidarité. Il facilite des conversations spontanées autour d'un cadre original. Même ceux qui ne souhaitent pas spécialement participer au jardinage peuvent profiter du jardin en le contemplant et en prenant part aux événements qui s'y déroulent.



Figure 64 : Jardin de l'amitié; (Facebook Caen St Jean, 05.06.24)

Figure 65 : Affiche de communication, Jardin de la Centrifugeuz , (ZF, 06.12.23)

Figure 66 : Affiche de communication, Jardin Vert de Terre; (Facebook Vert de Terre)

3.3.2 À l'extérieur du jardin.

3.3.2.1 Voisinage au sein du quartier.

Le jardin partagé est un espace, qu'il soit clôturé ou non, visuellement accessible au sein du quartier. Même lorsqu'il est entouré de grillages ou de ganivelles, ces clôtures, souvent basses et perforées, délimitent l'espace tout en permettant aux voisins de contempler le jardin. Cela montre que c'est un endroit à respecter, fermé en l'absence de jardiniers, mais toujours visible. Lorsque le jardin est occupé, le passage à proximité joue un rôle important en favorisant les interactions sociales. Le passage devant un jardin partagé peut se produire à divers moments de la vie quotidienne, en particulier pour ceux situés dans des zones urbaines actives. Dans cette situation, les passants peuvent être divisés en deux catégories : ceux qui connaissent l'existence du jardin partagé et ceux qui ne la connaissent pas. Parmi ceux qui le connaissent, certains comprennent le concept des jardins partagés, tandis que d'autres non.

Ce niveau de connaissance peut influencer leur intérêt (Mestdagh, 2015). Tous les passants ne ressentent pas nécessairement le besoin d'entrer dans le jardin. Certains se contentent de le remarquer en passant, d'autres s'arrêtent pour l'observer plus attentivement, et quelques-uns osent franchir la porte pour explorer plus en détail. Toutefois, entrer dans un jardin partagé n'est pas une démarche évidente pour tout le monde. Comme mentionné précédemment, certaines personnes peuvent percevoir ces espaces comme des lieux privés réservés aux jardiniers. La façade du jardin joue un rôle crucial. Une grande ouverture peut rendre le jardin plus accueillant, tandis qu'une fermeture, qu'elle soit constituée de structures ou de végétation, peut augmenter la réticence des passants à entrer, car ils ne peuvent pas voir l'ensemble de l'espace intérieur. *« Je passe régulièrement devant ce jardin lorsque je me promène au bord de l'eau, mais je n'ai jamais osé y entrer. La clôture est fleurie, donc on ne voit pas très bien l'intérieur. Parfois, je vois des gens à l'intérieur, mais la porte est fermée, ce qui ne donne pas envie d'entrer, on ne sait pas qu'on peut y aller »* (Passante devant le jardin Éco-Citoyen, Hérouville-Saint-Clair).

L'attitude des jardiniers présents est également déterminante. Si les jardiniers sont accueillants et prêts à engager la conversation avec les passants, cela incite davantage à entrer. À l'inverse, si les jardiniers restent entre eux sans prêter attention aux passants, l'endroit peut sembler moins accessible. Organiser des événements publics au sein du jardin permet de le faire connaître et de signaler aux résidents du quartier que cet espace est public et ouvert à tous. Lors des entretiens avec des habitants vivant à proximité des jardins partagés, presque tous connaissaient l'existence de ces jardins. Cependant, peu d'entre eux avaient manifesté un intérêt ou interagi avec les jardiniers présents. Organiser des événements peut donc jouer un rôle crucial pour améliorer cette situation, en rendant le jardin plus accueillant et en encourageant davantage de résidents à s'impliquer.

L'aménagement du jardin influence considérablement sa visibilité et son ouverture à la discussion avec les jardiniers. Par exemple, des jardins comme celui de l'Éco-Citoyen (Hérouville-Saint-Clair), vaste et bien entouré de végétation, offrent une visibilité limitée sur l'intérieur, ce qui peut décourager les interactions

avec les passants, sauf si ces derniers prennent l'initiative d'entrer. À l'inverse, des jardins ouverts ou clôturés par des grillages permettent aux passants de converser avec les jardiniers sans avoir à entrer.

Lors des discussions et entretiens menés avec les jardiniers, beaucoup ont mentionné que de nombreux passants s'arrêtaient devant le jardin pour engager brièvement une conversation. Des phrases comme « *C'est très joli ce que vous faites* », « *C'est un jardin associatif, n'est-ce pas ?* », ou encore « *Est-il possible d'entrer pour voir les plantes de plus près ?* » illustrent cet intérêt. Le devant du jardin constitue ainsi un espace significatif, non seulement par sa forme mais aussi par les interactions qu'il suscite, facilitant ou limitant la rencontre entre jardiniers et non-jardiniers. Cette rencontre ne se déroule pas toujours dans l'espace du jardin lui-même mais peut aussi se produire en dehors, au sein du réseau plus large des structures locales (Mestdagh, 2015). Les jardins bien intégrés dans leur environnement urbain et visibles incitent davantage à l'interaction spontanée et à la participation communautaire.

De plus, un aménagement réfléchi peut inclure des éléments tels que des panneaux d'information, des bancs, et des zones de repos qui invitent les passants à s'arrêter et à s'impliquer davantage. Les jardins partagés deviennent alors des espaces de dialogue et de sociabilité, contribuant à tisser des liens au sein du quartier.

3.3.2.2 Les relations entre les jardins et les initiatives municipales.

Certaines municipalités jouent un rôle crucial dans la promotion des interactions entre les jardins partagés et les habitants en organisant des événements sur leur territoire. Ces événements permettent non seulement de faire connaître les jardins partagés au grand public, mais aussi de faciliter les rencontres entre jardiniers et non-jardiniers dans un contexte extérieur, sans nécessiter une visite directe au jardin. À Hérouville-Saint-Clair, par exemple, se déroule « Le Hameau des Possibles », une série d'événements visant à amener le débat public dans l'espace public et à animer la ville. Le dernier événement, tenu les 16 et 17 mai Place de l'Europe, comprenait divers stands, dont celui du jardin de l'IRTS, qui offrait des dons de palettes et des semis, animé par des jardiniers et des étudiants. D'autres stands incluaient ceux du Gem'ça, des stands de prévention, des activités diverses, de la restauration, ainsi que des spectacles et des danses tout au long de la journée.

Un autre exemple est l'événement « Ramène ta graine », organisé à Caen le 27 avril au Jardin des Plantes. Chaque jardin partagé de la ville avait un emplacement où les participants pouvaient apporter des plantes, des graines et des semis de leurs jardins. L'objectif principal de cet événement était de permettre aux différents jardins partagés de se rencontrer, d'échanger des plantes et de tisser des liens. L'événement était également ouvert aux non-jardiniers, qui pouvaient, grâce à des tickets distribués sur place, recevoir des dons de plantes et repartir avec ce qui leur plaisait. Cette initiative offrait aux habitants une opportunité de découvrir les jardins présents, chacun ayant un stand à l'effigie de son nom, et d'engager des discussions avec les jardiniers. Ces événements publics sont essentiels pour la visibilité des jardins partagés. Par exemple, une dame, envisageant de déménager dans un quartier avec un jardin partagé, a préféré se rendre à l'événement « Ramène ta graine » pour obtenir des informations,

plutôt que de visiter directement le jardin de l'amitié. Bien que ce jardin ait eu un stand dédié, il n'était malheureusement pas présent à l'événement. « *Je suis venue ici parce que je vais bientôt déménager et changer de quartier car j'habite maintenant dans une maison trop grande pour moi, et l'étage devient compliqué. Ce qui m'embête le plus dans ce déménagement, c'est de laisser mon jardin et toutes les cultures que j'ai pu y faire. J'ai vu que dans le quartier potentiel où je pourrai déménager il y avait le jardin de l'amitié. Je suis donc venue ici pour venir les voir car je pensais qu'ils allaient être présent* » (Visiteuse de l'événement Ramène ta graine, Caen). Cet exemple illustre que ces événements sont moins intimidants pour les habitants, leur permettant de découvrir les jardins dans un cadre plus ouvert et accessible sans se soucier de l'accès direct au jardin.

En plus d'améliorer la visibilité des jardins partagés, ces événements animent le quartier en proposant des activités gratuites et ouvertes à tous, favorisant la rencontre et l'interaction entre les habitants. Ils permettent aux résidents de partager des moments conviviaux, renforçant ainsi les liens sociaux. Les événements organisés par les municipalités et les jardins partagés contribuent à dynamiser le quartier, à promouvoir les échanges entre les résidents et à créer un environnement accueillant. Ils transforment les jardins en lieux de rencontre essentiels, enrichissant la vie communautaire et consolidant la cohésion sociale.



Figure 67 : Affiche de communication, Hameau des Possibles HSC; (SOLIB association)



Figure 68 : Affiche de communication, ramène ta Graine Caen, (ZF, 27.04.24)



Figure 69 : Ramène Ta Graine Caen, (ZF, 27.04.24)

Conclusion de la partie 3

Cette troisième partie a mis en lumière l'importance des jardins partagés dans la création de liens sociaux. Ces espaces ne favorisent pas seulement les interactions entre les jardiniers, mais aussi avec les résidents extérieurs, grâce à des événements organisés tant par les jardiniers eux-mêmes que par les municipalités. Il a été montré que les interactions sociales peuvent se dérouler directement au sein du jardin. Ces lieux, agréables et accueillants, invitent les habitants à découvrir cet environnement et à engager des conversations avec les jardiniers, facilitant ainsi l'intégration et le partage.

De plus, il a été démontré que les jardins partagés jouent un rôle croissant dans le développement social des quartiers et sont de plus en plus pris au sérieux par les municipalités. Dans le contexte environnemental critique actuel, les autorités locales reconnaissent leur valeur non seulement en tant qu'espaces verts contribuant à la biodiversité urbaine, mais aussi en tant qu'outils efficaces de cohésion sociale et de dynamisation communautaire.

Ainsi, les jardins partagés se révèlent être bien plus que de simples parcelles de terre cultivée, ils sont des moteurs de changement social, environnemental et communautaire. Leur développement continu souligne l'importance de soutenir et de promouvoir ces initiatives pour bâtir des communautés plus fortes et plus unies.

Conclusion générale

Ce mémoire avait pour objectif d'explorer comment les jardins partagés contribuent à la création de liens sociaux au sein des communautés urbaines. En se focalisant sur les interactions sociales générées dans et par ces espaces, il a été constaté l'importance de ces initiatives dans la cohésion et l'intégration sociale, particulièrement dans les contextes urbains denses où le lien humain peut souvent être distendu. Cette étude a débuté par une situation des jardins partagés dans leur contexte historique et contemporain. Depuis leur émergence comme réponses aux crises alimentaires et comme initiatives citoyennes de reconquête d'espaces urbains, les jardins partagés ont évolué pour devenir des lieux essentiels de rencontre et de convivialité. La problématique centrale de ce mémoire portait sur la capacité de ces espaces à renforcer les liens sociaux urbains, en facilitant des interactions entre des individus de divers horizons.

Dans la première partie, a été retracé l'évolution de l'agriculture, en particulier urbaine, en examinant la pratique des jardins collectifs et leur rôle dans le cadre urbain. Il a été découvert que ces espaces sont diversifiés en termes de typologies, incluant des jardins familiaux, des jardins collectifs et des jardins pédagogiques, chacun ayant des caractéristiques spécifiques. Les jardins partagés de la zone d'étude offrent un terrain de recherche hétérogène, avec une répartition inégale de 40 jardins. Cet aspect est particulièrement intéressant pour l'étude, car il permet une analyse approfondie de divers aspects.

La seconde partie a exploré en détail la diversité des jardins partagés présents dans la zone d'étude. Cette diversité se manifeste par différents types de jardins, allant des jardins situés au pied des immeubles, aux jardins indépendants, et incluant également ceux qui appartiennent à diverses structures. Chaque jardin présente des particularités distinctes en fonction de sa localisation et du quartier où il se trouve. Les profils des jardiniers varient également de manière significative d'un jardin à l'autre. En plus de différences liées à l'âge, au genre et aux origines des jardiniers, nous avons constaté que la catégorie socio-professionnelle et le niveau d'éducation sont aussi des facteurs de variation importants. Ces éléments sont souvent étroitement liés aux caractéristiques socio-économiques du quartier où le jardin est implanté. Par exemple, dans les quartiers plus aisés, les jardins partagés tendent à être fréquentés par des individus ayant un niveau d'éducation plus élevé et occupant des professions libérales ou intellectuelles. À l'inverse, dans les quartiers moins favorisés, les jardiniers peuvent appartenir à des catégories socio-professionnelles plus variées, incluant des travailleurs manuels par exemple. Cette diversité des jardins et des jardiniers reflète les dynamiques sociales et économiques des quartiers. Elle souligne l'importance de considérer le contexte local pour comprendre les spécificités de chaque jardin partagé. Ainsi, l'étude des jardins partagés permet non seulement d'apprécier la variété des espaces verts urbains, mais aussi de saisir les interactions complexes entre l'environnement urbain et les communautés qui le composent.

La troisième partie détaillait les différentes initiatives mises en place par les municipalités et les associations pour soutenir et promouvoir les jardins partagés. Ces initiatives sont cruciales, car elles

assurent non seulement le financement et la logistique nécessaires, mais aussi une reconnaissance institutionnelle qui légitime ces espaces. Il a été montré que la gestion de ces jardins varie considérablement, allant de modèles autogérés par les jardiniers à des modèles plus institutionnalisés sous la direction des municipalités. Cette partie a également mis en lumière l'importance des interactions sociales dans ces espaces. Les jardins partagés ne sont pas simplement des lieux de production alimentaire, mais des espaces de vie où se tissent des relations sociales riches et variées. Les événements organisés par les jardiniers, ainsi que ceux soutenus par les municipalités, jouent un rôle clé dans l'animation de ces lieux et dans l'encouragement des rencontres entre les jardiniers et les habitants du quartier. Ces événements renforcent le sentiment d'appartenance et la solidarité locale.

Les jardins partagés se révèlent être bien plus que de simples parcelles de terre cultivée. Ils sont des vecteurs de lien social et de cohésion communautaire, répondant aux défis de l'urbanisation et du changement climatique. Ces espaces offrent une réponse concrète aux besoins de renforcement du tissu social urbain, en fournissant des lieux où les habitants peuvent se reconnecter à la nature et entre eux. Les municipalités, en reconnaissant et en soutenant ces initiatives, jouent un rôle crucial dans leur succès. En encourageant la participation communautaire et en investissant dans le développement de jardins partagés, elles peuvent non seulement améliorer la qualité de vie des citoyens, mais aussi renforcer le tissu social de nos villes. Ainsi, les jardins partagés ne sont pas seulement des espaces verts, mais des acteurs essentiels pour construire des communautés plus résilientes. L'importance de ces espaces est amplifiée par le contexte actuel, où chaque initiative visant à renforcer les liens sociaux et à promouvoir des modes de vie durables est précieuse. En soutenant et en développant ces initiatives, les municipalités et les communautés peuvent créer des environnements urbains plus vivables durables pour les générations futures.

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre d'une initiation à la recherche scientifique s'étendant sur une année, avec une période pleinement dédiée de six mois. Cette expérience s'est avérée extrêmement enrichissante à la fois sur le plan professionnel et personnel. Sur le plan professionnel, j'ai significativement progressé dans la maîtrise de nombreux outils tels que l'utilisation de divers logiciels, la rencontre d'acteurs clés, la conduite d'enquêtes sur le terrain, les analyses de données et la rédaction. Sur le plan personnel, cette expérience m'a appris à gérer efficacement mon temps, à respecter des délais stricts, et à renforcer ma capacité à travailler de manière autonome et à prendre des initiatives. Cette opportunité m'a permis d'explorer en profondeur un sujet qui m'intéresse profondément, en bénéficiant d'une immersion directe sur le terrain. Cependant, malgré ses contributions, cette étude présente certaines limites. La diversité des jardins partagés et des contextes urbains n'a pas été complètement couverte. Les données collectées sont principalement qualitatives, ce qui peut restreindre la généralisation des résultats, d'autant plus que seule une partie des jardiniers de la zone d'étude a participé à mon questionnaire, limitant ainsi la représentativité et la généralisation des conclusions. Une plus grande participation aurait renforcé la fiabilité des résultats en incluant une diversité renforcée de perspectives de jardiniers.

Bibliographie

- ANDRÉ, P. & RIGONDAUD, S. (2014). *Étude exploratoire de l'impact des jardins partagés sur la cohésion sociale*. L'ACSE.
- BARDOU, A, BAUDIN, M & SAGNES, E. (2022). *Prospective foncière : Jardins collectifs de Caen la Mer*. Université de Caen Normandie
- BASSET, É. (2013). *Le jardinage partagé: pratiques, perceptions et transformations*. Mémoire de recherche. Géographie. Université Jean Moulin Lyon III.
- BAUDELET, L., BASSET, F. & LEROY, A. (2008). *Jardins partagés Utopie, écologie, conseils pratiques*. Terre Vivante éditions
- BONNARD, M (2013). *Jardins collectifs et aménagements urbains : Vers une nouvelle forme d'espace verts en ville ?* Mémoire de recherche. gÉOGRAPHIE. Université de Caen
- CEREZUELLE D, LE FORMAL Y & ROCCA P-J. (1990). *Les jardins collectifs : un outil de développement social, Programme autoproduction et développement social*. Étude réalisée pour le Secrétariat d'État à la consommation, IRTSA.
- Cockrall-King Jennifer & Al. (2016). *La révolution de l'agriculture urbaine*. Écosociété Édition. Vol 1. 327 pages
- COLLAERT, JP. & PRÉDINE, E (2009). *Des jardins en partage*. Rue de l'échiquier Édition.
- CÔTE, F-X. & Al. (2018). *La Transition agro-écologique des agricultures du Sud*, Agricultures et défis du monde, AFD, Cirad, Éditions Quæ, 368 p.
- DACRON BOUVIER, N (2001). *La Dynamique sociale entourant les jardins communautaires : L'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal*. Mémoire de recherche. Urbanisation, Culture et Société. Université du Québec.
- DEMAILLY, K-E. (2017). Les jardins partagés franciliens. Des territoires de transition environnementale ?. Géographie et cultures, pages 79-95
- DEN HARTIGH, C. (2013). *Jardins collectifs urbains : parcours des innovations potagères et sociales*. Educagri éditions.
- DESCHAMPS, A. (2019). *Amnéganer la ville par le jardinage : La végétation participative de Lyon*. Géoconfluence. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/jardinage-vegetalisation-participative-lyon>.
- DOLLAT, A., & GRILLET, M. (2020). *Les jardins partagés : Etude sociologique sur les Jardins Partagés de la ville de Paris*. École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette.
- DUCHEMIN, Éric. (2013). *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*. Vertigo Édition, 394 pages.
- FUMEY, G & PAQUOT T. (2020). *Villes voraces et villes frugales*. CNRS Éditions. 224 pages.
- GOELZER, S. (2023). *Cultiver la ville : l'agriculture urbaine pour rendre la ville nourricière*. Ulmer Édition. 293 pages.

- JANIN, R. (2017). *La ville agricole : l'agriculture vit une révolution urbaine sans précédent traduisant un changement de civilisation profond*. Openfield Édition. 70 pages
- JÉGAT, L. (2019). *L'autoproduction alimentaire dans les jardins familiaux de l'agglomération caennaise*. Mémoire de recherche. Géographie, Université Caen Normandie
- JÉGAT, L. (2023). *Des jardins ouvriers aux jardins familiaux : des espaces toujours populaires ?*. *Norois. Environnement, aménagement, société*, page 268-269.
- LAGNEAU, A. & al. (2015). *Agriculture urbaine, Vers une réconciliation ville-nature*. Le passager Clandestin Édition
- LAGNEAU, A. (2019). *Cultiver en ville : la découverte de l'agriculture urbaine*. Bibliothèque publique d'information
- LAGUNE, E. (2023). *Les jardins partagés et collectifs : un droit des communs cultivé par l'État*. *Revue juridique de l'environnement*. Volume 48. Pages 115 à 122.
- LEMARQUANT, D. (2016). *Un potager dans le jardin : Une production sociale ?* Mémoire de recherche. Géographie. Université de Caen
- LINNMAN, D. (2023). *Jardiner la ville : les jardins collectifs nantais, une ressource à entretenir et développer*. Architecture, aménagement de l'espace.
- MARTIN-MOREAU, M., MENASCÉ, D. (2019). *Agriculture urbaine : nourrir les villes autrement*. Institut Veolia.
- MERCIER, S. (2021). *Agriculture urbaine et inclusion à Medellin (Colombie)*.
- PASSE JARDIN (2013). *Diagnostic des jardins partagés en Région Rhône-Alpes*. ARGOS
- Paugam, S. (2009). *Le lien social*. Presses Universitaires de France Édition. 128 pages
- PICCININ, C. (2022). *Dans quelles mesures la requalification d'une friche en site d'agriculture urbaine permet de favoriser les échanges sociaux et de contribuer au développement local? Étude de cas: évaluation de l'impact social du Tipi, ferme urbaine et tiers-lieu, Avignon*. Institut AgroParisTech Angers.
- SACHSE, V. (2020) *Les jardins partagés, terreau de participation citoyenne: de l'appropriation de l'espace public à la construction de commun(s) : regards croisés entre la France et l'Italie*. Sociologie. Université de Strasbourg.
- Savigny, M.-T. (2015). *Le Hameau des Possibles : pour une sociologie du pouvoir de penser et d'agir*. Université de Caen Normandie. Page 178-225
- TERRIN, J.-J. (2013). *Jardins en ville, villes en jardin = Gardens in the city : Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Lyon, Nantes, Paris, Toulouse, Strasbourg*. Parenthèses Édition. 317 pages.
- THOUVENIN, A. (2010). *Les jardins partagés Une expérience collective ?* Université Toulouse - Le Mirail, Toulouse, France.
- TOZZI, P. & D'ANDREA, N. (2014). *Jardins collectifs et écoquartiers bordelais. De l'espace cultivé à une culture de l'habiter durable ?*. *Norois. Environnement, aménagement, société, Modes d'habiter à l'épreuve de la durabilité*, 231 pages
- VILLE DE CAEN. (2023). *Quartiers en transitions : Feuille de route et programme d'actions 2030*. Document officiel. https://caen.fr/sites/default/files/2023-02/CAEN_QUARTIERS_TRANSITION_2023-Web.pdf

VILLE DE MONDEVILLE. (2020). *Plan d'action municipal 2022-2026 : 200 actions pour agir sur votre quotidien et penser demain*. Document officiel. https://www.mondeville.fr/wp-content/uploads/2022/02/170x240_PAM_Mondeville_WEB-1.pdf

Table des figures

Figure 1: Multidimensionnalité de l'agriculture urbaine. (Duchemin et al. 2009.)	16
Figure 2 : Schéma des jardins collectifs (ZF,2024)	19
Figure 3 : Définition des différents types de lien en fonction des formes de protection et de reconnaissance; (Serge Paugam 2013)	28
Figure 4 : Taux de réponse au questionnaire partagé aux jardiniers (ZF; 2024)	39
Figure 5 : Évolution et création des jardins partagés dans la zone d'étude (ZF; 2024)	41
Figure 6 : Évolution et création des jardins partagés dans la zone d'étude (ZF; 2024)	42
Figure 7 : Carte de localisation des jardins partagés dans la zone d'étude (ZF; 2024)	43
Figure 8 : Carte de densité de population dans la zone d'étude (ZF; 2024)	45
Figure 9 : Carte de niveau de vie de la population dans la zone d'étude (ZF; 2024)	48
Figure 12 : Diagramme illustrant la manière dont les jardiniers ont connu leur jardin (ZF; 2024)	59
Figure 14 : Poulailier, Jardin de la Centrifugeuz, (06.03.24), Z.Féron	67
Figure 15 : Composteurs, Le Cercles des Tilleuils (16.12.23), Z.Féron	67
Figure 16 : Mare, Le Faitout, (24.01.24), Z.Féron	67
Figure 17 : Bacs en hauteur, L'Art de réunir, (05.04.24), Z.F	68
Figure 18 : Bacs pour fauteuil roulant, Le Val, (16.05.24), Z.F	68
Figure 19 : Jardin de l'Handicap, (25.03.24), Z.F	68
Figure 20 : Tout y Pousse, (23.06.24), Z.F	70
Figure 21 : 217 Grand Parc, (26.03.24), Z.F	70
Figure 22 : Carte représentant la superficie des jardins partagés de l'étude (ZF, 2024)	72
Figure 23 : Diagramme représentant la répartition des jardins par superficie (ZF; 2024)	73
Figure 24 : Carte des différentes typologie de jardins partagés (Z.F, 2024)	74
Figure 25 : Bacs en hauteur, Belles Portes, (26.03.24), Z.F	77
Figure 26 : Parcelle « refuge », Le Cercle des Tilleuils, (23/06/24), Z.F	77
Figure 27 : Le Corridor Vert, Le Faitout, (24.01.24), Z.F	77
Figure 28 : Diagramme illustrant les aménagements dans les jardins partagés (Z.F ,2024)	79
Figure 29: Entrée du Faitout, (24.01.24), Z.F	81
Figure 30 : Les Belles Portes, (23.06.24), Z.F	81
Figure 31 : Diagramme représentant le nombre de jardinier par superficie de jardin (Z.F, 2024)	82
Figure 32 : Diagramme représentant le nombre de jardinier ayant déjà ressenti des désaccords au sein du jardin (Z.F, 2024)	84
Figure 33 : Affiche sur le cadre relationnel crée par l'ARDES (2024)	85
Figure 34 : Diagramme représentant l'âge des jardiniers (Z.F, 2024)	86

Figure 35 : Diagramme illustrant la situation des jardiniers (Z.F, 2024)	87
Figure 36 : Diagramme illustrant la catégorie socio-professionnel des jardiniers (ZF, 2024)	88
Figure 37 : Tableau récapitulatif des profils de jardiniers dans les jardins familiaux (Jégat, 2022).....	89
Figure 38 : Nuage de mots représentant les raisons pour lesquels le jardin permet le bien-être mental (Z.F, 2024)	91
Figure 39 : Diagramme illustrant le type d’habitation des jardiniers (Z.F, 2024)	91
Figure 40 : Carte illustrant la répartition des jardins partagés selon le type de logement (Z.F, 2024).....	94
2.2.2.2 Jardiniers et lieu de résidence : une pratique de proximité ?	95
Figure 41 : Tableau représentant la distance et le temps moyen entre le jardin et le domicile des jardiniers (Z.F, 2024)	96
Figure 43 : Diagramme illustrant la fréquence de visité des jardiniers (Z.F, 2024)	98
Figure 44 : Diagramme illustrant le temps moyen de chaque visite (Z.F, 2024)	99
Figure 45 : Graphique représentant le temps de pratique du jardinage des jardiniers (Z.F, 2024).....	99
Figure 46 : Diagramme illustrant la manière dont les jardiniers ont appris à jardiner (Z.F, 2024)	101
Figure 47 : classification par ordre d’importance la vision d’un jardin partagé (Z.F, 2024)	102
Figure 48 : Prospectus donnés lors de Tous au compost, Jardin de la Paix; 06/04/24; ZF	115
Figure 49 : Questionnaire donné lors de Tous au compost, Jardin de la Paix; 06/04/24; ZF.....	115
Figure 50 : Tous au compost, Jardin de la Paix; 06/04/24; ZF	115
Figure 51 : Logo de l’association ARDES (ARDES).....	115
Figure 52 : Affiche de communication pour évènement de l’ARDES (ARDES; 2024).....	118
Figure 53 : Graphique représentant les avantages du jardin partagé selon les jardiniers (ZF, 2024	120
Figure 54 : Diagramme illustrant les réponses des jardiniers sur l’interaction sociale entre jardiniers (ZF, 2024).....	121
Figure 55 : Graphique représentant la participation des jardiniers aux événements du jardin (ZF, 2024).....	122
Figure 56 : Jardin Vert de Terre; (Nadia AB; 27/05/24).....	123
Figure 57 : Jardin de l’Amitié ; Facebook Caen Saint Jean Eudes	123
Figure 58 : Tableau représentant l’importance du développement des liens entre les jardins (ZF, 2024).....	124
Figure 59 : Diagramme représentant l’accord entre jardiniers sur les temps de jardinage commun (Z.F, 2024).....	125
Figure 60 : Graphique illustrant les interactions extérieures au jardin entre jardiniers (ZF, 2024)	127
Figure 61 : Jardin de l’amitié; (Facebook Caen St Jean Eudes, 25/04/24).....	129
Figure 62 : Jardin AMVDD (ZF, 27/03/24)	129
Figure 64 : Jardin de l’amitié; (Facebook Caen St Jean, 05.06.24)	130
Figure 65 : Affiche de communication, Jardin de la Centrifugeuz , (ZF, 06.12.23)	130
Figure 66 : Affiche de communication, Jardin Vert de Terre; (Facebook Vert de Terre).....	130
Figure 67 : Affiche de communication, Hameau des Possibles HSC; (SOLIB association)	133

Figure 68 : Affiche de communication, ramène ta Graine Caen, (ZF, 27.04.24).....133

Figure 69 : Ramène Ta Graine Caen, (ZF, 27.04.24).....133

Table des matières

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Introduction générale	7
Partie 1.....	10
Présentation du sujet.....	10
1.1 Contextualisation et définitions.....	11
1.1.1- L'agriculture : une activité en perpétuelle évolution.....	11
1.1.1.1- Origine et évolution de l'agriculture.	11
1.1.1.2- L'urbanisation : impact sur l'agriculture et l'environnement.	13
1.1.1.3- Retour vers une ville agricole.....	15
1.1.2 Les jardins collectifs.....	18
1.1.2.1 Les jardins ouvriers / familiaux.....	19
1.1.2.2 Les jardins partagés.....	20
1.1.2.3 Les jardins d'insertions.....	22
1.1.3 Le lien social.	23
1.1.3.1 Lien social et groupes sociaux.	23
1.1.3.2 Les types de liens sociaux.	25
1.2 Questionnements et méthodologie.....	28
1.2.1 Présentation du sujet d'étude.	28
1.2.1.1 Justification du choix du sujet de recherche.	28
1.2.1.2 Objectif de l'étude.....	30
1.2.2 Méthodologie.....	32
1.2.2.1 État de l'art.....	32
1.2.2.2 Observation terrain.....	34
1.2.2.3 Rencontres des acteurs et entretiens.....	36
1.2.2.4 Questionnaire. `.....	38
1.3 Terrain d'étude.....	40
1.3.1 Les jardins partagés à Caen.	40
1.3.1.1 Évolution et inventaire des jardins partagés.	40
1.3.1.2 Localisation de ses jardins : y'a t-il une explication ?	44
1.3.2 Les jardins partagés pris en compte dans l'étude par questionnaire.	49
1.3.2.1 Présentation des jardins restants pris en compte dans le questionnaire.....	49
1.3.2.2 Explication du choix.....	51

Partie 2.....	57
Des jardins hétérogènes	57
2.1 Diversité des espaces jardiniers.....	58
2.1.1 Différentes typologies de jardins.....	58
2.1.1.1 Initiative de départ.....	58
2.1.1.2 Lieux privés ou publics ?.....	61
2.1.1.3 Finalités différentes.....	63
2.1.2 Des morphologies différenciées.....	68
2.1.2.1 Parcelles individuelles ou collectives ?.....	68
2.1.2.3 Esthétisme.....	75
2.1.3 Organisation intérieure différente.....	77
2.1.3.1 Règlement intérieur.....	77
2.1.3.2 Aménagement du jardin.....	79
2.1.3.3 Gestion des jardins partagés : combien de jardiniers ?.....	81
2.2 Les profils jardiniers.....	85
2.2.1 Différents portraits.....	85
2.2.1.1 Genre, âge et origine des jardiniers.....	85
2.2.1.2 Catégorie professionnelle et degré de scolarité.....	87
2.2.1.3 Situation familiale.....	90
2.2.2 Différentes pratiques.....	91
2.2.2.1 Type d'habitat.....	91
2.2.2.3 Fréquences et durée sur le jardin.....	97
2.2.3 La pratique du jardinage.....	99
2.2.3.1 Le commencement.....	99
2.2.3.2 Fonctions et motivations.....	101
Partie 3.....	107
Une pratique émergente favorisant les liens sociaux	107
3.1 Rôle et implication de la municipalité.....	108
3.1.1 Motivations pour soutenir cette pratique.....	108
3.1.1.1 Écologique.....	108
3.1.1.2 Une volonté d'embellir la ville.....	110
3.1.1.3 Une pratique qui permet la création de liens.....	112
3.1.2 Programmes et initiatives.....	113
3.1.2.1 Programme : Ville Fertile.....	113
3.1.2.2 Sensibilisation : Tous au compost.....	114

3.1.3 Les aides et accompagnements.....	115
3.1.3.1 ARDES.....	115
3.1.3.2 Processus et procédures de création.	118
3.2 Interactions et échanges entre les jardiniers et les communautés locales.....	120
3.2.1 Un lieu propice aux nouvelles rencontres et aux moments conviviaux.....	120
3.2.1.1 Une volonté de faire des rencontres.	120
3.2.1.2 La partage au centre des motivations des jardiniers.....	121
3.2.1.3 Des liens développés entre chaque jardiniers.....	123
3.2.2 Du jardinage à la convivialité et à la structuration des liens sociaux.....	125
3.2.2.1 Des temps de jardinages communs.	125
3.2.2.2 Des liens amicaux renforcés.	126
3.3 Des rencontres ouvertes sur la population extérieure.	128
3.3.1 Au sein du jardin	128
3.3.1.1 Collaboration avec les structures.	128
3.3.1.2 Événements publics.....	129
3.3.2 À l'extérieur du jardin.	131
3.3.2.1 Voisinage au sein du quartier.	131
3.3.2.2 Les relations entre les jardins et les initiatives municipales.....	132
Conclusion générale.....	135
Bibliographie.....	137
Table des figures	141
Table des matières	145
Table de annexes	151

ANNEXES

Table de annexes

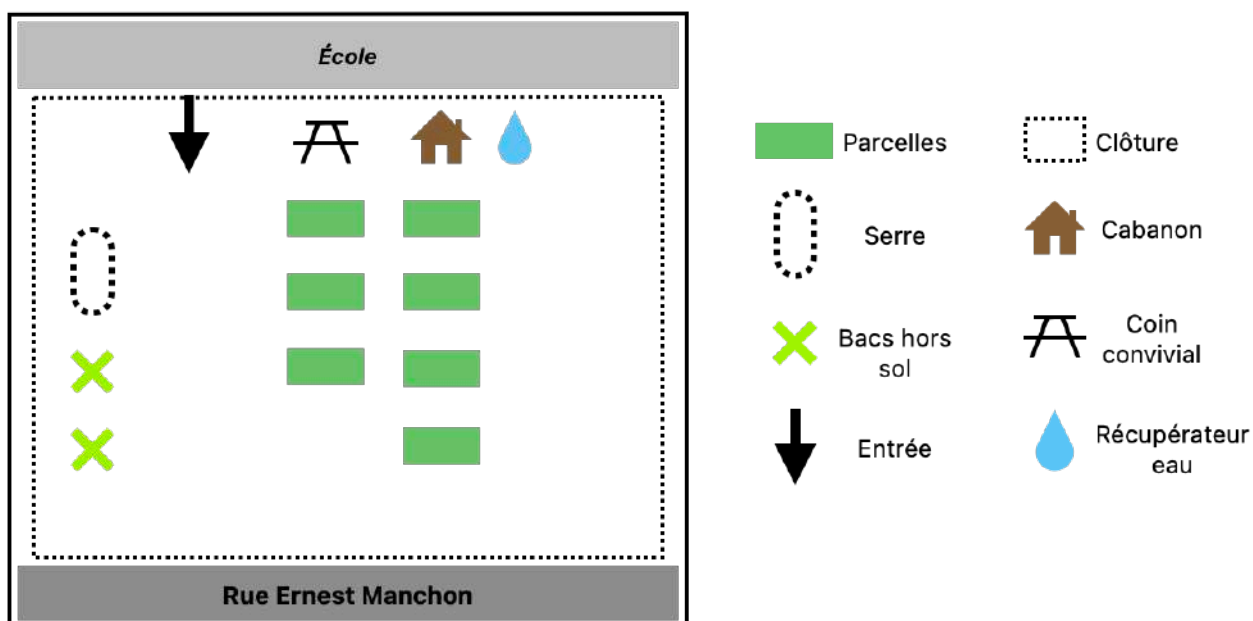
Annexe 1 : Fiches identités des jardins partagés	153
Jardin du Millepertuis	153
Le Vert de Terre	154
Caen Pousse	155
Le Petit Odon	156
Jardine ta Ville	157
Jardin de Venoux	158
Jardin de l'Amitié	159
Les Pouces Verts	160
Pause Jardin	161
Jardin des Communaux de St Paul	162
Jardin Bas Zenith	163
Jardin Éco-Citoyen	164
Jardin de Pomone	165
Le Cercle des Tilleuils	166
Jardin 217 Grand Parc	167
Jardin de la Paix	168
L'Art de Réunir	169
Jardin des Belles Portes	170
Jardin de L'IRTS	171
Le Faitout	172
Tout y Pousse	173
Jardin de Charlotte	174
Permaculture et Partage	175
Jardin Libéra	176
Jardin Place du Clos Notre Dame	177
Jardi'Potes	178
Jardin Place François Mitterrand	179
BACS Les Belles Portes	180
Jardin de Beauregard	181
Jardin de l'AMVD	182
Jardin du Val	183
Annexe 2 : Présentation des jardins visités mais dont je n'ai pas d'informations.....	184

Jardin sauvage Chemin Vert	184
Jardin de l'Handicap	184
Jardin de la Boutique de l'Habitat	185
Jardin du PRFS	185
Annexe 3 : Questionnaire distribué aux jardiniers.....	186

1

¹ Toutes les photographies présentées dans l'annexe 1, ainsi que les croquis, sont entièrement réalisés par moi-même

Jardin du Millepertuis



Date de création : Octobre 2014
Adresse : Rue Ernest Manchon Caen
Superficie : 250 m²

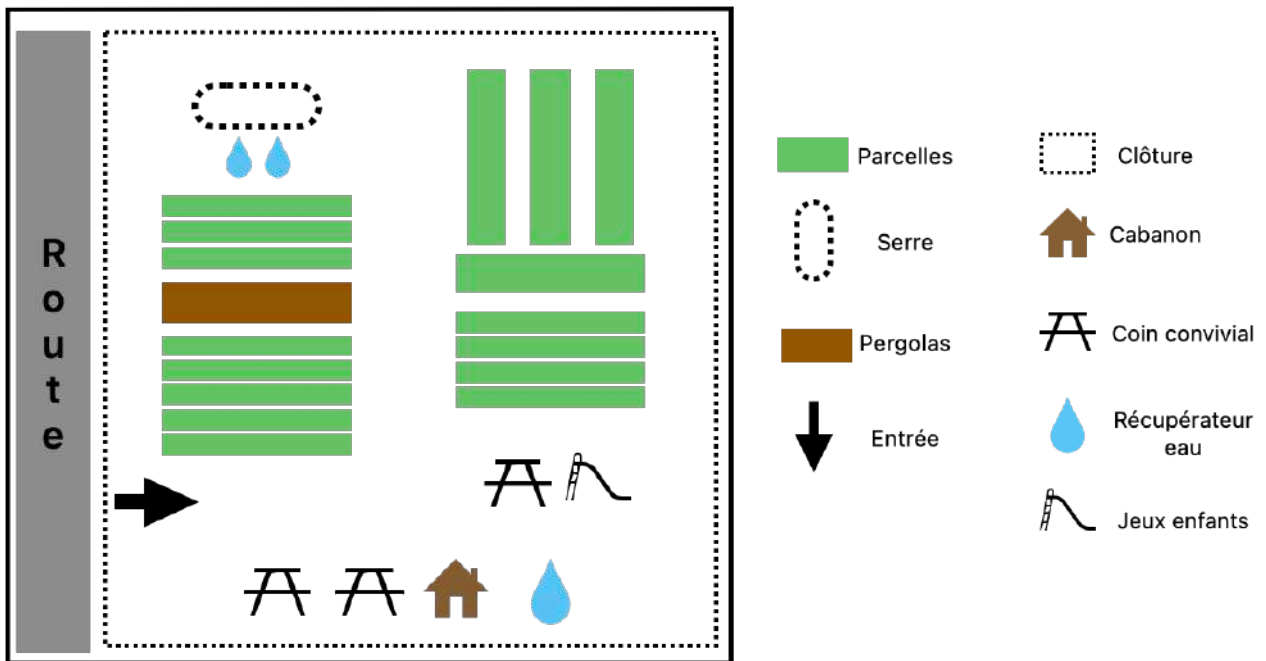
Mode de gestion : Collectif habitant + Association
Nombre de jardinier : 2

Le terrain était initialement un espace vaste avec un bâtiment destiné au gardien de l'école voisine du jardin. Un jour, ce bâtiment a été démoli, et une volonté de créer un jardin pour les enfants, conforme aux normes pour les enfants handicapés, s'est manifestée. Cependant, en raison des plaintes des parents d'élèves qui retrouvaient leurs enfants sales à cause de la terre et inquiets de les voir manier des outils, l'activité a cessé. Ainsi, le jardin est resté peu entretenu pendant un certain temps. Les habitantes, celles qui sont toujours actives aujourd'hui dans le jardin, ont alors commencé à entretenir ce jardin de manière informelle, en escaladant la clôture faute d'accès. Elles ont finalement obtenu les clés et sont désormais responsables de son entretien.



² Les jardins présentés dans cette annexe, sont simplement ceux que j'ai visité personnellement et dont j'ai des photographies. Quelques-uns sont donc exclus

Le Vert de Terre



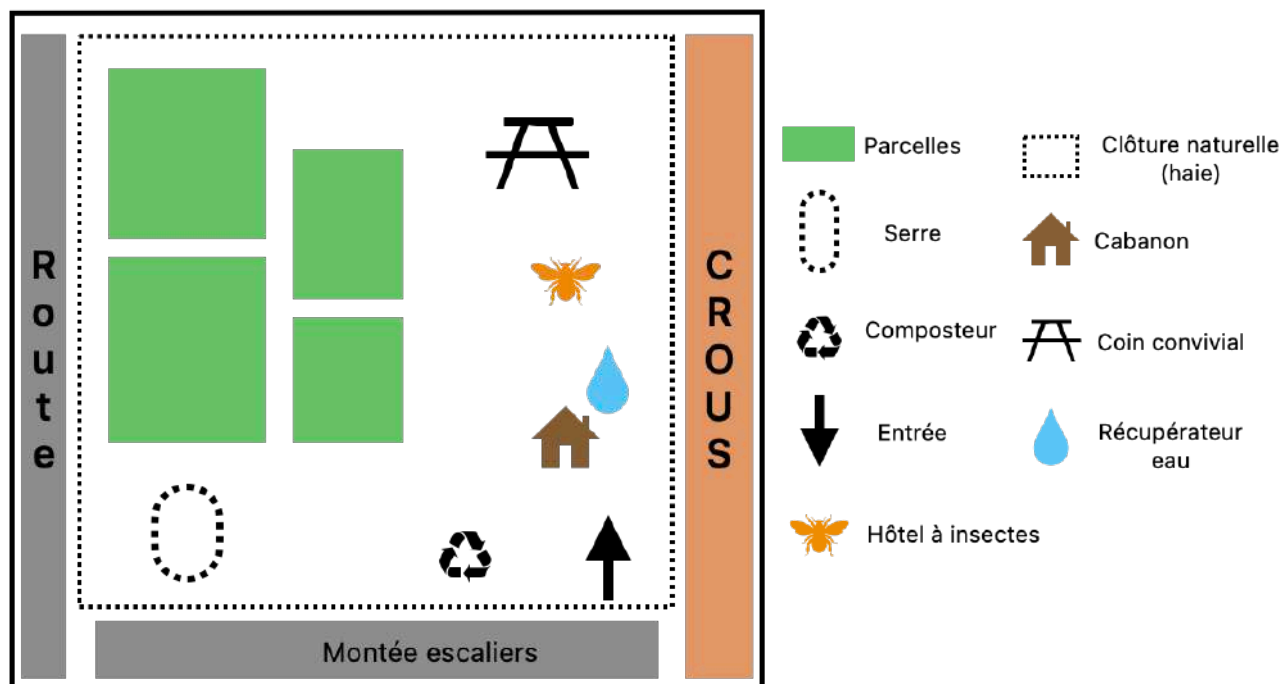
Date de création : Mai 2013
Adresse : Rue René Lesomptier CAEN
Superficie : 1300 m²

Nombre de jardinier : 12
Mode de gestion : Association Vert de Terre

Dans l'association « Vermicelle », une femme possédait un jardin mais ne savait pas jardiner. Elle a donc sollicité l'aide des autres membres. Le président du centre socioculturel de la CAF a alors contacté le pôle de vie Nord-Ouest, ce qui a permis à l'association d'assister à des conférences sur les jardins partagés à Strasbourg. Cela a conduit à la création de l'association « Vert de Terre », qui a ensuite lancé son propre jardin partagé à Caen



Caen Pousse



Date de création : 2016

Adresse : Université de Caen Normandie

Superficie : 500 m²

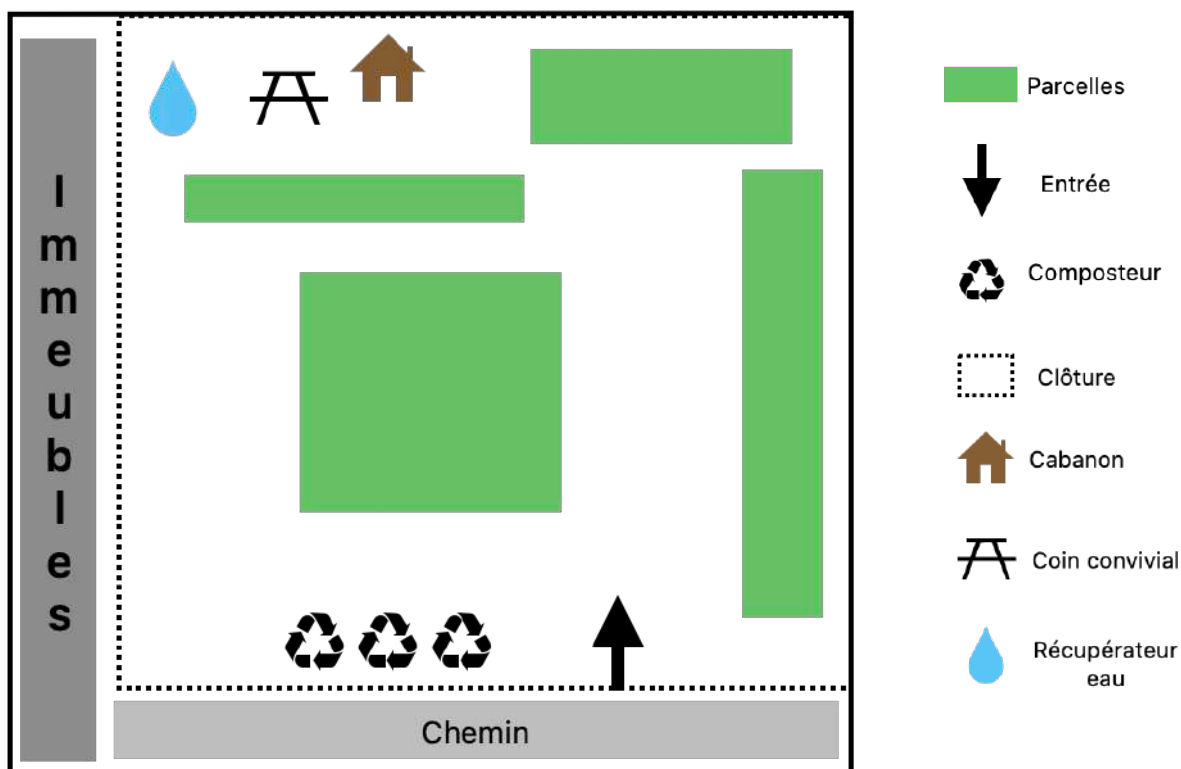
Nombre de jardinier : Une vingtaine mais que 3/4 actifs

Mode de gestion : Associatif

Ce jardin est né de la volonté des étudiants de l'université, qui souhaitent créer un jardin partagé afin de promouvoir la biodiversité et le respect de l'environnement sur le campus. Après avoir soumis leur demande au CROUS, ils ont obtenu l'autorisation d'aménager le terrain sur lequel ils sont maintenant installés.



Le Petit Odon



Date de création : Juin 2023

Superficie : 300 m²

Adresse : Rue Caponière CAEN

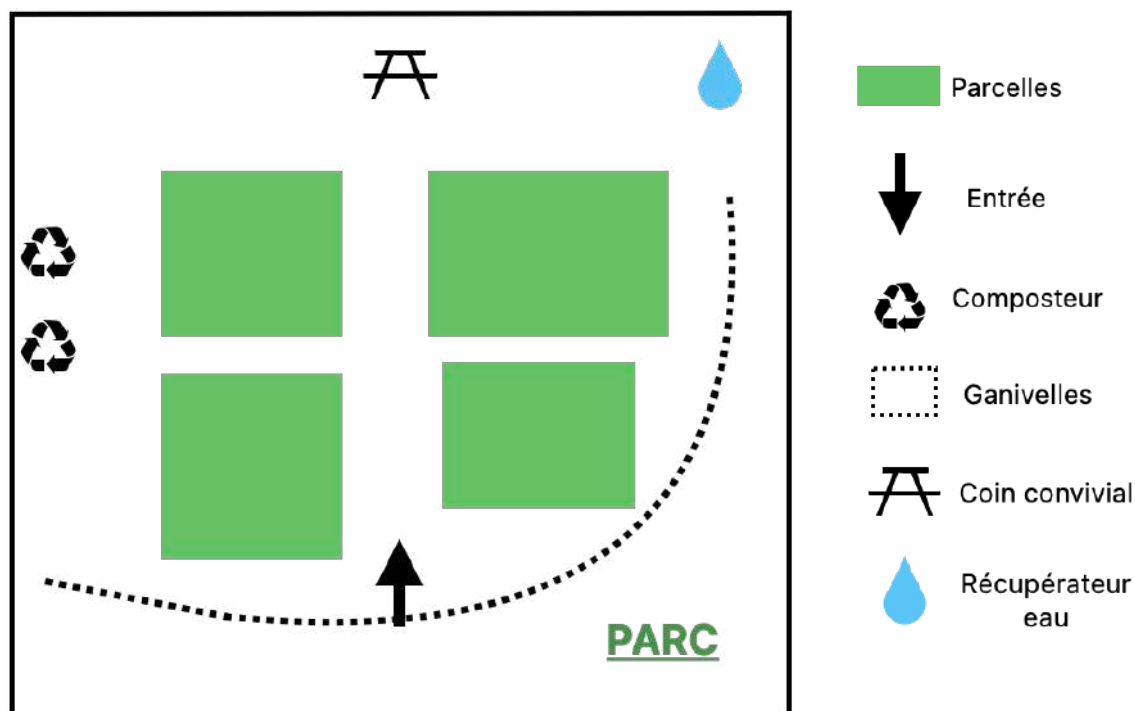
Nombre de jardinier : Une trentaine

Mode de gestion : Association Vent d'Ouest

Comme la majorité des jardins présentés, Le Petit Odon a été créé par un collectif d'habitants réunis au sein de l'association "Vent d'Ouest", qui milite pour la transition écologique dans les quartiers sud-ouest de Caen. Face à cet espace libre sous forme de friches, l'association a demandé l'autorisation d'occuper le terrain pour y établir un jardin partagé. Cette demande a été acceptée, mais de manière temporaire. Les jardiniers peuvent occuper ce terrain jusqu'au début des travaux pour les nouvelles lignes de tramway.



Jardine ta Ville



Date de création : 2010

Nombre de jardinier : 5

Superficie : 300 `m

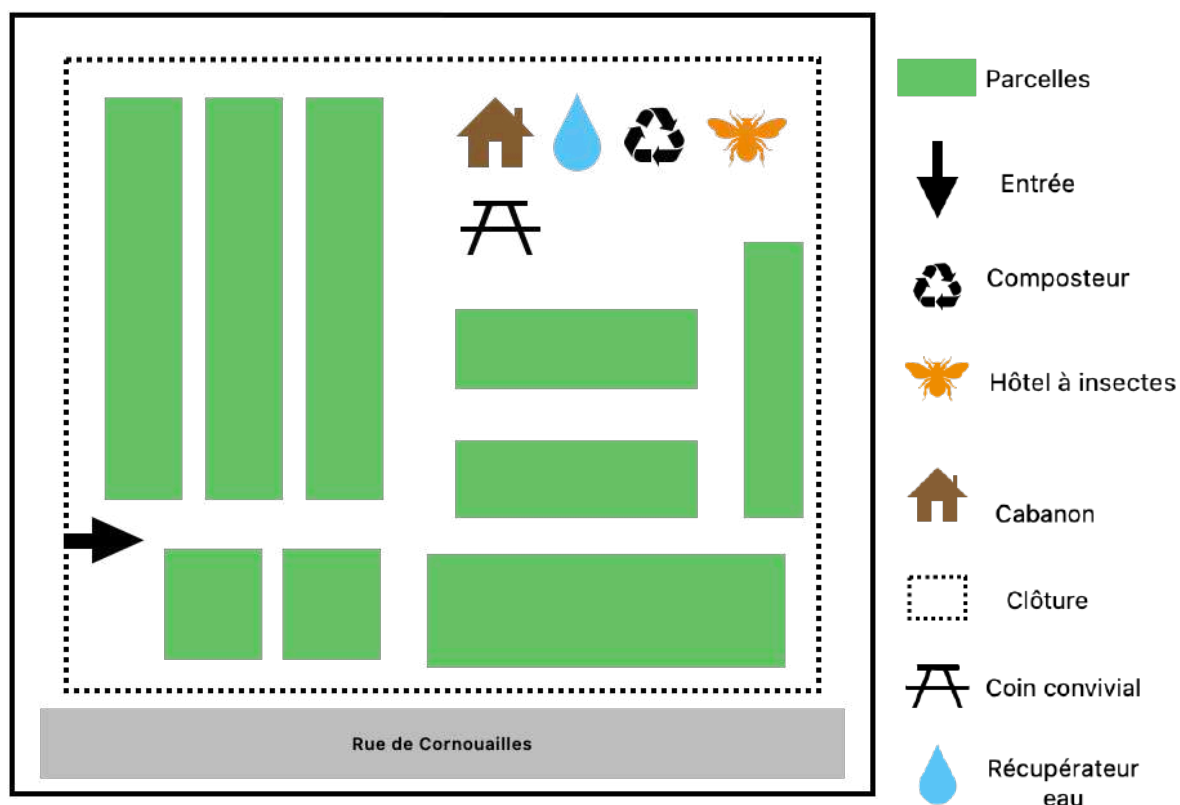
Adresse : Parc Venelles aux Champs CAEN

Mode de gestion : Association Jardine ta ville

L'association qui gère actuellement le jardin n'est plus la même que celle qui l'a créé. Malgré mes efforts pour en savoir plus, je n'ai pas pu identifier les fondateurs. Il est cependant important de noter qu'à l'origine, ce site accueillait une ancienne entreprise de travaux publics, rachetée dans les années 80. C'était la carrière de Vaucelles. Le jardin a été créé en 2010 par une première association, qui a progressivement délaissé le projet. En 2021, les membres de l'association actuelle ont repris les rênes.



Jardin de Venoix



Date de création : 2017

Nombre de jardinier : 20 inscrits

Adresse : Rue de Cornouailles CAEN

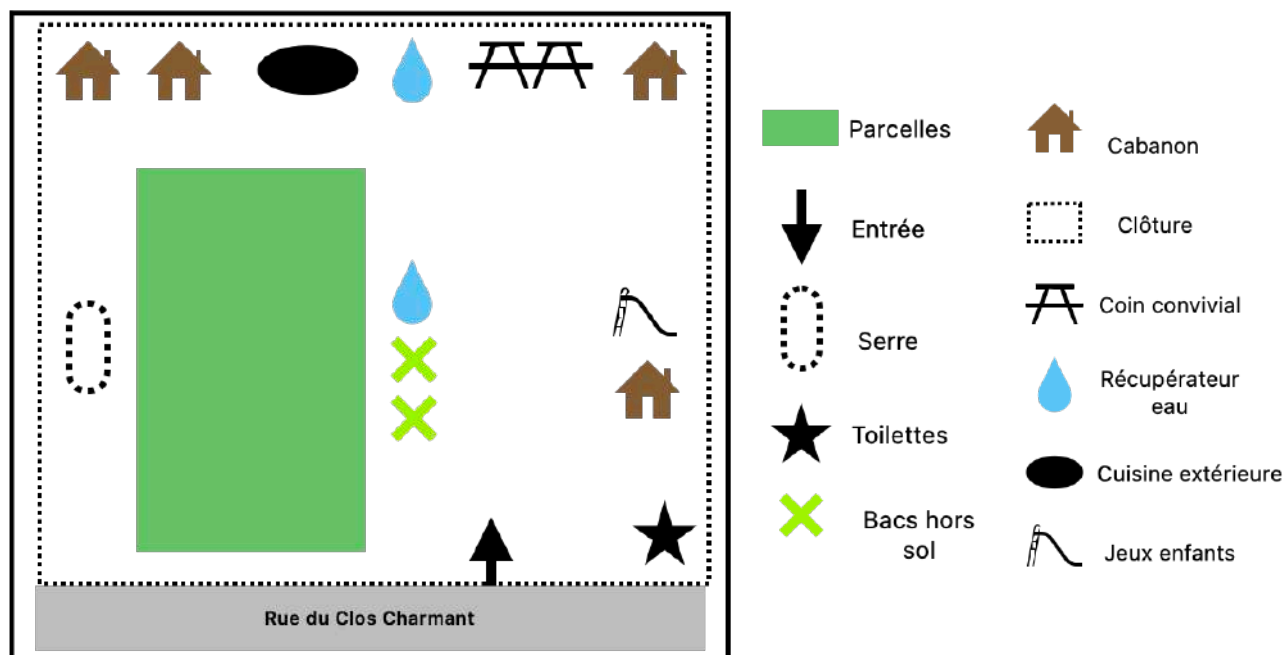
Superficie : 550 m²

Mode de gestion : Association Les jardins partagés de Venoix

Ce jardin a été initié par l'association paroissiale loi 1901 de Louvigny, Bretteville-sur-Odon et Caen. Leur objectif était de créer un espace de jardinage respectueux de l'environnement, en adoptant des pratiques excluant l'utilisation de pesticides.



Jardin de l'Amitié



Date de création : 2011

Superficie : 1200m²

Adresse : Rue du Clos Charmant CAEN

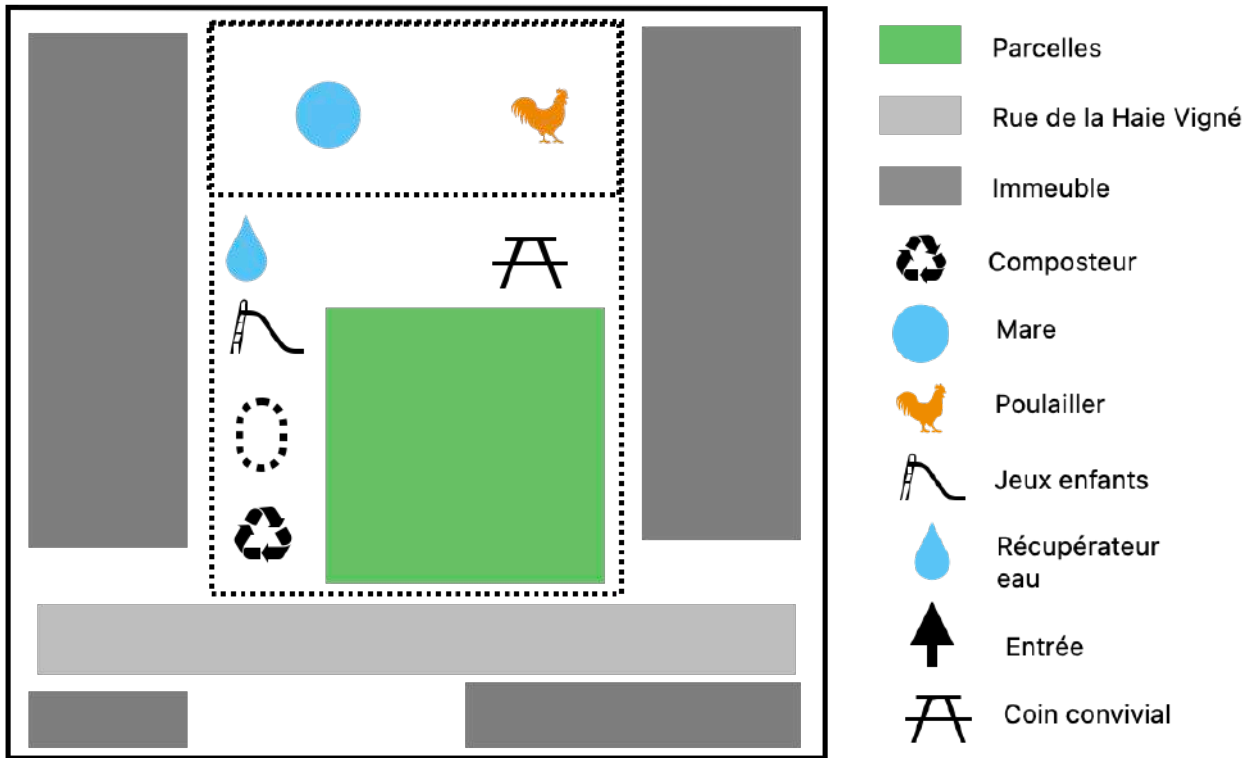
Nombre de jardinier : 12

Mode de gestion : Association jardin de l'amitié en lien avec le centre d'animation Clémenceau

L'espace où se trouve le jardin partagé était auparavant une friche inexploitable. Après concertation avec les habitants, le centre d'animation, dont le principal objectif est de créer du lien entre les familles du quartier, a décidé de transformer ce terrain en un espace extérieur dédié aux adhérents. Ensemble, ils ont réfléchi à l'aménagement de cet espace, incluant une aire de jeux pour enfants, un espace de convivialité, un four à pain et un barbecue, ainsi que des parcelles de jardinage sur le terrain restant.



Les Pouces Verts



Date de création : 2016

Superficie : 750 m²

Adresse : Rue de la Haie Vigné

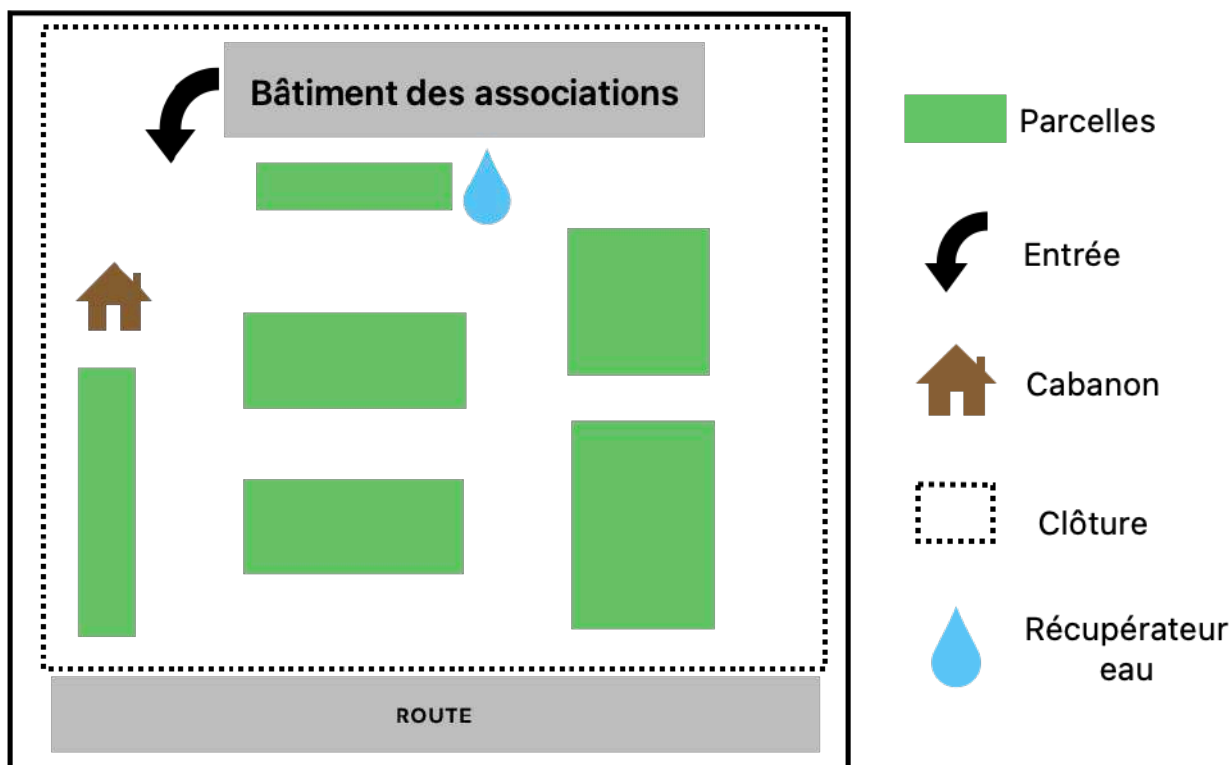
Nombre de jardinier : 30 à 40

Mode de gestion : Association Les Pouces Verts

Le terrain sur lequel se trouve le jardin partagé était un espace abandonné, offert à la ville par une dame qui souhaitait qu'aucune construction n'y soit faites. En remarquant cet espace libre, un groupe d'amis du quartier a eu l'idée d'y créer un jardin partagé. Ils ont soumis une demande à la commune, qui a été acceptée.



Pause Jardin



Date de création : 2014

Adresse : Rue du Président Ribot

Mode de gestion : Collectif d'habitant

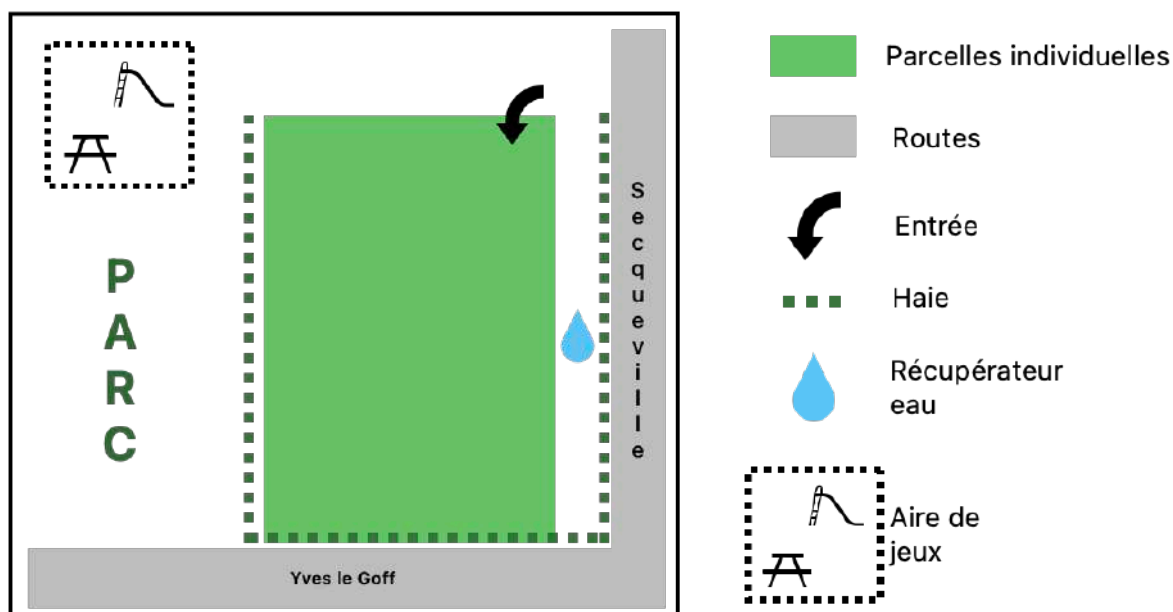
Superficie : 50 m²

Nombre de jardinier : 5

La Folie-Couvrechef est la fusion de deux quartiers distincts : La Folie et Couvrechef. L'un de ces quartiers, autrefois surnommé "Le Chicago Caennais", avait la réputation d'être un quartier difficile. L'emplacement actuel du jardin partagé est considéré comme le cœur de ce secteur, l'îlot central. L'ancien maire, désireux de trouver une initiative pour unir les deux quartiers, a mené des enquêtes auprès des habitants. C'est ainsi qu'est née l'idée du jardin partagé.



Jardin des Communaux de St Paul



Date de création : 2013

Superficie : 1500 m²

Adresse : Rue de Secqueville CAEN

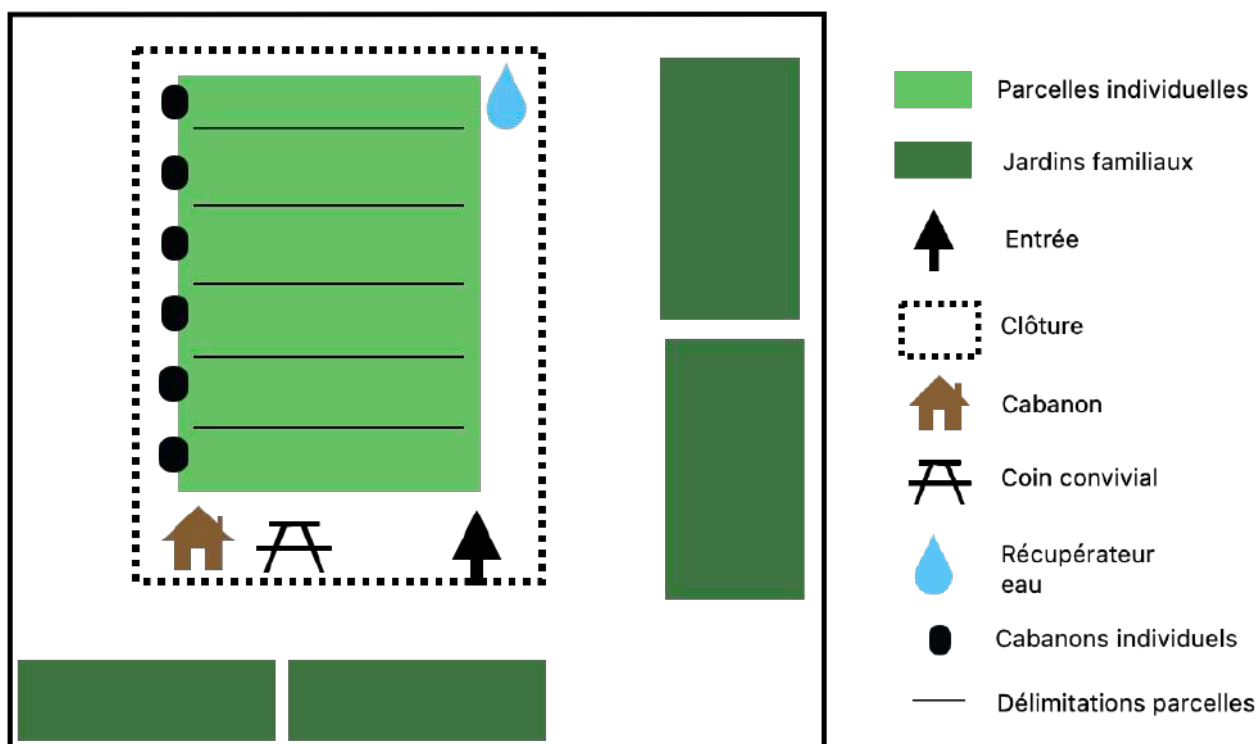
Nombre de jardinier : 35 inscrits

Mode de gestion : Association « L'amicale des jardiniers des communaux de St Paul »

Ce jardin a été créé principalement pour défendre un terrain classé « sport et espaces verts » dans le PLU, qui avait été requalifié en terrain constructible dans le cadre du projet des nouvelles lignes de tramway. Il était prévu d'y construire cinq barres d'immeubles. Des habitants, regroupés au sein de l'association « CAEN OUEST ST PAUL », ont alors lancé une pétition pour préserver ce terrain, autrefois propriété d'AXA. La pétition a recueilli 1200 signatures. C'est ainsi que, lors d'une nouvelle campagne électorale, le maire de l'époque a décidé de rendre ce terrain constructible. Les habitants ont alors fondé une nouvelle association, l'amicale des communaux de St Paul », dédiée spécifiquement au projet de jardin partagé. Après avoir distribué des tracts dans le quartier et soumis une demande à la mairie, ils ont obtenu l'autorisation d'occuper le terrain



Jardin Bas Zenith



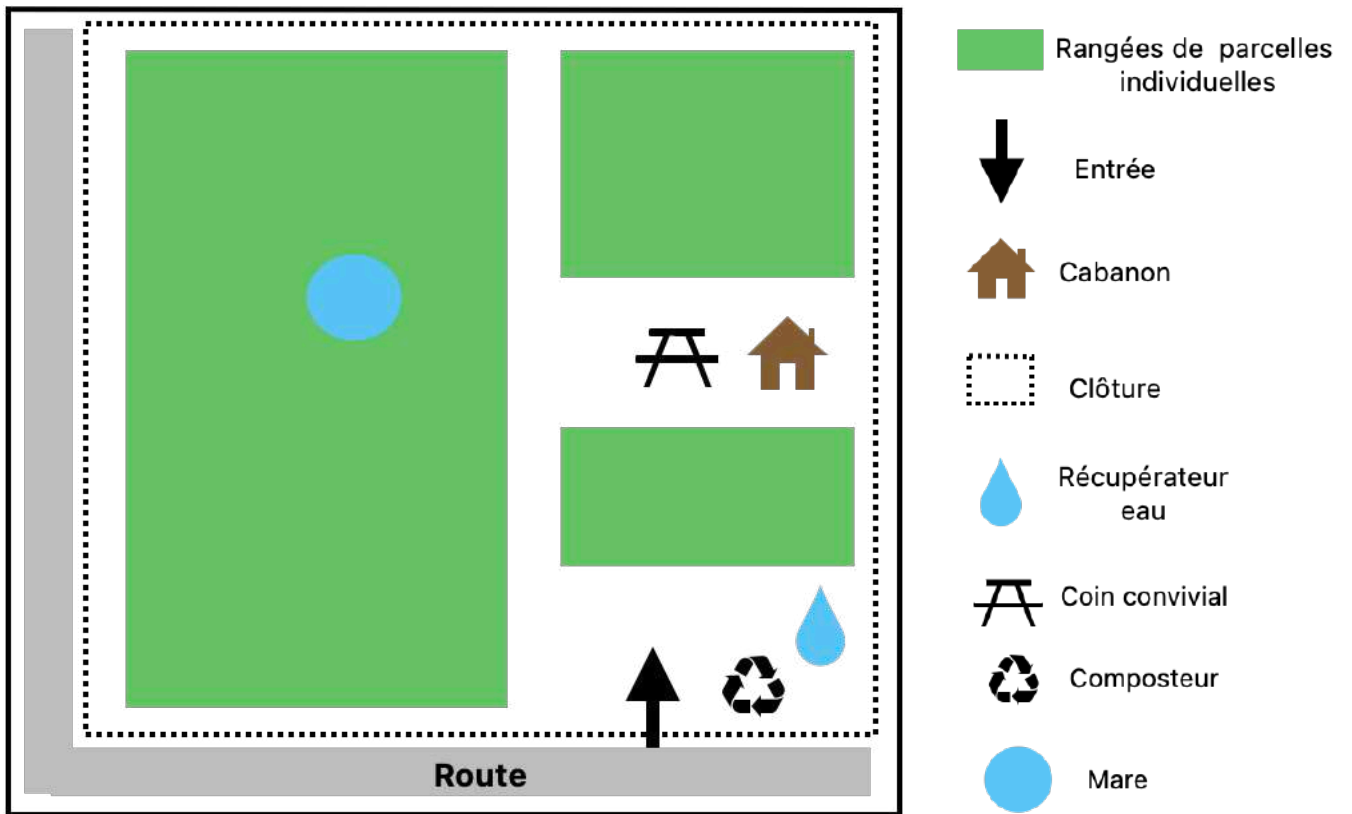
Date de création : Il y a une quinzaine d'années
Adresse : Rue Joseph Phillipon Caen
Mode de gestion : Association Habitat Humaniste

Superficie : 300 m²
Nombre de jardinier : 6

L'association Habitat et Humanisme Calvados offre aux personnes en difficulté, principalement isolées, la possibilité d'accéder à un logement décent avec un loyer très modeste. Elles bénéficient également d'un accompagnement de proximité comprenant des visites amicales, une aide aux démarches administratives et des services de bricolage. De plus, ce jardin partagé permet à ces personnes de s'engager dans une activité productive, leur apportant à la fois une aide financière et une occupation utile.



Jardin Éco-Citoyen



Date de création : 2006

Adresse : Rue des Sources, Hérouville-Saint-Clair

Mode de gestion : Association Jardin éco-citoyen hérouvillais

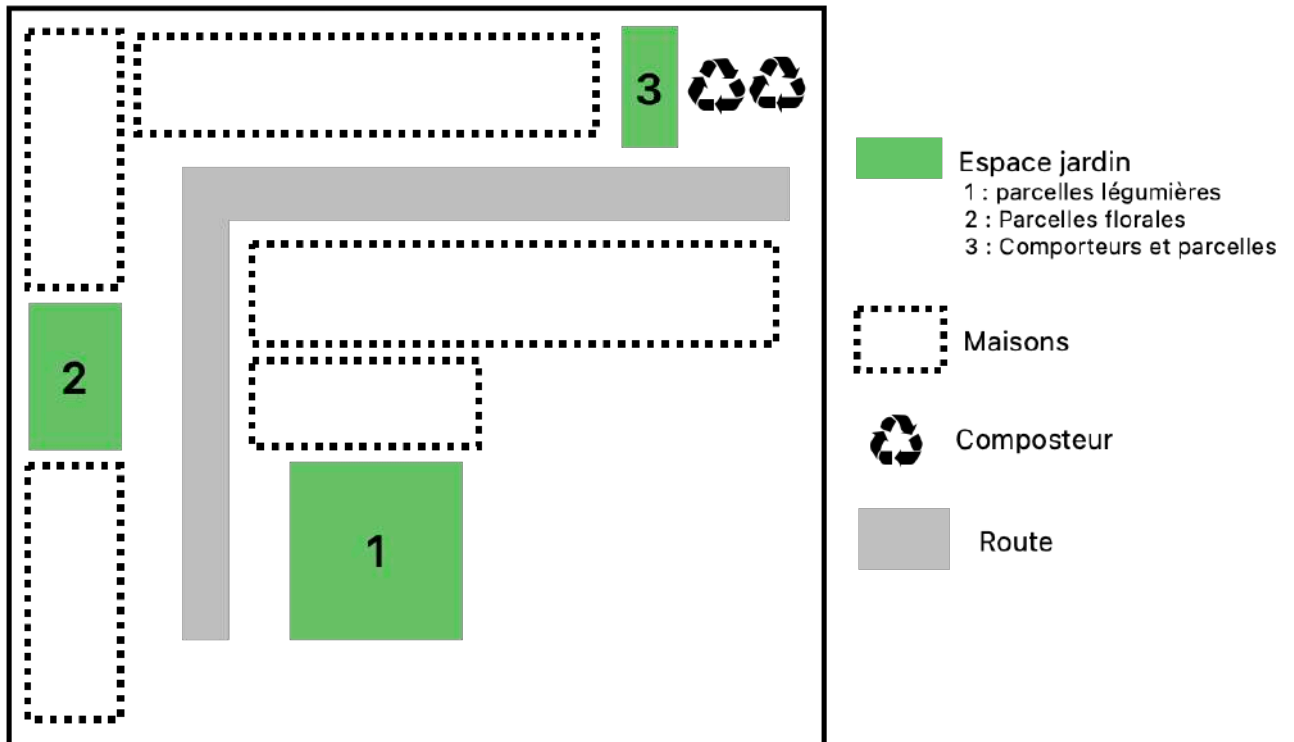
Superficie : 3 hectares

Nombre de jardinier : 26 inscrits

Anciennement, ce terrain vague était utilisé de manière informelle, notamment comme décharge. Avec l'aide de la CAF, des habitants ont sollicité la ville pour pouvoir occuper le terrain et y créer un jardin partagé, une demande qui a été acceptée.



Jardin de Pomone



Date de création : 2019

Adresse : Impasse Pomone Hérouville-Saint-Clair

Mode de gestion : Association du jardin de Pomone

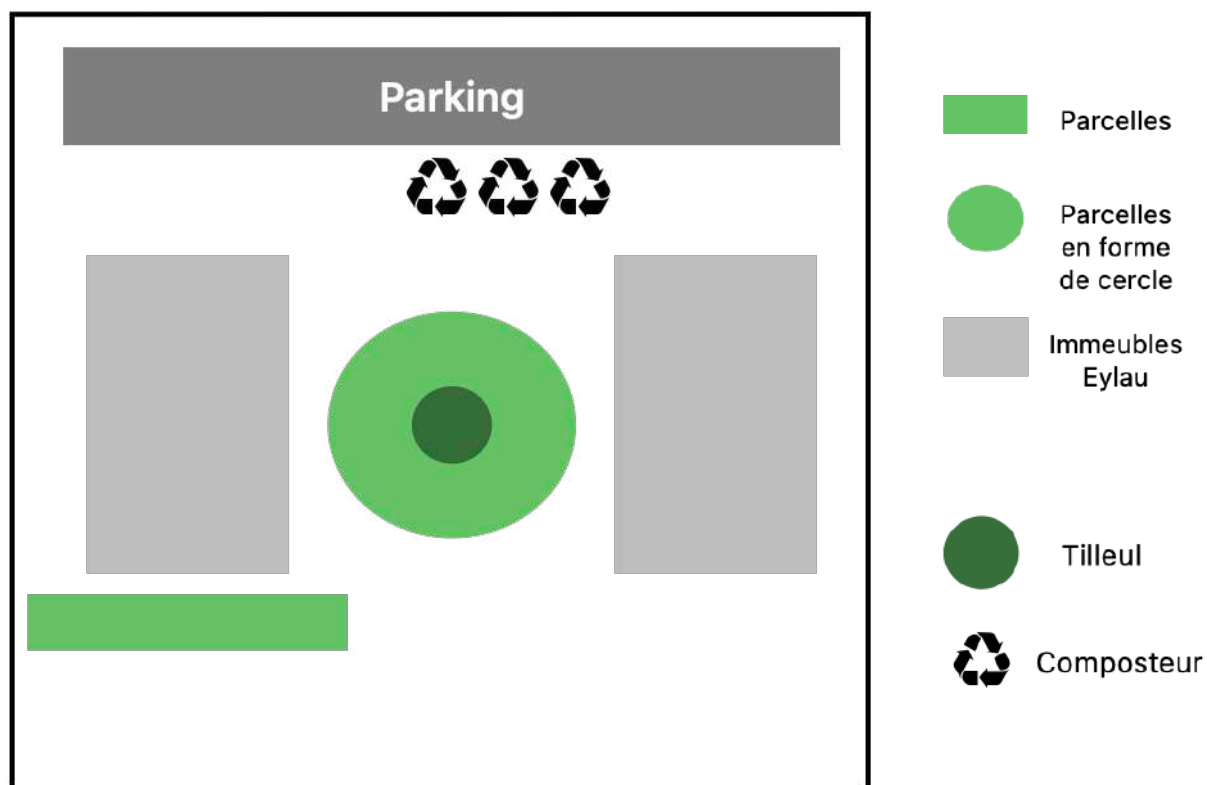
Superficie : 400m²

Nombre de jardinier : 8

Le jardin a été créé à l'initiative d'un habitant qui souhaitait investir cet espace libre dans l'impasse. Il a proposé l'idée aux autres habitants lors du rassemblement annuel de la fête des voisins. L'idée ayant fait l'unanimité, les habitants ont alors demandé l'autorisation à la mairie, qui a accepté.



Le Cercle des Tilleuls



Date de création : 2010
clair

Nombre de jardinier : 12

Mode de gestion : Association le cercle des Tilleuls

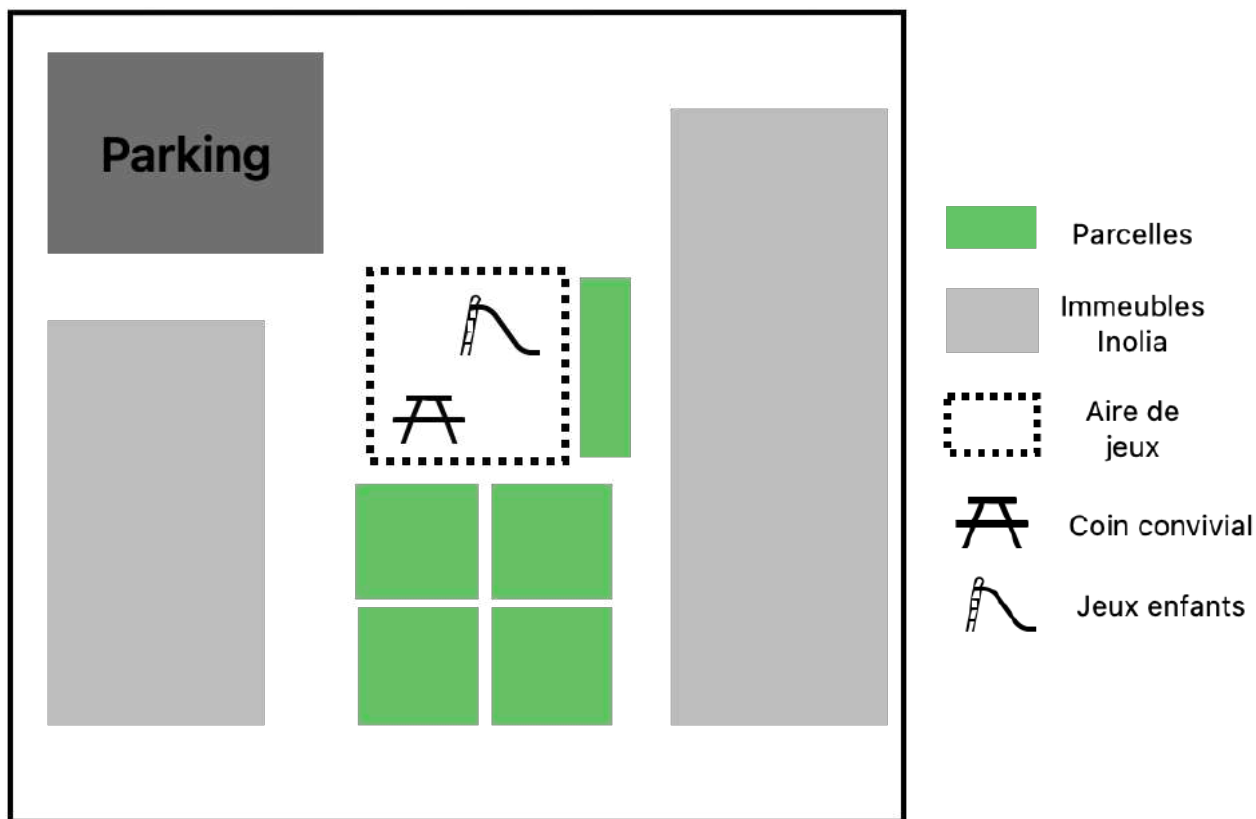
Adresse : 827 Le Grand Parc Hérouville Saint

Superficie : 200 m²

Tout a commencé avec l'idée d'une habitante de la résidence Eylau. Plusieurs jardiniers de cette association vivent dans ces immeubles, situés à proximité du jardin. Cette habitante a eu l'idée de transformer cet espace en potager. En faisant du porte-à-porte, elle a trouvé d'autres habitants intéressés par l'idée, qui a ensuite été concrétisée



Jardin 217 Grand Parc



Date de création : 2021

Superficie : 150 m²

Nombre de jardinier : 8

Mode de gestion : Collectif habitant

Adresse : Résidence Vérone Place de l'Oeuf Hérouville Saint Clair

Ce jardin a été créé par le bailleur social INOLYA, qui a pour ambition de créer un certain nombre de jardins partagés sur son secteur normand. Ils créent ainsi des jardins partagés de pied d'immeuble, en bas de leur logements sociaux, dédiés à leurs locataires.



Jardin de la Paix



Date de création : 2022

Adresse : Boulevard de la paix Hérouville Saint Clair

Mode de gestion : Collectif habitant

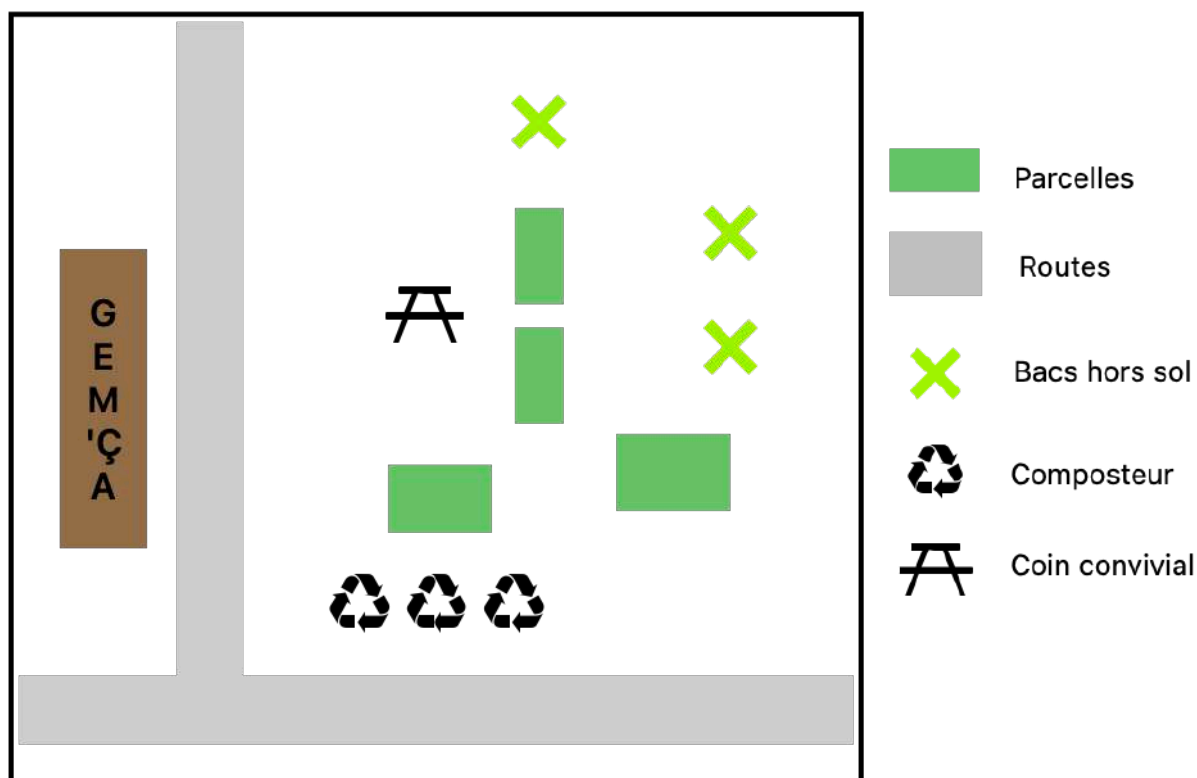
Superficie : 250

Nombre de jardinier : 6

Le jardin a été créé à l'initiative de deux habitants d'un immeuble situé au pied. L'un d'eux, employé par la municipalité, a pu obtenir facilement l'autorisation d'occuper le terrain pour y établir un jardin partagé. Ces deux personnes sont donc les jardiniers les plus actifs sur le site, responsables de son aménagement et de la création des parcelles. Par la suite, d'autres habitants se sont également investis en participant à sa gestion.



L'Art de Réunir



Date de création : 2022

Adresse : Rue Denis Papin Hérouville Saint Clair fixe

Mode de gestion : Les personnes de la structure

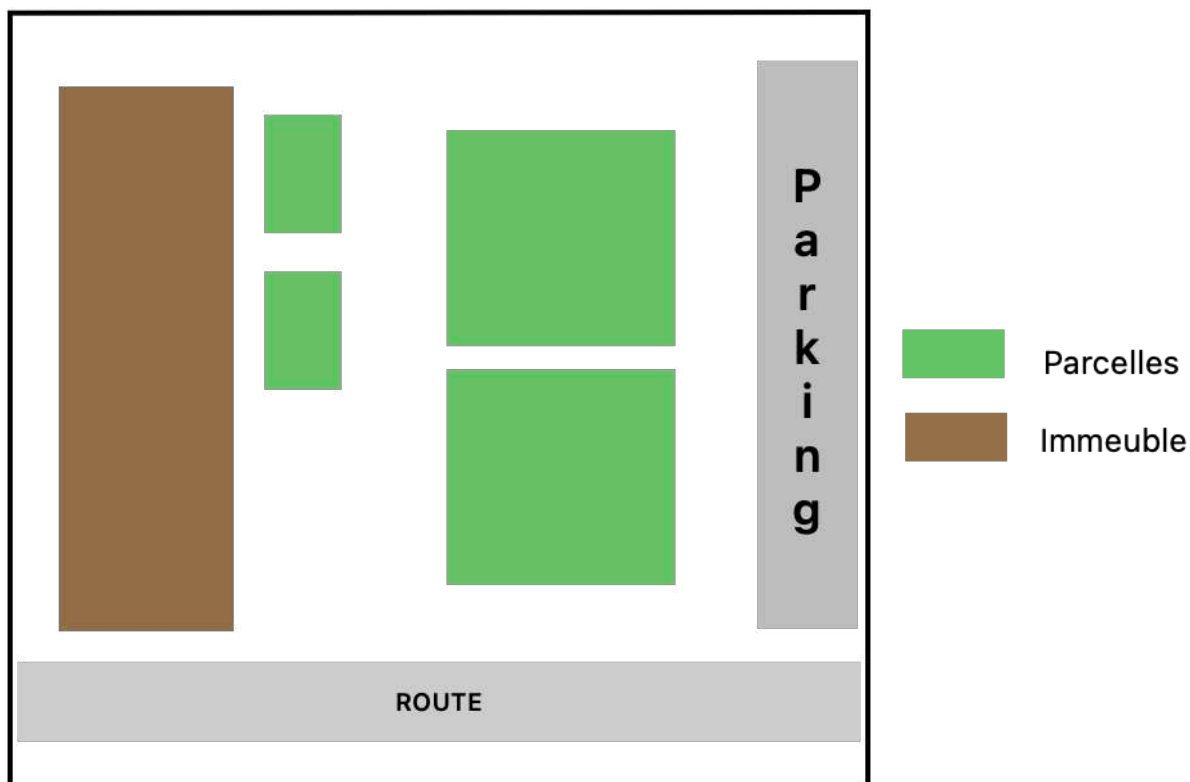
Superficie : 100 m²

Nombre de jardinier : Pas de nombre fixe

Le jardin a été créé avec l'aide de l'association SOLIB, qui gère déjà plusieurs jardins partagés à Hérouville, dans la continuité du projet « Gemça ». L'objectif était de proposer une nouvelle activité, notamment manuelle et en plein air, aux personnes traumatisées Crâniennes et Cérébro-lésées ainsi que leur famille et leurs amis fréquentant la structure.



Jardin des Belles Portes



Date de création : 2021/2022

Adresse : Rue de Tikhvine Hérouville Saint clair

Mode de gestion : Association Les Belles Portes Label

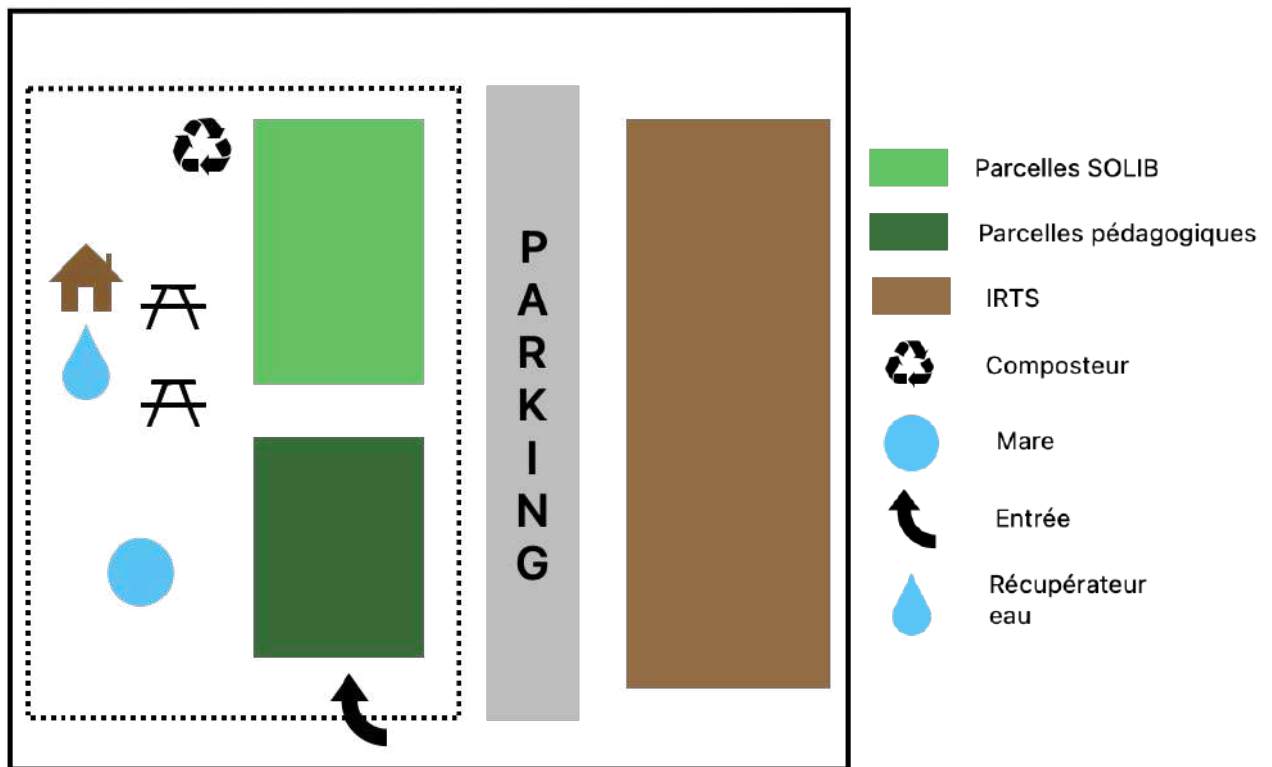
Superficie : 100 m²

Nombre de jardinier : Pas stable

Ce jardin a été créé par le bailleur social INOLYA, qui a pour ambition de créer un certain nombre de jardins partagés sur son secteur normand. Ils créent ainsi des jardins partagés de pied d'immeuble, en bas de leur logements sociaux, dédiés à leurs locataires.



Jardin de L'IRTS



Date de création : 2010

Adresse : Rue du Campus, Hérouville saint Clair

Mode de gestion : Étudiants + l'association SOLIB

Superficie : + 500m²

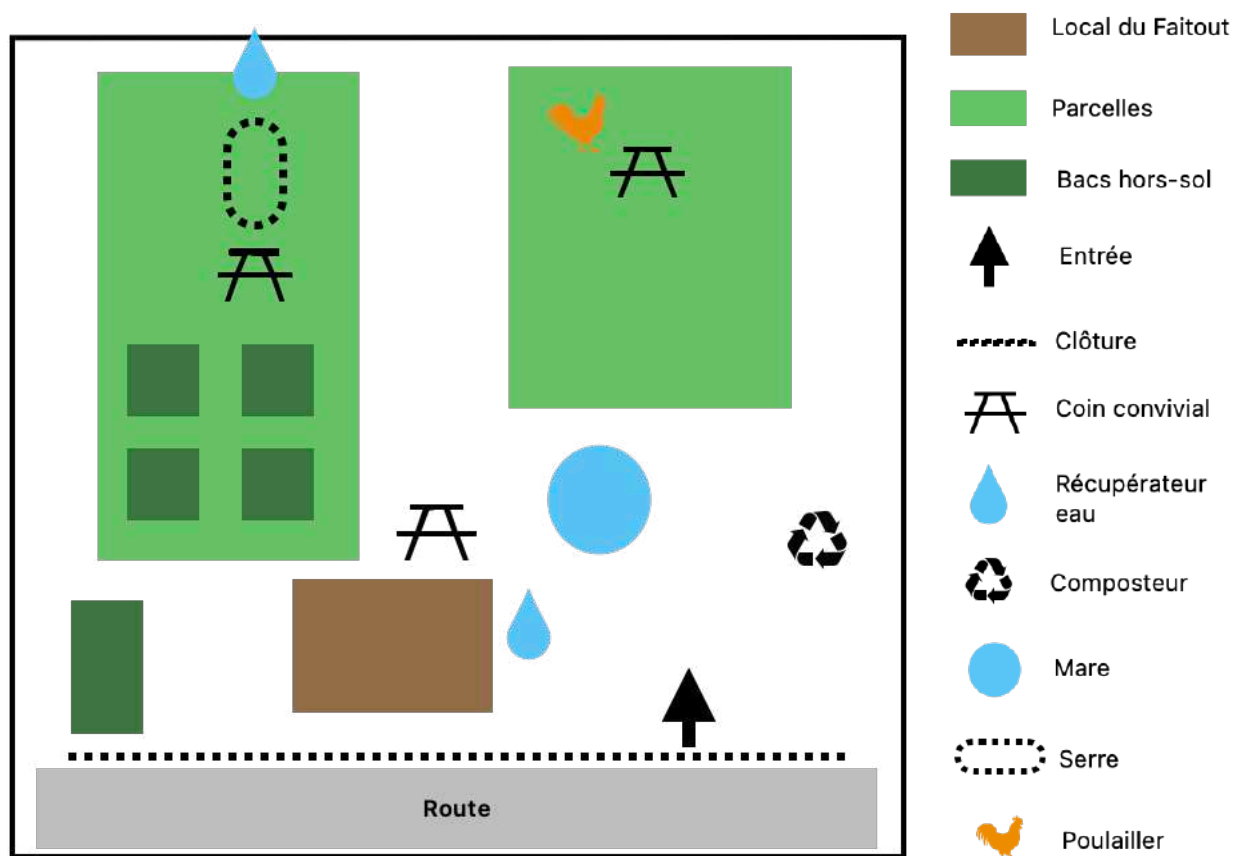
Nombre de jardinier : 10-15 personnes

Le jardin partagé a été créé comme un outil pédagogique pour les étudiants de l'Institut Régional du Travail Social, leur permettant de s'impliquer dans la recherche de solutions à la précarité alimentaire.

L'association SOLIB (Les Libellules Solidaires) a également investi des parcelles dans ce jardin.



Le Faitout



Date de création : 2021

Adresse : Rue de l'Église ÉPRON

Mode de gestion : La structure Faitout collectif habitant

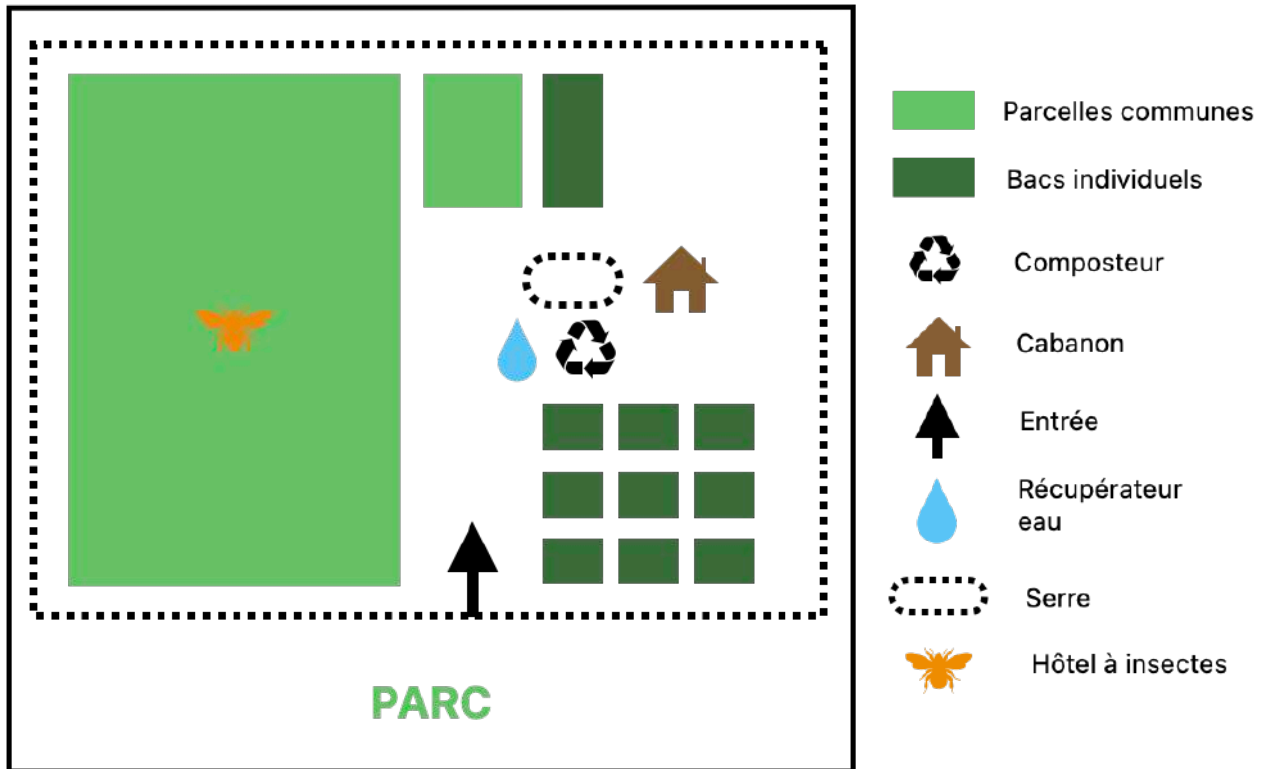
Superficie :

Nombre de jardinier : 15

Le jardin a été une initiative entièrement motivée par les habitants, visant à utiliser le terrain disponible à proximité du bâtiment du FAITOUT



Tout y Pousse



Date de création : 2017

Superficie : 600m²

Adresse : Espace Vert Farré MONDEVILLE

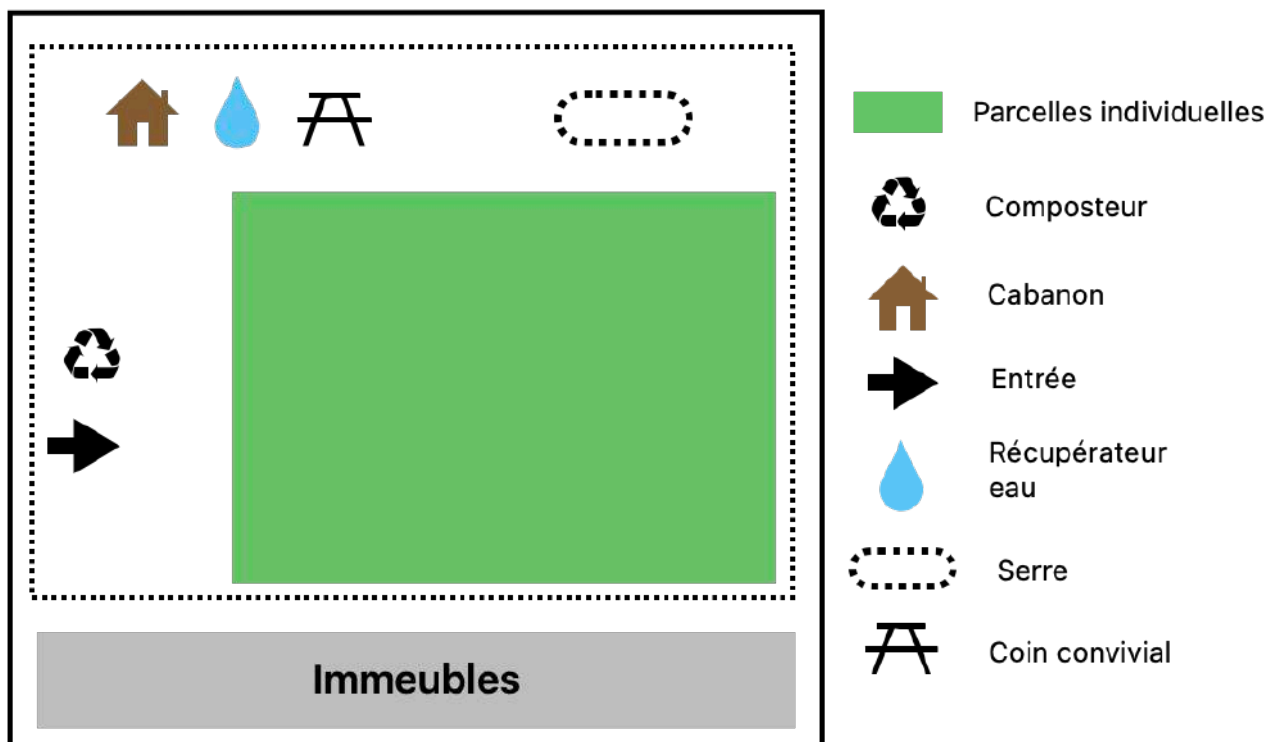
Nombre de jardinier : 22

Mode de gestion : Association géré par l'ARDES + collège solidaire

Le jardin Tout y Pousse a été créé à l'initiative de la mairie, qui a lancé un appel à projets. Dans la continuité des jardins familiaux déjà présents dans la ville et dans le but de créer davantage d'espaces verts respectueux de l'environnement, Mondeville a souhaité établir deux jardins partagés. En réponse, plusieurs habitants se sont portés volontaires



Jardin de Charlotte



Date de création : 2017

Superficie : 600m²

Adresse : Allée des Poètes MONDEVILLE

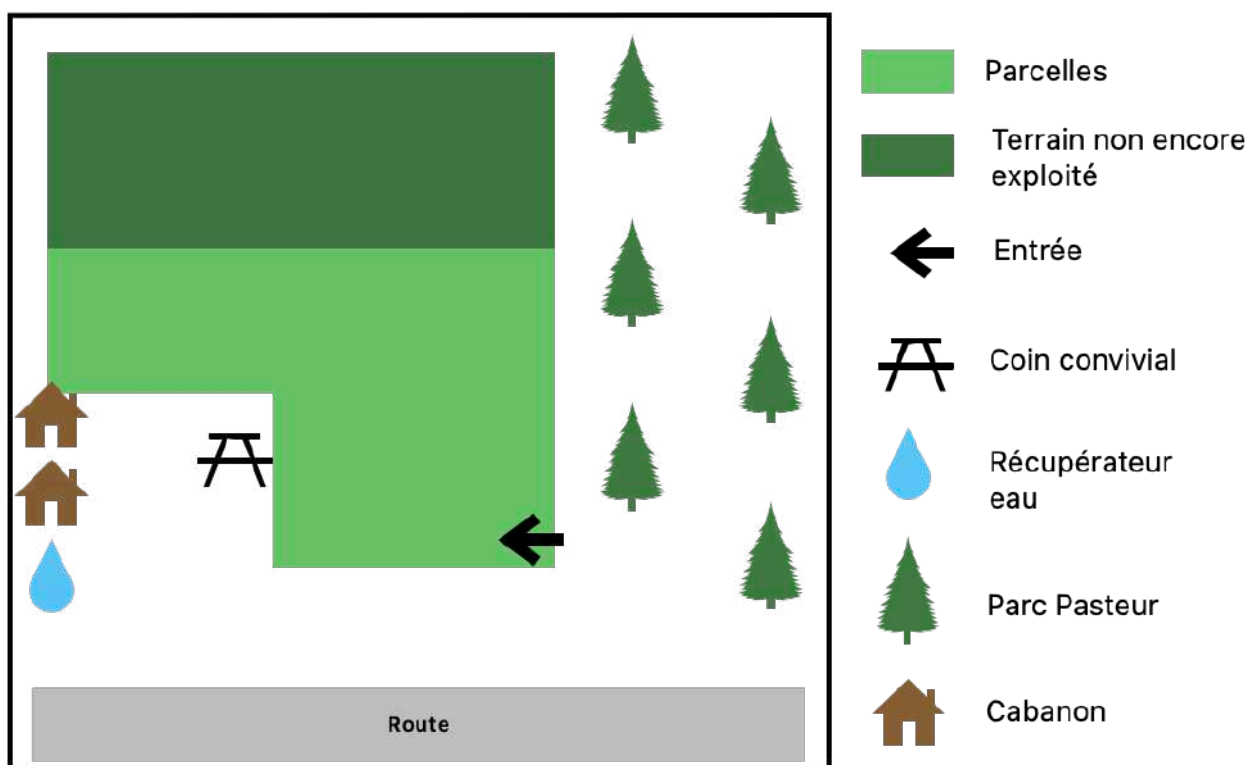
Nombre de jardinier : 6

Mode de gestion : Association géré par l'ARDES + collège solidaire

Le jardin des Charlotte est le deuxième jardin qui a été créé avec celui Tout Y Pousse à l'initiative de la mairie, qui a lancé un appel à projets. Dans la continuité des jardins familiaux déjà présents dans la ville et dans le but de créer davantage d'espaces verts respectueux de l'environnement.



Permaculture et Partage



Date de création : 2021

Superficie : 3000 m²

Adresse : Rue Louis Paster Fleury s/ Orne

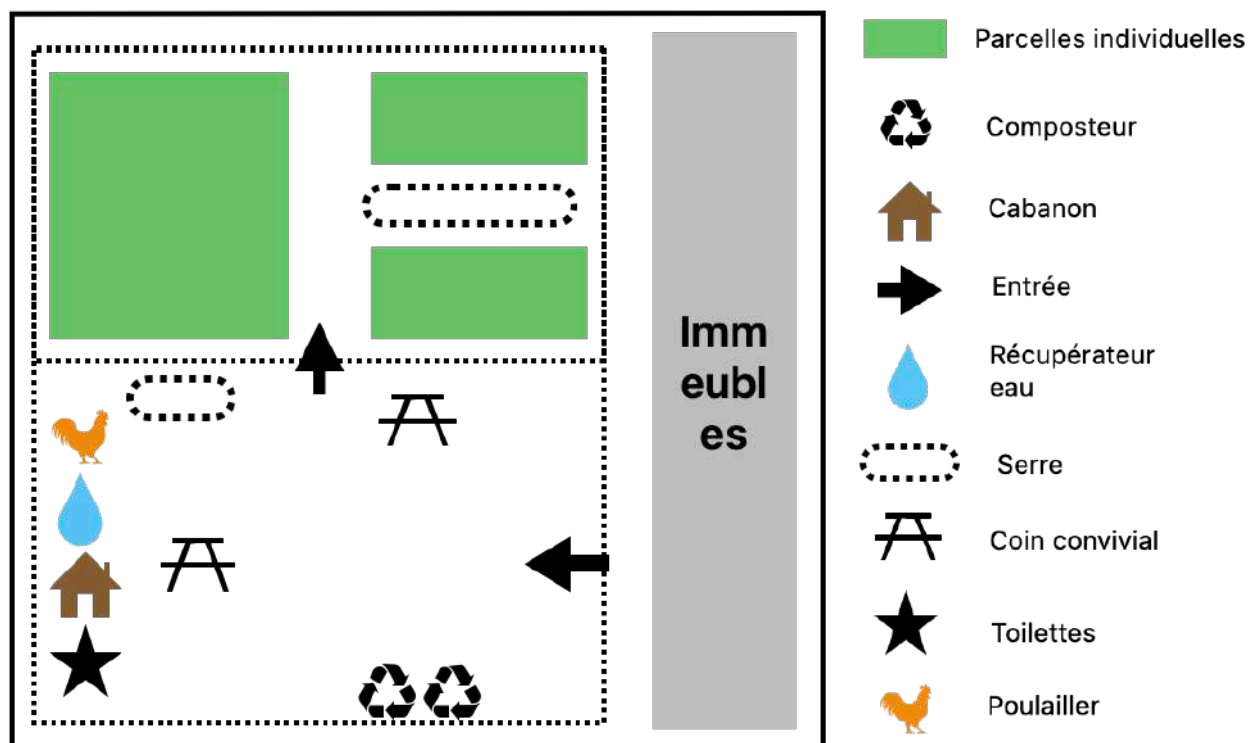
Nombre de jardinier : 20 inscrits

Mode de gestion : Association Permaculture et Partage

L'initiative de création de ce jardin est venue de deux amis, toujours actifs au sein de l'association, dont l'un est le président. Tous deux souhaitaient transformer cet espace inutilisé, anciennement une carrière de calcaire et lieu d'enfouissement de déchets dans le parc Pasteur, en jardin partagé. Profitant d'une réunion communale en présence de l'élue au développement durable, ils ont soumis leur demande. Celle-ci a été acceptée au fil des jours, et l'élue a veillé à organiser le projet de manière optimale pour garantir son bon déroulement.



Jardin Libéra



Date de création : 2012

Adresse : Rue Nelson Mandella COLOMBELLES

Mode de gestion : Collectif d'habitants

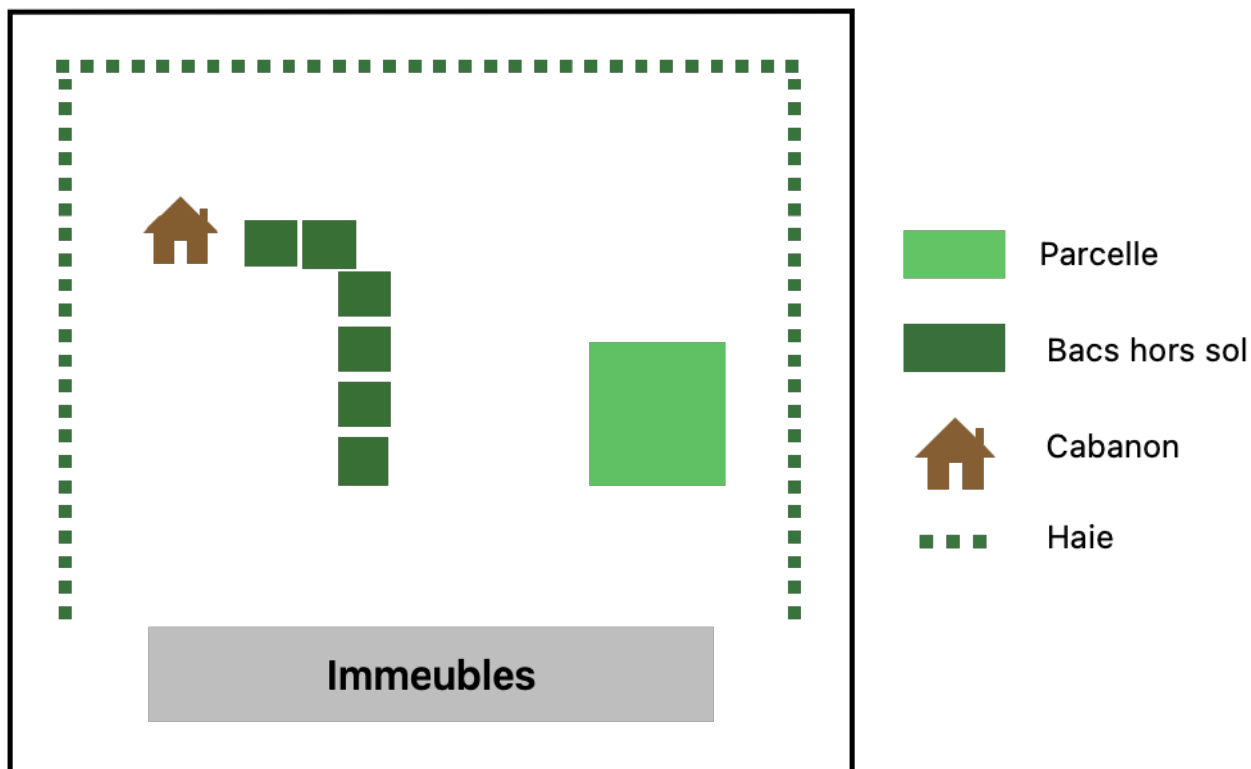
Superficie : 1000 m²

Nombre de jardinier : 6

Ce jardin a été créé par la volonté de la ville de Colombelles, en collaboration avec l'ARDES, d'occuper ce terrain non constructible mis à disposition par la municipalité. Après un appel à volontaires et une réunion organisée par la ville, un seul volontaire s'est initialement présenté. En modifiant les plans pour proposer des parcelles individuelles plutôt que collectives, plusieurs personnes ont finalement manifesté leur intérêt pour le projet.



Jardin Place du Clos Notre Dame



Date de création : 2022

Superficie : 25 m²

Nombre de jardinier : 2 actifs

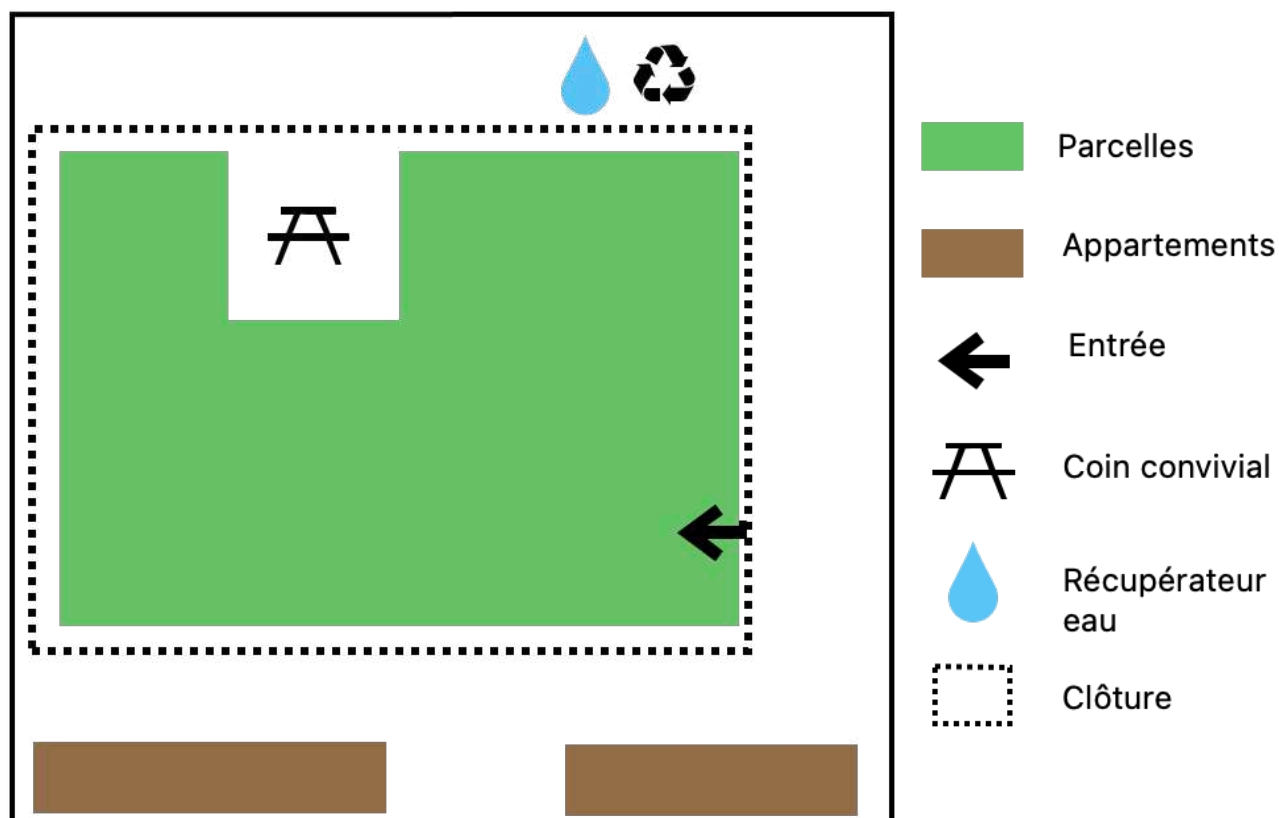
Mode de gestion : Collectif habitants

Adresse : Place du Clos de notre-Dame, Saint-Germain-La-Blanche-Herbe

Ce jardin a été créé à l'initiative de la mairie, en collaboration avec l'ARDES, dans le but d'embellir une place vide tout en offrant un espace utile et productif. Bien qu'il ait suscité beaucoup d'intérêt au début, il est aujourd'hui moins actif, avec seulement deux personnes en charge de sa gestion



Jardi'Potes



Date de création : 2015

Adresse : Longue vue du Théâtre Louvigny

Mode de gestion : Association Jardin'Potes

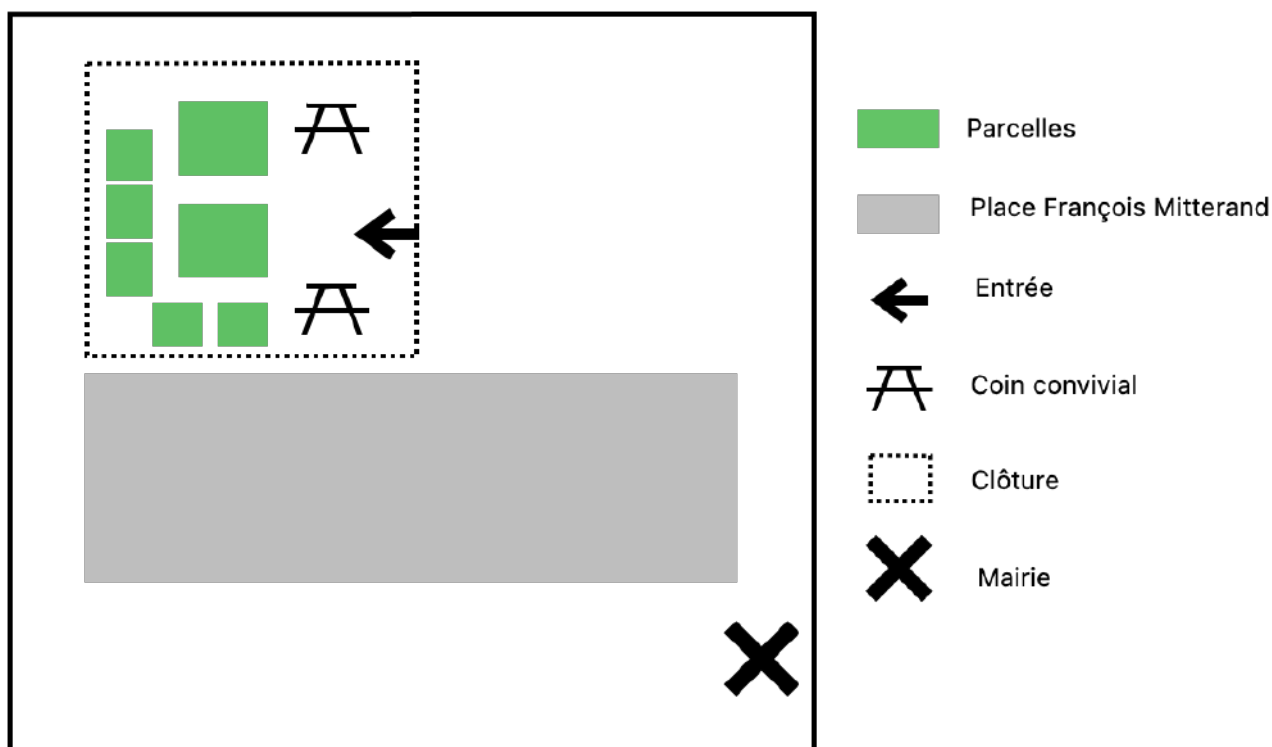
Superficie : 300 m²

Nombre de jardinier : 10

Dans le contexte d'un tissu associatif déjà bien développé dans la ville et avec la volonté de renforcer les liens sociaux, une première association a été remplacée par l'Association de Quartier du Long Court. Avec le soutien de cette nouvelle association et de la commune, le jardin partagé a été créé.



Jardin Place François Mitterrand



Date de création : 2020

Superficie : 225 m²

Adresse : Place François Mitterrand Colombelles

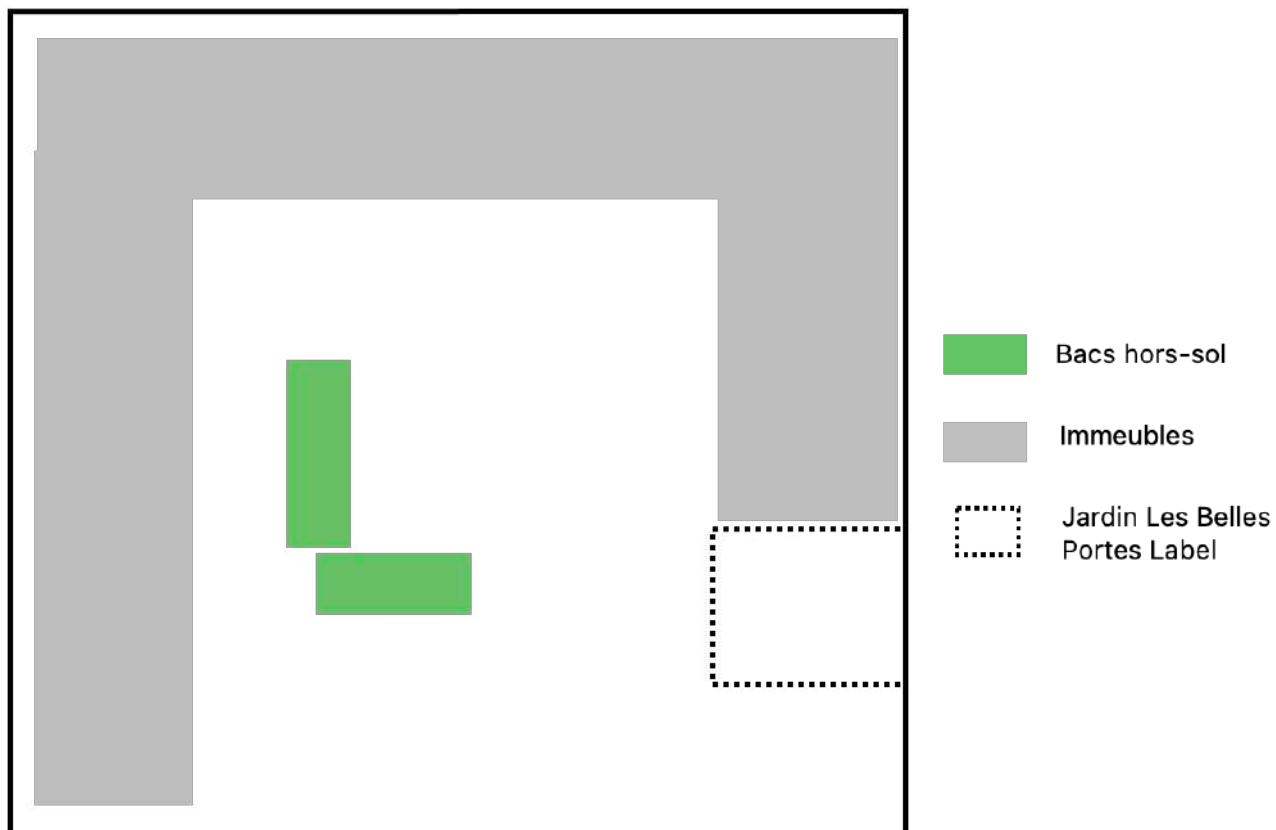
Nombre de jardinier : Il n'y en a pas tellement

Mode de gestion : Habitants et surtout Raphaëlle Birot

Le jardin partagé, conçu sous forme de bacs hors sol, a été créé par la ville de Colombelle dans le but de développer un espace de production maraîchère tout en impliquant les habitants. C'est ainsi que la commune a fait appel à Raphaëlle Birot, ingénieure spécialisée en agroécologie et permaculture et fondatrice de « Physalis ». Cette organisation conçoit des jardins utilisant des techniques écologiques pour des collectivités, des écoles, des bailleurs, des promoteurs et des entreprises.



BACS Les Belles Portes



Date de création : 2024

Adresse : Rue Tikhvine Hérouville Saint Clair

Mode de gestion : Collectif habitant

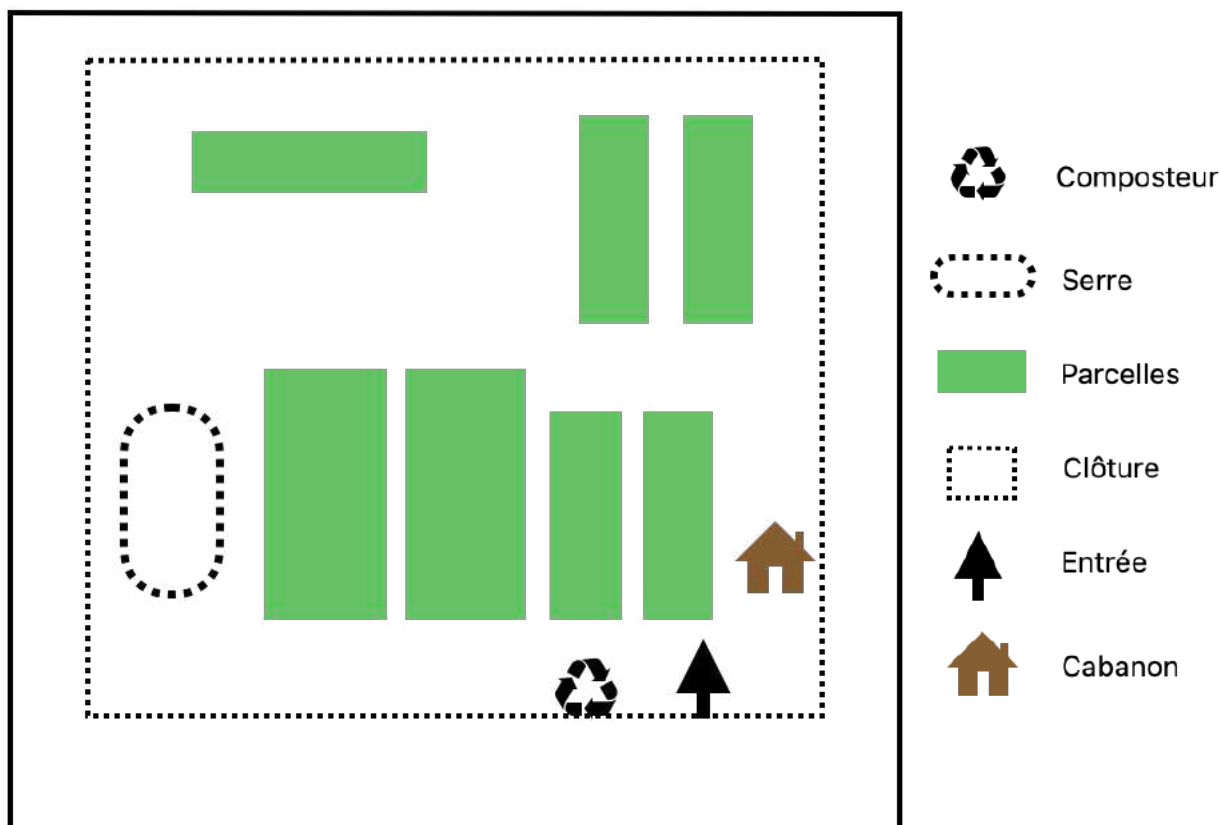
Superficie : 20m² environ

Nombre de jardinier : Nouveau donc pas encore

Dans la même lignée que les autres jardins, ces bacs ont été créés par le bailleur social INOLYA pour redynamiser et embellir le quartier et en faire profiter leurs locataires.



Jardin de Beauregard



Date de création : 2019

Superficie : 1800 m²

Nombre de jardinier : 7 à 8

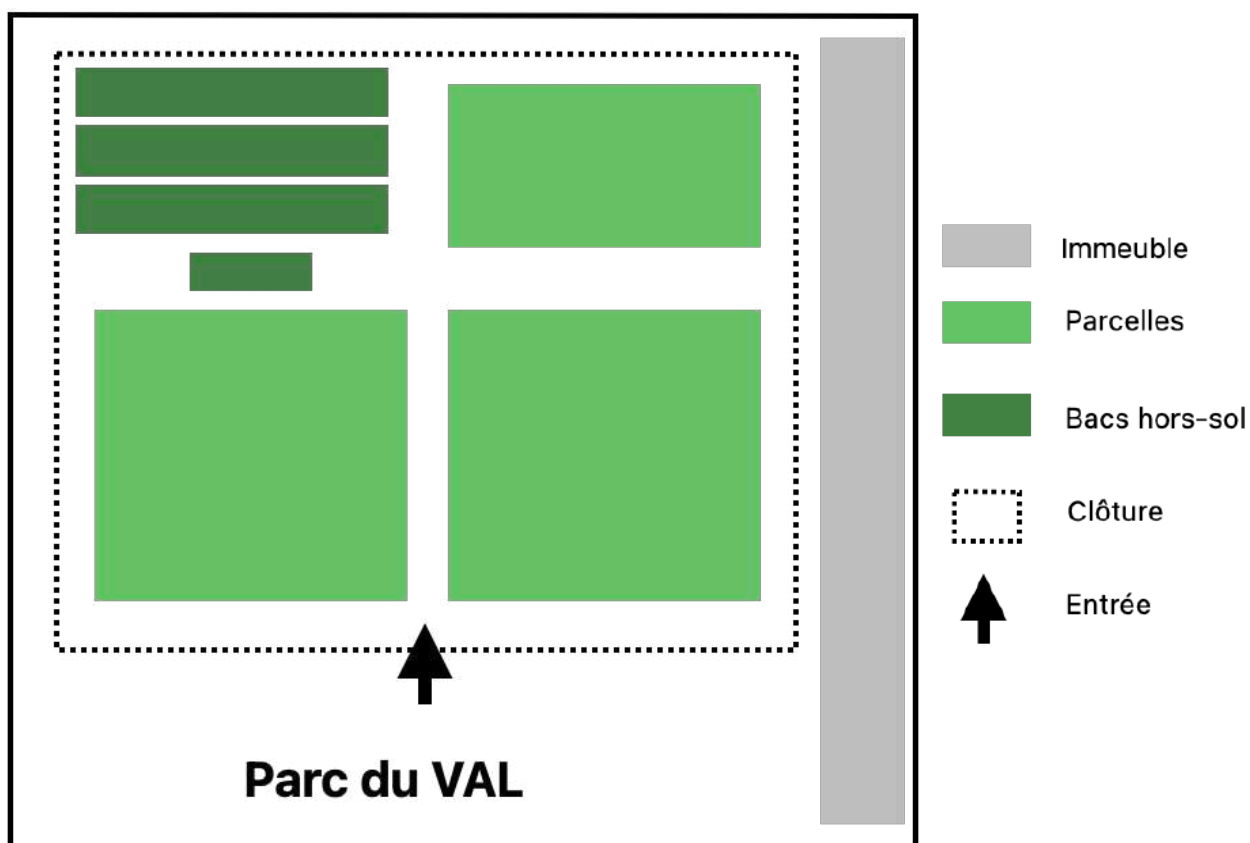
Mode de gestion : Association Cap Sport

Adresse : Ferme du château de Beauregard, Hérouville Saint Clair

Je n'ai pas eu d'informations à propos de la création de ce jardin.



Jardin du Val



Date de création : 2024

Adresse : Parc du Val, Hérouville Saint Clair

Mode de gestion : Collectif habitant

Superficie : ?

Nombre de jardinier : Nouveau donc pas stable

Dans la même lignée que les autres jardins, ces bacs ont été créés par le bailleur social INOLYA pour redynamiser et embellir le quartier et en faire profiter leurs locataires.



Annexe 2 : Présentation des jardins visités mais dont je n'ai pas d'informations

Jardin sauvage Chemin Vert



Jardin de l'Handicap



Jardin de la Boutique de l'Habitat



Jardin du PRFS



Annexe 3 : Questionnaire distribué aux jardiniers



Partie A: Pour commencer...

A1. Quel est votre prénom ?

A2. De quel(s) jardin(s) êtes-vous membre ?

Dans le cas où vous participez à plusieurs jardins de l'agglomération de Caen, merci de bien vouloir indiquer le nom de tous les jardins en question.

Partie B: Vous et le JARDINAGE ?

Ces questions ont pour objectif de comprendre quelle est votre relation avec la pratique du jardinage

B1. Depuis combien de temps pratiquez-vous le jardinage ?

Prendre en compte les années avant votre arrivée dans le jardin partagé, si vous le pratiquiez déjà.

B2. Qui vous a appris à jardiner ?

Vos parents	<input type="checkbox"/>
Vos amis	<input type="checkbox"/>
Vos grands-parents	<input type="checkbox"/>
Seul(e)	<input type="checkbox"/>
Les autres jardiniers	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>



B3. Si vous avez répondu "autre" à la question précédente précisez :

B4. La pratique du jardinage existait-elle déjà au sein de votre famille ?

Oui

Non

B5. Quelles-sont les aspects du jardinage partagé que vous appréciez le plus ?

Travailler en collectif

Rompre la solitude

Partage de connaissance

Faire sortir de chez soi

Rencontrer du monde

Avoir un plus grand espace de jardinage

Permet l'expérimentation

Me permet d'avoir accès à un espace de verdure extérieur

Autre

B6. Si vous-avez répondu "autre" à la question précédente précisez :

Partie C: Vous et le JARDIN ?

C1. Depuis combien de temps faites-vous partie du jardin partagé ?

Si vous faites partie de plusieurs jardins partagés de l'agglomération caennaise, indiquez l'année d'arrivée dans chacun des jardins.



C2. Comment avez-vous connu le/les jardin(s) dans le(s)quel(s) vous êtes membre ?

- En passant devant
- Bouche à oreille (amis, connaissances)
- Médias / publications sur réseaux sociaux
- Événements
- Autre

C3. Si vous avez répondu "autre" à la question précédente précisez :

C4. Pourquoi avez-vous choisi ce/ces jardin(s) spécifiquement ?

- Proximité de chez moi
- Bon avis
- Je connaissais des membres du jardin
- Il donne envie d'y participer
- Le moins cher
- Autre

C5. Si vous avez répondu "autre" à la question précédente précisez :

C6. Habitez-vous dans le quartier où se trouve le jardin ou un des jardins dont vous êtes membre ?

- oui
- non

C7. Si vous faites partie de plusieurs jardins partagés de l'agglomération caennaise, indiquez seulement le nom du/des jardins qui se trouve dans votre quartier



C8. À combien de temps (en minute approximativement) habitez vous du/des jardin(s) partagé(s) dont vous êtes membre ?

Si vous faites partie de plusieurs jardins partagés de l'agglomération caennaise, indiquez le temps pour chacun des jardins.

C9. À quelle distance (en mètre approximativement) habitez vous du/des jardin(s) partagé(s) dont vous êtes membre ?

Si vous faites partie de plusieurs jardins partagés de l'agglomération caennaise, indiquez la distance pour chacun des jardins

C10. À quelle fréquence venez-vous au jardin ?

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 1 seule fois par semaine | <input type="checkbox"/> |
| Plusieurs fois par semaine | <input type="checkbox"/> |
| Que quelques fois par mois | <input type="checkbox"/> |
| Qu'une fois par mois | <input type="checkbox"/> |
| Jamais | <input type="checkbox"/> |

C11. Combien de temps en moyenne passez vous dans le jardin à chaque visite ?

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| Moins d'une demi-heure | <input type="checkbox"/> |
| Moins d'une heure | <input type="checkbox"/> |
| 1 à 2 heures | <input type="checkbox"/> |
| 2 à 3 heures | <input type="checkbox"/> |
| 3 à 4 heures | <input type="checkbox"/> |
| Plus de 4 heures | <input type="checkbox"/> |

C12. Selon-vous le jardin partagé est un lien de :

Classez par ordre d'importance

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| De production alimentaire | <input type="checkbox"/> |
| De rencontre | <input type="checkbox"/> |
| De loisir/d'activité/d'occupation | <input type="checkbox"/> |
| De détente/d'évasion | <input type="checkbox"/> |



C13. Si vous pensez à une autre fonction du jardin partagé, indiquez la ici

:

C14. Que venez-vous faire principalement lorsque que vous venez au jardin ?

Jardiner	<input type="checkbox"/>
Me détendre	<input type="checkbox"/>
Discuter	<input type="checkbox"/>
Voir du monde	<input type="checkbox"/>
Participer à des activités	<input type="checkbox"/>
Participer à des événements	<input type="checkbox"/>
Autre(s) raison(s)	<input type="checkbox"/>

C15. Si vous avez répondu "autre(s) raison(s)" à la question précédente précisez :

C16. Quels avantages retirez-vous de votre participation au jardin ?

Acquisition de (nouvelles) connaissances sur le jardinage	<input type="checkbox"/>
Faire des nouvelles rencontres	<input type="checkbox"/>
Faire des économies grâce aux récoltes	<input type="checkbox"/>
Intérêt pour une nouvelle activité	<input type="checkbox"/>
Permet d'occuper mes journées	<input type="checkbox"/>
Autre(s) raison(s)	<input type="checkbox"/>

C17. Si vous avez répondu "autre(s) raison(s)" à la question précédente précisez :

Partie D: Le rôle des jardins partagés dans la création du liens sociaux

D1. Connaissez-vous des membres du jardin avant d'en devenir membre ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>



D2.	Vous-même, avez-vous fait connaître le jardin à quelqu'un qui est devenu membre ?	Oui, 1 personne Oui, plusieurs personnes Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D3.	Vous connaissez-vous tous les uns les autres au sein du jardin ? <small>Tout à fait : Je parle à tout le monde et je connais à peu près bien tout le monde Plus ou moins : Je parle tout le monde, mais c'est pas pour autant qu'on se connaît. Ça reste que des discussions à propos du jardin Non : Il y a certaines personnes avec qui j'échange pas du tout et donc que je ne connais pas</small>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D4.	Ressentez-vous des moments d'échanges entre vous ?	Oui Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D5.	Ça vous arrive t-il de venir au jardin juste pour voir du monde, sans forcément venir pour jardiner ?	Oui Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D6.	Avez-vous développé de vraies relations amicales avec d'autres participants du jardin ?	Oui Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D7.	Votre participation au jardin partagé à t-elle joué un rôle sur votre bien être mental et/ou physique ?	Oui Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D8.	Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, précisez de quelle manière :		<div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>
D9.	Voyez-vous des participants du jardin partagé à l'extérieur, dans d'autres circonstances ?	Oui on s'invite les uns chez les autres Oui pour faire des activités ensemble (sport, marché de plein vent, shopping...) Oui au sein de d'autres jardins partagés Oui dans le contexte associatif de la commune Non on se croise simplement dans le quartier mais rien de plus Non je ne vois personne en dehors du jardin partagé.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D10.	Accordez-vous votre temps avec d'autres jardiniers, afin de venir au jardin en même temps ?	Oui toujours Parfois, ça peut arriver Non jamais	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>



D11. Ça vous arrive t-il de venir jardiner seul(e), lorsqu'il y a personne au jardin partagé ?

Oui assez souvent
Oui ça arrive de temps en temps
Non jamais

D12. Êtes-vous présent(e) à toutes les permanences de travail collectif prévues au jardin ?

Je suis toujours présent(e) sauf en cas d'indisponibilité
Je suis absent(e) certaines fois
Je suis souvent absent(e)
Je suis toujours absent(e)
Il n'y a pas de permanence collective dans notre jardin

D13. Participez-vous à des événements, activités organisées par le jardin ?

Oui tous
Oui quelques-uns
Non aucun

D14. Quelles initiatives pourraient être mises en place pour renforcer davantage la communauté autour du jardin ?

D15. Comment décririez-vous l'ambiance et l'atmosphère sociale dans le jardin partagé ?

D16. Avez-vous déjà ressenti des conflits ou des désaccords au sein du jardin partagé ?

Oui
Non

Partie E: Pour finir, quelques questions à propos de vous...

Ces dernières questions ont pour objectif d'étudier les différents profils présents au sein des jardins.

E1. De quel genre appartenez-vous ?

Femme
Homme
Non binaire
Autre



E2. Quelle est votre année de naissance ?

E3. Actuellement vous-êtes ?

- En couple
- Célibataire
- Séparé(e)
- Veuf(ve)

E4. Actuellement vous habitez ?

- Maison individuelle avec terrain
- Maison individuelle sans terrain
- Appartement avec balcon/terrasse
- Appartement sans balcon/terrasse

E5. Actuellement vous-êtes ?

- En activité
- Sans activité professionnelle
- Retraité(e)
- Étudiant(e)

E6. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ? (Si vous êtes à la retraite, indiquez celle à laquelle vous apparteniez)

- Agriculteur exploitant
- Ouvrier
- Employé
- Profession Intermédiaire
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan/commerçant/chef d'entreprise
- Sans activité professionnelle

E7. Quel-est votre niveau d'étude ?

